Le Monde

www.lemonde.fr

55e ANNÉE – No 17056 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE — SAMEDI 27 NOVEMBRE 1999 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Bourse est euphorique mais les Français continuent de la bouder

LA BOURSE DE PARIS accumule les records. L'indice CAC 40 a ouvert en hausse de plus de 1 %, vendredi 26 novembre, après avoir bondi de 3,15 % la veille. De toutes les grandes places internationales, Paris est celle qui affiche la meilleure performance depuis le début de l'année, avec un gain supérieur à 35 %. La Bourse parisienne profite des bons résultats de l'économie française et de l'opinion positive des investisseurs étrangers sur les évolutions du capitalisme dans le pays. Les Français profitent peu, toutefois, de l'envolée des cours. Contrairement aux Américains, ils continuent à bouder les placements en actions et à préférer des produits moins risqués, telles l'assurance-vie ou l'épargne réglementée. En France, le nombre d'actionnaires individuels stagne depuis plusieurs années.

Lire pages 18 et 19

Corse : la spirale terroriste

● Deux attentats ont ravagé des bâtiments publics, en plein jour, à Ajaccio ● Plus de 70 kilos d'explosifs ont été utilisés par les poseurs de bombes ● « Ces actions étaient destinées à tuer », souligne Jacques Chirac ● Manifestations contre la violence, vendredi et samedi en Corse

LA VIOLENCE en Corse a franchi, jeudi 25 novembre, un nouveau palier. Deux attentats ont été commis, en plein jour, en fin de matinée, contre deux bâtiments publics d'Ajaccio, l'Urssaf et la direction départementale de l'équipement (DDE). Prévenus par l'intermédiaire de France 3 Corse qui avait reçu un coup de téléphone anonyme vingt-cinq minutes avant la première explosion, les employés avaient évacué les locaux. Sept personnes ont cependant été légèrement blessées, six à l'Urssaf, une à la DDE. Selon les policiers chargés de l'enquête, plus de cinquante kilos d'explosifs avaient été placés dans le coffre d'une voiture de marque Peugeot, au pied de l'immeuble de l'Urssaf, dont les trois premiers étages ont été ravagés. A la DDE, une vingtaine de kilos d'explosif avaient été placés dans un sac déposé dans les toilettes. L'explosion a creusé un cratère large de cinq à six mètres et profond d'un mètre.

Jacques Chirac, qui se trouvait à Londres au sommet franco-britannique, a souligné que ces attentats étaient *« destinés à tuer »*. *« Ce pas supplémentaire dans la violence et le terrorisme doit conduire les responsables de l'Etat et les responsables en Corse à agir avec la plus grande fermeté contre la spirale de la déraison »*, a-t-il ajouté. Lionel Jospin a condamné les terroristes : *« Il faut qu'ils reviennent à la raison, sinon nous les ramènerons à la raison. »* Dans un entretien au *Monde*, José Rossi, président (DL) de l'Assemblée de Corse, affirme que les Corses sont *« les premières victimes d'un désordre persistant qui traduit l'impuissance de l'Etat dans sa mission régalienne de sécurité »*. Il demande à Lionel Jospin de réunir les élus de l'île afin de *« créer un choc et un sursaut »*. Vendredi, syndicats, associations et élus devaient participer à une manifestation contre la violence à Ajaccio. Le conseil municipal d'Ajaccio et José Rossi appelent à un autre défilé, samedi.

Lire pages 10 et 11 et notre éditorial page 16

MICHAEL VON GRAFFENRIED

ENQUÊTE

Algérie : qui a tué ?

Un officier dissident de l'armée algérienne accuse sa hiérarchie d'avoir organisé la terreur et le chaos dans son pays, d'être à l'origine d'une partie des massacres attribués par les autorités aux islamistes. Le colonel B. Ali est un des porte-parole du Mouvement algérien des officiers libres (MAOL), qui multiplie les révélations sur les « dossiers noirs » du régime. Yassir Benmiloud et Samy Mouhoubi, journalistes algériens, l'ont rencontré pour *Le Monde*. p. 14 et 15

Elections à Paris : le test du 20e

VINGT-TROIS candidats s'affrontent, dimanche 28 novembre, dans le 20e arrondissement de Paris, au premier tour de l'élection législative partielle destinée à élire le successeur de Véronique Carrion-Bastok (PS), qui a démissionné. Ce scrutin intervient alors que les socialistes parisiens – dont le candidat, Michel Charzat, est le favori – sont atteints de plein fouet par l'enquête sur la MNEF. Il sera analysé de près dans la perspective des municipales de 2001. Arguant de sa campagne interne, le RPR n'a ni présenté ni investi de candidat. Les Verts et le RPF de Charles Pasqua espèrent confirmer leurs bons scores des européennes.

Lire page 6

A Chengdu, la plus belle des banques du sperme

CHENGDU (Chine)
de notre envoyé spécial

Un épais malaise entoure l'histoire de la banque de sperme de Chengdu, la capitale de la province chinoise du Sichuan. La directrice de l'établissement ne répond plus. Se terre-t-elle ? Ou a-t-elle été frappée par la disgrâce ? Seule certitude : Huang Ping est au centre d'une vilaine controverse. On lui reproche d'avoir claironné un peu trop bruyamment que le sperme pouvait être beau, riche et intelligent. Cela fait belle lurette que la Chine a cessé d'être marxiste. Mais tout de même...

En juin, Huang Ping créait l'événement en annonçant à la presse que la banque de sperme de Chengdu – créée en 1986 – se lançait à l'assaut d'un nouveau segment du marché : le sperme de célébrités. Professeurs d'université, entrepreneurs fortunés, athlètes de haut niveau, stars du cinéma et de la télévision étaient chaudement invités à confier leur semence à la banque – qui n'a jamais autant mérité son nom – moyennant de généreuses (et inconnues) rétributions.

Huang Ping avait sûrement cru bien faire. Comme des millions de Chinois, elle a attrapé le virus de la *« réforme économique »*. Son constat de départ est simple : les couples stériles sont de plus en plus nombreux en Chine. Selon certaines études, le ratio est passé de 3 à 13 % en l'espace de vingt ans. Les experts soulignent en particulier l'essor de la stérilité masculine, qu'ils attribuent à la pollution, au tabac et à l'alcool, aux ondes électromagnétiques des équipements ménagers, aux vapeurs des saunas ou au port de jeans trop serrés. Ainsi le marché du sperme a-t-il explosé en Chine. A Shanghaï, l'hôpital Renji a même installé sa banque sur Internet.

Dans ce climat de plus en plus concurrentiel, comment se distinguer ? Huang Ping a-t-elle lu l'histoire de l'expérience d'une banque de sperme d'hommes couronnés du prix Nobel aux Etats-Unis ? Elle a, en tout cas, vite compris que la croyance de nombreux Chinois dans les vertus – ou les vices – du gène pouvait être exploitée. D'où son idée d'un sperme beau, riche et intelligent. Les graines de l'excellence. Un ferment mandarin.

L'affaire fit grand bruit. D'éminents scientifiques s'indignèrent. Devant le tollé, l'administration reprit les choses en main. Mais sa réaction est, semble-t-il, davantage motivée par la forme (la publicité tapageuse) que par le fond (le relent d'eugénisme). Nul n'ignorait dans la bureaucratie locale les projets de Huang Ping, puisque son institut – public – dépend d'une très officielle agence de planning familial.

Quel que soit le sort qui sera réservé à la sulfureuse directrice, son intuition commerciale fait déjà école. Gen Jun, le patron d'une petite agence de publicité de Chengdu, vient de lancer le projet (non encore agréé) d'une banque d'ovules de beautés – qu'il qualifiera d'ovules de *« femmes en bonne santé »* pour ne pas raviver la querelle. Chacun comprendra, car les filles de Chengdu sont réputées dans toute la Chine pour leur grâce. L'habile publicitaire prévoit de baptiser son produit « Fée d'amour ». La Chine est ainsi. Que cent pépinières de fées et de mandarins s'épanouissent !...

Frédéric Bobin

STYLES

Créateurs de demain

Les projets lauréats du concours du Comité Colbert, qui regroupe soixante-quinze entreprises françaises du secteur du luxe, démontrent le talent des jeunes designers. En témoigne la gourde créée par deux diplômées de l'Ecole d'architecture et de design, Ludivine Meiers et Amandine Archiéri, en s'inspirant d'une outre ancienne *(photo)*, l'une des deux créations retenues par la maison Christofle. p. 26

Carton rouge à l'OM

ROLLAND COURBIS

DÉSTABILISÉ par de mauvais résultats et en conflit avec son président, Yves Marchand, Rolland Courbis a quitté ses fonctions d'entraîneur de l'Olympique de Marseille, jeudi 25 novembre, au lendemain d'une nouvelle défaite de ses footballeurs à domicile.

Lire page 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1127 - 7,50 F

Tchétchénie : la guerre de Vladimir Poutine

LES PROTESTATIONS des pays occidentaux n'y auront rien fait. La Russie est déterminée à poursuivre la guerre engagée le 5 septembre contre la République indépendantiste de Tchétchénie. *« Nous n'arrêterons pas tant qu'il restera un terroriste »*, promet Boris Eltsine. Les deux mois et demi écoulés ont largement démontré que cette « opération antiterroriste » revendiquée par Moscou n'était qu'une fiction.

Plus de cent mille soldats russes sont aujourd'hui engagés sur le terrain, appuyés par un armement lourd qui dépasse *« de très loin »*, selon un diplomate, les seuils prévus par le nouveau traité d'armement conventionnel signé le 19 novembre à Istanbul. Les bombardements massifs, par artillerie, aviation et missiles sol-sol, frappent aveuglément les civils. Plus du tiers de la population tchétchène a déjà fui le pays. Mais cette guerre demeure pour le Kremlin d'un intérêt vital.

Des conseillers du président Eltsine considèrent aujourd'hui le chemin parcouru avec une intense satisfaction. Celle-ci tient tout entière dans la nouvelle équation électorale produite par la guerre. Une nouvelle fois, M. Eltsine et son entourage ont réussi à bouleverser la donne politique russe. Et, chose peu envisageable il y a quelques mois, les voici en mesure de peser de manière décisive sur les législatives du 19 décembre puis sur la présidentielle prévue pour le 4 juin 2000.

Début août, le régime eltsinien à l'agonie menaçait d'être emporté par les scandales de blanchiment d'argent et de détournement des crédits du FMI. Des affaires de corruption visaient directement le président. Le maire de Moscou, Iouri Loujkov, et l'ancien premier ministre, Evgueni Primakov, décidaient de s'allier, créant ainsi une puissante force d'opposition. Et la « famille », ce petit clan de proches, de conseillers et d'hommes d'affaires entourant M. Eltsine, voyait poindre la catastrophe : remise en cause de ses immenses intérêts économiques ; poursuites judiciaires ; nécessité de fuir à l'étranger. Le Kremlin a surmonté ce cauchemar, *« cette fin à la Ceausescu »* évoquée par un fidèle de M. Loujkov.

François Bonnet

Lire la suite page 16 et nos informations page 3

PAULO NOZOLINO

SPECTACLES

Théâtre au comptoir

De plus en plus de troupes de théâtre, composées de débutants qui y voient un tremplin ou d'acteurs plus confirmés en quête de rencontres avec un public nouveau, choisissent de se produire dans des bars de quartier parisiens. A L'Arambar, dans le 11e arrondissement, par exemple *(photo)*, La Compagnie des hommes joue chaque lundi *L'Amour en toutes lettres*. p. 29

International	2	Aujourd'hui	25
France	6	Météorologie-Jeux	27
Société	10	Carnet	28
Régions	13	Culture	29
Horizons	14	Guide culturel	31
Entreprises	18	Kiosque	32
Communication	21	Abonnements	32
Tableau de bord	22	Radio-Télévision	33

LeMonde Job: WMQ2711--0002-0 WAS LMQ2711-2 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 11:03 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0474 Lcp:700 CMYK

KURDES La Cour de cassation turque a rejeté, jeudi 25 novembre, l'appel des avocats du chef kurde Abdullah Öcalan, confirmant sa condamnation à mort prononcée en juin. ● CE VERDICT embarrasse Ankara, soucieux de voir sa candidature à l'Union européenne avalisée par le sommet des Quinze à Helsinki, les 10 et 11 décembre. ● JAVIER SOLANA, « Monsieur politique extérieure et de sécurité » européenne, a déclaré qu'*« il sera très difficile à la Turquie, pour ne pas dire impossible, de faire partie de la famille des pays européens si elle maintient la peine de mort ».* ● PARIS ne fait pas de la question des droits de l'homme en Turquie un préalable à l'ouverture de négociations sur l'adhésion turque à l'UE. ● DES VOIX DISSIDENTES s'élèvent au sein du PKK contre la « nouvelle politique » de leur chef, qui soutient la position turque.

Les Européens exigent que la Turquie renonce à exécuter Abdullah Öcalan

La cour d'appel a confirmé, jeudi 25 novembre, la sentence de mort à l'encontre du chef historique du Parti des travailleurs du Kurdistan. Javier Solana, M. PESC de l'Europe, juge « impossible » l'adhésion d'Ankara à l'Europe « si elle maintient la peine de mort »

ISTANBUL
de notre correspondante

Devant la cour d'appel, à Ankara, jeudi 25 novembre, un gibet improvisé avait été dressé dans un arbre par les proches de soldats tombés au combat, qui ont versé des larmes de joie lorsque les juges ont confirmé la peine de mort contre le dirigeant kurde Abdullah Öcalan. Ayant épuisé les voies de la justice en Turquie, ses défenseurs, de leur côté, se tourneront vers la Cour européenne des droits de l'homme. L'examen du dossier pourrait durer entre un et deux ans.

Les politiciens ont modéré leurs propos depuis l'annonce du verdict, en juin. Le premier ministre Bülent Ecevit, opposé à la peine de mort, continue d'annoncer que la Turquie respectera la décision de la Cour de Strasbourg. Le gouvernement est conscient que le coût diplomatique d'une exécution serait élevé et semble avoir décidé de jouer les prolongations. *« La procédure légale n'est pas encore finie »,* a déclaré le président Demirel. *« Il y a une dimension européenne »* à l'affaire, a-t-il indiqué. Javier Solana, Haut représentant de l'Union européenne pour la Politique extérieure et de sécurité commune (PESC), a déclaré à Reuters Télévision qu'*« il sera très difficile à la Turquie, pour ne pas dire impossible, de faire partie de la famille des pays européens si elle maintient la peine de mort ».* Le commissaire européen chargé de l'élargissement, Günter Verheugen, attend, lui, que *« la sentence de mort ne soit pas mise à exécution ».* En outre, sur le plan de la procédure, le dossier Öcalan sera transmis à la commission de justice de l'Assemblée nationale turque, qui le soumettra ensuite au vote du Parlement. Aucun condamné n'a été exécuté depuis 1984 : les quarante-huit dossiers de condamnés à mort soumis à la commission de justice sont oubliés dans les placards.

Le fait est que pour les autorités, Öcalan vivant est probablement plus utile que mort. Son contrôle sur le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ayant un impact direct sur le terrain. Le chef de l'état-major, Huseyin Kivrikoglu, a ainsi récemment admis que les affrontements avaient diminué de 90 % ces derniers mois. Mardi, le Parlement a pourtant décidé de maintenir l'état d'urgence dans cinq provinces du Sud-Est anatolien, l'annulant à Siirt. Mais depuis l'arrestation d'Öcalan, en février, la politique des autorités n'a pas changé fondamentalement. Une loi incitant les repentis à déposer les armes a permis la libération de 150 à 200 militants emprisonnés, mais elle ne s'applique qu'aux rebelles qui n'ont pas participé à des opérations armées.

A moins de trois semaines du sommet d'Helsinki, au cours duquel la Turquie espère être officiellement admise comme candidate à l'Union européenne, les droits de l'homme demeurent un sujet épineux en Turquie. Le *« mouvement impressionnant »* dans ce domaine, observé par le président Bill Clinton lors de sa récente visite, n'a pas convaincu les activistes locaux. *« Une quarantaine de personnes sont venues dans nos bureaux, ont déchiré nos dossiers, détruit notre équipement et m'ont frappé »,* explique Husnu Ondul, le dirigeant de l'Association turque des droits de l'homme, se référant à la « visite » de « représentants des familles » des soldats morts, après le jugement de la Cour suprême. *« Tout ça sous les yeux de la police, censée nous protéger. » « Le nombre des arrestations a diminué dans la région kurde avec la diminution de la violence »,* explique l'avocat Sezgin Tanrikulu, à Diyarbakir, *« mais la torture continue ».* La nouvelle loi durcissant les peines pour les coupables de torture n'est *« qu'un maquillage destiné à l'opinion publique internationale »,* affirme-t-il. *« Le problème n'est pas la loi, mais son application. »*

Nicole Pope

Le rapprochement de l'UE et de la Turquie devrait marquer la rencontre d'Helsinki

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Le Conseil européen des 10 et 11 décembre à Helsinki devrait marquer les retrouvailles de l'Union européenne et de la Turquie, en froid depuis décembre 1997, après que les Quinze eurent refusé de traiter Ankara sur un pied d'égalité avec Chypre et les dix pays d'Europe centrale candidats à l'adhésion. Comme le leur propose Bruxelles, les Quinze s'apprêtent désormais à reconnaître la candidature turque.

Dans ce contexte, Pierre Moscovici, ministre français des affaires européennes, a successivement rencontré les 21 et 22 novembre, à Istanbul et à Athènes, Ismaël Cem et Georges Papandréou, les ministres turc et grec des affaires étrangères, principaux architectes du rapprochement entre les deux pays.

AU PROFIT DE CHYPRE

Dans l'immédiat, le principal bénéficiaire de l'exercice en cours pourrait être Chypre, qui voit soudainement les obstacles risquant d'empêcher son adhésion se lever. Pour donner satisfaction aux Grecs, les pays qui jusque-là refusaient d'accepter l'idée que Chypre – coupée en deux parties, grecque et turque, depuis 1974 – puisse adhérer sans qu'une solution politique y soit intervenue, se résignent maintenant à l'idée d'accueillir une île divisée. C'est le cas de l'Allemagne, de l'Italie, des Pays-Bas, mais aussi de la France, où cette évolution spectaculaire est apparemment validée à la fois par le président de la République et par le gouvernement.

« Pour que ça marche, il faut que les Turcs se sentent pleinement impliqués et les Grecs pleinement rassurés. La candidature turque doit être une candidature comme les autres, et il faut qu'elle soit prise au sérieux », a souligné M. Moscovici.

La Suède insiste encore pour que soit imposée aux Turcs une « feuille de route » exigeante, mettant notamment l'accent sur les efforts à accomplir en matière de droits de l'homme. La France ne le croit pas nécessaire. Reconnaître la candidature turque, explique-t-elle, ne signifie pas ouvrir les négociations. Cette seconde étape n'interviendra que lorsque les Turcs auront conduit une politique dans le respect des critères de Copenhague (démocratie, droits de l'homme, économie de marché). Le déblocage actuel n'a d'ailleurs été possible qu'après la lettre adressée au printemps par M. Cem au Chancelier Schröder, lui assurant sa volonté d'agir dans ce sens.

Le texte d'Helsinki pourra contenir un passage sur la nécessité de régler les différends territoriaux gréco-turcs (en mer Egée) en s'adressant à la Cour internationale de justice. Mais il lui faudra surtout souligner que les Turcs ne pourront en aucun cas mettre leur veto à l'adhésion de Chypre, fût-ce à la seule partie sud de l'île (la grecque). Ankara, jadis très hostile à cette éventualité, semble prêt à s'y résoudre. Le chemin conduisant à l'adhésion de Chypre en 2004 ou 2005 semble dégagé.

Philippe Lemaître

Critiqué de l'intérieur, le PKK ne pense qu'à sauver son chef

Le Parti des travailleurs du Kurdistan a mis de côté ses revendications

VINGT ET UN ANS APRÈS sa création, le 27 novembre 1978, où en est le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), dont le chef, Abdullah Öcalan, dit *Apo,* condamné à mort, est emprisonné depuis février 1999 dans l'île d'Imrali ? Partisan d'une ligne dure, le PKK, qui a mené pendant quinze ans une lutte armée acharnée contre l'armée turque – cause de la mort de plus de 30 000 personnes, dont 17 878 combattants selon l'armée – s'est rangé, ces derniers mois, à la *« nouvelle politique »* de son « baskan » (président).

Sitôt après son arrestation au Kenya, en février dernier, *Apo* s'est engagé à faire cesser la lutte armée, à *« œuvrer pour la paix et la démocratie »,* se mettant, pour finir, *« au service de l'Etat turc »* et osant tout juste rappeler la revendication culturelle des Kurdes. A l'appel de leur chef, nombre de combattants ont, depuis, quitté le maquis. Des groupes de militants se sont constitués prisonniers, dont le dernier, le 29 octobre, jour du 76e anniversaire de la fondation de la république de Kemal Atatürk. Selon le site Kurdish media, le PKK s'apprêterait à livrer 2 000 militants aux mains des Turcs en 2000 !

Car, depuis l'arrestation du « baskan », le PKK, craignant essentiellement pour la vie de son chef, a mis aussi un bémol à ses revendications. Le « Parlement kurde en exil » (dominé par le PKK) a mis la clé sous le paillasson, et les représentations du mouvement à l'étranger n'appellent plus à manifester contre les violations des droits des Kurdes en Turquie, mais contre la peine de mort. Le quotidien prokurde *Ozgür Politika,* qui, pour qualifier la Turquie, se contentait auparavant de l'abréviation méprisante « T.C. » (Turkiye Cumhuriyeti, République turque), l'écrit désormais en toutes lettres. *« Qui aurait pu croire, il y a quelques années, que Bill Clinton pourrait parler des Kurdes au Parlement de Turquie ?* comme il l'a fait lors de sa récente visite. *C'est là le résultat de la politique d'Abdullah Öcalan »,* écrivait ce journal dernièrement.

MANIPULATION ?

« Tout musulman sait que le Coran ne peut être remis en question, il en va de même pour la nouvelle politique d'Abdullah Öcalan », résuma N., cadre du PKK, lors d'une réunion de l'organisation à Paris en septembre, pour calmer quelques récalcitrants. Ceux-ci ne sont pas nombreux. Au sein du parti, *« la base adhère à la nouvelle ligne, tout en se disant que cette nouvelle tactique cache quelque chose. Mais les cadres ou les gens plus éduqués commencent à se poser des questions. Il y a des failles »,* confie une experte de la question kurde à Paris. Les rares voix dissonantes ont vite été étouffées. Ainsi celle de Selahettin Celik, cadre de l'organisation en Allemagne, qui, après avoir ouvert une discussion sur son site Internet, s'est retrouvé à l'hôpital après un tabassage en règle, cet été. Le site a été fermé, et un proche de M. Celik, Baran Funderman, a reçu des menaces. Les deux hommes avaient eu l'impudence de rappeler que, pour des propos moindres que ceux que tient Öcalan aujourd'hui, nombre de militants du PKK étaient hier dénoncés comme *« traîtres »* à la cause et punis.

Plus largement, presque tous les sympathisants de la cause kurde dans la diaspora gardent le silence. Seul le secrétaire du Parti socialiste du Kurdistan (PSK), Kemal Burkay, a récemment dit tout haut ce que d'aucuns pensent tout bas. Opposé de toujours à la lutte armée, ce politicien très respecté parmi les Kurdes, dont la formation a été marginalisée par le PKK, a publiquement critiqué la *« reddition »* d'*Apo* : *« Öcalan n'a pas défendu la cause kurde devant le tribunal turc. Il a déposé selon le bon vouloir des dirigeants.* (...) *Il qualifie de "réactionnaires" les révoltes kurdes et approuve Mustafa Kemal pour les avoir réprimées. Il est contre la formation de la zone kurde d'Irak du Nord.* (...) *C'est là l'expression de l'idéologie officielle turque* (...). *La "nouvelle politique" ne vise qu'à sauver la vie d'Öcalan. Bien sûr, nous sommes contre son exécution,* (...) *mais le prix de la vie d'une personne ne saurait être comparé à la lutte de tout un peuple pour sa liberté. Ce n'est pas au peuple de servir les leaders, mais l'inverse. »*

En Turquie, poursuit une intellectuelle kurde de Paris, *« les gens sont encore plus perdus. Ils ne savent pas si Öcalan a été manipulé, s'il est malade ou s'il est passé dans le camp des Turcs. Certains pensent que, s'il est sauvé, les Kurdes le sont. Mais il y a beaucoup de déception. Une majorité ne veut pas se prononcer, le sujet est trop douloureux. Presque dans chaque famille, une personne au moins est morte durant cette guerre ».*

Marie Jégo

Un dictionnaire turco-kurde diffusé sur Internet

STOCKHOLM
de notre correspondant

« J'aurais souhaité que ce livre soit édité en Turquie. Je n'arrive pas à expliquer à mes enfants pourquoi la langue kurde est interdite là-bas. » Ces propos n'émanent pas d'un Kurde en exil, mais du président de la Fédération des Turcs de Suède, Osman Ozkanat. L'occasion est solennelle : le lancement d'un dictionnaire turco-kurde, premier du genre à ambitionner l'exhaustivité, la didactique grammaticale et étymologique, ainsi qu'une diffusion digne de ce nom. *« Les langues réduisent les conflits »,* reprend M. Ozkanat, avant de s'excuser, dans un sourire, de ne pas pouvoir tenir son discours en kurde. *« Vous le ferez lors du lancement du second volume... »,* répond Nedim Dagdeviren, directeur de la Bibliothèque kurde de Stockholm, partie prenante dans la publication de l'ouvrage.

Cet échange constitue, aux yeux des concepteurs, un exemple du *« dialogue »* que peut susciter la reconnaissance de la langue de l'autre. La loi turque réprime-t-elle l'usage de la langue des 15 millions de Kurdes vivant dans ce pays ? Qu'à cela ne tienne, proposons un dictionnaire bilingue pour rapprocher les deux peuples, et faisons fi des autorités d'Ankara. Tel est l'état d'esprit, pétri de bonnes intentions, qui règne dans les locaux modestes de la Bibliothèque kurde, sur une île du centre de Stockholm.

LIVRÉ À DOMICILE

Podium, l'éditeur, parie sur Internet. Non diffusés en librairie, ses livres sont commandés directement sur son site (www.podium.nu). Ainsi espère-t-on contourner la législation turque. *« Il n'est pas impossible de trouver là-bas des livres en kurde. Il existe une librairie kurde à Istanbul et quelques-unes à Diyarbakir* [principale ville kurde du pays] explique M. Dagdeviren. *Mais c'est très risqué. Si l'interdiction du kurde a été levée par le président Turgut Özal au début des années 90, certains paragraphes de la Constitution et quelques lois peuvent être utilisés contre ceux qui écrivent, publient et achètent des ouvrages en kurde. »* Avec Internet, un Kurde pourrait se faire livrer le dictionnaire à domicile.

L'auteur, Mehmet Tanrikulu, est moins optimiste. *« J'ignore si ce dictionnaire sera toléré,* dit-il, *on ne peut être sûr de rien. »* Plus de cinquante personnes l'ont déjà commandé en Turquie, mais il hésite à le leur envoyer. *« Nous ne savons pas si les colis postaux seront saisis. Je ne veux pas qu'il arrive des problèmes aux gens qui ont passé commande. »* M. Tanrikulu travaillait depuis une vingtaine d'années à son dictionnaire *(Türkçe-Kürtçe Sözlük, Ferhenga Tirkî-Kurdî).* De couverture rouge, ce volume de plus de 500 pages comprend 23 000 entrées, du turc vers le *kurmandji,* le dialecte des Kurdes de Turquie.

Poète, Mehmet Tanrikulu dut quitter la Turquie en 1982. Devenu allemand, il enseigne le kurde et le turc dans une banlieue de Cologne. Pourquoi avoir choisi une maison d'édition suédoise ? Parce que les autorités de Stockholm sont plus libérales vis-à-vis des Kurdes. Le gouvernement suédois finance la Bibliothèque kurde, fondée en 1996, qui possède plus de 4 000 ouvrages en kurde ou consacrés à cette minorité. Trente mille Kurdes résident en Suède, dont nombre d'intellectuels, d'artistes et de responsables politiques. En Turquie même, précise M. Dagdeviren, peu de Kurdes savent lire et écrire leur langue, du fait de la politique d'Ankara. Une lacune que l'ouvrage pourrait, espère-t-il, aider à combler. Le second volume (du kurde vers le turc) n'est pas attendu avant cinq ans.

Antoine Jacob

LeMonde Job: WMQ2711--0003-0 WAS LMQ2711-3 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 11:07 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0475 Lcp:700 CMYK

La Serbie accuse la France d'avoir voulu assassiner Slobodan Milosevic

Selon Belgrade, le chef des mercenaires avait la double nationalité

Des commandos, soutenus par des membres locaux des services spéciaux français, auraient cherché à assassiner le président Slobodan Milosevic à une date que les dirigeants serbes n'ont pas encore révélée. Belgrade a annoncé, jeudi 25 novembre, l'arrestation de cinq *« terroristes »* et la présentation prochaine de *« preuves »*. Vendredi, Paris a démenti officiellement toute implication dans cette affaire.

LE MINISTRE yougoslave de l'information, Goran Matic, a affirmé, jeudi 25 novembre, lors d'une conférence de presse, que Belgrade aurait déjoué un complot visant à assassiner Slobodan Milosevic fomenté par cinq Serbes arrêtés il y a une dizaine de jours. Il a ajouté que le commando, baptisé « Araignée », aurait été téléguidé par les services locaux français dans l'intention de *« déstabiliser »* la République fédérale de Yougoslavie. Vendredi, Paris a démenti officiellement toute implication dans cette affaire.

A Belgrade, M. Matic a expliqué que les cinq hommes – quatre de l'entité serbe de Bosnie et le cinquième de Serbie même – sont impliqués dans plusieurs actes de *« terrorisme »* et d'*« espionnage »* dans l'ex-Yougoslavie depuis une dizaine d'années. Sans préciser la date de ses accusations pour tentative d'assassinat contre M. Milosevic, le ministre de l'information a indiqué que le commando avait conçu quatre modalités différentes d'opérations contre le président yougoslave : l'action d'un tireur embusqué (sniper), une agression à la grenade, l'explosion d'une voiture piégée durant les déplacements officiels, ou l'attaque menée par un groupe d'une dizaine d'hommes contre la résidence de M. Milosevic.

Le chef des comploteurs, selon M. Matic, serait un certain Jugoslav Petrusic, trente-sept ans, connu sous le nom de guerre de « Dominique » ou encore de « Baladin ». L'homme, qui affirme avoir la double nationalité, française et yougoslave, se ferait passer pour un ancien de la Légion étrangère et il aurait été amené – par l'intermédiaire d'un dénommé Patrick Fort – à préparer les attentats sur l'instigation *« directe »* des services spéciaux en France, sans davantage de détails de la part du ministre yougoslave. Un deuxième homme, un certain Branko Mlaco, trente-six ans, aurait été précédemment gardien de prison à Vogosca, en Bosnie, durant la guerre en 1992-1995, et il ferait l'objet d'une enquête du Tribunal pénal international. Mais son nom n'apparaît pas sur la liste officielle des personnes recherchées par La Haye, qui a lancé une liste secrète.

MERCENAIRE POUR MOBUTU

C'est en 1997 que le surnom de « Dominique » apparaît dans l'ancien Zaïre (l'actuelle République démocratique du Congo), pour couvrir un mercenaire *« serbe, mais aussi français »*, comme il le disait lui-même, à la tête d'un groupe d'Européens – dont de nombreux Français et Serbes – venus apporter leur aide aux forces armées du maréchal Mobutu, alors chef de l'Etat zaïrois, contre les « rebelles » du futur président Kabila. Ce Franco-Serbe prétendait, à l'époque, avoir des contacts avec le ministère français de l'intérieur et avoir contribué à récupérer deux pilotes d'avions Mirage capturés par les Serbes en 1995.

Selon M. Matic, Jugoslav Petrusic aurait participé à *« un massacre en Algérie, en 1994, sur instruction de la France »* et commis des exactions à Srebrenica (Bosnie) en 1995. Le ministre a indiqué que son pays serait prochainement en mesure de donner de nouvelles preuves sur les agissements du commando, en particulier sur son rôle contre des Albanais durant la guerre au Kosovo.

A Paris, où l'on ne fait aucun commentaire officiel, on évoque, de la part de Belgrade, l'hypothèse d'une *« manipulation »* dans laquelle les autorités françaises se refusent à entrer.

Dans les milieux militaires, on observe que les accusations de M. Matic interviennent alors qu'on note *« un raidissement »* de la situation au Kosovo et *« une tension plus forte »* dans le Nord, un secteur sous contrôle de la France. Dès lors que Bernard Kouchner incarne cette présence française au Kosovo, la France, ajoute-t-on, devient une cible privilégiée pour un régime yougoslave qui veut *« se sentir plus sûr chez lui »* et reprendre en mains sa population.

Jacques Isnard

Boris Eltsine de nouveau indisponible pour « un banal refroidissement »

MOSCOU
correspondance

Le président russe, Boris Eltsine, aura donc *« pris froid »* dans l'avion, à son retour du sommet de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) à Istanbul, la semaine dernière. Jeudi 25 novembre, dans la soirée, les télévisions russes ne semblaient pas s'alarmer outre mesure de la nouvelle maladie du président. La seconde en l'espace d'un mois et demi. Suffisamment *« grave »*, ont cependant noté les commentateurs, pour entraîner le report de la signature d'un traité d'union Russie-Biélorussie, prévue vendredi 26 novembre à Moscou.

Dmitri Iakouchkine, le porte parole du Kremlin, a expliqué que Boris Eltsine avait été victime d'un *« malaise »*, à l'issue d'une réunion du Conseil de sécurité. Transporté à l'hôpital central du Kremlin – où il avait été déjà admis le 9 octobre pour une *« grippe »* –, les médecins ont diagnostiqué *« une infection virale accompagnée d'une bronchite aiguë »*.

Igor Chabdourassoulov, chef adjoint de l'administration présidentielle a annoncé que Boris Eltsine serait absent pendant *« une à deux semaines »*, et qu'il souffrait d'une *« extinction de voix »*. *« C'est la raison pour laquelle* [le premier ministre russe Vladimir] *Poutine a lui-même appelé Loukachenko* [le président biélorusse] *pour le prévenir du report de la signature du traité bilatéral »*, a-t-il ajouté. Le premier ministre s'est voulu rassurant, en parlant d'un *« banal refroidissement »*. Depuis sa nomination à la tête du gouvernement, le 9 août, M. Poutine, désigné comme le « dauphin » du chef de l'Etat, semble s'accommoder à merveille des fréquentes « disparitions » de son « patron ».

Les nouveaux ennuis de santé du président Eltsine ne devraient ainsi en rien gêner M. Poutine dans la conduite des affaires du pays. En particulier la gestion du dossier tchétchène, sur lequel il a, dès le départ, obtenu une entière liberté de manœuvre. Jeudi 25 novembre, sur le terrain, les généraux russes, mandatés pour *« anéantir complètement les foyers de terrorisme et de gangstérisme en Tchétchénie »*, selon les mots de M. Poutine dans l'hebdomadaire *Vek*, ont poursuivi leur offensive, à coups de bombardements massifs, faisant une vingtaine de morts. Les forces fédérales étaient aux portes d'Ourous-Martan, ville stratégique située à 20 km au sud-ouest de Grozny. Les autorités russes ont prédit la chute de cette agglomération avant la fin de la semaine, ce qui permettrait alors de cerner presque entièrement la capitale tchétchène. Depuis quelques jours, Ourous-Martan qui, selon Moscou, abrite des bases wahhabites (extrémistes musulmans) et les caches où sont détenus de nombreux otages, était la cible de bombardements aériens incessants.

Dans l'une de ses dernières éditions, le journal *Vremia* (un des rares quotidiens russes à se préoccuper encore du sort de la population tchétchène) recueillait les témoignages d'habitants de la *« ville martyre »*. *« Racontez au moins que là-bas, ils nous bombardent et nous tirent sans cesse dessus,* suppliait Leila Agatova, une femme rencontrée à la frontière ingoucho-tchétchéne. *La ville ressemble à un cimetière. Maintenant, personne ne peut sortir, ni entrer. J'ai laissé derrière moi dix-huit enfants, les miens et ceux de mes voisins. Ils sont réfugiés dans notre cave. Trois obus,* disait-elle, *sont déjà tombés sur notre maison. »*

Totalement sourds aux faibles mises en garde de l'Occident, les militaires russes ont contraint les habitants de Grozny et d'Argoun à se terrer dans les caves et les abris, pilonnant au canon ce qu'il reste des deux villes.

Agathe Duparc

La Cour suprême priée de décréter l'« incapacité » du président croate

Franjo Tudjman est toujours dans le coma

LE GOUVERNEMENT croate a formellement demandé, jeudi 25 novembre, à la Cour constitutionnelle de déclarer le président Franjo Tudjman dans l'incapacité temporaire d'exercer ses fonctions de chef de l'Etat. Le premier ministre, Zlatko Matesa, a précisé que le gouvernement avait pris cette décision lors d'une brève réunion *« après avoir reçu l'opinion de l'équipe médicale »* qui soigne le chef de l'Etat, qui lutte contre la mort depuis plus de trois semaines.

ÉTAT « GRAVE »

Le Parlement avait adopté, mercredi, à une large majorité, un amendement constitutionnel ouvrant la possibilité pour le président de l'Assemblée – actuellement Vlato Pavletic – d'assurer l'intérim de la présidence en cas d'incapacité temporaire du chef de l'Etat. Avant d'être amendée d'urgence, la Constitution croate ne prévoyait de remplacer le président qu'en cas d'incapacité permanente, de mort ou de démission.

Tout en reconnaissant que Franjo Tudjman n'avait aucune chance de revenir aux affaires, la Communauté démocratique croate (HDZ, parti du président) ne souhaitait pas proclamer l'incapacité permanente du président, qui l'aurait dépouillé de tous ses attributs de son vivant.

L'état de santé du président est toujours *« grave »*, mais *« se stabilise »*, selon ses médecins qui ont publié un bref communiqué, jeudi matin. *« Ankica Tudjman a passé toute la journée de mercredi aux côtés de son mari »*, a rapporté le quotidien *Slobodna Dalmacija*. Le combat de Franjo Tudjman contre la mort *« a malheureusement peu de chances d'être victorieux »*, ajoutait le journal progouvernemental, citant des sources médicales.

Franjo Tudjman, atteint d'un cancer du système digestif selon les médias indépendants, est hospitalisé depuis le 1er novembre pour une perforation intestinale. Officiellement, il est toujours soigné pour une péritonite. – *(AFP, Reuters.)*

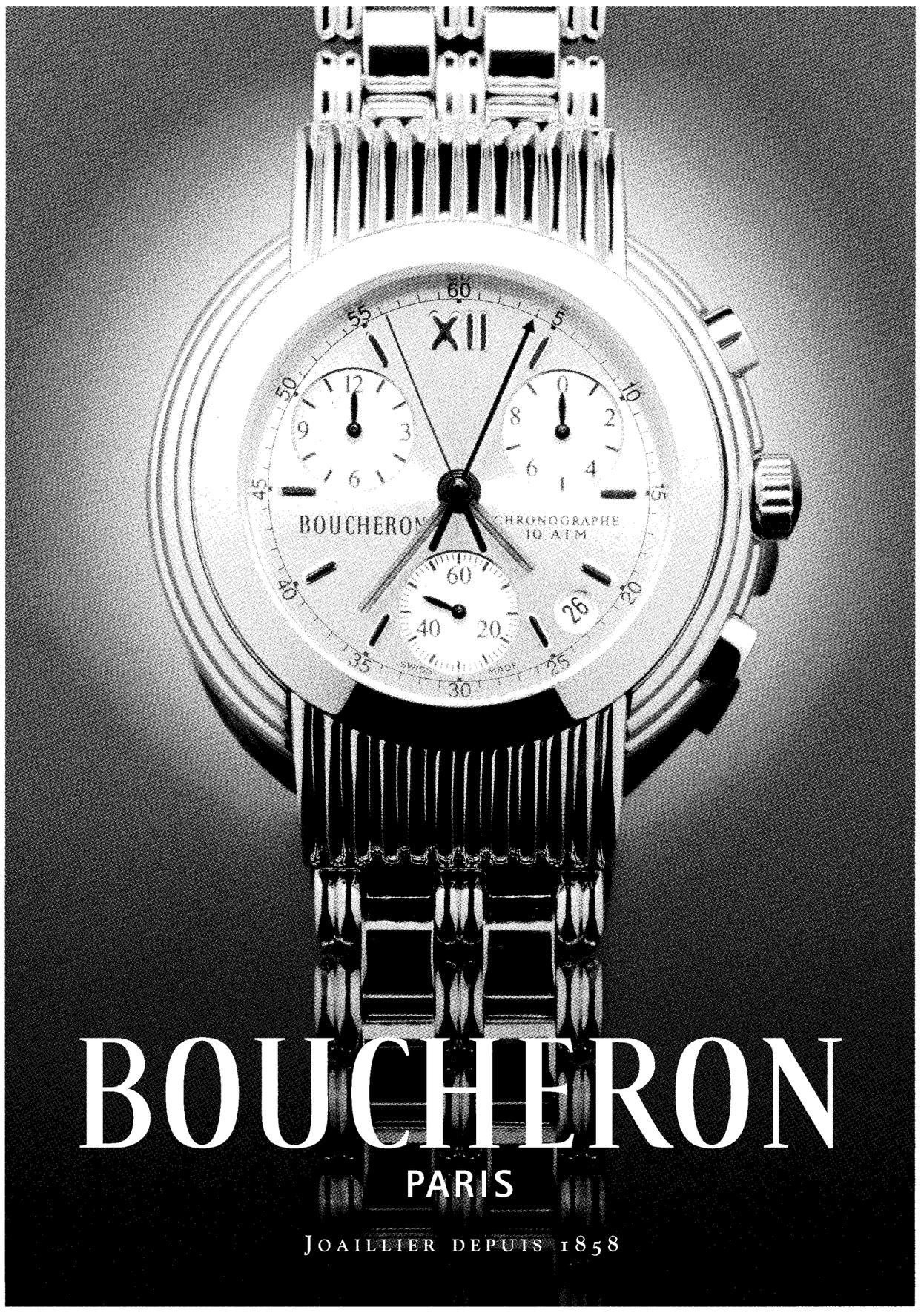

LeMonde Job: WMQ2711--0004-0 WAS LMQ2711-4 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 11:00 S.: 111,06-Cmp.:26,16, Base : LMQPAG 24Fap:100 N°:0746 Lcp:700 CMYK

Iran : deux morts et huit blessés dans un attentat à la bombe

TÉHÉRAN. Deux personnes ont été tuées et huit autres blessées dans un attentat à la bombe perpétré, jeudi 25 novembre, dans la ville d'Ahwaz, au sud-ouest du pays, a annoncé le ministère iranien du renseignement. Quelques heures auparavant, le même ministère avait fait état du démantèlement d'un réseau de trente-quatre activistes intégristes qui auraient voulu assassiner plusieurs personnalités, dont le président Mohamad Khatami, son prédécesseur, Ali Akbar Hachémi-Rafsandjani, et l'ancien chef du pouvoir judiciaire, Mohamad Yazdi.
Il s'agirait du réseau Mahdaviat, ou *« Disciples de Mahdi »*, le douzième imam chiite, dont le retour est attendu sur terre, selon les chiites. Le ministère n'a donné aucune précision sur la date à laquelle le groupe a été démantelé, ni sur le contenu exact de ses activités. – *(AFP.)*

Protection des oiseaux : la France de nouveau condamnée

LUXEMBOURG. La Cour européenne de justice (CEJ) de Luxembourg a de nouveau condamné la France, jeudi 25 novembre, pour insuffisance de protection des oiseaux sauvages, cette fois pour ne pas avoir classé en zone de protection spéciale (ZPS) une superficie suffisante du Marais poitevin (Centre-Ouest). Selon la CEJ, la France n'a *« pas respecté la directive pour la protection des oiseaux sauvages en ne prenant pas les mesures appropriées pour éviter la détérioration de leur habitat »*. La Cour a estimé que le Marais poitevin était bien *« une zone naturelle de très haute valeur ornithologique »* et que seulement 33 700 hectares en avaient été classés sur 77 900. Les juges européens ont également considéré que la législation française et les contrats avec les agriculteurs locaux n'étaient *« pas suffisants pour assurer la reproduction et la survie des espèces protégées »*.
La justice européenne avait déjà émis une condamnation le 18 mars contre la France, à propos de l'estuaire de la Seine, pour y avoir laissé un dépôt de titanogypse, alors qu'il s'agit de l'une des zones les plus importantes du littoral français sur le plan ornithologique. Une procédure similaire est par ailleurs en cours contre la France pour le site dit de « Basse Corbière ». – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le chômage a atteint 9,1 % de la population active** en Israël au cours du troisième trimestre de 1999, soit son taux le plus élevé depuis sept ans, a-t-on appris, vendredi 26 novembre, auprès du Bureau national des statistiques de Jérusalem. Le nombre des personnes sans emploi a régulièrement augmenté depuis janvier 1999. Le taux de chômage était de 8,7 % au premier trimestre et de 8,9 % au deuxième trimestre. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGER : l'ex-colonel Mamadou Tandja** semblait, vendredi 26 novembre, en passe d'emporter l'élection présidentielle. Après le dépouillement des bulletins de vote dans les deux tiers des circonscriptions, le candidat du Mouvement national pour la société du développement (MNSD) est crédité de 62 % des voix, contre 38 % pour son rival, Mahamadou Issoufou. Ce scrutin doit mettre fin au régime du commandant Daoula Malam Wanké, le chef de la junte militaire. – *(Reuters.)*
■ **TCHAD : le gouvernement affirme** qu'il contrôle le nord du pays, malgré des accrochages avec les rebelles de l'ex-ministre Youssouf Togoimi. Le porte-parole du gouvernement, Moussa Dago, a confirmé, mercredi 24 novembre, que les rebelles ont attaqué ces derniers jours l'armée gouvernementale dans le Tibesti, mais a affirmé qu'ils avaient été repoussés. C'est la première mise au point gouvernementale après les déclarations du Mouvement pour la justice et la démocratie au Tchad (MDJT) de M. Togoimi selon lesquelles il aurait pris le contrôle de la région d'Aouzou, tuant 80 soldats gouvernementaux. – *(Reuters.)*

AMÉRIQUES

■ **CUBA : dix réfugiés ont disparu et un autre est mort** lors du naufrage de leur embarcation, jeudi 25 novembre, au large des côtes de Floride. Les garde-côtes américains ont recueilli trois survivants, dont un garçon de cinq ans qui a réussi à s'agripper à une chambre à air. – *(AP.)*

ASIE

■ **INDONÉSIE : des émeutes ont eu lieu,** , vendredi 26 novembre, dans la ville d'Amboine, capitale de l'archipel indonésien des Moluques, faisant au moins 18 morts et 70 blessés. Les affrontements entre chrétiens et musulmans dans les Moluques ont fait plus d'un millier de morts depuis le début de l'année. – *(Reuters.)*
■ **CHINE : le naufrage d'un car-ferry,** mercredi 24 novembre, dans l'est de la Chine, à la suite d'une forte tempête, a fait 276 morts et disparus, selon un bilan diffusé jeudi par l'agence Chine nouvelle. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BELGIQUE : la crise de la dioxine** est pratiquement terminée, six mois après son déclenchement, grâce à la décision, mercredi 24 novembre, du Comité vétérinaire permanent (CVP) de l'Union européenne (UE) de lever les principales restrictions à l'exportation des porcs et volailles belges. Les chefs vétérinaires des Quinze ont pris à l'unanimité la décision de mettre fin aux tests obligatoires certifiant, pour les porcs, volailles, œufs et produits dérivés destinés à l'exportation, qu'ils ne sont pas contaminés aux PCB, un marqueur et précurseur de la dioxine. Le scandale de la dioxine avait éclaté le 28 mai avec la révélation publique de taux élevés de dioxine dans des poulets belges, provoquant la démission de deux ministres, puis l'échec aux élections du 13 juin du gouvernement de Jean-Luc Dehaene. – *(AFP.)*

La France et la Grande-Bretagne vont coopérer sur l'emploi et l'innovation

Le premier ministre britannique, Tony Blair, relance sa politique européenne

La réunion à Londres du sommet franco-britannique s'est achevée, jeudi 25 novembre, par la publication d'une déclaration sur la défense européenne qui incite les Quinze à se montrer ambitieux en décembre à Helsinki. Le dénouement attendu de la crise de la « vache folle » relance la politique européenne de M. Blair, qui a obtenu des Français de travailler ensemble sur l'emploi et l'innovation.

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

Tony Blair, le président Jacques Chirac et son premier ministre, Lionel Jospin, ont fait assaut d'amabilités jeudi 25 novembre, à l'issue du sommet franco-britannique de Londres, pour assurer de leur capacité à travailler main dans la main sur les grands dossiers de l'Union européenne. Exit la crise de la « vache folle » et les empoignades sur la « gouvernance » entre travaillistes et socialistes français. L'esprit de Saint-Malo régnait de nouveau sur une capitale britannique tout ensoleillée dont le premier ministre a eu encore une fois à cœur de convaincre de son engagement européen.

Seul point noir au tableau : son refus de céder aux amicales pressions pour accepter un accord européen sur la fiscalité incluant une taxation de l'épargne dont Londres craint qu'elle ne porte atteinte à l'importance *« statégique »* que représente pour elle les intérêts financiers de la City. *« C'est pour nous une question très pratique »*, a commenté Tony Blair.

En confirmant l'infléchissement des positions traditionnelles britanniques sur le refus d'entreprendre quoi que ce soit qui puisse être interprété comme un affaiblissement de l'OTAN, la déclaration commune sur la défense publiée jeudi par les deux capitales *(lire ci-dessous)* oblige cependant petit à petit à prendre au sérieux la nouvelle donne que constitue la politique de Tony Blair en Europe. A son initiative, Français et Britanniques se sont mis d'accord jeudi pour mettre en place un groupe de travail commun afin de préparer ensemble le sommet européen spécial prévu en février prochain à Lisbonne sur l'emploi et l'innovation. Ce sont des sujets sur lesquels les deux gouvernements ont paru jusque-là animés de conceptions différentes. Mais les choses changent comme l'a montré la présence de Lionel Jospin au sommet des *« réformateurs »* de Florence. Le premier ministre s'est montré prudent sur ce qu'il attendait de cette coopération, mais manifestement l'idée s'impose à Matignon qu'il y a plus à gagner désormais d'échanger avec les travaillistes sur ces sujets que de paraître constamment sur la défensive.

Le dénouement du conflit sur les exportations de bœuf britannique a ammené Jacques Chirac et Lionel Jospin à rivaliser de louanges sur la gestion qu'en a fait leur hôte. Devant les journalistes, le président a salué la *« sagesse »* et le *« grand sens des responsabilités »* du premier ministre anglais, tandis que M. Jospin remerciait *« Tony »* de sa *« capacité à traiter les problèmes sereinement »*. Tous deux sont convaincus que c'est la fibre européenne de Tony Blair qui a aidé à ce dénouement. Et Jacques Chirac a conclu la conférence de presse à l'anglaise, avec humour : *« Je vous dis tout de suite que, dès que l'embargo sera levé, j'aurai beaucoup de plaisir à servir* [du bœuf anglais] *à mes amis, surtout s'ils sont britanniques. »*

Tony Blair, lui, a salué en bloc ses partenaires, *« adultes et responsables »*. Mais il a botté en touche sur l'idée avancée par ses visiteurs de créer une agence européenne de sécurité alimentaire. *« La discussion, chez nous, ne fait que commencer à ce sujet »*, a expliqué Tony Blair, qui en est à mettre en place chez lui sa propre agence nationale, comme les Français l'ont déjà fait.

Ariane Chemin et Henri de Bresson

Paris et Londres invitent l'Union à faire « un pas décisif » sur la défense

LONDRES
de notre envoyé spécial

Un an après leur sommet de Saint-Malo, qui avait marqué le ralliement de la Grande-Bretagne à l'idée de défense européenne, les dirigeants français et britanniques ont publié, jeudi 25 novembre à Londres, une déclaration invitant le sommet européen d'Helsinki à franchir en décembre *« un pas décisif »* vers le développement des capacités militaires de l'Union et la mise en place *« des instruments politiques et militaires nécessaires à leur utilisation »*. Les deux capitales jugent ces moyens *« indispensables pour donner à l'Union la capacité autonome de décider et, là où l'Alliance en tant que telle n'est pas engagée, de lancer puis de conduire des opérations militaires »*.

Dans leur déclaration, Français et Britanniques estiment que la guerre du Kosovo a montré que les nations européennes doivent être en mesure de *« conduire des opérations dirigées par l'Union de manière efficace comme de jouer pleinement leur rôle dans les opérations de l'Alliance »*. Cette formulation implique une autonomie de décision qui ne fait pas plaisir à tout le monde. Le premier ministre britannique a réagi vivement, en présentant le document, aux attaques de l'opposition conservatrice, qui l'accuse de pratiquer une politique affaiblissant l'OTAN.

Cette critique rejoint les appréhensions croissantes de l'establishment politico-militaire américain, qui, à en croire des mises en garde faites récemment à Londres, commence à se demander jusqu'où entend aller Tony Blair. Il est vrai que le volontarisme de celui-ci étonne les diplomates français eux-mêmes, qui, après être longtemps restés perplexes, prennent aujourd'hui Londres au sérieux. Le président Chirac a pris la défense de M. Blair, affirmant à l'issue de la rencontre *« que les dispositions prises n'ont absolument aucune conséquence négative pour l'OTAN et qu'elles renforcent l'Alliance »*.

Français et Britanniques veulent que l'Union *« soit en mesure de déployer et de soutenir des forces de combat autosuffisantes jusqu'au niveau d'un corps d'armée et dotées des capacités nécessaires de commandement, de contrôle et de renseignement, de la logistique et des unités d'appui et des autres unités de combat (environ 50 000 à 60 000 hommes), ainsi que des éléments de combat naval et aérien appropriés »*. Ils demandent que les Quinze puissent *« fournir les capacités pour déployer* [des forces] *à ce niveau en soixante jours »* et *« être en mesure de soutenir un tel déploiement pour au moins un an »*. La transformation en une Force de réaction rapide du corps européen, auquel contribuent, autour de la France et de l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique et le Luxembourg, doit contribuer à *« donner à l'UE une capacité plus substantielle, en particulier en lui fournissant un état-major déployable »*. *« Le Royaume-Uni est disposé à mettre des forces britanniques à disposition »* de cet état-major pour des opérations.

Paris et Londres se déclarent prêts *« à mettre à la disposition de l'Union le Permanent Joint Headquarter britannique et le Centre opérationnel interarmées français et leurs capacités de planification comme option pour commander des opérations conduites par l'UE, (...) à développer des arrangements permanents pour la mise en place de cellules multinationales au sein de ces états-majors, incluant des officiers provenant d'autres Etats membres »*.

Les Quinze sont invités, à Helsinki, à *« établir une échéance précise afin d'assurer que ces objectifs seront atteints »*. Et à *« endosser la proposition que le Royaume-Uni et la France ont faite sur le rôle et la composition d'un comité militaire et d'un état-major, et sur la planification et la conduite des opérations conduites par l'UE »*.

H. de B.

L'Eurocorps candidat au commandement de la KFOR

Les cinq Etats membres de l'Eurocorps (l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France et le Luxembourg) ont officiellement déposé, par lettre adressée au général Wesley Clark, « patron » des forces alliées en Europe, leur candidature au commandement de la KFOR pour succéder, au printemps 2000, à la force de paix au Kosovo constituée aujourd'hui à partir d'un état-major de l'OTAN, le Landcent. Le porte-parole du ministère français de la défense a confirmé, jeudi 25 novembre, des informations en ce sens publiées par *Le Monde* daté du 24 novembre.
Les Etats-Unis, dont la voix est prépondérante en la matière au sein de l'Alliance atlantique, pourraient préférer à l'état-major de l'Eurocorps – dont la responsabilité sera prochainement confiée au général espagnol Juan Ortuno – un autre commandement allié, le Landsouth, basé à Vérone (Italie), qui a autorité sur les forces terrestres du Sud-Europe.

Accord franco-italien pour la protection des baleines

Un premier « sanctuaire » marin international est créé en Europe

C'EST une bonne nouvelle pour les cétacés, mais aussi une avancée dans le droit de la mer : la France, l'Italie et la principauté de Monaco ont signé jeudi 25 novembre un accord créant un sanctuaire pour les mammifères marins. Paraphé à Rome par les ministres de l'environnement Dominique Voynet et Eddo Ronchi, ainsi que par le ministre-conseiller de la principauté, Bernard Feutrier, l'accord délimite entre la Sardaigne, Hyères et Fosso Chiarone un espace marin de 84 000 kilomètres carrés dans lequel *« les parties protègent les mammifères marins de toutes espèces »*.

Cette zone de la Méditerranée est particulièrement riche en plancton et en petits crustacés, et les cétacés sont donc très nombreux à s'y nourrir, notamment en été. Elle serait fréquentée par quelque 25 000 dauphins et plus de 1 000 baleines – dont le rorqual commun (*Balaenoptera physalus*) qui, avec ses 20 mètres de long, est le deuxième plus grand animal du monde après la baleine bleue. L'idée d'un sanctuaire avait été lancée en 1989 par des associations environnementales, mais sa mise en œuvre a été retardée par les réticences de l'Italie, dont les pêcheurs utilisent des filets dérivants, qui peuvent attraper des dauphins. La situation a été débloquée par la directive européenne du 8 juin 1998, qui interdit l'usage des filets dérivants (ce qui concerne aussi la France dans l'Atlantique) à compter du 1er janvier 2002.

L'accord n'implique pas de contrainte particulière : il s'agit surtout d'un outil de *« sensibilisation auprès des professionnels et autres usagers de la mer »*. En particulier, le problème actuellement le plus criant – les collisions avec les hors-bord et avec les ferries qui relient le continent à la Corse – reste pendant. Au WWF (Fonds mondial pour la nature), Laurent Debas souligne pourtant la nouveauté de la démarche : *« C'est le premier sanctuaire de baleines dans l'hémisphère Nord, la première aire marine protégée internationale en Europe. »*

L'accord crée un précédent, puisque la souveraineté des Etats est, en Méditerranée, limitée à 12 miles. Il faut d'ailleurs qu'il soit reconnu par la Convention de Barcelone relative à l'environnement en Méditerranée, afin que tous les Etats s'engagent à respecter les règles édictées à l'avenir dans le sanctuaire.

On s'oriente ainsi dans une démarche de souveraineté commune sur la haute mer, qui pourrait servir d'amorce à une extension de ce type d'accord à d'autres bassins ou océans, dans lesquels, pour l'instant, il n'y pas de moyen de faire respecter les règles internationales au-delà des zones littorales de souveraineté.

Hervé Kempf

Un espace vaste de 84 000 km²

UN SANCTUAIRE INTERNATIONAL POUR LES MAMMIFÈRES MARINS

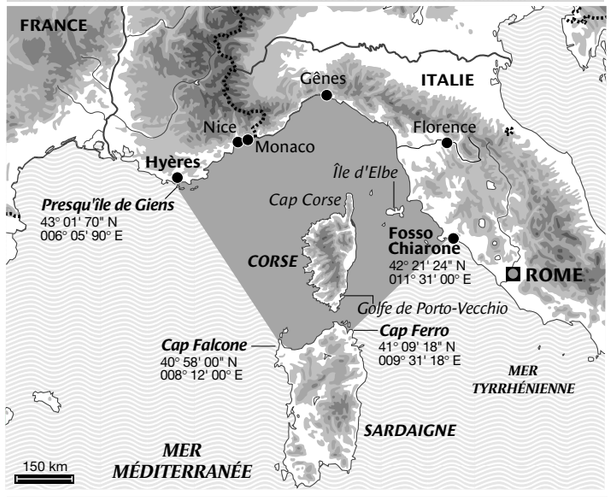

LeMonde Job: WMQ2711--0005-0 WAS LMQ2711-5 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:38 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0477 Lcp:700 CMYK

L'armée pakistanaise veut justifier son coup d'Etat par le procès de l'ex-premier ministre Nawaz Sharif

L'inculpation est retardée d'une semaine pour supplément d'enquête

L'ancien premier ministre du Pakistan Nawaz Sharif devrait être formellement inculpé, dans les jours à venir, de *« trahison, conspiration criminelle visant à assassiner le chef de l'armée et détournement d'avion »*. Après l'arrestation de plusieurs de ses proches, la cour antiterroriste de Karachi a décidé, vendredi 26 novembre, d'accorder une prolongation de l'enquête contre l'ancien numéro un pakistanais.

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Au milieu d'un impressionnant dispositif de sécurité, Nawaz Sharif, le premier ministre renversé par l'armée le 12 octobre, est arrivé, vendredi, à la cour de Karachi dans un transport de troupes blindé. Accusé notamment d'avoir voulu assassiner le chef de l'armée, M. Sharif, qui est sorti, lundi, de détention administrative pour entrer en prison à Karachi, nie les charges portées contre lui. Il a affirmé qu'il s'agissait d'une *« affaire montée »* et que *« le monde jugerait la vanité des accusations »*, passibles de la peine de mort. Il s'est plaint aux journalistes de ses conditions de détention dans une petite cellule dont il n'est, selon lui, autorisé à sortir que quarante minutes par jour et sans contact avec ses co-accusés.

Ceux-ci sont désormais au nombre de six depuis l'arrestation, jeudi, dans le cadre de cette affaire de trois nouvelles personnes : le frère de Nawaz Sharif et ancien ministre en chef du Pendjab, Shabaz Sharif, l'ancien chef de la lutte anticorruption, le sénateur Saifur Rahman, et le directeur de cabinet du premier ministre déposé. Réagissant à l'arrestation de son frère, qui était détenu depuis le coup d'Etat, Nawaz Sharif a affirmé que *« le gouvernement avait tourné toutes ses armes contre* [sa] *famille »*.

NOUVEAU DÉLAI

L'ancien chef de la police de Karachi, l'ex-président de la compagnie Pakistan International Airlines et l'ancien conseiller du gouverneur de la province du Sind figurent aussi parmi les accusés. Grâce à ces trois nouvelles arrestations opérées jeudi, la police a obtenu un nouveau délai de sept jours pour permettre au juge de poursuivre son enquête, prolongation que ce dernier avait d'abord refusée. Un huitième accusé, l'ancien directeur de l'aviation civile, Aminullah Chaudhary, a été « pardonné » car il est devenu le principal témoin de l'accusation. L'affaire remonte à la soirée du coup d'Etat du 12 octobre. L'ancien premier ministre aurait alors donné l'ordre d'empêcher l'avion qui ramenait de Colombo, avec 190 personnes à son bord, le chef de l'armée, le général Pervez Moucharraf, d'atterrir à Karachi. Après avoir tourné au-dessus de la ville une quarantaine de minutes et, selon le général Moucharraf – aujourd'hui homme fort du pays – avec seulement sept minutes de carburant, l'avion n'avait pu se poser qu'après que l'armée eut investi l'aéroport.

A posteriori, l'armée a justifié son coup d'Etat par cette affaire qui est intervenue après que Nawaz Sharif, alors premier ministre, eut démis le chef de l'armée, le général Moucharraf. A travers cette accusation d'une extrême gravité, l'armée entend démontrer aux Pakistanais et à la communauté internationale qu'elle était dans son droit d'agir. Si elle était confirmée par la justice, cette accusation permettrait aussi au régime militaire d'écarter rapidement Nawaz Sharif, qui est, en outre, l'objet d'accusations de corruption.

Conscient des regards de la communauté internationale (trois diplomates ont assisté à l'audience), le gouvernement semble vouloir prendre toutes les mesures nécessaires pour montrer que les procédures judiciaires sont respectées. Les cours antiterroristes, qui, théoriquement, doivent rendre leur verdict en sept jours, avaient été instituées par le premier ministre déposé pour accélérer la justice dans le cadre des attentats.

Françoise Chipaux

L'Asie du Sud-Est craint une déstabilisation

La menace d'un démembrement de l'Indonésie plane sur le sommet de l'Asean organisé à Manille (Philippines)

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Dans la foulée de la tragédie timoraise, l'irrédentisme dans la province indonésienne d'Atjeh fait planer la menace d'un démembrement de l'Indonésie dont les retombées régionales seraient sérieuses. L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), qui regroupe les dix Etats du sous-continent, se retrouve, dans des conditions difficiles, face à la lourde responsabilité de se prendre en charge. Réunis à Manille, ses diplomates vont tenter de présenter des propositions lors du sommet, prévu pour dimanche 28 novembre, en présence des trois principaux partenaires asiatiques de l'Association : la Chine, la Corée du Sud et le Japon. Pour l'Asean, trente-deux ans après sa fondation, la construction régionale est redevenue la priorité.

Au nom de la non-ingérence, et compte tenu du poids de l'Indonésie, l'Asean n'a pris aucune initiative lors de la crise timoraise. Quatre Etats membres de l'Association ont accepté de faire partie de la Force internationale pour le Timor-Oriental (Interfet) mais à titre individuel. L'Association ne dispose d'aucune structure militaire ni de mécanisme de règlement des conflits. La question timoraise a souligné la diversité de l'Asean. Trois Etats (la Birmanie, le Laos et le Vietnam) ont observé un silence défiant à l'égard de l'intervention de l'ONU. Le faible Cambodge a opté pour un soutien sans participation. Hostile à cette intervention mais placée devant un fait accompli, la Malaisie a souhaité d'abord y participer, avec l'espoir de la contrôler en partie, avant d'y renoncer. Ceux qui se sont engagés le plus franchement sont les Philippines et la Thaïlande, qui ont dépêché des troupes. Faute de moyens, ou par prudence, Singapour en est resté à une participation technique.

Ce désordre recoupe de vieux clivages. Créée en 1967 par un groupe de pays anticommunistes (l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande), l'Asean a entrepris d'unifier la région après la guerre froide. Le Vietnam a été admis en 1995, la Birmanie et le Laos en 1997 et le Cambodge en 1999. Mais l'affaire d'Atjeh, province indonésienne animée par un fort courant séparatiste, risque de renforcer les méfiances. Contrairement au Timor-Oriental, annexé unilatéralement par Djakarta en 1976, Atjeh est l'un des territoires fondateurs, en 1945, de la République indonésienne.

REMUE-MÉNAGE

Redoutant une *« contagion régionale »*, notamment dans le Sud philippin où des musulmans réclament l'indépendance, Manille a déjà ouvertement manifesté son hostilité à l'indépendance d'Atjeh. Mais les Philippines ne sont pas les seules à s'inquiéter. La pauvre Union birmane et la riche Fédération de Malaisie sont également des constructions multiethniques et multiculturelles. Les autres capitales de la région, elles, sont très mal à l'aise.

Premier président élu d'Indonésie, Abdurrahman Wahid peut-il survivre à cette crise ? Quelles mesures envisagent les militaires indonésiens, qui préconisent déjà la loi martiale à Atjeh, pour faire prévaloir leur point de vue ? Une fédération indonésienne est-elle possible ? L'indépendance d'Atjeh annoncerait-elle le démembrement d'un Etat qui a dominé l'Asean pendant trois décennies ? L'Asean doit-elle en rester à la fiction de la règle de la non-ingérence dans les affaires du voisin quand un tel remue-ménage se produit et risque d'en provoquer d'autres dans la région ? Ces questions résument l'ampleur des défis qui attendent l'Association à l'aube du troisième millénaire. Il reste à voir de quelle manière ces derniers seront abordés à Manille. D'autant plus qu'ils risquent d'être éclipsés par d'autres problèmes, comme le contentieux qui oppose Pékin à cinq Etats membres de l'Asean sur la mer de Chine du Sud. L'amorce d'un redressement économique régional, à l'issue d'une dure récession, devrait être sans effet sur le tremblement de terre qui secoue l'archipel indonésien.

Alexandre Buccianti ***Jean-Claude Pomonti***

Après la secte Aum, le Japon fait face à ses « nouvelles religions »

TOKYO
de notre correspondant

Un autre gourou à la barbe blanche et aux longs cheveux orchestrant des pratiques de « magie noire » a surgi sous les feux de l'actualité japonaise, alors que l'opinion reste sous le choc des crimes perpétrés par la secte Aum Shinrikyo, responsable, entre autres, de l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo, en mars 1995 (douze morts). La macabre découverte, il y a deux semaines, du corps d'un homme à moitié momifié dans une chambre d'un hôtel de l'aéroport international de Tokyo-Narita a conduit la police à entreprendre, mercredi 24 novembre, des perquisitions pour « recel de cadavre » dans les locaux d'une mystérieuse secte, Life Space, dont deux membres veillaient le défunt. Les policiers ont découvert neuf enfants, qui ont été placés dans des centres d'accueil.

Alors que la Chambre basse de la Diète vient d'adopter deux projets de loi contre la secte Aum, les activités de Life Space et de Koji Takahashi, alias gourou Shakty Pat, ont rappelé aux Japonais, inquiets de la renaissance d'Aum, que celle-ci est loin d'être la seule secte à sévir dans l'archipel.

Lorsque la police est entrée dans la chambre, en raison des odeurs qui filtraient, elle a découvert une chapelle ardente. Devant un autel reposait le cadavre à demi-momifié d'un homme simplement recouvert d'une couverture. La femme du défunt et les deux membres de la secte présents dans la chambre ont déclaré à la police que l'homme *« n'était pas mort »*, mais *« en traitement »*. Il s'agissait de Shinichi Kobayashi, soixante-dix ans, habitant dans la préfecture de Hyogo. Transporté à l'hôpital à la suite d'une hémorragie cérébrale, fin juin, il en avait été retiré par sa famille, qui l'avait transporté à l'hôtel de Narita après avoir payé 8 millions de yens (75 000 euros) au gourou pour qu'il y soit « traité ».

Ce n'est pas la première fois que la secte Life Space est impliquée dans des affaires peu claires. En avril 1998, un homme de quarante-trois ans, souffrant d'un cancer des reins, était mort pour avoir refusé tout autre traitement que celui du gourou. Trois ans auparavant, un étudiant était décédé au cours d'un « entraînement à la découverte de soi » après avoir pris un bain bouillant. La secte avait été condamnée à payer des dommages à la famille de 28 millions de yens (260 000 euros).

« SACRÉ SAUVAGE »

A sa création, en 1983, Life Space avait connu un certain succès. Puis elle avait périclité et vivotait. Elle fait partie de cette pléthore de « nouvelles religions » apparues depuis les années 70. C'est la troisième période de création massive de sectes dans l'histoire du Japon. Ces vagues de « sacré sauvage » sont liées à des transformations socio-économiques profondes (fin du shogunat au milieu du XIXe siècle, puis lendemain de la défaite qui a vu la montée en puissance des grandes sectes d'obédience bouddhique, aujourd'hui les mieux structurées). Les nouvelles « nouvelles religions » sont aussi l'expression d'un mal-être engendré par l'expansion économique puis la récession.

Philippe Pons

L'affaire du Boeing d'EgyptAir réveille l'antiaméricanisme au Caire

LE CAIRE
de notre correspondant

Le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa, s'est employé à calmer les esprits en estimant, mercredi 24 novembre, que les équipes américaine et égyptienne qui enquêtent à Washington et au Caire sur les causes de la chute du Boeing d'EgyptAir *« font des progrès »*. *« Nous attendons le rapport final des enquêteurs »*, a précisé, à Londres, le chef de la diplomatie, alors que la polémique gronde au Caire.

On n'a en effet jamais vu une telle expression de sentiments antiaméricains dans le pays depuis l'affaire du paquebot *Achille Lauro,* il y a quatorze ans. La chasse américaine avait intercepté un Boeing d'EgyptAir transportant les pirates palestiniens du Caire à Tunis. *« Un acte de cow-boy ! »* avait lancé le *raïs* Hosni Moubarak, totalement soutenu par la population. Aujourd'hui, les efforts de persuasion des responsables égyptiens, qui soulignent à toute occasion *« la bonne coopération »*, entre les enquêteurs de Washington et du Caire, restent vains face à une opinion publique déchaînée.

La presse égyptienne, toutes tendances confondues, se fait l'écho de ces sentiments. La campagne s'est cristallisée contre Boeing. Le géant aéronautique américain est accusé de chercher à *« dévier l'enquête »* en favorisant la thèse du suicide du copilote du vol et en écartant la possibilité d'une défaillance technique. Les journaux égyptiens soulignent que les enquêteurs du NTSB (Bureau national de la sécurité des transports) *« se sont empressés de démentir l'existence de données révélant des défauts techniques alors qu'une telle affirmation nécessite beaucoup de temps »*.

Les Egyptiens parlent d'*« une campagne de désinformation »* visant à *« la défense des intérêts supérieurs américains »*. La presse souligne les pertes économiques que pourrait encourir Boeing s'il s'agissait d'une défaillance technique. Le ministre des transports lui-même, Ibrahim El Doumeiri, a évoqué la responsabilité de Boeing devant une commission parlementaire. *« Il est normal que le fabricant cherche à s'innocenter »*, a-t-il affirmé devant des députés qui évoquaient une conspiration américano-israélienne pour éliminer les 33 militaires égyptiens présents dans l'appareil.

Les cris de colère des Egyptiens semblent être parvenus jusqu'à Washington puisque, selon le journal *Al Ahram*, une délégation du Congrès américain attendue au Caire a décidé de prendre EgyptAir au lieu du vol Lufthansa prévu à l'origine, *« pour marquer sa confiance dans les pilotes égyptiens »*.

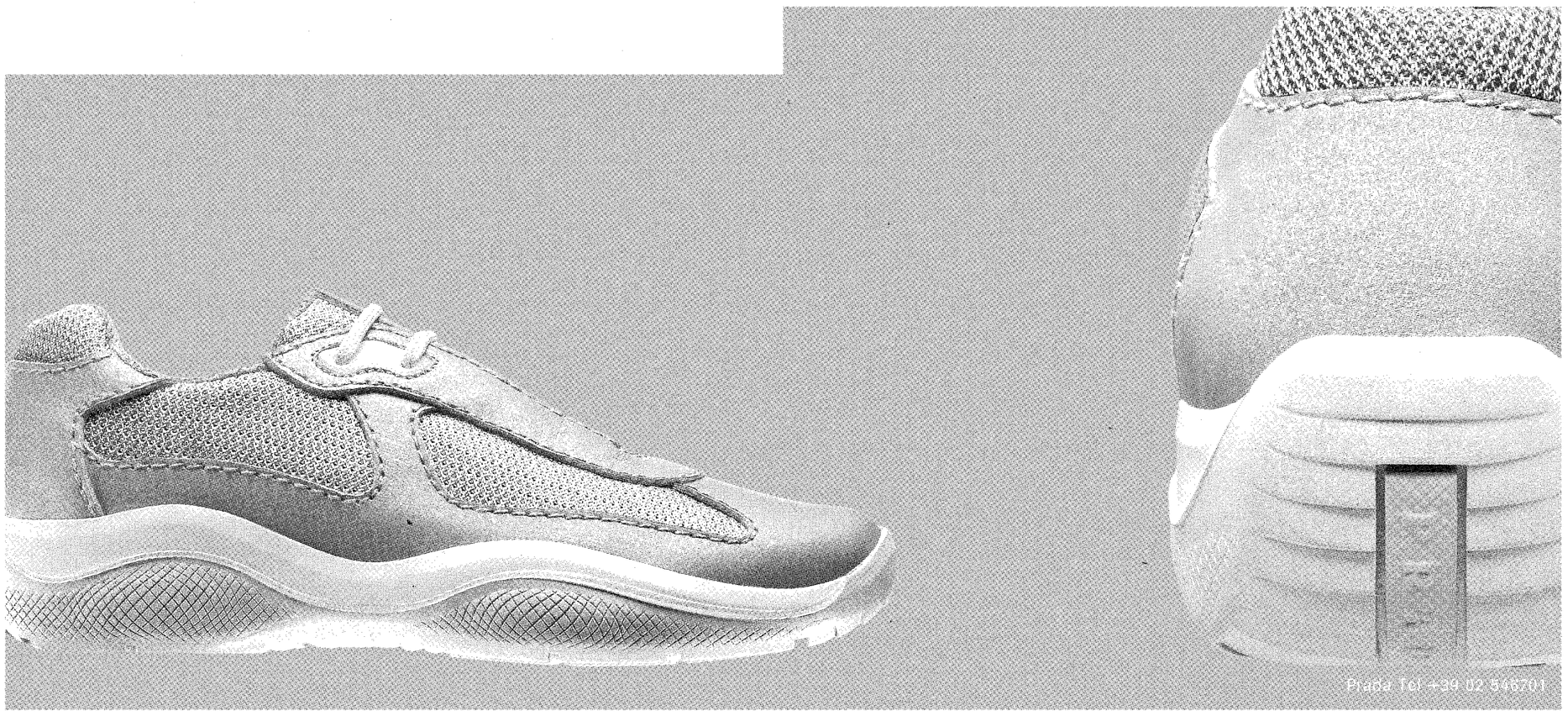

LeMonde Job: WMQ2711--0006-0 WAS LMQ2711-6 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 11:05 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0478 Lcp:700 CMYK

ÉLECTION L'élection législative partielle du 20e arrondissement de Paris, provoquée par la démission de la députée socialiste élue en 1997, sera un test de l'état des forces dans la capitale alors que la majorité municipale, dirigée par le RPR, est en crise et que le PS est atteint par l'affaire de la MNEF. Le premier tour, dimanche 28 novembre, met aux prises à gauche le PS, les Verts et le PCF ; à droite, l'UDF et le RPF. ● PLUSIEURS candidats éventuels à l'Hôtel de Ville, en 2001, ont profité de cette campagne pour se montrer dans les rues et sur les marchés de cet arrondissement de l'Est parisien. ● LE PS prépare, après la démission de son premier secrétaire fédéral, Jean-Marie Le Guen, en raison de l'affaire de la MNEF, la désignation d'un nouveau dirigeant dans la capitale. Le choix de ce dirigeant est lié à celui d'une stratégie pour les futures élections municipales.

Les électeurs du 20e arrondissement de Paris face aux « affaires »

Le RPR a préféré ne pas présenter de candidat à l'élection législative partielle de la 21e circonscription, qui met aux prises à droite l'UDF et le RPF ; à gauche le PS, les Verts et le PCF. Première mesure de l'impact des dossiers de la Mairie de Paris et de la MNEF

LE 20e ARRONDISSEMENT de Paris n'avait pas connu depuis longtemps un tel afflux de « figures » de la politique. Durant la courte campagne électorale consécutive à la démission, pour *« raisons personnelles »*, le 20 octobre, de la députée socialiste Véronique Carrion-Bastok, les dirigeants de parti se sont croisés sur les marchés et succédé aux tribunes de la 21e circonscription de la capitale. Leur assiduité en témoigne : de Robert Hue à Charles Pasqua, en passant par Daniel Cohn-Bendit, François Hollande, Jack Lang, François Bayrou et Alain Madelin, sans oublier le candidat Brice Lalonde ou encore Charles Millon, qui soutient une compétitrice, tous s'accordent pour donner une portée nationale à l'élection législative partielle dont le premier tour est organisé dimanche 28 novembre.

Qu'ils soient de droite ou de gauche, les protagonistes se retrouvent aussi pour reconnaître en Michel Charzat, sénateur et maire (PS) du 20e arrondissement, le favori de ce scrutin. Au second tour de l'élection présidentielle de 1995, 51,67 % des suffrages exprimés s'étaient certes portés sur Jacques Chirac dans cette circonscription, mais, deux ans plus tard, aux législatives de 1997, les candidats de la « gauche plurielle » avaient totalisé 44,18 % des voix au premier tour, tandis qu'à droite le député UDF sortant, Didier Bariani, n'avait recueilli que 29,50 % des voix. Venu soutenir M. Bariani, le nouveau candidat au nom de l'UDF et de Démocratie libérale, M. Bayrou n'a même pas tenté de dissimuler son peu d'espoir de voir le représentant de son parti l'emporter. *« Cette élection, c'est l'ascension d'un Himalaya*, a commenté le président de l'UDF au cours d'une réunion publique, le 23 novembre. *Un vote d'avertissement – je ne dis même pas de sanction –, dimanche, donnerait un coup de semonce au gouvernement. »*

L'intérêt du scrutin réside donc ailleurs que dans les supputations sur le nom du vainqueur. Il provient d'abord du fait qu'il a lieu à Paris, dont la municipalité est en proie à des déchirements et où les socialistes sont atteints de plein fouet par l'enquête judiciaire sur la MNEF. A dix-huit mois des municipales, le résultat fournira un repère aux ambitions qui se dessinent dans les différentes familles politiques. Ce premier scrutin majoritaire après les élections européennes permettra de mesurer ce qui subsiste, six mois plus tard, du paysage politique dessiné en juin.

Géographie politique de la 21e circonscription

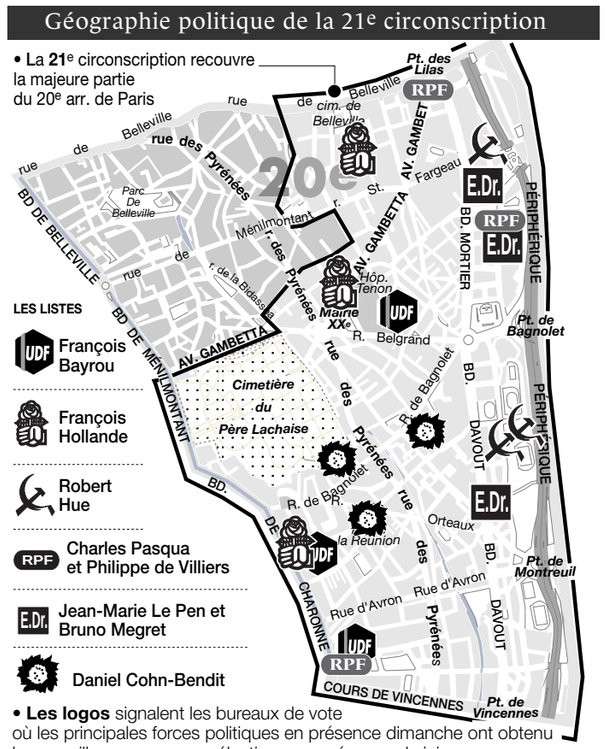

L'enjeu le plus important est à droite, où l'on assiste au paradoxe d'une campagne électorale dont le RPR, dans son propre fief, est presque totalement – et volontairement – absent. Empêtré par la situation à la Mairie de Paris, le parti de Jacques Chirac a pris prétexte de l'élection de son président, non seulement pour ne pas présenter de candidat, mais encore pour n'en investir aucun. Un mauvais score de M. Bariani serait immanquablement porté au débit de l'UDF...

LE RPF VEUT S'ENRACINER

Cette défausse n'épargnera pas au RPR un test important : le résultat du candidat du Rassemblement pour la France (RPF), Jean-Louis Arajol. Pour Charles Pasqua et Philippe de Villiers, dont la liste avait dépassé celle de Nicolas Sarkozy et d'Alain Madelin sur le plan national, il s'agit de démontrer que le vote de juin n'était pas un simple feu de paille et que le RPF est en mesure de s'enraciner et de réussir au scrutin majoritaire. Leurs ambitions, pour les élections municipales de 2001 et législatives de 2002, sont à ce prix. Cependant, la 21e circonscription de Paris n'est pas le terrain le plus propice à cette démonstration : la liste RPF y avait obtenu nettement moins que sa moyenne nationale (10,34 % contre 13,05 %) et avait été devancée par celle du RPR et de DL (11,59 %). *« Si l'on parvient à progresser dans un endroit aussi peu favorable, il n'y a pas de raison que nous reculions ailleurs »*, analyse Alain Robert, responsable du RPF pour Paris, qu'un score aux alentours de 13 % satisferait.

La tonalité très sécuritaire de la campagne de M. Arajol laisse deviner que, pour y parvenir, le candidat RPR compte notamment sur les voix que la division de l'extrême droite aurait « libérées ». De fait, comme aux européennes, une candidate du Front national, Martine Lehideux, est aux prises avec un rival mégrétiste du MNR, Jacques Gaillard. Il y a deux ans, Mme Lehideux avait recueilli 13,35 % des voix dans cet arrondissement où, en 1983, Jean-Marie Le Pen avait atteint, pour la première fois, un score à deux chiffres. Certains, dans le camp RPF, vont jusqu'à caresser l'espoir que M. Arajol, devançant M. Bariani, figure au second tour, ce qui supposerait, outre un exploit du RPF, un effondrement des positions de l'ancien maire de l'arrondissement. Adjoint au maire de Paris, chargé des quartiers « sensibles », M. Bariani est implanté depuis 1978 dans le 20e. Il est vrai que, battu par M. Charzat aux municipales de 1995, puis par Mme Carrion-Bastok aux législatives de 1997, il ne peut guère s'appuyer sur le résultat de la liste de M. Bayrou en juin (7,43 % dans la circonscription).

A gauche, les Verts, dont la liste européenne, entraînée par Daniel Cohn-Bendit, avait devancé celle du PCF, ont tiré argument de leurs 9,72 % pour revendiquer une place plus importante au sein de la majorité. Paris leur avait particulièrement souri puisqu'ils y avaient obtenu 17,01 % des voix, et 18,71 % dans la 21e circonscription. Cela a nourri leurs ambitions pour les municipales. Représentés par Denis Baupin, les écologistes voudraient démontrer qu'ils sont en mesure de faire bonne figure dans un scrutin majoritaire et sans personnalité comme M. Cohn-Bendit pour les « pousser ». Ils ont d'ailleurs limité à une discrète visite le rôle du député européen. Ils ne s'attendent pas à faire aussi bien qu'aux européennes, mais ils visent un minimum de 10 % des voix et aimeraient bien s'approcher de la zone des 13 %.

Les communistes redoutent, pour des raisons symétriques, d'être distancés par les Verts. Aussi ont-ils conduit en faveur de leur candidat, Pierre Mansat, conseiller de Paris, une politique très active pour inciter leurs électeurs potentiels (8,78 % des voix en 1997, 7,08 % aux européennes) à voter. A l'extrême gauche, la Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière n'ont pas maintenu leur union des européennes, où la liste d'Arlette Laguiller et d'Alain Krivine avait recueilli 7,62 % des voix dans la circonscription, même si Catherine Lebrun, candidate de la LCR, a bénéficié d'un appel – tardif – de LO à voter pour elle.

Cécile Chambraud

Deux ou trois choses qu'ils sauront du 20e arrondissement

TOUT RAPPORT avec une élection municipale à venir est purement imaginaire. Il relève de la simple coïncidence que tant de responsables politiques dont le nom est, à tort ou à raison, régulièrement testé dans les sondages pour une éventuelle candidature à la Mairie de Paris soient venus humer l'air des flancs du Père-Lachaise, des hauteurs de Saint-Fargeau ou du coteau de Charonne, dans la 21e circonscription de la capitale. Durant quatre semaines, ils ont pu, sous couvert de campagne électorale, visiter et, pour beaucoup, découvrir les attraits et les rugosités du 20e arrondissement aux côtés du candidat de leur parti. Chacun à sa façon, ils en seront repartis en ayant appris deux ou trois choses.

Philippe Douste-Blazy l'a jouée « pro ». Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale est venu deux fois. La première, il a fait le tour des cafés de la place Gambetta avec Didier Bariani (UDF) le jour où celui-ci s'est porté candidat : France 3 était présente. Trois semaines plus tard, au cours du meeting de soutien au candidat UDF, mardi 23 novembre, il a fait étalage d'une science – qu'on ne lui connaissait pas jusqu'alors – de l'histoire de chaque espace vert de l'arrondissement et du rôle supposé décisif joué par M. Bariani pour leur entretien. S'il n'avait pas dû quitter la réunion quelques instants auparavant, Alain Madelin, qui ne perd pas une occasion de répéter que, dans la capitale, *« le RPR devrait passer la main »* et que les libéraux sont prêts à l'y aider, aurait apprécié la performance.

Le prédécesseur de M. Douste-Blazy au ministère de la culture, Jack Lang, a choisi un registre plus détaché, ne cachant pas à Michel Charzat son peu de familiarité avec l'Est parisien. Le candidat socialiste, qui lui faisait découvrir les lieux culturels de l'arrondissement, a dû dissiper le bref effarouchement qui a saisi M. Lang lorsque, dans une librairie qui s'est récemment ouverte rue de Bagnolet, M. Charzat lui faisait remarquer qu'auparavant il n'y en avait pas dans le quartier. *« Tu veux dire : dans tout le 20e ? »*, s'est enquis l'ancien ministre.

Chez les Verts, mis en appétit par le score obtenu aux élections européennes, Noël Mamère a mis, sur le marché de la place de la Réunion, son visage d'homme d'image au service de Denis Baupin. Quelques jours auparavant, Daniel Cohn-Bendit avait formulé une proposition. Puisqu'en Allemagne *« on peut être français et être maire, de Francfort, par exemple, Jack Lang pourrait être candidat, ou Dominique Strauss-Kahn – qui aime bien la Banque centrale européenne et qui plaît aux milieux d'affaires –, si ça ne va pas à Paris »*.

Cé. C.

Un scrutin décrypté par les fidèles de Jean Tiberi

Le maire de Paris compte sur un score des Verts et redoute celui du RPF

LE CANDIDAT le plus couvé du regard à la Mairie de Paris est celui des Verts, Denis Baupin. Si le porte-parole du parti écologiste confirmait, à l'élection législative partielle du 20e arrondissement, le score de Daniel Cohn-Bendit aux européennes, le noyau dur qui œuvre encore, envers et contre tout, dans un Hôtel de Ville en crise permanente, à conserver Paris dans le giron du RPR reprendrait espoir. Le maire (PS) du 20e arrondissement, Michel Charzat, ne serait pas incontesté dans son fief, la gauche serait divisée dans la capitale, rien ne serait donc perdu pour la majorité municipale...

Les Verts avaient obtenu près de 20 % des voix dans l'ensemble de l'arrondissement, en juin, non loin du PS, qui avait dépassé de peu 23 %. Dans les bureaux de vote de la 21e circonscription, ils avaient réuni 18,71 % des suffrages ; le PS, 23,32 %. Parler de M. Baupin évite à la droite municipale d'évoquer ses propres problèmes. Didier Bariani, d'abord, ancien député et ancien maire du 20e, a refusé l'aide de presque tous les élus parisiens qui lui ont proposé leurs services. Seuls Nicole Catala (RPR) et Jacques Dominati (DL) ont trouvé grâce à ses yeux, ce que les proches de Jean Tiberi interprètent comme un signe de défiance à l'égard du maire de Paris : sous prétexte de mener une campagne de proximité, très localisée sur le 20e, M. Bariani cherche surtout à faire oublier qu'il est adjoint au maire de la capitale.

Plus que M. Bariani, c'est le candidat du RPF, Jean-Louis Arajol, qui inquiète l'Hôtel de Ville. Non seulement il attire à lui les militants RPR de la circonscription, frustrés de ne pas avoir de candidat de leur parti à soutenir, mais cette attraction du Rassemblement pour la France de Charles Pasqua et Philippe de Villiers s'exerce aussi au-delà de l'arrondissement. Ainsi, le 24 novembre, alors qu'il rejoignait un meeting socialiste dans le 20e, Jean-Marie Le Guen, ex-patron de la fédération PS, a été interpellé par des militants RPR du 13e arrondissement, dont il est le député, qui distribuaient les tracts de M. Arajol à la sortie du métro. A la fédération RPR de Paris, on admet ne pas pouvoir contrôler ces initiatives, mais on tente de convaincre les déçus du RPR de rester chez eux ou de voter blanc plutôt que de faire émerger une nouvelle force avec laquelle il faudra négocier aux élections municipales.

Si l'électorat d'Alain Madelin est censé avoir rejoint François Bayrou aux européennes, celui du RPR avait pu glisser vers la liste de M. Pasqua. Cependant, le RPF est concurrencé sur sa droite, dimanche, par le MNR (3,32 % aux européennes) et par le FN (5,39 %), ce dernier disposant d'une candidate localement implantée, Martine Lehideux, conseillère d'arrondissement. M. Arajol pourrait avoir, dans ces conditions, des difficultés à devancer M. Bariani. Si, néanmoins, le second tour prenait la forme d'un duel entre M. Charzat et M. Arajol, confirmant une poussée du parti de MM. Pasqua et de Villiers, certains élus RPR pourraient envisager avec davantage d'attention de rejoindre le petit noyau constitué par Marie-Thérèse Junot (ex-CNI) pour créer un groupe RPF au Conseil de Paris.

M. Pasqua n'est pas favorable à cette idée, car il ne veut pas apparaître comme un adversaire de M. Tiberi, qu'il a toujours ménagé dans ses déclarations. Le congrès fondateur du RPF, les 20 et 21 novembre, en rappelant à ceux qui l'avaient oublié que M. de Villiers entend imprimer sa marque au nouveau parti, pourrait contribuer à dissuader les « vrais gaullistes » du Conseil de Paris, réfractaires à la personne du député de Vendée, de franchir le pas. Si, toutefois, un groupe RPF voyait le jour – il faut au moins six élus –, il ne remettrait pas en question, à court terme, l'équilibre de la majorité municipale, Mme Junot ayant toujours voté les budgets proposés par le maire de Paris.

Pascale Sauvage

Le PS est déjà tourné vers de prochains rendez-vous

LES SOCIALISTES ont abordé l'élection législative partielle dans la 21e circonscription dans des conditions très périlleuses : au départ, la candidature de Michel Charzat, sénateur et maire du 20e arrondissement, dans une circonscription réservée depuis 1997 à une femme, a suscité des remous tant à Paris qu'à la direction nationale ; dans la dernière ligne droite, la démission de Jean-Marie Le Guen de son poste de premier secrétaire de la fédération de Paris est apparue comme le point culminant d'une crise provoquée par l'affaire de la MNEF et la mise hors jeu de Dominique Strauss-Kahn pour une candidature à l'Hôtel de Ville. L'entourage de M. Charzat relativise l'impact de ces événements sur le scrutin du 28 novembre, comptant surtout sur la bonne implantation locale du maire du 20e.

Le PS parisien est confronté à deux rendez-vous distincts, mais liés : le choix entre une formule transitoire et l'élection, au suffrage direct des militants, d'un nouveau premier secrétaire ; la désignation par les militants, en avril, du chef de file des socialistes pour la Ville de Paris.

La nécessité d'élaborer au préalable un programme pour les élections municipales et de négocier avec les autres composantes de la majorité plaide en faveur du choix rapide d'un successeur à M. Le Guen, sans attendre le congrès de novembre 2000. La procédure devra être arrêtée lors du conseil fédéral du 6 décembre, des responsables comme Lyne Cohen-Solal, conseillère du 5e arrondissement, qui avait affronté Jean Tiberi aux élections législatives de 1977, souhaitant une procédure *« mettant dans le coup les militants »* et évitant à la fédération d'être, en 2000, dans une campagne électorale permanente.

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuirs - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

REMPLACER M. LE GUEN

Pour l'heure, aucun candidat ne s'est formellement déclaré à la succession de M. Le Guen. Quatre noms sont cités : Patrick Bloche, dauphin présumé de M. Le Guen, député de Paris ; Jean-Pierre Caffet, conseiller du 18e arrondissement, qui était en charge du *« projet »* au sein du secrétariat fédéral sortant, proche de Daniel Vaillant et de Bertrand Delanoë ; François Dagnaud, premier adjoint au maire du 19e arrondissement, Roger Madec, présenté comme *« un homme de consensus »* ; enfin, Mme Cohen-Solal – qui n'a pas arrêté sa position –, qui bénéficie de l'image emblématique d'avoir affronté le maire de Paris.

« Il faut revenir à la rationalité, aux convictions et à l'unité », souligne M. Delanoë, président du groupe socialiste du Conseil de Paris, qui plaide pour *« un rassemblement sans exclusive »* des militants, des animateurs et des élus. *« Il faut qu'on réponde à la démission par la politique »*, ajoute M. Delanoë, pour lequel la fédération de Paris doit se positionner moins sur les personnes que sur les projets politiques et bien analyser les enjeux des prochaines années et, donc, au-delà des municipales, la préparation des élections législatives et présidentielle. M. Caffet s'est justement livré à une telle analyse.

Ce choix est lié à celui de la tête de liste pour les municipales de 2001. M. Delanoë, pourtant convaincu de bénéficier d'un large soutien au sein de la fédération, même auprès d'une partie des fabiusiens, n'a pas encore pris sa décision. Il se montre plutôt confiant, ne paraissant pas redouter une éventuelle candidature de Jack Lang. Ce dernier semble être devenu beaucoup plus prudent sur ses intentions. Tout dépend aussi de la stratégie que choisira le PS pour Paris – chef de file local ou national –, décision qui relève de Lionel Jospin et de François Hollande.

Michel Noblecourt

LeMonde Job: WMQ2711--0007-0 WAS LMQ2711-7 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 11:06 S.: 111,06-Cmp.:26,15, Base : LMQPAG 51Fap:100 N°:0713 Lcp:700 CMYK

Jean-Paul Delevoye appelle les militants du RPR à la « révolte »

Il dénonce la « coalition d'intérêts » de ses concurrents pour la présidence

Jean-Paul Delevoye a vivement réagi, jeudi 25 novembre, au ralliement de MM. Devedjian et Fillon à sa concurrente pour le second tour de l'élection à la présidence du RPR, Michèle Alliot-Marie. Appelant les militants à la *« révolte »*, il a dénoncé la *« reconstitution des anciennes équipes »*.

***« J'APPELLE** les militants à la révolte ! »* Seul derrière une table recouverte d'un drap gris, dans le salon qui lui est réservé, depuis le début de la semaine, au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris, en sa qualité de président de l'Association des maires de France, Jean-Paul Delevoye se libère. A l'exception des membres de son cabinet, les artisans de sa campagne présidentielle ont disparu. Le sénateur du Pas-de-Calais, qui était prêt à axer sa campagne du second tour de l'élection du président du RPR sur le *« gaullisme social avec une ouverture européenne »* pour mieux séduire à la fois les électeurs de François Fillon et ceux de Patrick Devedjian, accuse le coup après le ralliement de ces derniers à la candidature de sa rivale, Michèle Alliot-Marie.

Prenant une pose de circonstance soulignée par sa haute stature, le maire de Bapaume affirme : *« Je suis dans une situation gaulliste, seul face aux idées, face à une coalition d'intérêts. »* Par deux fois, il fait référence à Philippe Séguin et au discours de Bondy, le 30 janvier 1995, dans lequel celui-ci, avait brocardé ceux qui pensaient que l'élection d'Edouard Balladur était déjà acquise : *« Le vainqueur a déjà été désigné. Proclamé. Fêté. Encensé. Adulé. Il est élu. Il n'y a pas à le choisir, il y a à le célébrer. Ça n'est plus la peine de vous déranger. Circulez, il n'y a plus rien à voir ! »*

« Je suis déterminé à ne pas laisser voler aux militants le second tour », a ajouté M. Delevoye, avant de dénoncer vigoureusement le rapprochement intervenu, la veille, entre Mme Alliot-Marie et M. Fillon, le *« mariage de la carpe et du lapin »*, la *« reconstitution des anciennes équipes »* responsables, selon lui, de la situation actuelle du RPR. *« Les militants n'acceptent pas le partage des moyens. Le mouvement ne doit pas se coucher devant des compromissions. Le RPR n'est pas une addition de courants. La fonction présidentielle doit être forte. Elle ne doit pas être affaiblie par des calculs, des répartitions de moyens »*, a encore dit le président de l'AMF, avant de déplorer que, désormais, ce soit *« tous contre Delevoye »*.

« PROVINCIAL » ET « PARISIENS »

Le ton est d'autant plus rude que l'homme s'est présenté, depuis le début de cette aventure, sous une allure bonhomme. En aparté, il est encore plus direct : *« Ça me fait penser à l'Hôtel de Ville de Paris. On affiche des convictions et puis, dès qu'on retire les bagnoles, tout le monde rentre dans le rang ! » « Ils ont peut-être pensé que j'étais malléable. Ils ne m'ont pas cru lorsque j'ai placé ma candidature sous le signe de l'authenticité »*, dit-il encore. Ces *« ils »* désignent tout à la fois ses trois concurrents du premier tour, qui ont tous occupé, à un moment ou à un autre, des fonctions de direction au sein de l'appareil chiraquien, et, d'une façon plus générale, les « Parisiens » et ceux qui savent se faire entendre des médias. Cultivant délibérément son image de « provincial », M. Delevoye s'apprête à repartir en campagne à la base, de préférence dans les départements où le score de M. Fillon a été nettement supérieur à la moyenne nationale.

A l'état-major de campagne de Mme Alliot-Marie, la consigne est évidemment à l'apaisement. On considère que, si M. Delevoye hausse le ton, c'est parce qu'il est en difficulté. *« Depuis le début, j'ai dit que je formerai une équipe dans laquelle je ferai une place à tout le monde, y compris lui. Il ne s'agit pas de partager* [des moyens], *mais d'être tous unis pour combattre les socialistes »*, a simplement répliqué la députée des Pyrénées-Atlantiques.

Jean-Louis Saux

La droite compte sur M. Bourlanges pour reconquérir Rouen

ROUEN
de notre correspondant

Jean-Louis Bourlanges, député européen, réélu en juin sur la liste de l'UDF conduite par François Bayrou, sera candidat aux élections municipales à Rouen à la tête d'une liste de l'opposition. Son entrée dans l'arène politique locale, dans laquelle il avait déjà fait un galop d'essai comme colistier de François Gautier (UDF), en 1995, devrait être annoncée officiellement en janvier 2000. Il sera le candidat de ce que l'on appelle à Rouen le *« G 8 »*, groupe informel composé à l'origine de huit élus RPR, UDF et RPF, issus de l'opposition municipale, conseillers régionaux ou conseillers généraux. Ils tentent, depuis 1995, de constituer un front face à la municipalité de la gauche « plurielle » conduite par le socialiste Yvon Robert.

M. Bourlanges avait été élu conseiller municipal en 1995, mais il avait rapidement démissionné. A l'approche de l'échéance de 2001, il est apparu comme un recours alors qu'au sein du « G 8 » le choix de la tête de liste se transformait en une compétition entre Jean-Marie Tissot, conseiller municipal UDF, Hubert de Bailliencourt, conseiller régional RPF, Bruno Devaux, conseiller régional RPR, et, surtout, Bertrand Bellanger, conseiller général RPR. En plus de l'expérience acquise sous la précédente municipalité, durant laquelle il fut maire adjoint, M. Bellanger s'est forgé une légitimité à Rouen en réussissant à battre de quelques voix le maire socialiste de la ville aux élections cantonales de 1998. La situation était d'autant plus confuse, à droite, que le député UDF Patrick Herr a jeté l'éponge, préférant assurer son mandat parlementaire et celui de conseiller général.

Se posait à Rouen la question plus générale de la prééminence de l'UDF, soucieuse de perpétuer le souvenir de Jean Lecanuet, qui en fut le président. Alors que le RPR refusait le principe de l'héritage automatique en faveur des centristes, la notoriété nationale de M. Bourlanges a l'avantage de trancher ce débat. *« C'est une personnalité connue et reconnue dont les positions au Parlement européen sont importantes »*, commente M. Bellanger, convaincu que l'avantage local du parlementaire européen repose *« plus sur ses qualités et son expérience que sur son appartenance à l'UDF »*. Il a en outre, dit-il, l'intérêt de ne pas être *« issu du monde rouennais tout en y étant connu »*.

M. Bourlanges, qui se dit maintenant *« fermement décidé à partir »*, a, jusqu'à présent, limité sa carrière politique aux seuls cercles européens. En dehors d'un mandat de conseiller régional – élu en 1986, puis en 1992, en Haute-Normandie –, il a déjà eu l'expérience du combat électoral à Dieppe (Seine-Maritime), où il avait tenté, sous l'étiquette RPR, de ravir la mairie au communiste Irénée Bourgois, en 1983.

La notoriété nationale du député européen a permis de trancher le débat de l'héritage centriste

Pour les municipales de 2001, M. Bourlanges devrait constituer un tandem avec M. Bellanger pour affronter l'actuel maire, qui profite des carences de son opposition. A peine élu, M. Robert avait déclenché un séisme fiscal pour sauver une ville qui, affirmait-il, avait perdu toute capacité d'autofinancement. Ce choix a sans doute coûté au PS le siège de député, en 1997, et deux postes de conseillers généraux, en 1998. Les finances communales assainies, la municipalité a ouvert de très nombreux chantiers, tentant d'effacer l'impression d'immobilisme qui avait marqué le début du mandat. Mais M. Robert, solidement allié au PCF, trouve sur sa route les Verts de sa majorité municipale, prompts à ferrailler publiquement pour défendre leurs idées. Le débat sera vif avec eux pour prolonger une alliance indispensable à la gauche si elle veut conserver Rouen. Car personne n'a oublié les conditions de la victoire de 1995. Bien qu'acquise à la majorité absolue au second tour face à la droite et au FN, elle avait été forgée dès le premier tour grâce à la division des héritiers de Jean Lecanuet, décédé deux ans plus tôt.

Etienne Banzet

M. Fabius est favorable au droit de vote des étrangers aux élections municipales

Après les Verts et le PCF, le président de l'Assemblée nationale se dit partisan d'une telle réforme. Le premier ministre n'entend pas précipiter ce débat

L'IDÉE du droit de vote des étrangers – non ressortissants de l'Union européenne – aux élections municipales continue à faire son chemin. Jeudi 25 novembre, Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, s'est dit *« favorable »* à cette réforme, lors de son discours devant l'Association des maires de France (AMF). *« On ne peut parler de démocratie locale sans vouloir la participation pleine de tous les habitants de la cité, ce qui nous amènera aussi, forcément, à nous poser la question du droit de vote aux élections municipales des étrangers non communautaires régulièrement installés depuis au moins cinq ans chez nous. Pour ma part, après réflexion approfondie, j'y suis favorable »*, a déclaré M. Fabius, qui, toutefois, n'a pas l'intention de déposer une proposition de loi visant à donner le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers non communautaires *« qui résident depuis plus de cinq ans en France »* (*Le Monde* du 25 novembre). Le 7 novembre, sur TF 1, lors de l'émission « 19 heures, Dimanche », Jean-Pierre Chevènement avait souligné qu'une telle réforme était *« envisageable »* (*Le Monde* du 17 novembre). Les Verts, quant à eux, se sont toujours prononcés en sa faveur. Il s'agit d'aligner la situation de cette catégorie d'étrangers sur celle des citoyens de l'Union européenne *« résidant en France »*, qui, eux, bénéficient de ce droit, depuis la loi organique du 24 mai 1998, adoptée en application du traité de Maastricht.

Une telle réforme nécessiterait, de toute façon, une modification de l'article 3 de la Constitution, selon lequel *« sont électeurs tous les nationaux français majeurs... »*. En outre, si une telle révision était envisagée par le gouvernement sur la base de la proposition de loi communiste, elle serait donc d'initiative parlementaire et nécessiterait d'être soumise à un référendum – contrairement aux révisions d'initiative gouvernementale, qui peuvent être adoptées par le Parlement réuni en Congrès.

En outre, la règle non écrite s'est imposée que l'on ne modifie pas la règle du jeu dans l'année précédant un scrutin. Or les prochaines élections municipales sont fixées dans à peine plus d'un an. *« Il n'est pas question de brusquer les décisions »*, juge-t-on à Matignon, où l'on estime avoir *« su dépassionner le débat sur l'entrée et le séjour des étrangers en France »*. L'entourage de Lionel Jospin rappelle que le premier ministre n'a pris *« aucun engagement »* dans ce sens. Le chef du gouvernement s'est déjà refusé à opérer un redécoupage des circonscriptions et des cantons, que lui permet pourtant la loi après le recensement de mars 1999. Ce qui vaut pour le redécoupage électoral, affirme-t-on à Matignon, vaut pour le vote des étrangers.

Jean-Michel Bezat et Clarisse Fabre

Avec nos 1.331 vols par jour, rencontrer des amis est plus facile.

L'amitié vraie est toujours faite de rencontres. C'est la raison d'être du partenariat KLM-Alitalia. Nous mettons à votre disposition, avec nos partenaires, l'un des tout premiers réseaux européens, avec plus de 400 destinations dans le monde et près de 10.000 vols par semaine. Notre système unique de trois hubs, Amsterdam, Rome et Milan Malpensa, vous permet de voyager plus rapidement et d'améliorer vos correspondances. Et vous avez encore plus de possibilités de gagner des points ou des miles avec nos programmes de fidélité partenaires. Alors, si vous avez quelqu'un à rencontrer, n'importe où, pensez à nous pour voler en toute amitié!

THE KLM-ALITALIA PARTNERSHIP.

ONE TICKET TO THE WORLD.

Alitalia

www.klm-alitalia.com

LeMonde Job: WMQ2711--0008-0 WAS LMQ2711-8 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 11:09 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0480 Lcp:700 CMYK

Branle-bas de combat des « anti-OMC » français avant l'ouverture du sommet de Seattle

Une partie de la majorité et la gauche radicale manifestent samedi

A l'invitation d'Attac, de la Confédération paysanne et de la Coordination anti-OMC, une trentaine d'organisations appellent à une journée nationale d'actions, samedi 27 novembre, contre *« la marchandisation des activités humaines »*. Cette journée doit constituer, en France, un temps fort des protestations anti-OMC, à l'avant-veille de l'ouverture des négociations commerciales de Seattle.

***« QUAND** on veut assécher le marais, on ne prévient pas les grenouilles. »* Mis en exergue par la Coordination pour le contrôle citoyen de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), ce proverbe illustre les deux mots d'ordre de la trentaine d'associations dont Attac, la Confédération paysanne, le Collectif anti-OMC, syndicats et partis politiques qui appellent à manifester, samedi 27 novembre, à l'avant-veille de l'ouverture des négociations de Seatlle : vigilance et combatitivité.

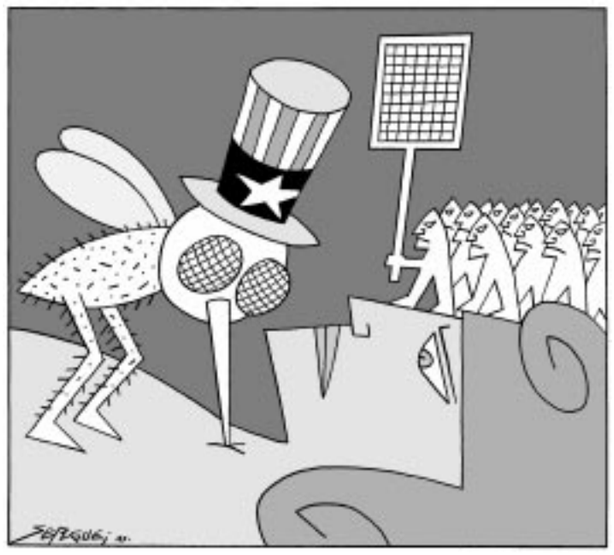

Les « grenouilles » seront dans la rue, à Paris, mais aussi à Toulouse et Millau, entre autres. Ailleurs, sans prendre la forme de manifestations classiques, de multiples initiatives étaient prévues : meetings, animations théatrâles, buffets campagnards devant les McDo de la région, convois de voitures, voire *« déguisements en codes-barres »* selon les organisateurs. Au total, plus de soixante-dix villes devraient participer à cette journée d'action, de Annecy à Saint-Pierre de la Réunion, sans oublier, Parthenay ou Guéret. Cette journée d'action constitue le premier grand temps fort, en France, de la mobilisation anti-OMC. Même si la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) qui ont choisi de faire bande à part ont rassemblé cinq mille personnes, jeudi 25 novembre, à Paris, pour une distribution de produits du terroir. Samedi, à Paris, où le défilé quittera, à 14 heures, la place de la Bourse pour rejoindre celle de la Bastille, l'objectif est de rassembler 10 000 personnes sous le mot d'ordre : *« Le monde n'est pas une marchandise. »*

Pour les syndicats, le Groupe des Dix, la FSU, et l'opposition CFDT (CFDT-ANPE, FGTE, CFDT-Banques) ont appelé aux manifestations du 27 novembre, tout comme la CGT qui sera représentée, à Paris, par cinq membres de son bureau fédéral dont Maryse Dumas, numéro deux de la centrale, Gérard Delahaye, secrétaire de l'UGICT, et Lydia Brovelli.

Par ailleurs les syndicats étudiants UNEF et UNEF-ID ainsi que les agriculteurs du Modef figurent également dans la liste des co-organisateurs aux cotés de la Coordination nationale des sans-papiers, de Droit au logement, des mouvements de chômeurs AC ! et MNCP, ainsi que d'une pléïade d'associations « citoyennes » – des Artisans du Monde en passant par Terre des hommes et la Fondation France libertés de Danielle Mitterrand. Côté partis politiques, les Verts, le Parti communiste, le Mouvement des citoyens (MDC) et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) ont appelé, tout comme la Gauche socialiste, à manifester samedi, avec les associations. Une délégation de cinq Verts, emmenés par le député du Nord Guy Hascoët, sera présente à Seattle, tandis que Dominique Voynet fera le déplacement de son côté. Les Verts qui réclament toujours un *« bilan »* du précédent cycle de négociations demeurent aussi très attachés au *« principe de précaution »*.

Le PCF qui a rendu public, jeudi 25 novembre, son propre *« manifeste pour une autre organisation mondiale publique »*, très inspiré par les travaux d'Attac ou du Collectif anti-OMC, se bat aussi pour *« exiger un bilan contradictoire et exiger pour ce faire un moratoire »*. Ce manifeste plaide pour des *« Etats généraux planétaires »* et pour *« une transformation de l'OMC »*. Quant à Alain Krivine, porte-parole de la LCR qui demande *« la mise sous surveillance civique et sociale des multinationales et de leurs fondés de pouvoir gouvernementaux »*, il s'agit, le 27 novembre, *« loin des replis nationalistes et des gesticulations souverainistes, de faire entendre sa musique internationaliste et anticapitaliste »*. Lutte ouvrière sera aux abonnés absents, le 27 novembre. Au MDC, on plaide pour *« une maîtrise mondialisée du commerce »*.

La présence des chevènementistes a une nouvelle fois suscité des remous au sein de la mouvance anti-OMC. *« Il n'est pas possible de se retrouver comme co-organisateur d'une manifestation aux cotés de partis nationalistes-souverainistes »*, ont expliqué l'association Droits devants, cheville ouvrière du Collectif anti-OMC et Alternative libertaire qui iront défiler mais ont retiré leurs signatures de l'appel à la manifestation. De même, la CNT (anarcho-syndicalistes) a décidé de constituer son propre cortège.

Promu porte-parole des « french froggies », et du combat contre la « malbouffe », José Bové sera, pour une fois, invisible le 27 novembre. Le co-fondateur de la Confédération paysanne est, en effet, sur le sol américain pour manifester, mardi 30 novembre, avec les cent vingt-cinq organisations non gouvernementales qui se sont donnés rendez-vous dans la capitale de Microsoft et de Boeing.

Alain Beuve-Mery et Caroline Monnot

Le Conseil d'Etat célèbre le bicentenaire de sa création

SITUÉ au cœur du pouvoir, dont il est à la fois le conseiller et le juge, le Conseil d'Etat fait partie de ces institutions dont l'Etat entend commémorer les principaux anniversaires (*le Monde* du 25 novembre) : son bicentenaire fera donc, en décembre, l'objet d'un certain nombre de célébrations, présentées le 24 novembre par son vice-président, Renaud Denoix de Saint Marc.

Dès le mois de novembre 1993, Edouard Balladur, alors premier ministre, avait signé un décret installant un *« comité d'organisation pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'Etat »*, dont le *Journal officiel* rappelait qu'il avait été institué *« par l'article 52 de la Constitution du 22 frimaire, an VIII »*, soit le 13 décembre 1799. Au lendemain du coup d'Etat du 18 brumaire, Bonaparte, devenu premier consul, avait ressuscité cette institution qui, de l'Ancien Régime, conserve une double fonction de conseiller juridique du gouvernement et de juge de la légalité de ses actes. Le comité créé par M. Balladur devait être *« assisté d'un conseil scientifique composé de personnalités qualifiées, désignées par le vice-président du Conseil d'Etat »*.

Ce conseil, mis en place en novembre 1994, est présidé par Georges Vedel, doyen honoraire de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris, ancien membre du Conseil constitutionnel, et rassemble près d'une cinquantaine de membres du Conseil d'Etat et d'universitaires, dont Guy Braibant, Roland Drago ou François Monnier. Il a décidé de mieux faire connaître le Conseil d'Etat du grand public, en organisant une exposition, en publiant un livre, et en tenant un colloque. M. Denoix de Saint Marc a confié à un maître des requêtes, Erik Arnoult, mieux connu sous son nom d'écrivain, Erik Orsenna, le soin de coordonner ces initiatives. Une association pour la célébration du deuxième centenaire, présidée par Philippe Ardant, ancien président de l'université Paris-II, a été créée, pour recevoir des fonds, publics essentiellement, l'ensemble des manifestations devant coûter quelque 6 millions de francs.

L'exposition, ouverte du 3 décembre au 6 mars 2000 à l'hôtel de Rohan, elle-même conçue sous l'autorité de Dieudonné Mandelkern, conseiller d'Etat, montre que le Conseil, proche du pouvoir exécutif, n'a pu survivre aux crises de régime qu'au prix de sévères épurations. Plans et gravures décrivent les principaux lieux qu'il a occupés, du palais des Tuileries, dans le voisinage de l'empereur, au Palais-Royal, à partir de 1875. Des photographies rappellent la sombre période pendant laquelle, installé à Royat, dans la banlieue de Clermont-Ferrand, il est associé au régime de Vichy.

L'exposition, qui s'accompagne de la parution d'un livre rédigé sous la direction de Jean Massot, autre conseiller d'Etat (*Le Conseil d'Etat de l'an VIII à nos jours*, éditions Adam Biro) montre les costumes des conseillers d'Etat de l'Empire, qui portent des pantalons, épée au flanc. Il en présente les figures célèbres, comme Stendhal, Georges Cuvier, zoologue et paléontologue, ou, plus tard, Léon Blum, qui, toutefois, quittera le Conseil dès qu'il sera élu député en 1919, et René Cassin, juriste de la France libre, qui donnera à l'institution déchue une caution éclatante à la Libération.

LA JUSTICE « DÉLÉGUÉE »

De nombreux arrêts illustrent le travail contentieux du Conseil, qui devient une véritable juridiction en 1872, grâce à une loi consacrant le passage de la justice « retenue » (le chef de l'Etat tranchant) à la justice « déléguée ». L'arrêt Canal, en 1962, suscite la colère du général de Gaulle, parce qu'il annule une ordonnance ayant institué une cour militaire de justice qui a condamné à mort André Canal, l'un des dirigeants de l'OAS. Un arrêt de 1975 annule un jugement du tribunal administratif de Paris qui interdisait l'exploitation du film de Jacques Rivette, *La Religieuse*...

Un colloque sera organisé les 13, 14 et 15 décembre, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, avec tout ce que le droit public compte de sommités, en France et dans plusieurs pays étrangers. Il sera ouvert par le président de la République et clos par le premier ministre, qui est en titre président du Conseil d'Etat. Des journées « portes ouvertes », commentées par des conseillers d'Etat, sont prévues pour les 18 et 19 décembre.

Rafaële Rivais

La codification par ordonnances déférée au Conseil constitutionnel

UNE SOIXANTAINE de députés UDF, RPR et DL ont saisi le Conseil constitutionnel, jeudi 25 novembre, du projet de loi définitivement voté par l'Assemblée nationale, mardi 23 novembre, habilitant le gouvernement à recourir aux ordonnances pour adopter neuf codes. Ils estiment que ce projet est contraire à la Constitution – y compris son article 38, qui autorise, sous conditions, la pratique des ordonnances – en ce qu'il méconnaît les droits du Parlement. Ordonnance que le président de la République a pourtant accepté de signer (*le Monde* du 18 juin). L'opposition était divisée sur cette saisine, car elle reconnaît les mérites de la codification destinée à rendre le droit plus accessible. Elle déplore en fait que le gouvernement n'ait pas voulu perdre de temps en inscrivant à l'ordre du jour du Parlement des textes qui ne font pas partie de ses priorités politiques, et qui ne soulèvent guère de difficultés, la codification se faisant à droit constant, c'est-à-dire sans modification de fond.

Le moral des industriels en très légère baisse

TOUJOURS excellent, le moral des industriel a tout de même un tout petit peu baissé en novembre, selon l'enquête mensuelle dans l'industrie, publiée vendredi 26 octobre par l'Insee. Pour les perspectives personnelles de production, le solde entre les réponses optimistes et pessimistes est de + 26 points en novembre contre + 28 points en octobre. Il faut toutefois avoir à l'esprit, qu'en début d'année, le solde était encore négatif (- 2 points en mars), les industriels étant toujours préoccupés de l'onde de choc possible des crises asiatique et russe. Pour les perspectives générales, la tendance est exactement identique. En cours d'année,le solde s'est spectaculairement redressé, passant de - 23 points, en avril, à + 38 points, en octobre, mais, en novembre, l'indicateur a enregistré une baisse modeste, à + 34 points. Le repli est sans doute trop peu sensible pour qu'il faille lui accorder de l'importance. Tous les autres indicateurs économiques français sont très favorablement orientés.

DÉPÊCHES

■ **35 HEURES : Gaëtan Gorce, député (PS) de la Nièvre et rapporteur du projet de loi sur les 35 heures, a déclaré,** jeudi 25 novembre, à l'AFP, que la revendication d'un *« maximum horaire, dans la journée ou dans la semaine, pour les cadres »* paraît *« contradictoire avec le principe du forfait jours »* prévu dans le texte. M. Gorce s'exprimait au lendemain de la manifestation, à Paris, des cadres de la CGC, aux côtés de la CGT, de la CFTC et de l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie (UPSM) CFDT (*Le Monde* du 26 novembre), qui ont réclamé un décompte horaire du temps de travail.

■ **RÉINTÉGRATION : Jean Tiberi, maire de Paris, est réintégré dans le corps judiciaire**, par décret du président de la République en date du 22 novembre et publié au *Journal officiel* du 26 novembre. M. Tiberi avait exercé quelques années la profession de magistrat, avant d'être élu député en 1968. *« Magistrat du deuxième grade, premier groupe, en position de détachement auprès de l'Assemblée nationale »*, précise le décret, M. Tiberi, né en janvier 1935, bénéficie de cette mesure afin d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite.

■ **FISCALITÉ : le fisc devra motiver les sanctions infligées aux entreprises** qui paieront en retard la contribution sociale sur les bénéfices, instituée par le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour financer le fonds d'allègement des charges sociales, aux termes d'un amendement gouvernemental voté jeudi 25 novembre à l'Assemblée. Le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, a indiqué aux députés que le gouvernement entendait étendre cette règle à l'ensemble de la loi fiscale. Il le fera à l'occasion du collectif budgétaire, discuté par les députés à partir du 8 décembre.

■ **CGT : Bernard Thibault, secrétaire général de la centrale, reproche au Medef** *« un bouleversement du paysage social »*, dans un entretien accordé à *Libération*, daté du 26 novembre. A propos de la menace du Medef de quitter l'assurance-maladie, il a déclaré : *« Pour moi, la décision du Medef est acquise depuis plusieurs semaines. » « Comment le Medef peut-il prétendre vouloir discuter avec les confédérations syndicales de nouvelles règles sociales et en même temps renvoyer à plus tard la discussion sur les problèmes concrets »*, a-t-il ajouté.

■ **CSM : le Rassemblement pour la France (RPF) a dénoncé**, jeudi 25 novembre, *« l'attitude du RPR et de l'UDF qui s'apprêtent à capituler en rase campagne »* face au gouvernement, sur la révision constitutionnelle concernant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). *« S'il se confirmait que les groupes RPR et UDF décident de voter pour celle-ci, la cohabitation se transformerait en compromission »*, a affirmé son secrétaire général Jean-Jacques Guillet, député des Hauts-de-Seine.

■ **MNR : Liliane Floiras-Gaillard et Pierre Pérés, deux conseillers régionaux de Bourgogne du Mouvement national républicain (MNR), ont quitté**, mardi 23 novembre, ce mouvement pour constituer, au conseil régional, un groupe des droites indépendantes.

le salon de l'éducation
Salon de l'Etudiant
La formation tout au long de la vie
Universités • BTS • International • Classes prépas
Grandes écoles • Formation continue • Vie étudiante • Institutionnels
Pour réserver aux conférences : 36.15 LETUDIANT*
*2,23 F la minute
24 - 28 novembre 1999
Paris Expo - Porte de Versailles - Hall 7 niveau 3
HORAIRES : de 9h30 à 18h30 - Nocturne le mercredi 24 jusqu'à 21h
l'Etudiant

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

QUE FAIRE DU CAPITALISME ?
Jean-Pierre Lefebvre
• une expérience d'écologie urbaine
le linteau, éditeur.
• faim d'utopies
• la mauvaise graisse
bertout, éditeur
diffusion : picard,
rue bonaparte, 75006 paris
• manifeste communaliste
• bousélégie
• stances à lionel
diffusion bertout, éditeur, luneray 76

LeMonde Job: WMQ2711--0010-0 WAS LMQ2711-10 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 11:08 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0482 Lcp:700 CMYK

CORSE Les deux attentats à l'explosif commis jeudi 25 novembre, en fin de matinée, à Ajaccio, contre les bâtiments de l'Urssaf et de la DDE, ont fait sept blessés et d'importants dégâts matériels. Un appel téléphonique anonyme passé seulement 25 minutes avant les explosions avait permis d'évacuer les locaux. ● L'ORIGINE NATIONALISTE de ces explosions ne fait guère de doute mais l'identification des auteurs paraît problématique. ● L'HYPOTHÈSE d'un attentat commis par un groupe sans attaches avec les organisations traditionnelles était évoquée. ● DES MANIFESTATIONS destinées à protester contre la violence étaient prévues, vendredi et samedi à Ajaccio. ● LES RESPONSABLES politiques ont unanimement condamné les attentats. Jacques Chirac a appelé l'Etat et les responsables corses à *« agir avec fermeté contre la spirale de la déraison ».*

Le double attentat d'Ajaccio fait craindre une escalade de la violence

Les deux explosions qui ont largement détruit, jeudi, les locaux de l'Urssaf et de la DDE à Ajaccio, ont fait sept blessés. Les enquêteurs ont saisi un enregistrement réalisé par une caméra de surveillance et évoquent l'hypothèse d'un acte commis par un groupe nationaliste isolé

AJACCIO
de notre envoyé spécial

La violence politique, en Corse, aurait-elle définitivement revêtu les habits d'un terrrorisme à la libanaise ou à l'irlandaise ? L'explosion quasi simultanée de deux bombes, jeudi 25 novembre, à la mi-journée, dans deux bâtiments publics d'Ajaccio (Corse-du-Sud), marque une nouvelle escalade de la violence sur l'île, après l'attentat qui, le 6 février 1998, avait coûté la vie au préfet de Corse, Claude Erignac. Rares avaient été jusqu'à présent les attentats commis en Corse en plein jour dans des lieux publics. Le 7 juillet 1991 à Paris, un attentat à l'explosif commis dans la nuit contre un immeuble de l'éducation nationale, rue de Châteaudun, avait blessé légèrement deux passants. Le 2 décembre 1992, c'est à Nice qu'une bombe de forte puissance avait explosé en fin d'après-midi dans le parking du centre des impôts. Trois agents des impôts avaient été blessés. Enfin, le 1er juillet 1996, le dirigeant nationaliste Pierre-Louis Lorenzi, avait été tué dans un attentat à la voiture piégée à Bastia.

Jeudi, il est 10 h 40 lorsque pénètre, dans l'une des deux cabines téléphoniques faisant face à la mairie d'Ajaccio, un homme dont les policiers tentent aujourd'hui de retrouver la trace. Il joint successivement les rédactions de France 3 Corse et de Radio Corse Frequenza Mora (RCFM, la station locale de Radio France). Son ton déterminé convainc rapidement ses interlocuteurs qu'il ne s'agit pas d'une alerte à la bombe fantaisiste. Dans vingt-cinq minutes, leur dit-il, des bombes exploseront dans les bâtiments de l'Urssaf (Union pour le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales) *« à la rocade »*, dans ceux de l'Equipement, près de la gare, des impôts, *« à Cuneo »*, et à la Trésorerie générale de l'avenue del Pellegrino. *« Prévenez les pompiers et la sécurité »*, ajoute-t-il. En guise d'identification, il lâche simplement : *« Je suis M. Cintu* [du nom du point culminant de Corse]*, une revendication suivra ».*

Prévenus, les policiers font évacuer les lieux. Pour certains, cela relève de la routine. Les alertes ne sont pas rares. Mais cette fois-ci, les menaces étaient réelles. A 11 h 15, une première bombe explose au pied de l'immeuble abritant l'Urssaf, à la sortie de la ville. Les employés, tout juste évacués, n'ont que le temps de réaliser les risques encourus. Le dégoût et la peur saisissent la foule éparpillée sur les pelouses. Les journalistes de France 3 Corse ont eu le temps de filmer l'explosion elle-même. Selon les policiers, plus de cinquante kilos d'explosifs avaient été placés dans le coffre d'une Peugeot 205 volée. La déflagration a pulvérisé le véhicule. Un camion a été projeté à une vingtaine de mètres. L'immeuble, haut de cinq étages, massif, est encore sur pieds, mais des pans entiers de murs ont été arrachés, des structures en béton pendent telles des guirlandes. Le souffle a entièrement détruit le rez-de-chaussée et le premier étage et endommagé les voitures stationnées sur le parking. Le bâtiment, hors d'usage, devra être rasé. La police a saisi les enregistrements réalisés par une caméra de surveillance placée sur l'édifice.

Deux minutes plus tard, à 11 heures 17, les bureaux de la Direction départementale de l'Equipement (DDE), situés dans l'enceinte de la gare d'Ajaccio, sont à leur tour touchés par une autre explosion. Les fonctionnaires, choqués, réunis à l'extérieur du bâtiment, rappellent sans cesse qu'ils se trouvaient à l'intérieur quelques minutes plus tôt. Ils réalisent à peine qu'un miracle a sauvé l'un de leurs collègues. Mal informé et ne croyant pas à la réalité de la menace, il est resté dans son bureau. Un pur hasard, une cloison providentiellement placée, lui a permis de sortir indemne de l'explosion.

ÉVENTUELLES EMPREINTES

Moins spectaculaires qu'à l'Urssaf, les dégâts n'en sont pas moins considérables. Un cratère large de cinq ou six mètres et profond d'un bon mètre s'offre aux yeux des enquêteurs. Selon les policiers du Service régional de la police judiciaire (SRPJ) d'Ajaccio, saisis de l'enquête, une vingtaine de kilos d'explosifs, entreposés dans un sac, auraient été déposés dans les toilettes de la DDE.

Le ministre de l'équipement et des transports, Jean-Claude Gayssot, venu jeudi témoigner de l'indignation du gouvernement, s'est fait communiquer le bilan des blessés dès son arrivée, vers 17 h 30. Six personnes, dont deux démineurs, ont été légèrement commotionnées ou touchées par des éclats de verre lors de l'attentat perpétré contre les locaux de l'Urssaf. Les pompiers ont également relevé un blessé léger sur le site de l'immeuble de la DDE. Toutes ces personnes ont été admises à l'hôpital avant de pouvoir regagner leur domicile. Les médecins craignaient, jeudi soir, que n'apparaissent, après coup, parmi les fonctionnaires, des troubles psychologiques.

Les enquêteurs ont d'ores et déjà saisi le combiné téléphonique de la cabine publique utilisé par l'auteur de l'alerte afin d'y trouver d'éventuelles empreintes. Malgré les recherches approfondies, aucune charge explosive n'a été découverte dans les deux autres lieux indiqués lors de l'appel téléphonique initial. Les enquêteurs avançaient, vendredi 26 novembre au matin, l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'un leurre ou bien de tentatives ratées, voire abandonnées pour des raisons techniques. Si l'origine nationaliste de ces opérations ne semble guère faire de doutes, l'identification des auteurs paraît en revanche poser davantage de difficultés.

DÉFILÉ DE PROTESTATION SAMEDI

Evoqué dans un premier temps, le lien avec le procès du militant nationaliste Charles Santoni, condamné, jeudi 25 novembre, à vingt-huit ans de réclusion criminelle pour l'assassinat d'un policier *(lire page 11)*, semble avoir été par la suite nuancé. Si ces deux attentats pouvaient résonner comme autant de signes de solidarité et de soutien, cette hypothèse était pourtant fragilisée par le fait que ces actes, commis avant même que ne soit rendu le verdict, en fin de journée, risquaient d'alourdir la peine infligée à M. Santoni.

Reste la thèse d'un attentat réalisé par un groupe sans attaches avec les organisations traditionnelles et adoptant une stratégie similaire à celle du commando Erignac : une lutte frontale avec l'Etat et la fin d'une violence « maîtrisée », limitée aux explosions nocturnes et aux conférences de presse dans le maquis.

Un représentant du parquet antiterroriste parisien, Jean-Louis Lécué, s'est rendu, jeudi en fin de journée, à Ajaccio afin d'y effectuer les premières constatations judiciaires. La Division nationale antiterroriste devait être, vendredi, co-désignée auprès du SRPJ d'Ajaccio pour diriger l'enquête. Un grand nombre d'organisations syndicales, d'associations et d'élus devaient participer, dans la journée de vendredi, à une manifestation destinée à condamner cet accès de violence. Samedi, le conseil municipal d'Ajacccio et le président de l'Assemblée territoriale appelaient à un autre défilé. L'affluence à ces cortèges devrait sans doute permettre de mesurer le degré de lassitude ou d'indignation de la population.

Jacques Follorou

Les chaînes de télévision refusent « la mise en scène »

Les médias audiovisuels se sont retrouvés involontairement impliqués dans cet événement. Vingt-cinq minutes avant l'explosion, France 3 Corse et Radio Corse Frequenza Mora, radio locale de Radio France, sont prévenues que des attentats sont en préparation. Avant d'envoyer leurs équipes sur place, elles avertissent les autorités. Aux journaux de 13 heures, toutes les chaînes diffusent les images disponibles. Mais dans l'après-midi, après discussion dans les rédactions, les responsables de TF 1, France 2, France 3 et LCI se concertent et décident de ne plus rediffuser, dans leurs journaux du soir, les images de l'explosion mais seulement celles des secours. *« Il n'est pas question de participer à la mise en scène des attentats. C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas diffuser les images de l'explosion »*, a expliqué Robert Namias, directeur de l'information de TF 1. M 6 en revanche n'a pas eu cette attitude.

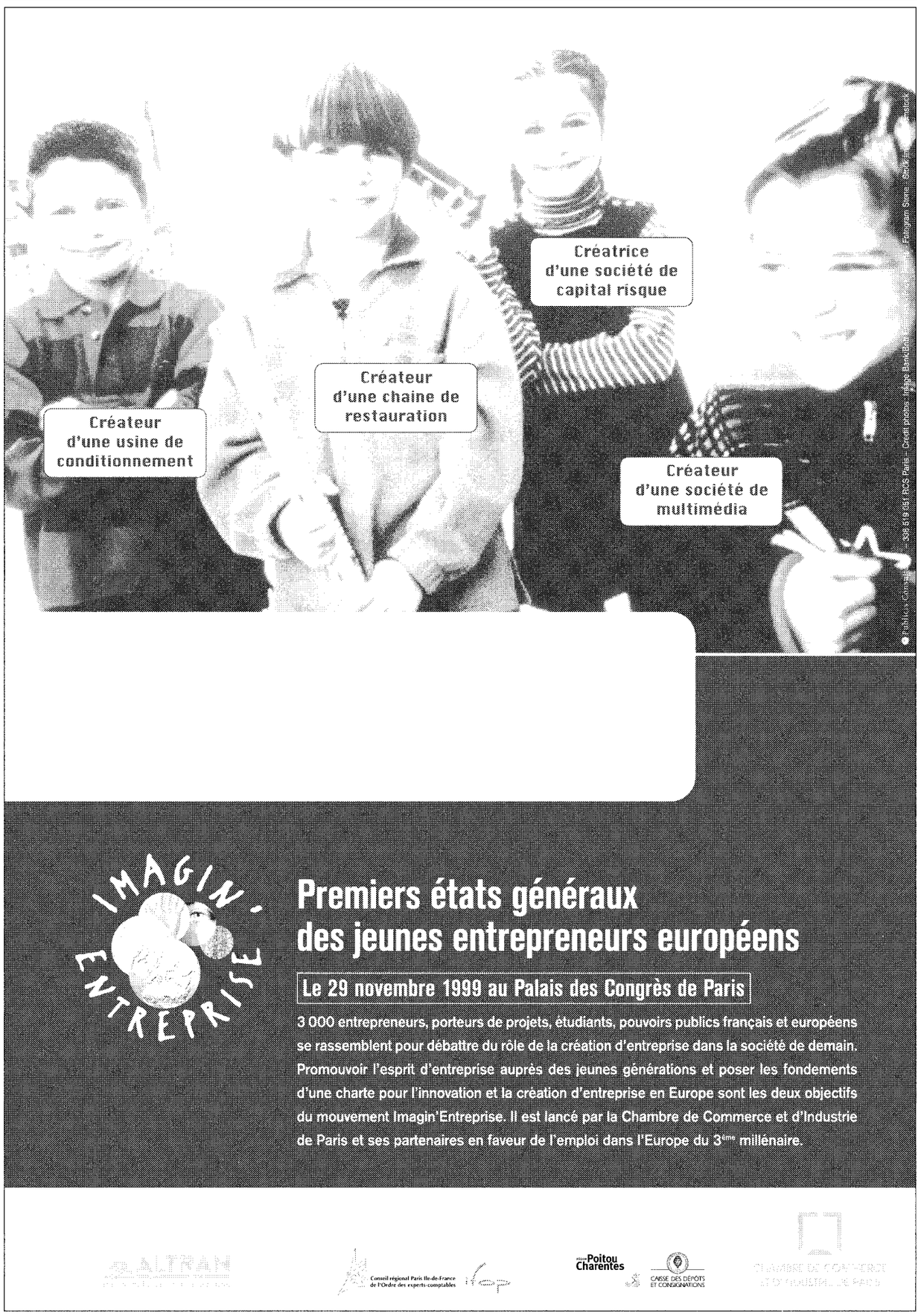

TROIS QUESTIONS À...

JOSÉ ROSSI

1 En tant que président (DL) de l'Assemblée de Corse, quel jugement portez-vous sur les attentats d'Ajaccio ?

J'exprime d'abord, comme l'immense majorité des Corses, mon émotion et mon indignation. Je condamne ces attentats avec la plus grande fermeté. J'appelle tous les démocrates à manifester clairement leur réprobation ce samedi à Ajaccio. Mais après cette manifestation, qui est au-delà des clivages politiques, il faudra aussi se rassembler pour agir et faire bouger les choses. On ne peut plus se contenter de condamnations rituelles.

2 Comment reprendre l'initiative pour tenter de mettre fin à la violence ?

Le problème corse est devenu une affaire d'Etat. C'est aujourd'hui l'une des priorités du gouvernement. Les Corses sont les premières victimes d'un désordre persistant qui traduit l'impuissance de l'Etat dans sa mission régalienne de sécurité. Je pense que le premier ministre, avant toute initiative politique nouvelle, devrait réunir les parlementaires de la Corse et les représentants de tous les groupes de l'Assemblée de Corse pour créer un choc et un sursaut dans une démarche concertée.

3 Que pouvez-vous attendre d'une telle initiative ?

Dans un esprit républicain, la réduction de l'immense fracture qui s'est créée entre l'opinion publique nationale et les insulaires. Il est urgent de rétablir un climat de confiance entre Paris et la Corse.

Ceux qui ne se réclament que de la démocratie, quelle que soit leur appartenance politique, doivent se parler et proposer ensemble. Il n'est pas bon de raisonner en vase clos en Corse, pas plus qu'à Paris. Il faut désormais que les représentants légitimes du suffrage universel, qu'ils soient élus insulaires, représentants de la nation ou membres du gouvernement, puissent se mettre autour de la même table pour en sortir.

Propos recueillis à Ajaccio par Paul Silvani

LeMonde Job: WMQ2711--0011-0 WAS LMQ2711-11 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 11:06 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0483 Lcp:700 CMYK

Le recours à la violence divise plus que jamais les nationalistes

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Au lendemain des deux attentats d'Ajaccio, le nationalisme corse paraît tiraillé entre deux logiques inconciliables. Un certain nombre d'organisations tentent d'ouvrir une voie pacifique pour promouvoir leurs idées, tandis que d'autres groupes, essentiellement clandestins, semblent privilégier la violence armée et l'opposition radicale à l'Etat.

Après plusieurs années de guerre fratricide et l'assassinat du préfet Erignac qui les avaient déstabilisées, la majorité des organisations nationalistes avaient opté pour la réconciliation. Cette démarche avait débouché, le 3 juillet, sur la signature, par treize mouvements, d'un protocole au terme duquel chaque groupe s'engageait à ne plus régler ses conflits par la violence mais, au contraire, par la voie du dialogue. Le Comité de Fium'orbu était né.

Ce premier pas franchi, il restait à aborder un problème autrement plus complexe, celui de la violence contre l'Etat. Sur ce sujet, il est vite apparu de profondes divergences entre les membres du comité, au point que les groupes disposés à abandonner la violence décidèrent de créer de nouvelles structures pour élaborer leur propre plate-forme politique.

Les difficultés ressenties par les membres de ces organisations pour assumer pleinement le choix de la vie politique classique ont été accrues, à leurs yeux, par la position du gouvernement. Lors de son déplacement en Corse, en septembre, Lionel Jospin avait posé l'arrêt de la violence comme préalable à toute discussion. Cette position est apparue aux nationalistes comme un refus de prendre en compte leurs débats internes et leur évolution. Les partisans de l'abandon de la violence politique perdaient ainsi la possibilité de démontrer que leurs structures donnaient davantage de résultats que celles des « militaires » issus de leur mouvance.

CINQ GROUPES ARMÉS

Parallèlement à ces débats internes au nationalisme corse, les attentats ont repris de plus belle depuis la visite du premier ministre. Cinq groupes armés se partagent désormais le terrain de la clandestinité. L'arrestation d'une partie du commando Erignac a convaincu un certain nombre de nationalistes que seule l'action violente pouvait faire progresser leur cause. L'assassinat du préfet n'ayant produit aucun effet de nature politique, si ce n'est de renforcer la détermination des autorités à faire respecter la loi, la seule solution, à en croire certains militants, revient donc à durcir le ton contre l'Etat.

Aujourd'hui, le chef de file des nationalistes au sein de la collectivité territoriale de Corse, Jean-Guy Talamoni, s'efforce d'atténuer les contradictions internes. Il s'est refusé, jeudi 25 novembre, à condamner les attentats perpétrés contre les locaux de l'Urssaf et de la DDE. Selon M. Talamoni, le dossier corse nécessite une approche globale et politique. *« La violence politique ne disparaîtra pas*, a-t-il indiqué, *tant que les problèmes de fond ne seront pas réglés. »*

J. Fo.

Charles Santoni a été condamné à 28 ans de prison

A l'énoncé du verdict, le militant nationaliste a levé le poing en criant « Vive le Front ! »

LE MILITANT nationaliste corse Charles Santoni a été condamné, jeudi 25 novembre, à vingt-huit ans de réclusion criminelle par la cour d'assises spéciale de Paris pour le meurtre de René Canto, un policier du RAID, et pour des tentatives de meurtre visant deux autres membres de ce corps d'élite. A l'énoncé du verdict, l'accusé a levé le poing en criant en langue corse *« Vive le Front ! »*, slogan immédiatement repris par des proches présents dans la salle d'audience.

PROCÈS

Les faits s'étaient déroulés le 16 avril 1996, dans les environs d'Ajaccio, au moment où une équipe du RAID, chargée d'interpeller Charles Santoni, avait été prise dans une fusillade. Le militant nationaliste avait lui-même été blessé dans l'échange de coups de feu, alors que Jean-Luc Orsoni, le conducteur de la voiture dans laquelle il se trouvait, avait été tué (*Le Monde* du 24 novembre). La décision de la cour d'assises spéciale, composée de sept magistrats professionnels, est conforme aux réquisitions de l'avocat général, Gino Necchi.

Tout au long du procès, Charles Santoni, trente-trois ans, a affirmé qu'il ignorait avoir eu affaire à des policiers et qu'il pensait être tombé dans un guet-apens monté par une faction nationaliste rivale d'A Cuncolta (vitrine légale du FLNC-canal historique), le mouvement auquel il a appartenu. A aucun moment, a-t-il expliqué, il n'avait repéré de signes distinctifs de la police. Cette question a été longuement discutée. Les membres du RAID ont indiqué avoir respecté les consignes de leur hiérarchie leur imposant d'être reconnaissables en tant que policiers. En revanche, les témoins des faits ont répété à la cour qu'ils n'avaient pas vu de gyrophare, seuls certains d'entre eux se souvenant d'un brassard de police.

L'avocat général s'en est tenu, pour sa part, aux termes de l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui n'a pas retenu la circonstance aggravante relative à la qualité de policier de René Canto. *« Au début de la fusillade, Charles Santoni a pu en effet ne pas savoir qu'il s'agissait de policiers*, a indiqué Gino Necchi. *En revanche, quand un autre policier dit : "*Je suis sorti de la voiture avec mon brassard de police en criant deux fois "Police, rendez- vous !", *pourquoi voulez-vous que je ne le croie pas ? » « Les policiers du RAID savent que la Corse vit à ce moment-là dans un climat de rivalités entre bandes*, a-t-il ajouté. *Leur salut, c'est de montrer qu'ils ne sont pas membres de ces bandes en mettant en évidence leur qualité de policiers. »*

Le représentant du ministère public a également balayé la thèse de la légitime défense. *« Charles Santoni ne dit pas qu'on lui a tiré dessus, mais qu'il s'est senti en danger et qu'il a perdu son contrôle ; je ne vois là aucune des conditions de la légitime défense*, a expliqué M. Necchi. *S'il se sentait en danger, s'il se savait recherché par des bandes rivales, alors il ne devait pas sortir de chez lui, ou bien partir ailleurs. Or, non seulement il sort, mais armé d'un colt Python, d'un 357 magnum et d'une grenade. »*

« GUERRE DES SERVICES »

Me Pascal Garbarini, l'un des avocats de Charles Santoni, a longuement évoqué les conditions de l'interpellation de son client, mettant nommément en cause le commissaire Christian Lambert, responsable du RAID chargé de l'opération, accusé d'avoir commis *« une succession d'erreurs »*. Il a qualifié de *« suspecte »* la commission rogatoire d'un juge d'instruction de Bastia qui a permis de procéder à l'arrestation. Cette commission rogatoire avait été délivrée dans le cadre de l'enquête sur la tentative d'assassinat visant, en mars 1996, Yves Manunta, membre de l'Accolta naziunalista corsa, mouvement rival d'A Cuncolta.

« Nous savons aujourd'hui que Charles Santoni n'intéresse absolument pas cette procédure », a précisé l'avocat, qui s'est ensuite employé à rappeler le contexte politique *« criticable et insolite »* de la Corse à l'époque des faits. *« Quelques mois avant, il y a Tralonca* [lors d'une conférence de presse, le FLNC-canal historique annonce une trêve des attentats]. *Le gouvernement négocie, mais on se soucie peu des forces de police présentes sur l'île, qui ne savent plus quand elles doivent interpeller ou ne pas interpeller. » « Le SRPJ et le RAID ont ressenti ce malaise »*, a insisté Me Garbarini, en évoquant l'affaire du golfe de Sperone, dans laquelle quatorze suspects avaient été arrêtés avant d'être tous remis en liberté. Cette politique a, selon Me Garbarini, créé *« le terreau pour que les vendettas continuent »* entre factions nationalistes rivales. Vendettas qui, d'après ses calculs, ont fait plus de vingt morts entre 1994 et 1996.

Me Patrick Maisonneuve, l'autre avocat de Charles Santoni, a, pour sa part, replacé l'arrestation de son client dans le cadre d'une *« guerre des services »*, chacun voulant *« montrer qu'il est le plus productif »*. Stigmatisant les dysfonctionnements de l'Etat, l'avocat a affirmé : *« Depuis plus de vingt ans, la Corse a été victime d'une politique désordonnée. Parfois, on interpelle beaucoup, à d'autres moments on remet en liberté des suspects. Charles Santoni n'a pas à supporter un retour de balancier, on ne peut pas le condamner pour vingt ans d'errements dans le traitement politique du problème corse. »*

Acacio Pereira

Jacques Chirac condamne la « spirale de la déraison »

LE PRÉSIDENT de la République, Jacques Chirac, et le premier ministre, Lionel Jospin, qui se trouvaient tous les deux à Londres pour le sommet franco-britannique, ont condamné avec force, lors d'une conférence de presse, jeudi 25 novembre, les attentats commis en Corse. M. Chirac a souligné que ces attentats étaient *« destinés à tuer »*. *« Ce pas supplémentaire dans la violence et le terrorisme en Corse doit conduire les responsables de l'Etat et les responsables en Corse à agir avec la plus grande fermeté contre la spirale de la déraison »* a-t-il ajouté.

« Je ne peux pas cacher mon émotion » a, de son côté, déclaré M. Jospin avant de souligner qu'*« Il faut que certains se rendent compte qu'en persistant dans l'utilisation du terrorisme, ils s'enferment dans une impasse, ils se marginalisent. Il faut qu'ils reviennent à la raison, sinon nous les ramènerons à la raison avec la plus grande fermeté. »*

● **Jean-Pierre Chevènement :** le ministre de l'intérieur, qui répondait, jeudi 25 novembre, aux questions des sénateurs, a souhaité l'union des républicains contre la violence en Corse et a stigmatisé le *« lâche attentat »* qui révèle, selon lui, *« l'impasse dans laquelle s'enferment de plus en plus »* certains nationalistes.

● **Emile Zuccarelli :** le ministre de la fonction publique a estimé dans un communiqué que *« la démonstration est bien faite que les organisations qui pratiquent ces violences, dont on a enfin pris conscience du caractère fasciste, sont totalement irresponsables »*.

● **Yves Fromion :** le député RPR du Cher, vice-président de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la Corse, a déclaré à l'AFP qu'il espérait qu'il ne fallait pas voir dans l'attentat une remise *« en cause* [de] *la volonté des Corses de rester profondément unis à la nation française »*. D'après M. Fromion, *« on assiste hélas aux conséquences de l'attitude irresponsable du président de la commission d'enquête et des commissaires de la majorité plurielle, qui ont souhaité publier l'intégralité des auditions réalisées par la commission, en dépit des mises en garde »* de l'opposition.

● **Christian Bonnet :** le sénateur Républicain indépendant a reproché à José Rossi, président de l'Assemblée territoriale de Corse, d'avoir fait bénéficier de l'amnistie les nationalistes et d'avoir installé à la *« présidence d'une commission de l'Assemblée territoriale M. Talamoni »*. Dans une lettre datée du 26 novembre, il demande à M. Rossi de démissionner de ses *« fonctions de président du groupe parlementaire DL à l'Assemblée nationale et de secrétaire général de démocratie libérale »*.

● **François Santoni :** le nationaliste, ex-responsable de la Cuncolta, estime que l'on ne peut pas parler de surenchère entre nationalistes et *« pense que ce sont plutôt des réponses un peu désespérées face au refus du gouvernement d'aborder un peu plus sereinement, peut-être, le problème corse »*.

LeMonde Job: WMQ2711--0012-0 WAS LMQ2711-12 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:26 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0484 Lcp:700 CMYK

Le conflit s'installe entre les administrateurs provisoires et la direction étudiante élue de la MNEF

La commission de contrôle des mutuelles limite les effets d'un jugement défavorable aux administrateurs

Dans une décision, rendue mardi 23 novembre, la commission de contrôle des mutuelles a demandé aux deux administrateurs provisoires d'interjeter appel du jugement rendu, le 19 novembre, par le tribunal de grande instance de Paris. La direction étudiante élue a, de son côté, annoncé son intention de déposer un recours devant le Conseil d'Etat contre la nomination des deux administrateurs provisoires.

L'AFFRONTEMENT qui oppose les deux administrateurs provisoires de la MNEF, Philippe Borgat et Georges Merlhe, à la direction étudiante de la mutuelle élue au mois d'avril, menace de perdurer en dépit de la décision rendue, vendredi 19 novembre, par le tribunal de grande instance (TGI) de Paris. Saisi en référé par les étudiants, le TGI avait alors fait injonction à MM. Borgat et Merlhe de laisser à Pouria Amirshahi, président, Frédéric Hocquard, secrétaire général et Anne-Charlotte Keller, trésorière, *« le libre accès des locaux administratifs de la MNEF »*, sous peine d'une astreinte de 1 000 francs par jour de retard. L'ordonnance précisait également que les administrateurs provisoires, nommés le 5 novembre par la commission de contrôle des mutuelles (CCMIP), devraient considérer les membres de la direction étudiante comme *« des interlocuteurs privilégiés »* et les *« tenir informés de leurs opérations et du déroulement de leur mission »*.

Cette ordonnance créant à leurs yeux une *« situation nouvelle »*, les deux administrateurs provisoires ont écrit, lundi 22 novembre, au président de la CCMIP, Jean Fourré, pour lui demander des précisions sur les *« conditions d'exercice »* de leur mission et s'il fallait interjeter appel de la décision du tribunal. Réunie dès le lendemain, mardi 23 novembre, M. Fourré présidant la séance *« par conférence téléphonique »*, la commission a rendu immédiatement sa décision.

RÉGULIÈREMENT INFORMÉE

Pour ce qui est de l'information de la direction étudiante – membre d'un conseil d'administration qui existe toujours, comme l'a rappelé le tribunal – la CCMIP écrit que les administrateurs l'*« informeront régulièrement* [des décisions prises] *selon les modalités qu'il leur appartiendra de définir »*. Elle ajoute : *« En aucun cas les administrateurs provisoires ne solliciteront l'avis préalable des membres du conseil d'administration. En outre, ces derniers n'auront pas accès à des informations dont la révélation serait de nature à compromettre le redressement de l'institution. »*

S'agissant de l'accès aux bureaux, la CCMIP précise qu'il s'agira d'un *« local collectif »*, dont la fréquentation *« ne saurait autoriser à consulter les données, notamment informatiques, concernant le fonctionnement de la mutuelle »*. En conclusion, la commission demande aux administrateurs d'interjeter appel de l'ordonnance de référé du 19 novembre. Auparavant, elle introduit une clause ayant trait aux actions en justice en cours : *« Les administrateurs provisoires, seuls responsables des actions judiciaires intentées par la MNEF antérieurement à leur nomination, ne sont pas libérés du secret de l'instruction à l'égard des administrateurs élus. »* Cette phrase vise l'une des premières décisions des étudiants qui s'étaient constitués partie civile contre l'ancienne direction, représentée par Olivier Spithakis. Ils souhaitaient ainsi rompre avec la gestion passée, avoir accès au dossier d'instruction et obtenir, le cas échéant, réparation des délits (*Le Monde* du 20 avril).

Au vu des décisions de la commission de contrôle, la direction étudiante a annoncé, jeudi 25 novembre, par l'intermédiaire de son avocat, Me Pascal Cherki, son intention de déposer un recours devant le Conseil d'Etat contre la nomination des deux administrateurs provisoires. Cette procédure ne se justifiait pas à ses yeux, le rejet de son plan de redressement relevant d'*« une erreur manifeste d'appréciation »*. Elle fait valoir que la CCMIP a accordé aux administrateurs provisoires des conditions pour le redressement de la MNEF qu'elle-même avait proposées mais qui lui avaient été refusées. Enfin, elle envisage d'attaquer la décision de la CCMIP du 23 novembre, *« qui outrepasse les pouvoirs d'une commission de contrôle »*. De leur côté, les administrateurs provisoires ont invité, par une lettre en date du 24 novembre, tous les membres du conseil d'administration, à une réunion d'information, le 8 décembre, dans un hôtel au Kremlin-Bicêtre.

Béatrice Gurrey

Elections : les syndicats constatent la lassitude des enseignants

Claude Allègre reste au centre des critiques

DRÔLE de climat. Engagés dans une campagne électorale triennale dont l'issue sera connue au soir du 10 décembre, les principaux syndicats d'enseignants rapportent du terrain l'image d'une profession tourneboulée, et surtout, de l'avis de tous, fatiguée. De Claude Allègre, d'abord, encore et toujours. *« La principale critique qui nous est faite est d'avoir été trop complaisants envers Claude Allègre »*, indique Jean-Luc Villeneuve, secrétaire général du SGEN-CFDT. *« Le sentiment que nous n'en avons pas fait assez contre le ministre domine »*, renchérit Monique Vuaillat, co-secrétaire générale du SNES-FSU, qui essuie pourtant aussi les critiques d'une frange de militants choqués par l'alliance des « anti » passée, en février 1999, avec le Syndicat national des lycées et collèges (Snalc). *« L'hostilité envers Claude Allègre n'a pas diminué »*, ajoute Hervé Baro, du Syndicat des enseignants-FEN. *« Quoi qu'il fasse, il continue de focaliser l'ensemble des mécontentements »*, relève enfin Bernard Kuntz, du Snalc.

Pour ce dernier, *« cette lassitude vient du fait que les enseignants ont l'impression qu'on en veut aux profs, qu'ils sont appelés à payer l'addition des difficultés de l'école jusqu'à une transformation complète de leur métier en quelque chose de différent de ce pourquoi ils ont été formés »*. Chez les sympathisants du Snalc, que le milieu range à droite, cette critique se double d'un autre sentiment : *« L'idée que ce comportement est inacceptable de la part de la gauche ; comme si on attendait de la droite qu'elle agresse les profs, et que la gauche s'y mettait désormais elle aussi. »*

Sur le fond, tous avancent une raison majeure à la grosse fatigue des enseignants : le décalage entre des pratiques dont ils constatent les limites face à l'échec scolaire, et des réponses qui leur apparaissent peu lisibles. *« Les enseignants restent fondamentalement attachés au service public d'éducation ; mais ils sont en attente de recettes et ne les voient pas venir »*, résume un syndicaliste. Les changements introduits cette année au collège et au lycée n'ont pas contribué à détendre le climat, rapportent les leaders syndicaux. Le développement de l'aide aux élèves, notamment, semble jusqu'à présent avoir été plutôt ressenti comme une charge supplémentaire, une complication des tâches et des emplois du temps. Car, sur le fond, constatent les organisations, les enseignants ne sont pas tous persuadés que ces mesures de remédiation – uniquement financées par des heures supplémentaires – apportent une aide décisive aux élèves en difficulté.

D'où l'apparition d'une autre interrogation qui traverse le milieu sans, pour l'heure, avoir trouvé de réponse : *« quel est le sens général de la politique menée par Claude Allègre ? »*, se demandent encore nombre d'enseignants du second degré. Selon les sensibilités syndicales, cette question se décline différemment. *« Les actions engagées ne conduisent-elles pas, contrairement au discours qui les accompagne, à livrer davantage l'école au libéralisme et à la déréglementation ? »*, souligne le SNES, mais aussi le Snalc. *« Bien que la réforme comporte des aspects positifs, le sentiment que le ministère fait du surplace depuis la rentrée et l'absence de traduction de ses ambitions dans les emplois mis au budget confortent le désarroi »*, relève le SGEN.

« L'ŒIL DU CYCLONE »

Dans le premier degré, les syndicats ne vont pas jusqu'à décrire ce *« désarroi »*, mais font également état d'une vraie lassitude. *« Depuis trois ans, il ne se passe rien. La Charte pour l'école du XXe siècle aurait pu provoquer du mouvement si elle avait été suivie d'effet, ce qui n'est pas le cas »*, explique M. Baro du Syndicat des enseignants. *« Le climat n'est pas excellent,* note pour sa part Nicole Geneix, secrétaire générale du SNUipp. *Certes, la souffrance individuelle ressentie face à l'échec scolaire n'empêche pas aux profs d'école de rester enthousiastes dès qu'ils parlent de ce qu'ils font dans leur classe.*

Mais le ras-le-bol vient du fait qu'ils n'attendent pas grand-chose en matière de réforme. Ils ne semblent même pas croire à la promesse d'ouvrir prochainement des discussions sur le temps de travail. » Et d'évoquer l'avalanche de circulaires ou la consultation actuelle, jugée très formelle, sur les programmes. *« Cette bureaucratie est pesante. On ne la sent pas en période de mobilisation. Là, comme il n'y a pas d'élan, il ne semble rester que la bureaucratie. »*

Après deux années d'annonces politiques et de contestation syndicale, et alors que le ministre observe depuis plusieurs mois un silence de circonstances, l'état d'esprit du monde enseignant, ainsi décrit, détonne. *« Claude Allègre ne parle plus mais les profs n'attendent plus rien de lui, voilà le paradoxe,* résume l'un des responsables de la FSU, *le calme actuel s'apparente à celui de l'œil du cyclone. On ne peut exclure que de fortes protestations ressurgissent. »* De deux choses l'une, en effet, soit les syndicats de l'éducation, en mal de mobilisation, prennent leurs désirs pour des réalités ; soit le ministre se prépare à des lendemains difficiles.

Nathalie Guibert

Le collège en débat au Salon de l'éducation

DANS LE CADRE du Salon de l'éducation, qui rassemble, jusqu'au 28 novembre, 2 000 stands au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris, Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, a présenté un premier bilan des mesures mises en place depuis septembre dans les collèges. Selon le ministère, 94 % des collèges ont introduit des heures de remise à niveau, au bénéfice de 23 % des élèves de sixième. En revanche, moins d'un quart ont institué une classe fixe pour ces mêmes élèves, mesure destinée à faciliter la transition entre le primaire et le collège. L'utilisation du nouveau bulletin scolaire, qui vise à mettre l'accent sur les progressions de l'élève, est jugée difficile par la moitié des établissements. Ce Salon, qui attend 200 000 visiteurs, a aussi donné l'occasion à Claude Allègre, ministre de l'éducation, et à Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, d'afficher leur volonté de construire un *« nouveau partenariat école-entreprise »*.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : la cour d'appel d'Orléans a confirmé,** lundi 22 novembre, le jugement du tribunal correctionnel de Blois du 27 juillet condamnant un lycéen pour diffamation. En juin 1998, *Le Tas de ça,* journal des élèves du lycée Ronsard de Vendôme (Loir-et-Cher) publiait des articles pour lesquels trois enseignants ont porté plainte contre X... Aymeric Rouillac, l'éditorialiste du journal, a été condamné à verser 5 000 francs à une enseignante (traitée de *« grosse conne »* dans le journal), 4 000 francs au proviseur du lycée (qualifié de *« vieux con »*) et 2 000 francs à un professeur (présenté comme un *« vieillard sénile »*).

■ **JUSTICE : des peines de six mois à un an et demi de prison ferme** ont été prononcées, jeudi 25 novembre, par le tribunal correctionnel de Nanterre, à l'encontre de trois escrocs, qui prétendaient pouvoir reproduire des billets de banque, et de quatre de leurs victimes qui s'étaient vengées en les torturant (*Le Monde* du 20 novembre).

LeMonde Job: WMQ2711--0013-0 WAS LMQ2711-13 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 09:34 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0485 Lcp:700 CMYK

L'aménagement de la Seine devient un enjeu de la bataille de Paris

Le maire de la capitale mise sur la réussite de son vaste programme de reconquête du fleuve, qui suscite un consensus politique, pour améliorer son image. Dernier exemple en date : l'illumination des trente-cinq ponts

« FLUCTUAT nec mergitur » ! L'avenir de la capitale passe depuis toujours par la Seine. Aux commandes d'un navire qui prend l'eau et que le RPR craint de voir couler avec lui aux prochaines élections municipales, Jean Tiberi a choisi de lier son destin de maire à celui du fleuve. Il a fait de la réussite de l'aménagement des rives le « grand chantier » de son mandat. Et il demande à être jugé avant tout sur la réussite du Projet Seine, présenté au début de l'année (*Le Monde* du 10 mars).

Cette vaste opération d'aménagement, qui compte aussi de nombreux chantiers comme la restauration du Petit Palais et du Théâtre du Châtelet, ainsi que la reconstruction de l'aquarium du Trocadéro (*Le Monde* du 28 octobre), devrait être largement réalisée pour l'échéance des élections municipales de 2001. Il fait régulièrement l'objet d'annonces et d'inaugurations, destinées à montrer aux Parisiens que, pendant les « affaires », le maire travaille.

La communication du maire de Paris s'appuie largement sur ce vaste programme où tous les Parisiens doivent pouvoir trouver leur compte. Il comprend aussi bien des actions pour améliorer la qualité de l'eau de la Seine, où seront symboliquement organisés, en 2001, des championnats du monde de pêche au coup, que des projets de développement des transports fluviaux. Un *« cahier des prescriptions pour la mise en valeur des berges »* a également été mis au point, ainsi qu'un *« schéma d'aménagement nocturne »*, qui n'oubliera pas de faire la lumière sur l'Hôtel de ville.

L'achèvement de l'illumination des 35 ponts de Paris était une étape importante de ce programme : elle a eu lieu le 23 novembre pour marquer le début de la célébration de l'an 2000. La réfection des tabliers de la plupart des ouvrages a nécessité 386 millions de francs d'investissements, financés à parité par la Ville et par l'Etat. La mise en lumière permanente des ponts par 6 460 projecteurs a coûté plus de 80 millions de francs aux contribuables parisiens.

Un seul pont, le viaduc ferroviaire d'Austerlitz, est resté dans l'obscurité : la RATP, qui en est gestionnaire pour le passage des rames de métro, a préféré retarder l'illumination au début de l'an 2000... pour la cérémonie de vœux de son président, Jean-Paul Bailly. Ce petit contretemps alimente la psychose qui règne à l'Hôtel de ville sur les hypothétiques obstacles dressés par les différentes administrations au bon déroulement du Projet Seine. Ainsi, la bonne foi du ministère de la culture, qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de construction de la nouvelle passerelle Solferino destinée à relier le Musée d'Orsay au jardin des Tuileries, a longtemps été mise en doute, avant l'annonce d'une inauguration officielle le 15 décembre.

« L'IDÉE EST BONNE »

En retardant jusqu'au 21 octobre sa réponse sur le projet de M. Tiberi pour le réaménagement de la place de la Concorde, Catherine Trautmann, ministre de la culture, avait également contribué à alimenter les inquiétudes du maire sur la bonne volonté des pouvoirs publics. Les premières réticences du préfet de police avaient, elles aussi, été jugées comme une intervention du gouvernement avant que Philippe Massoni ne donne finalement son feu vert à l'hypothèse retenue par la Ville pour rendre 80 % de l'espace aux piétons, en diminuant de 20 % les flux de voitures entrant sur la célèbre place.

Ces deux obstacles levés ont d'ailleurs permis à M. Tiberi d'obtenir, le 22 novembre, au Conseil de Paris, un inhabituel consensus sur cet aménagement, le plus spectaculaire de ses projets pour la Seine. La Ville est maintenant prête à engager 160 millions de francs pour cette réhabilitation. La circulation sur la place serait ainsi complètement repensée afin d'y recréer de véritables liaisons piétonnes entre les jardins des Tuileries et les Champs-Elysées.

Alors que seuls les élus UDF réunis autour d'Yves Galland et François Lebel, le maire (RPR) du 8e arrondissement, ont voté contre ce projet de délibération, les socialistes ne s'y sont pas opposés. *« L'idée est bonne,* reconnaît Bertrand Delanoë, le président du groupe socialiste au Conseil de Paris. *Mais elle ne pourra se réaliser que s'il y a une véritable remise en cause de la circulation automobile au centre de Paris. Il est temps que le maire s'en préoccupe après avoir laissé pendant des années les voitures envahir la ville. »*

Les socialistes se sont, en revanche, abstenus sur l'autre volet du plan Seine parce que le maire de Paris a refusé d'inclure un couloir de bus en site propre dans son projet de réaménagement des quais haut de la rive gauche, entre les ponts de Sully et de la Concorde, sur les 5e, 6e et 7e arrondissements. La Ville a débloqué 57 millions de francs pour des travaux destinés à réduire la place de la voiture dans ce secteur, et qui devraient être réalisés de mars à août 2000. Elle s'inquiète également des réticences du conseil régional d'Ile-de-France à apporter, comme le prévoient les textes, 30 % du financement de ces travaux de voierie le long des quais : Alain Rist, vice-président (Verts) du conseil régional, voudrait imposer le long des quais des « réseaux verts », notamment pour les vélos.

Mais c'est sans doute pour la réalisation de la promenade piétonne entre le parc André-Citroën et le pont d'Austerlitz que les obstacles pourraient être les plus nombreux, et empêcher ainsi une inauguration par M. Tiberi au début de 2001. Pour assurer continuité et sécurité aux déambulations des piétons parisiens, ce parcours de neuf kilomètres nécessitera la construction d'une jetée au niveau du pont de l'Alma. Mais cet ouvrage d'art sera propriété du Port autonome de Paris (PAP), établissement public d'Etat, à vocation régionale, très jaloux de ses prérogatives.

Un décret du ministre des transports vient de modifier la répartition des sièges au conseil d'administration de cet organisme actuellement présidé par Jean-François Legaret, adjoint (RPR) aux finances du maire. Il pourrait préparer l'arrivée d'un élu du conseil régional à sa tête, et marquerait ainsi la volonté de l'Etat de reprendre le contrôle de l'aménagement des berges de la Seine dans Paris. Celles-ci sont devenues un véritable enjeu pour la bataille politique de 2001.

Christophe de Chenay

Place de la Concorde : 80 % d'espace en plus pour les piétons

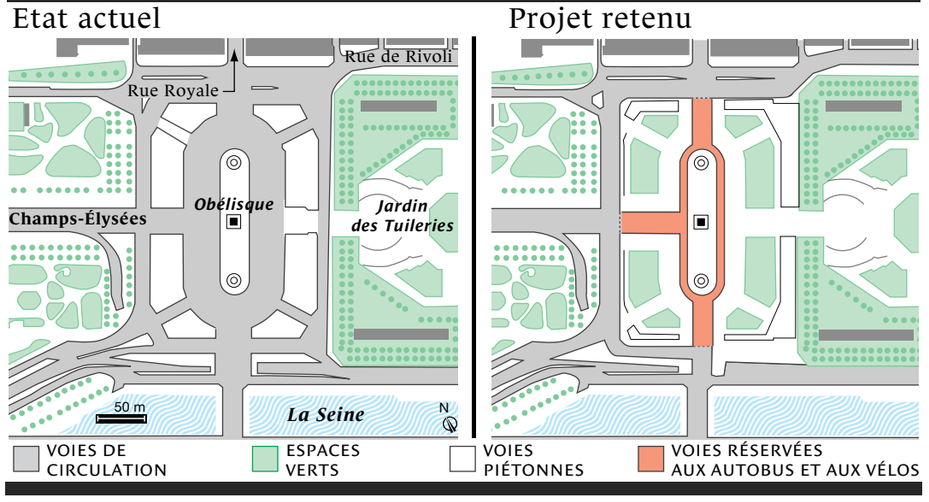

Les socialistes pour une « nouvelle qualité de ville »

Bertrand Delanoë a présenté, jeudi 25 novembre, au nom du groupe socialiste au Conseil de Paris qu'il préside, les propositions pour une *« nouvelle qualité de ville »*. Elles constituent l'ébauche du programme que le PS pourrait soumettre aux Parisiens en 2001. Les socialistes préconisent une nouvelle politique des déplacements : augmentation des tarifs de stationnement, suppression des axes rouges, allongement du temps de passage des traversées piétons, création d'un *« métro de surface »* avec 300 kilomètres de couloirs de bus en site propre en cinq ans... Pour régler le problème de l'acheminement des 200 000 tonnes de fret livrées quotidiennement à Paris, les socialistes mettraient en place des plates-formes intermodales. Les espaces verts seraient *« démocratisés »*, une modification du plan d'occupation des sols devrait donner une *« ambition nouvelle »* aux grands boulevards et aux principales places. Un cahier des charges spécifique organiserait la circulation sur les boulevards extérieurs.

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT : la Cour de justice des Communautés européennes** a condamné, jeudi 25 novembre, à Luxembourg, la France pour ne pas avoir classé en zone de protection spéciale une superficie suffisante du marais poitevin. Cette condamnation fait suite à une plainte de la Commission de Bruxelles. La France aurait dû avoir classé, avant avril 1996, 77 900 hectares pour la conservation des oiseaux sauvages. Or elle n'en a classé que 33 742 hectares. La cour de justice juge cette surface insuffisante pour assurer la préservation de certaines espèces. L'intensification de l'agriculture dans la région a provoqué le drainage des terres et l'assèchement des cours d'eau, utilisés à l'arrosage des cultures. Le marais poitevin a ainsi perdu un tiers de sa surface en dix ans. La France a, depuis, engagé un programme de réhabilitation plus ambitieux.

■ **BORDEAUX : la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB)**, présidée par Alain Juppé (RPR), a rendu publique, vendredi 26 novembre, la lettre définitive de la chambre régionale des comptes qui a examiné la gestion de la CUB de 1993 à 1998. Si les magistrats reconnaissent une amélioration de son fonctionnement, ils notent une progression sensible du personnel sans *« augmentation significative de l'activité »*, des manquements au code des marchés publics, une gestion *« peu efficace »* du patrimoine, un contrat *« critiquable »* avec l'afficheur Decaux, des délégations de service public favorables aux délégataires, mais coûteuses pour la CUB et insuffisamment contrôlées. – (*corresp.*)

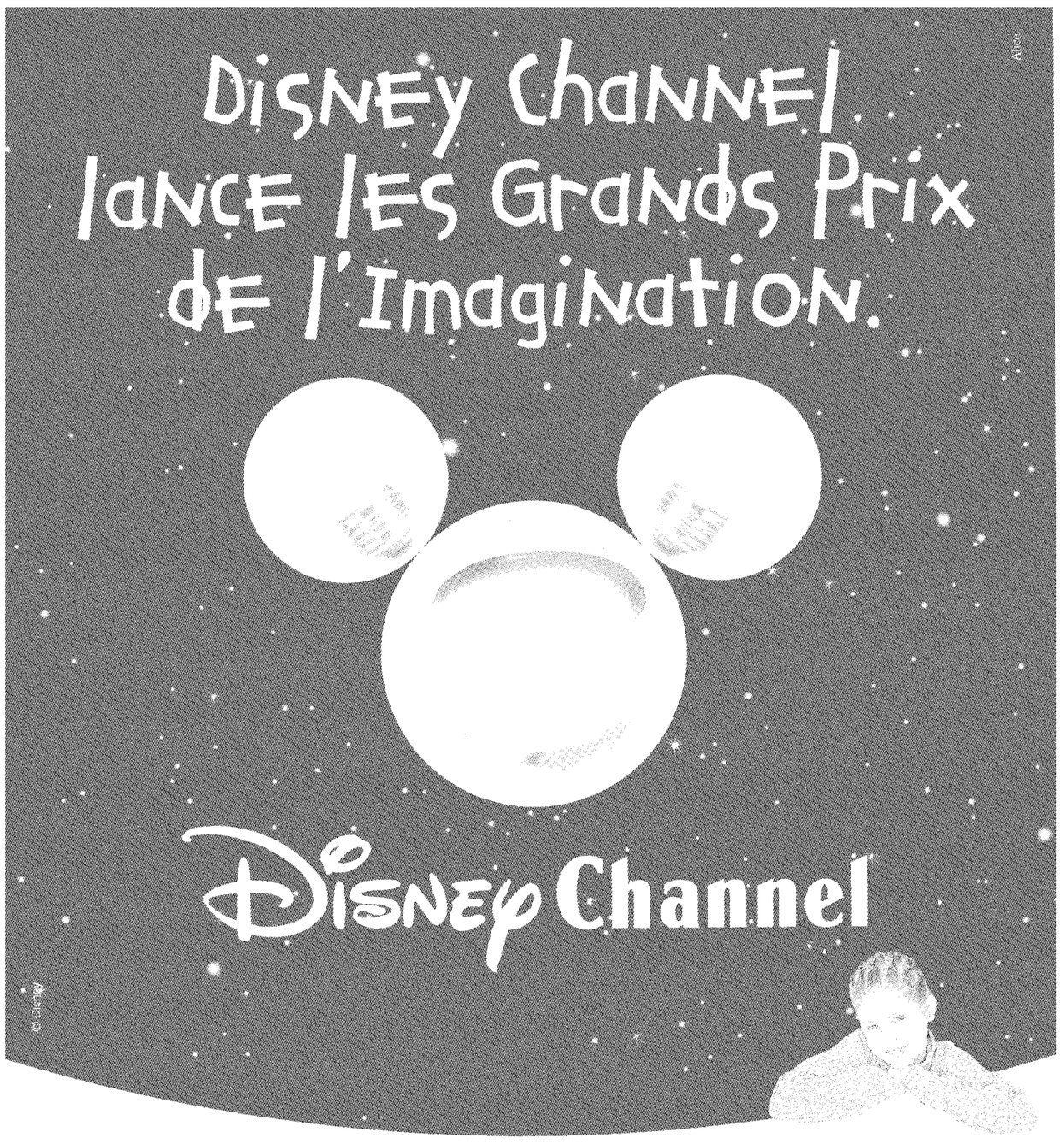

LeMonde Job: WMQ2711--0014-0 WAS LMQ2711-14 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:27 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0486 Lcp:700 CMYK

ENQUÊTE

Algérie : un colonel dissident accuse

Et si le pire était vrai ? Si l'armée algérienne était elle-même à l'origine du chaos sanglant ? Cette hypothèse serait sans fondement si elle n'était formulée par de jeunes officiers entrés en dissidence contre le système de répression mis en place par le haut commandement. Familiers du théâtre d'ombres algérien, deux journalistes ont enquêté : Yassir Benmiloud, plus connu sous ses initiales d'éditorialiste algérien Y. B., et Samy Mouhoubi. Ils ont rencontré le colonel « B. Ali », l'un des porte-parole de ce Mouvement algérien des officiers libres (MAOL) dont le site Internet embarrasse le gouvernement Bouteflika par ses révélations sur les « dossiers noirs » du régime. Impossible, bien sûr, de vérifier l'intégralité de ses informations ; mais impossible aussi de les ignorer tant elles sont précises. « Le Monde » a donc choisi de les verser au débat dans l'espoir qu'un jour l'avènement de la démocratie permettra de faire la lumière

EN 1991, l'Algérie s'apprête à basculer dans sa période la plus noire depuis l'indépendance. Huit années plus tard, l'horreur est largement consommée, et les perspectives d'une sortie de crise s'amenuisent au fil de la résurgence, ces dernières semaines, des massacres de civils et des assassinats politiques ciblés. La démarche volontariste du nouveau président algérien, Abdelaziz Bouteflika, se heurte à une réalité faite de manipulations sur fond de théâtre d'ombres où toutes les parties avancent masquées. Les spéculations sont toujours allées bon train dans l'analyse des violences cycliques qui déchirent le pays, jusqu'à aboutir aux thèses les plus contradictoires. Mais si la pire de ces thèses se révélait, un jour, être la bonne ? Si l'armée algérienne, qui n'a cessé de se présenter comme le dernier rempart face aux « hordes islamistes » apparaissait comme la véritable instigatrice du chaos ?

Il y a quelques années, les prémisses semblaient pourtant lisibles. Pour les opinions algérienne et internationale, l'Armée nationale populaire (ANP) semblait appliquer la *« seule politique possible »*.

En suspendant les élections législatives du 26 décembre 1991, dont le FIS est le grand vainqueur, l'institution militaire prétend tout bonnement venir au secours du multipartisme naissant. Paradoxe saisissant pour une « démocratie populaire » ultra-autoritaire où l'armée, depuis le coup d'Etat du 19 juin 1965, tient d'une main de fer les rênes du pouvoir. Et le décès du président-dictateur Houari Boumediène, le 27 décembre 1978, ne fait que renforcer la mainmise de la « Grande Muette » sur la « gestion » de l'Algérie.

Cette thèse d'un messianisme kaki à l'assaut du « fascisme vert » parvient néanmoins à être vendue, à force d'être ressassée, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières algériennes. Mais l'effarante entrée en scène des massacres de civils à grande échelle, face à la meurtrière passivité des forces de sécurité, ébranle les constructions sémantiques échafaudées par le pouvoir militaire et ses relais, notamment au sein d'une jeune presse indépendante souvent intoxiquée par des agents traitants titulaires de cartes de presse. Les premiers doutes circulent, puis la lancinante question du « Qui tue qui ? » trouve suffisamment d'écho pour être portée sur la place publique.

Car, au jeu de la propagande, les généraux négligent un élément de taille : l'éventualité d'une fracture au sein de l'Armée nationale populaire (ANP). A l'intérieur des casernes, dès 1993, celle-ci va pourtant commencer à prendre corps, avec l'entrée en dissidence d'un nombre croissant de jeunes officiers. Ces derniers s'organisent bientôt autour du Mouvement algérien des officiers libres (MAOL), une opposition au régime qui se présente comme *« structurée et résolue »*, et qui prétend aujourd'hui être à même d'éclaircir les lourds secrets dissimulés par les hiérarques de l'état-major et des services spéciaux.

DEPUIS sa création durant l'été 1997, le MAOL sème un trouble de plus en plus palpable au sein des institutions militaires et civiles, ébranlées par la divulgation sur Internet des dessous de certaines des affaires les plus sensibles de ces dernières années : l'assassinat du président Mohamed Boudiaf, celui du chanteur Matoub Lounès, la corruption des généraux ou encore l'infiltration-manipulation des GIA. Cette cascade de révélations embarrasse le président Bouteflika. Loin de nier la réalité de ces dossiers noirs, il a cependant déclaré sur Europe 1, dimanche 7 novembre : *« Je n'aime pas les tracts et je n'aime pas ce que font les déserteurs de l'armée à partir d'Internet. C'est aussi valable que des lettres anonymes. »*

Pourquoi s'intéresser alors à des auteurs de *« lettres anonymes »* ? D'une part, parce que la suspicion qui entourait, il y a encore quelques mois, le MAOL, en l'assimilant à une mouvance proche des islamistes, semble progressivement être levée – il faut dire que l'anonymat de la quasi-totalité de ces officiers a alimenté bien des controverses. Leurs déclarations et communiqués sont désormais abondamment repris par les médias occidentaux et arabes, qui trouvent auprès de ce mouvement une précieuse source d'informations. D'autre part, la crédibilité du MAOL n'a jamais été contestée au sein de l'armée et des services spéciaux. Les témoignages recueillis sous le couvert de l'anonymat auprès de plusieurs sources militaires régulières et périphériques nous ont confirmé l'inquiétude grandissante du haut commandement algérien face à l'activisme menaçant de ces dissidents.

Afin de mieux cerner les ambitions et les objectifs du MAOL, devenu le « poil à gratter » de l'ANP, nous avons rencontré à plusieurs reprises le colonel B. Ali, quarante et un ans, l'un des porte-parole du mouvement, qui anime, depuis Madrid, le site Internet www.anp.org . Pour cet officier déserteur de l'ANP, le drame algérien relève d'*« une manipulation qui dépasse la fiction »*. Il aurait déjà fait plus de 173 000 morts, chiffre arrêté au mois d'août 1998, date à laquelle cet officier quitte clandestinement l'Algérie pour gagner l'Espagne.

« Je n'aime pas ce que font les déserteurs de l'armée à partir d'Internet. C'est aussi valable que des lettres anonymes »
Le président Bouteflika sur Europe 1

Après plusieurs entretiens téléphoniques, un premier rendez-vous est pris dans les faubourgs d'une grande ville européenne. Un élégant costume de marque atténuant à peine son port martial, B. Ali incarne cette jeune garde d'ambitieux officiers arabisants et libéraux. Avant d'entrer en dissidence, le colonel B. Ali a été l'un des plus jeunes colonels promus de l'ANP. Major de promotion de l'académie de Cherchell en 1988, ce pur produit de l'institution militaire algérienne poursuit sa formation en ex-Tchécoslovaquie, puis en ex-URSS. En 1991, il est rappelé en Algérie. Il rejoint le secrétariat général du ministère de la défense où, sous les ordres du général Mohamed Ghenim, il siège notamment au sein de la cellule chargée de répertorier les pertes humaines des forces de sécurité – plus de 23 000 morts à ce jour –, cellule plus prosaïquement affectée au maquillage des bilans des violences.

Bien qu'ayant, dans un premier temps, adhéré *« sans état d'âme »* à la répression qui s'abat sur les islamistes du FIS dès 1991, le colonel B. Ali constate vite que la haute hiérarchie militaire n'a aucune perspective politique digne de ce nom. *« Au lendemain du premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991, je suis l'un des signataires de la pétition que fait circuler le général Khaled Nezzar, alors ministre de la défense, en faveur de l'arrêt d'un processus électoral trop favorable au Front islamique du salut (FIS). J'estimais que l'intégrisme était une menace pour l'Algérie. Mais la démocratisation nécessaire de l'Algérie devait-elle pour autant passer par le sacrifice d'une partie importante du peuple : les islamistes ? Il fallait vivre en Algérie à l'époque pour se rendre compte de la violence de leurs prêches. Il me paraissait important d'écarter ce danger. C'est seulement après que sont apparues les dérives. »*

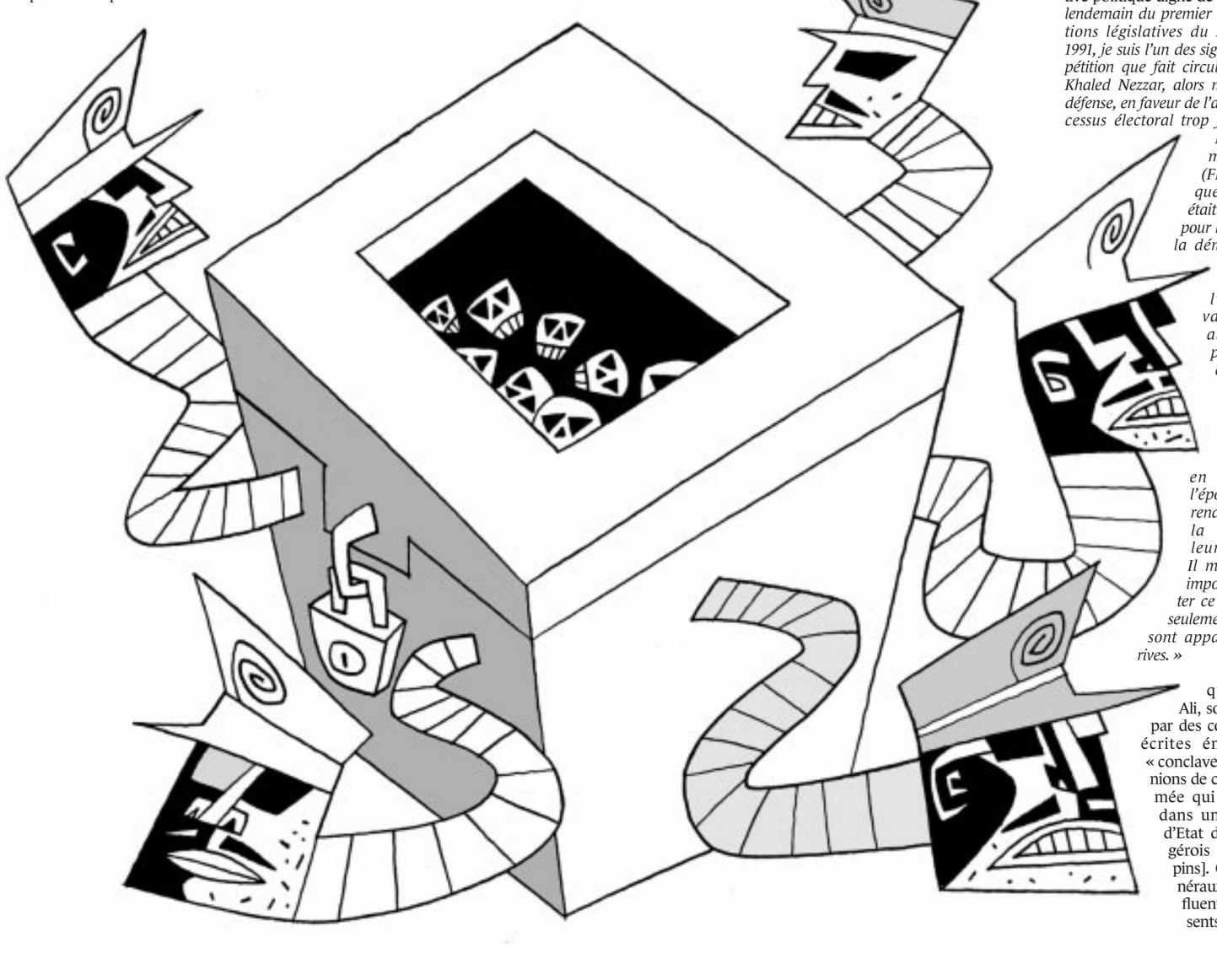

Des dérives qui, selon B. Ali, sont couvertes par des consignes non écrites émanant des « conclaves », ces réunions de cadres de l'armée qui se tiennent dans une résidence d'Etat du littoral algérois [le Club des pins]. Outre les généraux les plus influents, sont présents les chefs de région et les chefs d'unité. C'est là que sont abordées les questions de la torture et des exécutions extrajudiciaires. D'après notre interlocuteur qui, lors de ces « conclaves », a occupé à plusieurs reprises la fonction de rapporteur, le débat se résume en ces termes : les « nettoyages » doivent-ils relever de l'initiative des gens sur le terrain ou faut-il qu'ils répondent au suivi d'une politique ? Pour un groupe d'officiers à la tête duquel se trouvait, dit-il, l'actuel patron de la sécurité intérieure, la réponse est claire : il faut systématiquement liquider. *« Jusqu'alors, je n'avais pas eu de problème de conscience. Mais là, nous avons des directives, et le message destiné aux chefs opérationnels est on ne peut plus clair. Dès lors, toutes les dérives sont couvertes et il ne s'agit plus d'initiatives isolées. »*

Pour B. Ali, l'assassinat du président Mohamed Boudiaf entérine la crise de confiance. Parmi la jeune génération des officiers de l'ANP, une vingtaine d'hommes, témoins des conditions de l'assassinat du président, sont exécutés dans les semaines qui suivent. Les commandants « Hadjeres » et « Hammou », respectivement en charge de la Sécurité présidentielle (SSP) et du Groupe d'intervention spécial (GIS), sont écroués à l'issue de la reconstitution de l'attentat d'Annaba. Ces mesures ont pour effet d'entamer le moral des subalternes de l'ANP, brutalement conscients de n'être que des fusibles protégeant les intérêts particuliers des hauts cadres de l'armée, et plus spécifiquement ceux des hauts gradés commanditaires de l'assassinat du président Boudiaf, dont le colonel B. Ali affirme connaître les noms, révélés sur le site Internet du MAOL.

« En s'attaquant à la corruption endémique des potentats de l'armée, Mohamed Boudiaf s'était placé d'emblée dans la ligne de mire, analyse aujourd'hui B. Ali. *De plus, il ne voulait plus de prisonniers politiques. Il s'était engagé à ce que le 5 juillet 1992* [date anniversaire de l'indépendance]*, le problème politique du FIS soit résolu. »* Le président souhaite notamment élargir Ali Benhadj et Abassi Madani, les deux principaux leaders du FIS. Mais pas question pour autant de réhabiliter le parti dissous : *« S'ils n'entrent pas dans le cadre constitutionnel, qu'ils aillent se faire foutre ! »,* a-t-il coutume de déclarer en privé.

LE président Boudiaf est surtout déterminé à gagner son ancrage dans la société civile. A cette fin, il crée le Rassemblement patriotique national (RPN), une « organisation de masse » destinée à supplanter l'ancien parti unique, le FLN (Front de libération nationale). Ces initiatives présidentielles sont jugées intempestives par les membres de l'état-major qui ne veulent pas d'une force dominante chapeautée par la présidence de la République. *« Il y avait plus grave aux yeux des généraux : ce même 5 juillet 1992, Mohamed Boudiaf s'apprêtait à mettre à la retraite les généraux Mohamed Lamari* [actuel chef d'état-major] *et Mohamed "Toufik" Médiène »,* précise le colonel B. Ali. Le chef de l'Etat signe un décret qui doit paraître dans le journal officiel. Mais le 29 juin 1992, moins d'une semaine avant la date fatidique, son assassinat met fin à ses ambitions de réforme.

C'est dans le sillage de l'action politique de Mohamed Boudiaf qu'apparaît l'homme qui saura capter les attentes d'officiers en rupture de ban avec l'état-major. Tout au long des six mois de sa présidence, tant au niveau des contacts avec les cadres de l'ex-FIS que sur les dossiers de corruption des généraux, Mohamed Boudiaf bénéficie du soutien du très informé colonel Kasdi Merbah, leader du Mouvement algérien pour la justice et la démocratie (MAJD).

LeMonde Job: WMQ2711--0015-0 WAS LMQ2711-15 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:07 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0487 Lcp:700 CMYK

MICHAEL VON GRAFFENRIED

Les généraux algériens aux obsèques de Mohamed Boudiaf : plus de sept ans après l'assassinat du président, le mystère de sa mort n'a toujours pas été élucidé...

Ancien chef de la sécurité militaire sous Houari Boumediène, il incarne la police politique des années de plomb. Le colonel B. Ali l'évoque avec déférence, car c'est ce même Kasdi Merbah qui inspire, en 1993, la création de la cellule Hakim, appelée à devenir le MAOL. Au mois d'août de la même année, à son retour de Suisse où il a rencontré des cadres de l'ex-FIS, Kasdi Merbah tombe au cours d'une embuscade spectaculaire tendue par un mystérieux commando dont le professionnalisme tranche avec les méthodes habituellement employées par les GIA. Avant sa mort brutale, le colonel Kasdi Merbah était parvenu à rallier plusieurs officiers et officiers supérieurs. Il avait gagné notamment la confiance du général Saïdi Fodhil, qu'il avait appris à connaître dans les années 70, lorsqu'il était à la tête de la sécurité militaire. C'est au domicile de ce même Saïdi Fodhil que sont élaborés des scénarios dits de *« sortie de crise »*, lors d'*« anticonclaves »* réunissant des cadres militaires provenant de tous les corps de l'institution. La cellule Hakim est née. *« H pour Honneur, A pour Armée et K pour... Kasdi Merbah. »*. Les dernières lettres demeurent codées. *« Impératif de sécurité»*, s'excuse le colonel B. Ali, qui dit avoir déjà fait l'objet de deux tentatives d'enlèvement dans les rues de Madrid.

Dans son essence, le MAOL affirme être né d'une opposition radicale *« à la stratégie du chaos érigée en dogme par les responsables de l'état-major »*. Depuis les émeutes insurrectionnelles du FIS, en juin 1991, puis au lendemain de la suspension des élections législatives en janvier 1992, l'armée a au moins un objectif clair : décapiter l'état-major politique du FIS, déporter ses militants et sympathisants dans des camps du Sud, discréditer les islamistes. *« Après la suspension du processus électoral, des milliers de jeunes ont commencé à rejoindre les maquis. En dehors de l'AIS* [Armée islamique du salut, branche armée du FIS], *il faut aujourd'hui compter près de 300 groupes rassemblant quelque 18 000 membres. Au début se posait à nous le problème de l'identification de ces personnes, car toutes n'étaient évidemment pas recherchées par les services. Nous avons alors créé de faux maquis, l'un des plus grands étant celui de Ténès* [à l'ouest d'Alger]. *Là-bas, nous commencions par réceptionner les jeunes qui prenaient le maquis. Une fois fichés, ils gagnaient d'autres maquis, qui, eux, étaient bien réels. Ténès n'a d'ailleurs jamais été inquiété, jamais bombardé. »*.

Le colonel B. Ali révèle également les tenants et aboutissants de l'opération de la prison de Tazoult (ex-Lambèze, dans les Aurès), en mars 1994. Ce que les autorités présentent comme l'évasion de plus d'un millier de détenus islamistes semble en réalité une opération de manipulation d'envergure. Le MAOL affirme que, parmi les fugitifs, se trouvent de nombreux officiers de la sécurité militaire infiltrés dans la prison. En rejoignant les maquis des Aurès en tant qu'islamistes, ces agents en service commandé ont pour mission de faire capoter toutes les tentatives de rapprochement entre les instances des GIA et les leaders de l'ex-FIS. Ils déclenchent ce que l'on appellera la *« guerre inter-maquis »* entre les GIA, l'AIS et le MEI (Mouvement pour l'Etat islamique, créé en 1991 par Saïd Mekhloufi, ancien membre fondateur du FIS). *« C'est ainsi que les maquis ont été déstabilisés, et c'est aussi à partir de ce moment que des officiers infiltrés ont pris la tête d'un grand nombre de* katibates *(sections). Dès lors, la sécurité militaire contrôlait la plupart des GIA »*, conclut B. Ali. L'accusation du MAOL se résume en ces termes : lorsque les GIA frappent, il faut y voir la main d'une armée décidée à couper les islamistes de leur base populaire, tout en segmentant la société. Toutes les catégories sociales sont visées. Chanteurs, responsables politiques, journalistes, médecins, universitaires, sportifs et intellectuels *« survivants »* doivent, selon le haut commandement militaire, se sentir redevables de leur sécurité. Ils n'ont plus qu'une alternative : l'exil ou les résidences dites « sécuritaires », qui les conduisent à « bunkériser » leurs vies et à limiter leur expression. Le dessein final est entendu : il s'agit de freiner la démocratisation du champ politique et de présenter l'armée comme la seule institution capable de protéger l'Algérie du « péril islamiste ». Postulat que le colonel B. Ali dément catégoriquement : *« Les généraux font en réalité tout le contraire et alimentent à grande échelle la machine terroriste. »*

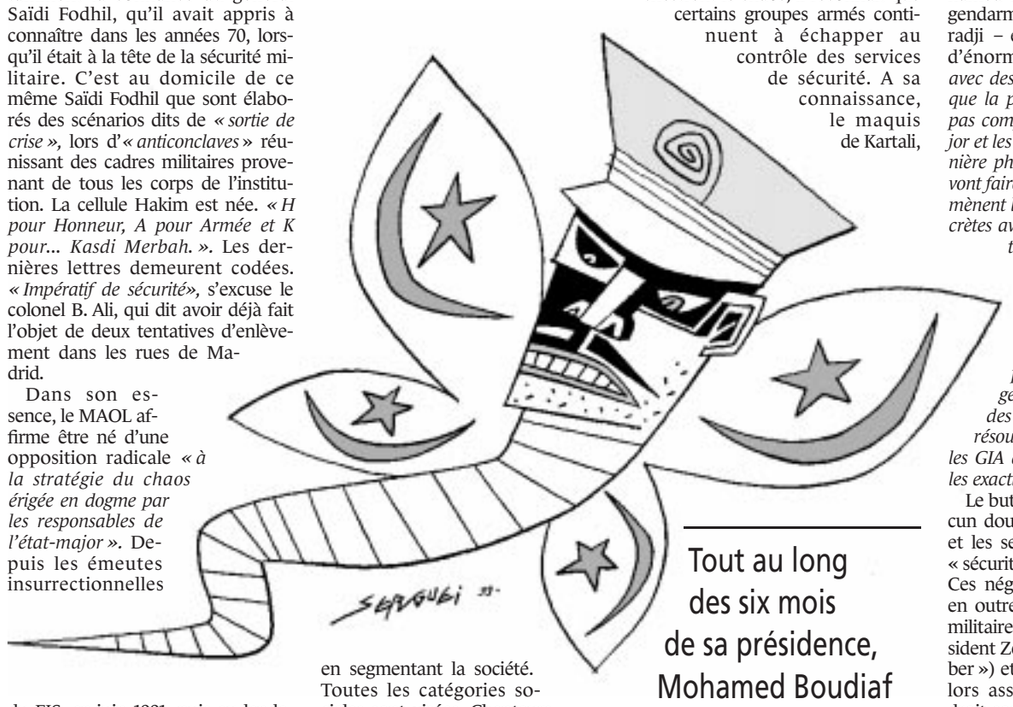

Tout au long des six mois de sa présidence, Mohamed Boudiaf bénéficie du soutien très informé colonel Kasdi Merbah, chef de la sécurité militaire sous Boumediène, qui incarne la police politique des années de plomb

OBJET d'une intense spéculation pour cause de totale opacité, cet obscur collège de hauts gradés représente ce que B. Ali appelle le *« cabinet noir »*, ou encore *« les officiers de la vingt-cinquième heure »* [allusion aux généraux issus de l'armée coloniale française], dont il donne l'organigramme : *« On a le premier clan de l'armée, qui est, pour ainsi dire, le socle : les généraux Larbi Belkheir, Mohamed Lamine Médiène, alias "Toufik"* [à la tête de la direction renseignement et sécurité – DRS], *Ismaïl Lamari, alias "Smaïn"* [à la tête du contre-espionnage – DCE], *Chérif Fodhil, le chef des forces spéciales, et le général Mohamed Touati, qui est en quelque sorte le "politique". Le relais au sein des cadres de l'armée, c'est le général Abdelmadjid Taghit. Mais Larbi Belkheir est un peu le parrain de tout le monde : tous lui doivent leurs carrières. Le véritable pouvoir se concentre entre les trois personnes, que nous surnommons "BTS" : Belkheir, "Toufik" et "Smaïn". Cependant, Larbi Belkheir ne veut se fâcher avec personne et entretient d'excellents rapports avec le clan des généraux en retraite, à la tête duquel se trouve le général-major Khaled Nezzar, ancien ministre de la défense. Un clan très puissant, majoritairement composé de militaires originaires de l'est du pays, sur lequel Larbi Belkheir s'appuie pour contrer les actifs qui voudraient s'opposer à lui. »*

Si, pour B. Ali, les généraux orchestrent le chaos, il reconnaît que certains groupes armés continuent à échapper au contrôle des services de sécurité. A sa connaissance, le maquis de Kartali, à Larbâa (Algérois), est l'un des rares qui n'aient jamais été infiltrés. Fait dont l'AIS ne peut se prévaloir. « *Lorsque Madani Mezrag* [chef de l'AIS] *revient de la Légion arabe de Khadafi, il se fait "débriefer" par les services. Une zone d'ombre entoure ensuite l'épisode de son évasion de l'hôpital de Constantine. Il rejoint alors le maquis, mais, en 1995, à la veille des élections présidentielles, il est blessé lors d'une embuscade et se retrouve de nouveau en prison, d'où il écrit une lettre d'allégeance au chef de l'Etat – un texte de sept pages – dans lequel il reconnaît l'autorité de Liamine Zeroual et où il lui demande d'œuvrer pour une solution politique. Dès ce moment, le chef de l'AIS est bel et bien en contact direct avec les militaires. »* Mais l'un d'entre eux, le général « Smaïn », patron de la sécurité intérieure, court-circuite la présidence en prenant la conduite des pourparlers. Il est alors décidé de maintenir les maquis de l'AIS pour contrebalancer les éléments incontrôlés des GIA et ménager des possibilités de négociation en temps et en heure. Le stratagème prend fin le 1er octobre 1997, lorsque Madani Mezrag, au nom de l'AIS et sous la férule de ses tueurs gradés, annonce une *« trêve unilatérale et inconditionnelle »*.

Lorsque, la même année, le président Liamine Zeroual relâche Abassi Madani ; ce dernier s'engage à appeler à la cessation des hostilités. Mais les massacres de civils atteignent leur acmé, et le « clan présidentiel » – Liamine Zeroual, son ministre-conseiller à la sécurité Mohamed Betchine et le patron de la gendarmerie nationale, Tayeb Derradji – est mis dans une situation d'énorme pression. « *Vous traitez avec des égorgeurs,* lui dit-on. *Or, ce que la présidence ignore ou ne veut pas comprendre, c'est que l'état-major et les services, en entamant la dernière phase de la lutte antiterroriste, vont faire d'une pierre deux coups : ils mènent leurs propres négociations secrètes avec l'AIS afin de court-circuiter un accord probable entre le FIS et la présidence, car l'état-major et les services ne veulent pas d'un tel accord. Et cela leur permet aussi de faire pression sur l'AIS, en obligeant celle-ci à se démarquer des massacres. Ce à quoi elle se résout en accusant formellement les GIA d'être responsables de toutes les exactions. »*

Le but de la manœuvre ne fait aucun doute pour B. Ali : l'état-major et les services préfèrent un accord « sécuritaire » à un accord politique. Ces négociations secrètes sonnent, en outre, la victoire de l'institution militaire sur la présidence (le président Zeroual ne tarde pas à « tomber ») et sur les groupes armés, dès lors assimilés à des criminels de droit commun, puisqu'ils ne bénéficient plus de couverture « politique ». L'assassinat, lundi 22 novembre, de Abdelkader Hachani, numéro 3 de l'ex-FIS, s'inscrirait ainsi dans cette démarche éradicatrice. *« En éliminant cet ultime "politique" du FIS, interlocuteur incontournable et dernière passerelle vers un règlement de fond de la crise, les jusqu'auboutistes du pouvoir écartent toute perspective d'un règlement politique du conflit en consacrant des accords sécuritaires secrets. »*

Pour B. Ali, la réalité sur le terrain est – pour le moins – gigogne : *« Sur les 1 300 terroristes qui se sont rendus à ce jour dans le cadre de la loi sur la concorde civile, je peux vous assurer que plus de 700 sont des officiers infiltrés appelés à rejoindre leurs casernes... Car, en réalité, les commandos responsables de la plupart des exactions sont mixtes. Des terroristes islamistes sont d'abord arrêtés au cours des ratissages des forces de sécurité. Ils sont retenus et torturés, puis on les intègre aux commandos de l'armée chargés de massacrer leur village d'origine, et je peux vous dire que quand, sous la menace, on leur ordonne d'égorger, ils obéissent ! Lors de ces opérations, les premières maisons sont systématiquement épargnées, ce qui permet de fournir des témoins à même d'affirmer qu'ils ont reconnu des islamistes du village... »*

Parallèlement, l'*« Unité 192 »*, une force spéciale connue du seul premier carré de l'armée, est créée. Composée d'environ 200 éléments ultradéterminés, recrutés dans le Service action de l'armée, la gendarmerie ou encore la police, cette unité constitue le bras séculier des « janviéristes » de l'armée – 192 signifiant le mois de janvier 92, date de la destitution de Chadli Bendjedid et du coup d'Etat à blanc. Cet « escadron de la mort » est destiné à faire le nettoyage au sein de la « Grande Muette » et à convaincre sans ménagement les plus récalcitrants du bien-fondé de la politique des généraux.

Face à cette *« apocalypse programmée »*, les membres de la cellule Hakim décident d'intensifier leur action clandestine au sein de l'institution militaire. Ils nourrissent d'ambitieux projets, dont celui d'un coup d'Etat. Option qu'ils abandonnent rapidement au profit d'un travail de sape appelé à s'inscrire dans la durée. D'autant que, quelques mois après la disparition de Kasdi Merbah, un accident de voiture suspect emporte le général Saïdi Fodhil, privant ainsi le mouvement de sa seconde figure de proue. Cette disparition achève de convaincre les membres de la cellule qu'il est vain de planifier une action d'envergure à la seule échelle du pays. Plusieurs éléments du mouvement vont alors s'exfiltrer, avec pour mission de révéler à l'opinion internationale la réalité de la violence politique qui sévit en Algérie. Au sein de la cellule, la consigne est désormais claire : *« La dénonciation des faits vaut mille actes de violence. »*

« En éliminant Abdelkader Hachani, ultime "politique" du FIS et interlocuteur incontournable, les jusqu'auboutistes du pouvoir écartent toute perspective d'un règlement politique du conflit »
Le colonel B. Ali

C'EST d'abord un colonel qui parvient, en 1995, à gagner les Etats-Unis, où il donne une série d'interviews à la presse arabe. Puis, en 1997, c'est au tour du capitaine Haroun de rejoindre l'Angleterre, où il multiplie les entretiens avec la presse arabe et britannique (*The Observer*). Son témoignage est repris par *Le Monde* du 11 novembre 1997. Quant à l'officier Messaoud Alili, il prend la poudre d'escampette au nez des forces aériennes, en effectuant à bord d'un simple hélicoptère le trajet Alger-Ibiza.

A l'été 1997, la cellule Hakim devient le MAOL, un mouvement structuré placé sous le commandement d'un général d'active. Cependant, la répression s'accentue : en février 1998, les décès du général Touahri, du colonel Toubih et du capitaine Zelmati, qui périssent dans un accident d'hélicoptère inexpliqué alors qu'ils survolent la région de Béchar, viennent allonger la liste des morts prématurées. L'hécatombe précipite l'exfiltration du colonel B. Ali, qui rejoint l'Espagne.

Depuis cet exil européen – qui concerne 68 autres éléments de l'ANP répartis à l'étranger, notamment en Europe de l'Est –, B. Ali, épaulé par d'autres militants du MAOL, travaille à la constitution de nombreux dossiers. *« Aux côtés d'avocats, nous réunissons des preuves, rédigeons des plaintes. Notre objectif vise à obtenir la traduction devant les tribunaux de plusieurs généraux* [il cite six noms]. *Notre mouvement vise l'implosion du système mis en place par ces hommes, et au retrait complet des militaires de la gestion politique du pays. Nous avons des échéances, et elles sont proches. »*

Devenus le cauchemar de la haute hiérarchie militaire, les « maolistes » ont récemment été contactés par le général « Smaïn » Lamari, qui leur aurait proposé un *« mariage de raison »* : la réintégration des dissidents contre la promesse de cesser le *« tapage »*. *« "Smaïn" a même été jusqu'à promettre à certains d'entre nous des postes dans des ambassades ou des consulats à l'étranger »*, sourit, désabusé, le colonel B. Ali. Mais derrière la carotte, il y a le bâton. Le mouvement dit subir actuellement une répression féroce sur le sol algérien, faite d'une quinzaine d'exécutions extrajudiciaires, dont celle, il y a quelques semaines, dans un restaurant de Kabylie, du colonel Medjbar. Ou encore d'une centaine de mises au secret, dont celle de la capitaine Wassila Cherfaoui, soupçonnée d'avoir organisé depuis le secrétariat général du ministère de la défense nationale les fuites des véritables chiffres du scrutin présidentiel du 14 avril 1999 (28,30 % de voix pour Abdelaziz Bouteflika au lieu des 73,8 % annoncés).

Les chefs de région et d'unité de l'ANP ont récemment reçu une circulaire signée du chef d'état-major Mohamed Lamari leur intimant de redoubler de vigilance face à toute menée subversive. L'heure est à la suspicion généralisée et aux mesures expéditives : cinq membres du MAOL, parmi lesquels un colonel, un commandant, un capitaine et deux lieutenants-colonels ont été abattus, vendredi 5 novembre, dans un restaurant du Figuier, près de Boumerdès. Ces meurtres ont été attribués aux GIA par la presse algérienne.

Alors que l'assassinat d'Abdelkader Hachani n'a pas été revendiqué, le MAOL, qui prétend détenir un certain nombre d'informations quant à la reprise des attentats ciblés, avance sans plus de précisions : *« Comme ils nous y ont habitués, les généraux pourraient vouloir brouiller les pistes menant à l'identité réelle des assassins d'Abdelkader Hachani, en s'en prenant cette fois à une personnalité laïque, proche des milieux éradicateurs. »*

Y. B. et Samy Mouhoubi
Dessin : Sergueï

Y. B. s'est fait connaître par ses chroniques dans le quotidien algérien *El Watan* entre 1996 et 1998, réunies dans un ouvrage, *Comme il a dit lui* (J.-C. Lattès). Il a aussi publié une investigation littéraire, *L'Explication* (J.-C. Lattès, 1999).

Samy Mouhoubi est journaliste indépendant.

LeMonde Job: WMQ2711--0016-0 WAS LMQ2711-16 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:40 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0488 Lcp:700 CMYK

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Impasse en Corse

LA nouvelle escalade de la violence en Corse consacre, une fois de plus, l'échec de ceux qui tentent de rétablir, depuis des années, l'Etat de droit dans l'île. Acte de surenchère ou geste de désespoir, le double attentat qui a détruit deux bâtiments publics d'Ajaccio aurait pu tuer des dizaines de personnes si celles-ci n'avaient pas été évacuées *in extremis*. Sans être le premier du genre, il n'en marque pas moins une progression, sinon une rupture, par rapport aux opérations plus spectaculaires que dangereuses qui font l'ordinaire du terrorisme corse.

Ce retour à des formes d'action potentiellement meurtrières, dont l'assassinat du préfet Erignac, le 6 février 1998, semblait être l'apogée, confirme que la situation est bel et bien bloquée en Corse et que le gouvernement continue de se révéler impuissant à restaurer l'ordre républicain. Jacques Chirac est dans son rôle en appelant les responsables politiques *« à agir avec la plus grande fermeté contre la spirale de la déraison »*. Lionel Jospin est dans le sien en invitant, presque dans les mêmes termes, les auteurs des attentats à revenir à la raison et en les menaçant de les y ramener s'ils persistent dans leur attitude.

Mais rien n'y fait : ni les démonstrations de force ni les tentatives de négociation n'ont permis d'avancer vers une solution qui ouvrirait enfin à la Corse, comme l'a dit Jean-Pierre Chevènement, *« un avenir démocratique et pacifique »*. Le ministre de l'intérieur n'a pas tort de dénoncer *« l'impasse »* dans laquelle s'enferme une partie de la mouvance nationaliste, mais c'est aussi l'Etat qui se trouve aujourd'hui dans l'impasse, une impasse dont il éprouve le plus grand mal à sortir. Les rapports des commissions parlementaires, rendus publics il y a une semaine, n'ont guère contribué à renforcer son crédit, et la désorganisation qu'ils ont dénoncée dans le fonctionnement même de ses services ne rend pas optimiste, à court terme, sur ses capacités d'action.

On donnera raison à Jean-Pierre Chevènement lorsqu'il affirme que les difficultés ne seront surmontées que par les efforts communs de *« tous les républicains »*, qu'ils soient de droite et de gauche, et par leur rejet solennel de la *« terreur aveugle »*. On ajoutera toutefois que l'effort doit d'abord être celui de l'Etat, auquel il appartient de corriger ses erreurs passées et d'imaginer les initiatives politiques qui pourraient aider à débloquer la situation. Perspective politique que le gouvernement a tort de récuser, au risque de s'enfermer dans une voie sans issue.

Mais le salut viendra aussi, et peut-être surtout, des Corses eux-mêmes. De leurs élus, dont on attend une claire et ferme condamnation de la violence. Et de la population, dont on espère qu'elle exprimera sans ambiguïté sa colère et son refus du terrorisme. De ce point de vue, les manifestations auxquelles sont conviés les Corses, à l'initiative de plusieurs organisations et associations insulaires, sont une étape nécessaire dans une prise de conscience et une affirmation collectives. Celles-ci pourraient être le prélude au retour de la paix civile. Mais le chemin sera long.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ;
Michel Kajman *(Débats)* ; Eric Fottorino *(Enquêtes)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une grève en porte-à-faux

GRÈVE générale ? Il s'en est fallu, certes, de beaucoup. Si les mots d'ordre syndicaux couvraient toutes les branches de l'activité nationale, ils ont été suivis de manière fort inégale, et dans l'ensemble le déchet a été très important.

Sans doute les transports ont-ils été à peu près paralysés. Dans la grande industrie, mines en tête, l'arrêt du travail a été massif. Mais il a été peu marqué dans les petites entreprises et chez les employés : administrations privées et commerce n'ont guère été troublés dans leur marche. L'échec a été surtout sensible dans la fonction publique, où l'enseignement n'a répondu qu'à demi, où les postes, notamment, ont maintenu leurs services à peu de chose près.

A côté des grévistes volontaires, combien de grévistes forcés qui ne se sont abstenus que faute de moyens de transport ? L'empressement des travailleurs parisiens prenant d'assaut les taxis et les cars et pratiquant l'auto-stop, quand ils ne se rendaient pas à pied au bureau, au magasin ou à l'atelier, était à cet égard bien révélateur. En vérité, la grève avait perdu en grande partie ses objectifs initiaux.

Le gouvernement a déjà en effet déféré largement aux revendications qui déterminaient le mois dernier la CGT-FO à prendre l'initiative de cette manifestation. Le Parlement va discuter dès la semaine prochaine la loi qui permettra de conclure à bref délai de libres accords de salaires. Chez les fonctionnaires surtout, les motifs de mécontentement s'effaçaient : le reclassement est inscrit dans les dépenses du budget que vont sanctionner les votes parlementaires.

(27-28 novembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du *Monde* : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les parlementaires-enquêteurs face à l'Etat régalien

LE PARLEMENT ne veut plus être le godillot de la République, une « grande muette » sans uniforme qui s'interdirait de contrôler et, s'il le faut, de dénoncer les ratés de la machine gouvernementale et le mauvais fonctionnement de l'Etat. A cet égard, les rapports des commissions d'enquête de l'Assemblée nationale et du Sénat sur la Corse marqueront sans doute une étape importante dans la volonté d'émancipation du pouvoir législatif.

Jusqu'à présent, les tentatives pour renforcer le pouvoir de contrôle du Parlement ont surtout porté sur les finances publiques. Président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin avait créé, en 1996, un office de contrôle budgétaire. Son successeur, Laurent Fabius, a lancé la mission d'évaluation et de contrôle (MEC) en février. Las ! Le premier n'a pas donné de résultats probants et la seconde suscite déjà le scepticisme. Face à la puissance de Bercy et aux contraintes imposées par le pacte de stabilité décidé au plan européen, le travail d'expertise du Parlement n'a guère de marge.

D'évidence, ce n'est pas le cas des commissions d'enquête créées en mai, après l'incendie de la paillote Chez Francis. En dénonçant *« la relative impuissance de l'Etat dans le domaine de la sécurité »*, en l'accusant d'avoir failli dans la première de ses fonctions régaliennes, le maintien de l'ordre républicain, députés et sénateurs ont porté le fer au cœur de l'Etat. Ont-ils outrepassé leurs droits ? Le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le prétend, qui reproche au Parlement de s'être prêté à une entreprise de déstabilisation contre sa politique de restauration de l'Etat de droit en Corse. Certains élus de l'opposition ne sont pas loin de le penser aussi. Yves Fromion (RPR, Cher), vice-président de la commission d'enquête de l'Assemblée, stigmatise une gauche qui a *« oublié toute mesure »*, notamment en publiant le procès-verbal des auditions. Jusqu'aux quatre juges antiterroristes, qui ont écrit à Jacques Chirac pour dénoncer l'ingérence du pouvoir législatif dans des dossiers judiciaires en cours d'instruction (*Le Monde* du 25 novembre).

OPPOSITION MANICHÉENNE

Les parlementaires qui ont enquêté sur la Corse ne sont pas exempts de reproches. Mais par ses attaques répétées, M. Chevènement risque d'enfermer le débat dans une opposition manichéenne entre la défense des intérêts supérieurs de l'Etat, qui justifie le secret, et les exigences d'un approfondissement de la démocratie, qui supposent plus de transparence. *« Ce qui surprend, c'est que nous avons fait notre travail,* lui a répondu Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort), président de la commission de l'Assemblée, dans le *Journal du dimanche* (du 21 novembre). *On pensait peut-être qu'on allait être des carpettes, des dérouleurs de tapis, permettant aux ministres de l'intérieur successifs de fouler au pied le Parlement. »*

Il est vrai que les « commissions Corse » ont probablement été les premières à aller aussi loin dans la description des dysfonctionnements de l'appareil d'Etat. Avant elles, la « commission Glavany » avait abouti, en septembre 1998, à la conclusion, sévère, qu'*« un système prémafieux »* s'installait dans l'île. Mais c'est la commission sur les tribunaux de commerce créée à l'Assemblée en janvier 1998 qui a ouvert la voie. Elle a dû une partie de son succès à son bouillant rapporteur, Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire), et ses cinq mois de travaux – rythmés par des auditions publiques « musclées » et des « descentes » dans des juridictions consulaires – se sont soldés par des conclusions accablantes pour la justice consulaire. Et par la transmission à quelques parquets de dossiers sur des fraudes justiciables de poursuites pénales. M. Montebourg hier, M. Forni aujourd'hui : les deux députés, avocats de formation, se sont vu reprocher des méthodes *« inquisitoriales »*. M. Montebourg s'est également heurté à une véritable *« obstruction »* de certains juges consulaires. Qu'en sera-t-il quand le Parlement, après la police et la justice, s'intéressera à la défense ? Car l'Assemblée veut désormais obtenir un droit de regard sur ce secteur : Paul Quilès (PS, Tarn), président de la commission de la défense, a fait examiner par sa commission, mardi 23 novembre, une proposition de loi sur la création de deux délégations, à l'Assemblée et au Sénat, chargées du suivi des activités des services de renseignement (RG, DST, DGSE, Renseignement militaire, DPSD). Elles établiraient une fois par an un rapport, que les présidents des deux Assemblées pourraient publier. Autorisés à *« connaître d'informations classifiées »*, ses membres seraient astreints au respect du secret de la défense nationale.

Dans leur exposé des motifs, les auteurs du texte rappellent l'*« anomalie »* que constitue l'absence de contrôle parlementaire dans ce domaine, comme il en existe aux Etats-Unis depuis 1976, en Italie (1977), en Allemagne (1979) et en Grande-Bretagne (1994). *« C'est un premier pas »*, juge Bernard Grasset, député (PS) de Charente-Maritime, même si cet ancien directeur général de la police nationale (1991-1993) ne nourrit pas trop d'illusions sur le pouvoir de ces délégations : pour ne pas compromettre la capacité opérationnelle des services, elles n'auraient pas le droit de travailler sur pièces et sur place, contrairement aux commissions d'enquête.

REGAGNER UN CRÉDIT ÉRODÉ

Cette initiative répond, à tout le moins, au souhait exprimé par le premier ministre, le 3 septembre 1998, devant l'Institut des hautes études de défense nationale. Tout en rejetant la *« confusion des rôles »* entre le gouvernement et le Parlement, Lionel Jospin avait demandé aux militaires plus de *« transparence vis-à-vis du Parlement »*, notamment en matière d'opérations extérieures, d'exportations d'armements et d'action des services de renseignement. La crispation des ministres et des administrations investis de pouvoirs régaliens résistera-t-elle longtemps à ce « droit d'ingérence » dans les affaires de l'Etat revendiqué par les élus ?

Ce droit, le Parlement va se l'arroger avec plus de force dans les années qui viennent, pronostique le président de l'Assemblée, Laurent Fabius. Les commissions d'enquête sont prévues par l'ordonnance du 17 novembre 1958 sur le fonctionnement des Assemblées parlementaires. Elles peuvent travailler, pendant six mois, sur pièces et sur place, se faire communiquer tous les documents (à l'exception de ceux couverts par le secret d'Etat), auditionner les personnes de leur choix sans que celles-ci puissent refuser, saisir la Cour des comptes, publier tout ou partie de leurs rapports...

Tout devrait inciter les députés et les sénateurs à ouvrir de nouveaux champs d'intervention : les faibles marges de manœuvre laissées par le gouvernement pour modifier les projets de lois ; l'exiguïté des « fenêtres » parlementaires dont ils définissent (depuis 1995) l'ordre du jour ; le confinement de l'opposition dans une fonction tribunitienne ; et, surtout, le développement de la législation européenne, qui va limiter une partie de leurs fonctions à la transcription en droit français de textes élaborés à Bruxelles. En se montrant plus critiques sur l'action publique, les députés-enquêteurs pourraient regagner le crédit érodé des députés-législateurs.

Jean-Michel Bezat

Tournures utiles *par Guillaume Dégé*

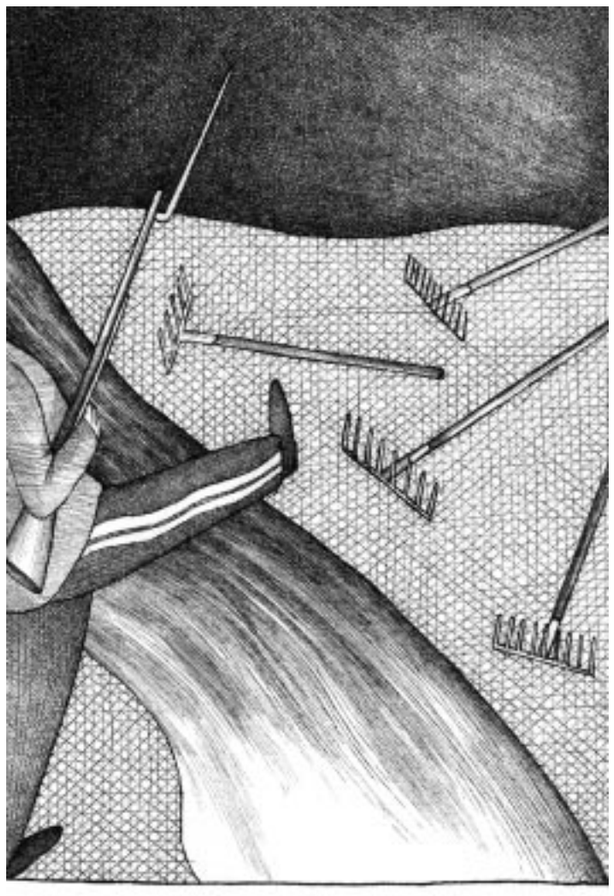

Tchétchénie : la guerre de M. Poutine

Suite de la première page

Les scandales financiers, la mise au pas du parquet général de Russie, la levée des poursuites judiciaires contre l'éminence grise Boris Berezovski et la reprise en main de groupes industriels et pétroliers ont été étouffés par les bruits de la guerre. Quant à l'opposition, elle apparaît proche de l'asphyxie. En mai, une majorité absolue de députés de la Douma votait le chef d'accusation de la procédure d'*« impeachment »* du président concernant le déclenchement, en 1994, de la première guerre en Tchétchénie. Le 17 novembre, cette même Douma a soutenu à la quasi-unanimité les opérations militaires. Les communistes en sont les plus ardents défenseurs, juste après les « libéraux » Anatoli Tchoubaïs et Serguei Kirienko. MM. Loujkov et Primakov approuvent également, rendant ainsi inaudible leur critique en règle du système eltsinien.

Or, grâce à la guerre, ce système a pu placer l'un des siens dans une position inespérée. Dmitri Iakouchkine, porte-parole de M. Eltsine, résume : *« Il y a trois mois, Vladimir Poutine était peu connu, il est aujourd'hui l'homme politique le plus populaire, le favori de l'élection présidentielle, celui qui peut consolider la situation. »* Nommé le 9 août, tout de suite après l'incursion au Daghestan de six cents combattants islamistes venus de Tchétchénie, M. Poutine a fêté le 16 novembre ses cent jours au poste de premier ministre. Cet ancien agent du KGB, qui opéra en Allemagne dans les années 80, et qui dirigeait le FSB (ex-KGB) et le conseil national de sécurité avant sa nomination, s'est servi du conflit comme d'un tremplin. Les intentions de vote en sa faveur sont passées de 2 % en août (marge d'erreur des sondages) à plus de 30 %, plus de quinze points devant ses deux principaux concurrents, M. Primakov – s'il se présente – et le communiste Guennadi Ziouganov.

« Cette guerre n'était pas préparée », répond-on au Kremlin à tous ceux qui évoquent un déclenchement prémédité du conflit. A ceux qui rappellent le financement des chefs de guerre tchétchènes par le paiement de rançons pour la libération d'otages, à ceux qui suspectent dans les attentats de Moscou (attribués aux islamistes tchétchènes) la présence d'officines des services russes, le Kremlin répond que le développement de *« foyers terroristes dans le Nord-Caucase »* n'était plus supportable et que l'opinion publique, à la différence de la guerre précédente (1994-1996), soutient massivement les actions de l'armée.

M. Poutine a su consolider puis faire fructifier ce soutien. Energique, jeune et autoritaire, il correspond aux attentes de l'opinion, selon un analyste du Kremlin. *« Les gens sont fatigués, ils ont besoin de mots simples, de décisions rapides qui y correspondent,* ajoute-t-il. *Il y a une accumulation de mécontentements, un complexe sur le statut de la Russie, Poutine sait y répondre. »*

Dans ce rôle de chef de guerre, il fédère des forces éparpillées, voire opposées au Kremlin. Contrôlant les services et le ministère de l'intérieur, il s'est acquis le soutien d'une armée humiliée par les années Eltsine et traumatisée par sa précédente défaite en Tchétchénie. Cette fois, les généraux ont les mains libres. Ils sont omniprésents dans les médias et convaincus de la victoire finale, qu'ils ne veulent pas se voir voler par d'éventuelles négociations avec les Tchétchènes.

TOUR DE FORCE

M. Poutine a su inscrire ce conflit dans la vague nationaliste ou, à tout le moins, isolationniste, qui caractérise le débat politique russe. L'effondrement financier d'août 1998 puis l'opération de l'OTAN contre la Serbie ont, à des titres divers, profondément dégradé l'image de l'Occident auprès des Russes. Dans un cas, ils ont constaté l'échec d'une politique de « réformes » soutenue par l'Ouest, qui a précipité 40 % de la population sous le seuil officiel de pauvreté. Dans l'autre, la guerre du Kosovo et l'élargissement de l'OTAN à d'anciens pays du bloc soviétique ont été vécus comme une nouvelle menace. Enfin, le discrédit total de M. Eltsine dans l'opinion ne manque pas de rejaillir sur des dirigeants occidentaux qui lui ont constamment fait part de leur *« amitié »* et de leur soutien.

« Si rien n'est fait, la Russie deviendra une puissance de second ordre, et cela, nous ne l'accepterons pas », a déclaré M. Poutine. Il veut démontrer qu'il peut être celui qui restaurera un pouvoir russe en déliquescence. Au début du mois, il définissait ainsi son projet politique : *« Une idéologie a disparu* [le communisme] *et rien n'est venu la remplacer. Le patriotisme, dans le meilleur sens du mot, doit être l'armature de notre nouvelle idéologie. »* La Tchétchénie apparaît ainsi comme un excellent exercice pratique. Tout comme le bras de fer avec les pays occidentaux, sur ce sujet et sur bien d'autres.

En pleine période électorale, le Kremlin n'a que faire de bonnes relations avec l'Occident. Il n'a pas davantage besoin, à court terme, de nouveaux crédits du FMI : le doublement des prix du pétrole en un an va apporter à l'Etat russe un surcroît de recettes estimé pour 1999 à plus d'un milliard de dollars. M. Poutine devrait ainsi avoir les moyens de sa politique. M. Eltsine a vanté à Bill Clinton les qualités de celui dont il veut faire son successeur. Au prix d'une guerre, ce dernier a déjà réussi un tour de force : redonner au Kremlin l'espoir de l'emporter et d'échapper à une débâcle qui apparaissait comme certaine il y a quelques mois.

François Bonnet

RECTIFICATIF

PAYS DE LA LOIRE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions du 28 octobre, la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire n'a pas reproché à Olivier Guichard, ancien président (RPR) du conseil régional, le financement par la collectivité d'un *« appartement à Paris et de trois employés de maison »* : ces locaux correspondaient à l'antenne parisienne du conseil régional et étaient occupés par trois agents administratifs.

LeMonde Job: WMQ2711--0017-0 WAS LMQ2711-17 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 08:43 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0489 Lcp:700 CMYK

Quelle régulation pour Internet et les réseaux ?

par Isabelle Falque-Pierrotin

INTERNET est l'objet, le symbole du millénaire : il inquiète et fascine à la fois, il concentre les espoirs de modernité et les peurs d'un avenir encore incertain ; il met au défi les outils d'analyse classiques, la hiérarchie des puissances et des valeurs. Né en cette fin de siècle, Internet le bouleverse de façon magistrale, lui imposant un examen critique dans une atmosphère électrique, spéculative et parfois anxieuse.

Assiste-t-on à la naissance d'un nouveau monde ? Si oui, comment celui-ci va-t-il fonctionner ? Ces questions semblent à certains bien prématurées. Peut-on organiser la ruée vers l'or ? Comment réguler un espace qui est avant tout celui de la liberté, largement protégé par le premier amendement de la Constitution américaine ?

Le débat est international : derrière lui se dessinent tous les appétits du commerce électronique. Il est plein de dogmatisme et d'idéologie, car les enjeux de pouvoirs sont extrêmement importants. Il est absolument essentiel, car les options retenues fixeront les contours démocratiques de l'espace qui naît sous nos yeux.

A ce jour, deux conceptions semblent s'opposer : les tenants de l'interventionnisme des Etats et de la réglementation classique et les apôtres de l'autorégulation. La réunion récente à Paris du *Global Business Dialog* est une illustration quasi caricaturale de cette nouvelle Eglise qui veut limiter au maximum l'intervention des Etats au nom du pragmatisme et du réalisme économique.

Il faut, me semble-t-il, dépasser ces oppositions un peu stériles et, hors de tout a-priori idéologique ou corporatiste, réaliser qu'Internet bouleverse effectivement les modes d'organisation et de fonctionnement des sociétés contemporaines : marché mondial permettant un arbitrage permanent de l'utilisateur, fragilisation de la *« frontière terrestre »* des Etats par un espace transnational largement dominé par l'initiative privée, volatilité des comportements et des contenus.

Ces changements, que nous ne mesurons pas encore complètement, imposent d'inventer de nouveaux schémas de régulation, car le simple décalque des schémas traditionnels n'est plus envisageable. Internet n'est pas seulement un nouveau support pour lequel on peut élaborer un droit spécialisé comme pour la télévision, le câble ou le satellite, fixant des contraintes au nom de la rareté des fréquences et de la diffusion de masse. Internet est le royaume de l'individu qui veut s'exprimer, commercer, travailler, jouer... librement, partout dans le monde.

On sort de la logique classique des médias fondée sur l'offre et la diffusion pour entrer dans un univers d'interactions et de communication. Comment faire respecter des règles dans un tel espace ?

La France, à la lumière des recommandations du rapport du Conseil d'Etat, a considéré que les réseaux ne pouvaient pas être des zones *« hors droit »* et que l'ensemble des règles existantes devaient s'appliquer. Ainsi sont protégés la vie privée, le droit d'auteur, les mineurs... C'est bien la fin de l'ère Gubler et de ses incertitudes, et les décisions de jurisprudence rendues depuis 1996 démontrent que le juge, garant de la loi, est le premier régulateur d'Internet. Cette position est aujourd'hui largement partagée dans le monde.

Ni l'Etat ou le juge à travers la réglementation ni les entreprises ne peuvent réguler seuls l'Internet ; les risques d'impuissance ou de déviation seraient trop importants

Cependant, cet édifice juridique reste fragile : Internet est mondial, et la sacralisation aux Etats-Unis de la liberté d'expression et de communication met en question un système « latin » qui fait appel aux exigences de l'ordre public. Pourra-t-on longtemps maintenir des approches si différentes dans un univers qui permet à chaque individu de comparer et de choisir le régime juridique qui le satisfait le plus ? Par ailleurs, le travail du juge se heurte à des difficultés très concrètes : identifier un coupable à l'autre bout de la planète, exécuter à l'étranger une décision nationale de justice, mener l'enquête alors qu'un simple clic permet d'effacer un fichier interdit... Deux réponses semblent dès lors s'imposer face à ces difficultés, deux réponses qui modèlent la régulation d'un genre nouveau qu'exigent les réseaux.

En premier lieu, il y a une nécessité absolue de renforcer la coopération internationale. Celle-ci existe au niveau des entreprises ; elle est plus lente au niveau des Etats pour lesquels les enjeux de souveraineté restent primordiaux. Mais trop d'Etat tue l'Etat ! Le seul moyen pour ceux-ci de maintenir leur souveraineté dans un espace en réseau largement dominé par l'initiative privée est d'élaborer des accords. Sinon, l'espace ne sera organisé qu'en vertu des seuls intérêts privés, et les paradis Internet se multiplieront.

En Europe, il faut, à tout le moins, accélérer l'harmonisation, simplifier les procédures de coopération judiciaire tout en restant fidèle à notre tradition humaniste. Sur le plan mondial, la recherche d'un traité international fixant probablement plus les règles de procédure que celles de fond assurerait un cadre juridique clair pour le développement de la société en réseaux.

En second lieu, il faut faire appel aux acteurs privés eux-mêmes. C'est ce qui a été appelé l'autorégulation. Il y a eu beaucoup de polémiques autour de ce mot, certains y voyant le remède miracle, d'autres le dénonçant comme suppôt d'une approche libertaire, pro-américaine. Aujourd'hui, un tel clivage simpliste est dépassé.

L'autorégulation ne remplace ni la loi ni le juge. Il s'agit de décliner, d'expliciter les principes de la loi dans des environnements non prévus par elle ; il s'agit d'agir de façon préventive contre la commission d'infractions en définissant des usages, des modes de comportements, des outils adaptés à un environnement nouveau. Ce mode d'intervention est ici plus efficace qu'une réglementation d'origine étatique, car il est volontairement élaboré et respecté par les acteurs.

Ce phénomène que l'on identifie avec les réseaux témoigne d'une évolution extrêmement profonde des comportements : de façon générale, les entreprises introduisent dans le raisonnement économique des variables nouvelles, de société, dirons-nous, et revendiquent, en tant qu'acteurs réellement globaux, leur capacité « citoyenne » et leur légitimité à fixer des règles.

Cependant, ne nous leurrons pas ! Cela ne procède pas de la pure philanthropie et les risques de *« mal-régulation »* sont réels. L'autorégulation est en effet un avantage évident pour les acteurs dominants du marché qui peuvent mettre en place une normalisation des pratiques et des références à leur profit. Par ailleurs, elle ne doit pas conduire à des formes de censure privée qui, au nom de la déontologie, refuseraient l'accès au réseau à certains contenus ou individus.

En réalité, il apparaît que ni l'Etat ou le juge à travers la réglementation ni les entreprises ne peuvent réguler seuls Internet ; les risques d'impuissance ou de déviation seraient trop importants. En revanche, ils peuvent se compléter, collaborer, chacun dans leur rôle respectif. C'est ce que nous avons appelé, dans le rapport du Conseil d'Etat, la corégulation.

La corégulation est une idée neuve en Europe : l'Institut Forrester Research, dans une étude récente, considère ainsi qu'elle seule peut permettre de valoriser le potentiel de croissance d'Internet sur le territoire européen.

Des formes de cette corégulation existent déjà à travers, notamment, la collaboration qui se noue entre autorités de régulation existantes comme le CSA, l'ART ou la CNIL et le secteur privé.

Mais Internet ne saurait être régulé de cette manière : si toutes ces autorités sont sectoriellement compétentes par rapport au réseau, aucune d'entre elles ne peut avoir de légitimité générale sur un espace qui offre des contenus aussi diversifiés ; en outre, il serait contraire à la logique d'Internet et à son mode de fonctionnement de créer une nouvelle autorité administrative indépendante spécialisée.

Il faut donc innover. C'est ce que à quoi vise la création d'un organisme de corégulation. Cet organisme, ce lieu, comme l'a appelé Dominique Strauss-Kahn, pourrait rassembler acteurs publics et privés afin qu'ils travaillent ensemble sur les questions posées par les réseaux. Il doit permettre aux acteurs actuels de régulation (législateur, juges, entreprises, autorités de régulation...) d'échanger et de se coordonner. Il doit constituer une instance de veille, d'information, de concertation, de conseil et de mobilisation. Il doit offrir une vision transversale et décloisonnée indispensable à la compréhension de ces phénomènes complexes. Il doit, enfin, fonctionner lui-même en réseau.

Cette proposition n'est pas habituelle : elle surprend ou inquiète selon les cas, le plus grand risque étant, selon certains, la création d'une sorte de métacouche « réglementaire » d'origine déontologique. Je ne le crois pas. Cette solution semble en revanche offrir une réponse souple et évolutive à la régulation des services de type Internet. Elle pourrait avoir un rôle exemplaire en Europe.

Isabelle Falque-Pierrotin *est maître des requêtes au Conseil d'Etat, membre de la section du rapport et des études.*

La critique ne sera jamais juste

par Joël Plantet

ENFIN, les choses sont claires. Quoi ? Ne publier *« aucune critique négative d'un film (...) avant le week-end qui suit la sortie en salles »* ? Quoi d'autre encore ? Faxer nos papiers à la distribution ? Donner, à chaque renouvellement de notre carte verte – de même que nous fournissons nos derniers articles –, des gages d'allégeance aux cinéastes français protestataires ? N'émettre des jugements que du bout de la plume ou du clavier, ne pas déplaire, rester cinématographiquement corrects ?

Je dois être honnête : je suis heureux d'échapper à la caste visée. N'appartenant ni aux *Inrocks,* ni au *Monde,* ni à *Libération,* ni aux grands de la presse écrite, j'œuvre, depuis une petite dizaine d'années, comme journaliste et critique dans un hebdomadaire à vocation « sociale » où je commets, à intervalles réguliers et libres, quelques critiques de films.

J'ai le phénoménal avantage de choisir, de temps à autre, le film dont je me propose d'enrichir le lecteur. Je m'honore d'être attaché à la jeune création française que, de ma très modeste place – la diffusion nationale de *Lien social* est d'environ dix mille exemplaires, mais le lectorat est considéré comme collectif (travailleurs sociaux, associations, enseignants) –, je contribue à faire connaître.

Parmi d'autres, un exemple : en 1992, nous avions été suffisamment émus, à la projection de *La Petite Amie d'Antonio,* de Manuel Poirier, devant ce nouvel et émergent talent que nous avions bousculé un peu le journal pour qu'il bénéficie d'une page ; les Beauvois, Podalydès, Desplechin, Béna, Carrière, Philibert, Masson – et j'en oublie tellement – ont toujours retenu toute notre attention.

Oui à une critique positive, créatrice, dynamisant le cinéma. Mais, de grâce, oui aussi à la violence des opinions

Soyons à l'écoute des premières œuvres : c'est un des aspects de notre tâche qui me semble essentiel. Certains reproches émis, c'est vrai, font écho : les effets de mode et d'épate ne manquent pas dans le monde de la critique. On peut, par ailleurs, déplorer que soient, dans des papiers, défloré des pans entiers d'intrigue, des morceaux d'histoire, des débuts et même parfois des fins de films. Critiques impudiques, critiques égotistes.

Les projections de presse sont l'occasion – pour la plupart concentrées dans le secteur emblématique des Champs-Elysées, sauf quelques-unes, comme celles de MK 2 près de Bastille –, c'est vrai, de rencontrer tout un monde on ne peut plus parisien, donc un peu enfermé en lui-même, dont une partie se veut « archibranchée ».

Tout cela est plutôt ennuyeux, mais on n'y trouve pas que des critiques, savez-vous : les métiers du cinéma, comme d'autres, sont emplis de personnes qui ont dû, un jour, être simples. Alors, oui à une critique positive, créatrice, dynamisant le cinéma. Mais, de grâce, oui aussi à la violence des opinions, à la liberté subjective de l'écriture, quitte à s'en expliquer dans quelques débats.

Exerçons nos activités avec compétence – celle que nous donne l'amour du cinéma, l'intérêt que nous avons pour la mise en images, en scène et en propos, sans oublier quelques références diverses – et avec passion. Là, pas de problème, elle n'est, semble-t-il, pas remise en question, ouf !

La critique ne sera jamais juste, mais il est juste qu'elle s'exerce.

Joël Plantet *est critique à « Lien social ».*

Vive les PFF !

par Romain Goupil

APRÈS plusieurs années d'intense campagne pour *« l'exception culturelle française »,* l'ARP a réussi à rendre définitive l'équation suivante : la culture, c'est de l'Art, ceux qui s'occupent de la culture sont des créateurs, les créateurs d'art sont des artistes, les artistes font des œuvres, il s'ensuit donc que ceux qui remettent en cause la *« souveraineté culturelle »* sont contre l'Art, les créateurs, les artistes, l'œuvre.

Ce qui désigne définitivement l'ennemi extérieur : le Grand Satan, et permet d'engager la mobilisation générale contre l'empire de l'argent du commerce et du profit. En avant vers l'Union nationale. Front national de défense du cinéma français. Que désormais un sigle PFF (pur film français) vienne éclairer de tricolore nos génériques !

Dans un second temps, l'ARP, dans son dernier manifeste, va essayer de cibler l'ennemi intérieur, la cinquième colonne... tous les critiques qui éprouvent un doute sur nos œuvres d'art.

Que désormais un sigle PFF (pur film français) vienne éclairer de tricolore nos génériques !

C'est là que je ne les suis plus. Leur texte (*Le Monde* du 25 novembre) est bien trop mou, trop long. Que de précautions inutiles sur la liberté d'expression, la liberté de la presse ! J'en reconnais l'intérêt tactique, mais ils oublient parfois que nous sommes en guerre, nous sommes en *« résistance culturelle »,* les nouveaux partisans de la qualité française. Leurs citations et dénonciations sont plates et manquent de précision sur le physique, les adresses et les téléphones de ces scribouillards. Beaucoup trop de verbiage alambiqué pour aboutir à l'unique proposition du texte : *« Souhaiter qu'aucune critique négative ne soit publiée avant le week-end qui suit la sortie en salle. »*

Pourquoi souhaiter décaler ? Exigeons la suppression des mauvaises critiques de films français. L'interdiction professionnelle des traîtres et des valets de la mondialisation. Tous les critiques sont des Tchétchènes ; *« j'irai les buter jusque dans les chiottes »,* comme dirait Vladimir Poutine. Vive Poutine !

Romain Goupil *est cinéaste.*

LeMonde Job: WMQ2711--0018-0 WAS LMQ2711-18 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:42 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0490 Lcp:700 CMYK

ÉPARGNE La Bourse de Paris accumule les records. L'indice CAC 40 s'est envolé de 3,15 %, jeudi 25 novembre, pour atteindre un sommet historique de 5 350,60 points. ● DE TOUTES les grandes places financières internationales, Paris obtient la meilleure performance depuis le début de l'année, avec un gain de 35,76 %. ● CETTE SUPÉRIORITÉ trouve son origine dans la bonne santé de l'économie française et dans le regard positif que les investisseurs étrangers portent sur l'évolution du capitalisme en France. ● LES FRANÇAIS continuent toutefois à entretenir des relations difficiles et distantes avec la Bourse. Le nombre d'actionnaires individuels stagne depuis plusieurs années. ● CE RELATIF DÉSINTÉRÊT s'explique par des raisons historiques et par la préférence traditionnelle des particuliers pour les placements en obligations, réputés moins risqués.

Malgré des performances exceptionnelles, la Bourse ne séduit pas les Français

L'indice CAC 40 de la place parisienne a bondi de 3,15 %, jeudi 25 novembre, et a établi un nouveau record historique. Les particuliers boudent les placements. L'envolée profite surtout aux investisseurs étrangers

*« **DES ACTIONS ?** C'est compliqué, ça. Vous ne préférez pas garder vos sicav monétaires ? » :* telle est la réponse obtenue récemment par une cliente lorsqu'elle se rendit à son agence bancaire pour y investir en Bourse. Malgré les records à répétition de la Bourse de Paris, malgré les performances éblouissantes de la place parisienne depuis le début de l'année (+ 35,76 %), qui devance nettement New York, Francfort, Londres, Milan, Zurich, les Français continuent d'entretenir des relations lointaines et difficiles avec les marchés boursiers. Rien à voir avec l'engouement des Américains pour Wall Street.

Depuis quatre ans, en France, le nombre de particuliers détenteurs d'actions stagne autour de 5,3 millions. Selon la Banque de France, un peu plus de 10 % des titres étaient détenus en direct par les ménages au premier trimestre 1999, contre 20 % fin 1994. Et au total, la Bourse ne représente que 6 % de l'épargne totale des ménages.

Encore l'intérêt des Français pour la Bourse reste-t-il très sélectif et très lié aux privatisations : 83 % des actionnaires français détiennent des actions de sociétés privatisées et 52 % ne détiennent que ce type de titres, selon la dernière enquête réalisée par Taylor Nelson Sofres pour le compte de Paris Bourse et de la Banque de France.

DES BANQUIERS PEU ZÉLÉS

« Le succès des privatisations ne correspondait pas à une réelle adhésion des Français au placement en actions. Mais il répondait à la – très – forte incitation des banquiers qui avaient à placer les actions de sociétés à privatiser », analyse Robert Rochefort, président du Crédoc.

De façon générale, les Français jugent la Bourse trop compliquée, comme le montrait un récent sondage publié par *La Vie financière* (*Le Monde* des 21 et 22 novembre). Ils ne savent par exemple vers qui se tourner pour les conseiller. Il est vrai que les banquiers eux-mêmes, censés promouvoir les placements en actions, ne se montrent guère zélés. Selon une enquête du mensuel *La Vie des agences,* près de 90 % des responsables d'agences bancaires jugent que leur rôle est d'abord de conseiller des produits financiers maison. Et pour plus des deux tiers d'entre eux, *« il est plus motivant pour le conseiller de clientèle de proposer des sicav ou des fonds communs de placement que des actions cotées ».*

Surtout, les actions apparaissent aux Français comme un placement très risqué. La culture financière nationale reste solidement attachée aux obligations et à leurs rendements annuels récurrents et, par là même, rassurants. Même les sicav ou les fonds de placement en actions gérés par des professionnels ne parviennent toujours pas à séduire les épargnants. Seulement 4 % des Français possèdent ce type de produits dans leur patrimoine. Ce chiffre, même s'il est en net progrès par rapport aux deux précédentes années, reste inférieur à celui du début des années 90.

Quelques indicateurs passent toutefois au vert. Les porteurs d'actions en direct, d'abord, commencent à diversifier leur portefeuille. Le nombre d'actionnaires détenant exclusivement des actions des sociétés privatisées a légèrement diminué, à 2,7 millions, tandis que celui des personnes possédant d'autres titres cotés est remonté à 2,5 millions contre 2,4 millions en 1998.

Parallèlement, les produits d'épargne en actions lancés au cours des dernières années connaissent un succès croissant. C'est le cas des produits profilés, qui permettent d'investir en fonction du degré d'aversion au risque de l'épargnant, ou encore les contrats d'assurance-vie multi-supports. C'est surtout le cas du plan d'épargne en actions (PEA), lancé en 1992, qui permet d'investir en Bourse dans une enveloppe dotée d'avantages fiscaux. Les sommes placées sur ce type de plan augmentent régulièrement. L'encours des capitaux placés en PEA au troisième trimestre est en hausse de 4,2 % sur le trimestre précédent. Il atteint désormais 69,6 milliards d'euros (456,55 milliards de francs), soit une hausse de 23 % sur un an. Quant au nombre de PEA, il s'élève à 4,6 millions, en hausse de 5,4 % par rapport au trimestre précédent. *« Cette progression exceptionnelle persiste depuis le quatrième trimestre 1998 »,* souligne la Banque de France.

L'intérêt pour la Bourse varie encore beaucoup en fonction des catégories socioprofessionnelles. L'actionnaire individuel français type est un retraité aisé habitant Paris. Si les jeunes entre vingt-cinq et trente ans semblent découvrir peu à peu la Bourse, la proportion reste extrêmement faible (3,9 % seulement possèdent des actions).

AMORCE DE RÉCONCILIATION

Ce sont dans les tranches d'âge et les professions les plus concernées par les problèmes de retraite que l'intérêt pour les actions croît le plus vite : 16 % des 45/54 ans en détiennent aujourd'hui, contre 14,6 % il y a deux ans et ils sont 32,1 % chez les cadres supérieurs et les professions libérales (contre 30,2 %). Enfin, la Bourse est un peu moins réservée que dans le passé aux personnes très aisées. Plus d'un tiers de ceux qui possèdent des actions disposent de moins de 100 000 francs d'économies. Enfin, près de 20 % des habitants de la capitale et de sa banlieue sont à la tête d'un portefeuille boursier contre seulement 9 % chez les ruraux.

Autre signe encourageant, à terme, pour la Bourse de Paris : 78 % des Français se disent favorables à la création de fonds de pension, qui symbolisent pourtant le capitalisme boursier, indique un sondage réalisé par l'institut IFOP pour la banque d'affaires américaine Merrill Lynch. Et cette proportion monte à 88 % chez les 18-24 ans. Enfin, le boom de l'actionnariat salarié indique une amorce de réconciliation des Français avec la Bourse. Quelque 2 millions d'individus ont acquis des actions de l'entreprise dans laquelle ils travaillent.

Une journée de hausse spectaculaire

Avec une hausse de 3,15 %, jeudi 25 novembre, l'indice CAC 40 de la Bourse a établi un nouveau record historique à 5 350,60 points. Les boursiers ont salué la publication, dans la matinée, des chiffres de croissance de l'Insee. Fait exceptionnel, trente-neuf valeurs sur les quarante composant l'indice ont clôturé en hausse. Sur certains titres, la progression a été spectaculaire. Comme depuis le début de l'année, les actions du secteur de la technologie et des télécommunications ont mené la danse. Thomson Multimédia a bondi de 11,08 %, STMicroelectronics de 9,95 %, tandis que France Télécom gagnait 5,5 %. Dans le secteur des médias, Canal+ a terminé sur un bond de 18,6 % ! *« On est entre le delirium et le tremens »,* jugeait un analyste. Cette hausse vertigineuse du CAC 40 ne fait pourtant pas peur aux stratèges de la banque d'affaires américaine Morgan Stanley qui voit un CAC à 6 000 en janvier !

Mais cette tendance reste fragile. *« Ce qui est inquiétant, c'est que les Français commencent à s'intéresser à la Bourse au moment où elle atteint des sommets. Il ne faudrait pas – comme en 1987 – que cet engouement soit suivi d'un krach »,* souligne M. Rochefort.

J. Mo

Ogilvy

IBM

AVEC LA BOÎTE MAGIQUE INJECTEZ DU SANS FRAIS DANS VOS AFFAIRES.

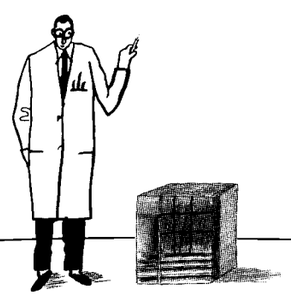

VOTRE NOUVEAU SERVEUR NETFINITY 5500 M20 EN LOCATION SANS FRAIS SUR 24 MOIS.

LES SERVEURS NETFINITY SONT LES BOÎTES MAGIQUES POUR WINDOWS NT®. CETTE ANNÉE, ILS SE SONT CLASSÉS EN PREMIÈRE PLACE DANS PLUS DE 30 TESTS COMPARATIFS. LES TECHNOLOGIES EXCLUSIVES HÉRITÉES DES GRANDS SYSTÈMES IBM CONFÈRENT AU NETFINITY 5500 M20 ÉQUIPÉ DU PROCESSEUR INTEL® UNE DISPONIBILITÉ OPTIMALE. ET JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1999, VOUS BÉNÉFICIEZ D'UNE OFFRE EXCEPTIONNELLE DE LOCATION SANS FRAIS SUR 24 MOIS. ÇA AUSSI, C'EST MAGIQUE ! NE LAISSEZ PAS PASSER CETTE OCCASION UNIQUE,

APPELEZ-NOUS AU 0 801 671 972

OU RENDEZ-NOUS VISITE SUR www.ibm.com/pc/fr/boitemagique

La boîte magique est un serveur @ business IBM.

intel inside

pentium® III xeon™

Intel, le logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées de Intel Corporation et Xeon est une marque de Intel Corporation. Windows NT est une marque déposée de Microsoft Corporation. Offre valable sur les modèles de Netfinity avec options préinstallées (Business Model) (liste disponible sur www.ibm.com/pc/fr/magic) pour signature du contrat de financement le 15/01/2000 au plus tard et installation du matériel avant le 31/12/99. Offre locative proposée par IBM France Financement (IFF), réservée aux entreprises, pour un montant minimum à financer de 30 000 FHT, sous réserve d'acceptation du dossier. Les loyers s'entendent terme à échoir, périodicité mensuelle et règlement par prélèvement automatique. Offre valable uniquement en France métropolitaine, non cumulable avec une autre offre IFF, valable dans la limite des stocks disponibles. Cette offre peut être modifiée ou suspendue par IFF sans préavis.

« Mes copains du foot commencent à me demander des tuyaux »

NI LA PÊCHE ni le tiercé. A soixante-dix ans, Lucien Bardinal n'a qu'une passion : la Bourse. Depuis qu'il est à la retraite, cet ancien chauffeur de taxi, qui a *« appris le marché grâce à ses clients »,* passe ses journées à scruter l'évolution de l'indice CAC 40 ou de Wall Street. Il s'est abonné à Bloomberg, une agence d'informations financières utilisée par les professionnels, se connecte à Internet pour connaître les cours des actions et passe ses ordres d'achat ou de vente sur le Web. *« Tous les matins, je fais une analyse des valeurs, c'est impératif »,* raconte-t-il.

Mieux, Lucien s'est même doté d'un logiciel spécialisé avec lequel il réalise des analyses *« chartistes »,* des calculs complexes établis à partir de l'évolution historique des cours. Adepte des techniques savantes utilisées dans les salles de marché, il en parle aussi le langage. *« Je vends une valeur si je vois qu'elle franchit à la baisse ses moyennes mobiles »,* explique-t-il.

Pour se faire une opinion, Lucien rencontre également, par l'intermédiaire de l'association Hommes et femmes de valeurs, qui chapeaute son club d'investissement, les présidents de société. Et il visite les usines, comme le font les gestionnaires professionnels. *« Chez Aérospatiale, on a même vu les fusées, c'était extraordinaire »,* se souvient-il. Mais il n'investit pas seulement sur les grandes valeurs françaises et se lance souvent sur les petites capitalisations. Au salon de l'actionnariat individuel, il en a repéré deux, *« des jeunes sociétés aux perspectives prometteuses »,* qu'il va vraisemblablement intégrer pour quelque temps dans la vingtaine de valeurs qui composent son portefeuille. Mais il lui arrive aussi de spéculer ponctuellement sur certains titres, en faisant, comme on dit, des « aller-retours » dans la même journée.

Vendredi 19 novembre, Gilles Antoine a gagné 800 euros net de frais, soit plus de 5 250 francs, en achetant puis en revendant, quelques heures plus tard, des actions La Rochette au moment où les rumeurs autour du capital de la société faisaient flamber le titre.

ARRONDIR LES FINS DE MOIS

Pour Gilles, qui à quarante-deux ans a repris ses études après avoir perdu son emploi dans une entreprise informatique, la Bourse est perçue comme un moyen d'arrondir les fins de mois. Il connaît aujourd'hui sur le bout des doigts une quarantaine de sociétés. *« Je me concentre sur les grosses valeurs, pour ne pas rester collé si je veux vendre, comme on dit dans le jargon »,* explique-t-il. A ce jour, son plus beau coup reste France Télécom, *« du quasi 200 % sur un an ».* Le virus de la Bourse, Gilles Antoine le fait partager : *« Ma mère, ma tante font de la Bourse à travers moi : je leur recommande des valeurs et leur signale le moment de vendre. Mes copains du foot savent que j'opère pas mal en Bourse : ils commencent à me demander des tuyaux. »*

Cécile Prudhomme

LeMonde Job: WMQ2711--0019-0 WAS LMQ2711-19 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:58 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0491 Lcp:700 CMYK

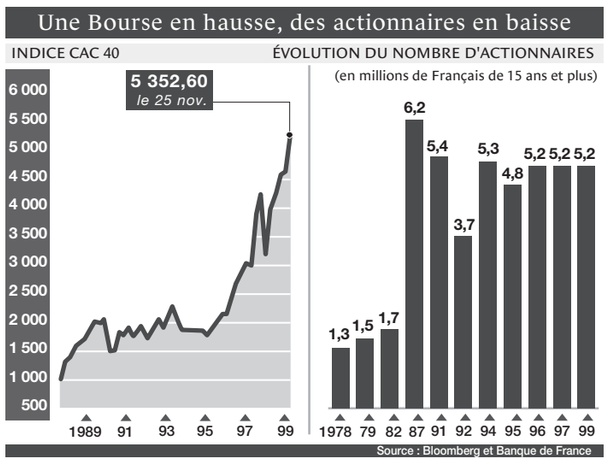

Paris profite de l'appétit étranger

SI LES FRANÇAIS, qui boudent encore les actions, ont peu profité de l'envolée de l'indice CAC 40, les professionnels de la Bourse eux-mêmes ne sont pas toujours parvenus à profiter de la bonne santé du marché parisien. Beaucoup de gérants de fonds spécialisés en actions françaises n'ont pas cru à la hausse et ont préféré limiter leurs investissements. Les prétextes ne manquaient pas pour faire preuve de prudence : prévisions de résultats en baisse pour les entreprises jusqu'à l'été, peur du bogue de l'an 2000, craintes inflationnistes... *« Tous les modèles économiques de prévisions que j'utilise pour évaluer les actions françaises me disent, depuis plusieurs mois, qu'il faut vendre le marché »*, se lamente le gestionnaire d'un grand établissement.

L'évolution des taux d'intérêt à long terme, qui servent de modèle à de nombreux gérants, aurait dû, elle aussi, jouer défavorablement. Plus ils sont hauts, plus les actions sont jugées chères. Or les rendements à dix ans sont montés cet automne jusqu'à 5,60 %, contre moins de 4 % en début d'année.

Comme sur d'autres Bourses, ce sont les actions du secteur de la technologie et des télécommunications qui ont connu un parcours exceptionnel. Parmi les dix plus fortes hausses de l'indice CAC 40, on retrouve ST Microelectronics (près de 220 % de hausse depuis le début de l'année), Alcatel (+ 62 %), le poids lourd de la Bourse France Telecom (+ 60 %) et Equant (+ 59 %). *« Malheureusement, ce sont des sociétés difficiles à évaluer car elles développent des technologies dont on n'a pas toujours mesuré le potentiel »*, reconnaît un gérant.

Autre mouvement que les gestionnaires n'ont pas toujours bien anticipé, la Bourse francaise a été dopée par la multiplication d'opérations financières réelles ou supposées. Ainsi, le titre Bouygues a gagné 144 % au cours de ces onze derniers mois. Il a bénéficié du développement de Bouygues Telecom mais aussi des rumeurs d'OPA. Elles ont également attisé la spéculation autour de l'action Crédit commercial de France, qui a grimpé de plus de 47 % sur la même période. Bien réelle, la fusion Carrefour avec Promodès a largement contribué à la hausse de plus de 67 % du premier titre depuis le début de l'année.

Si les gestionnaires français n'ont pas toujours réussi à profiter de la hausse des actions françaises, tel n'est pas le cas des investisseurs étrangers, particulièrement américains, qui détiennent plus de 50 % du capital de sociétés du CAC 40, comme Dexia ou Valeo. Ces derniers ont réorienté massivement leurs investissements vers l'Europe, notamment en France. Ce mouvement devrait se poursuivre. Selon une étude réalisée par l'agence de communication financière Brunswick auprès de 75 fonds de pension américains, qui ont déjà investi plus de 340 milliards de dollars en actions européennes, 89 % d'entre eux pensent qu'ils vont accroître leurs investissements sur les places du Vieux Continent dans les deux à trois prochaines années. Dans ce mouvement, le marché parisien est particulièrement bien placé. Il séduit 14 % des grands investisseurs américains contre 13 % pour la Bourse de Francfort.

DES RAISONS STRUCTURELLES

Depuis le début de l'année, l'indice CAC 40 a progressé de plus de 37 %, contre *« seulement »* 18 % pour l'indice DAX de la Bourse allemande. Les meilleures performances de la France en matière de croissance ont largement contribué à ce résultat. Mais des raisons structurelles sont aussi invoquées. Début novembre, une étude de la banque d'affaires américaine Salomon Smith Barney titrait « Allez France ». A l'origine de son enthousiasme, la banque américaine juge d'abord que la qualité du management des entreprises s'est améliorée et que l'influence politique sur la vie des affaires a diminué. Elle observe aussi que le renforcement des entreprises, par le jeu des rapprochements, est en cours. Enfin, elle se félicite de la baisse de la corruption, la France s'orientant, selon elle, vers un système de valeurs plus proche de celui en vigueur dans les pays du nord de l'Europe.

J. Mo.

TROIS QUESTIONS À...

ANDRÉ BABEAU

1 En tant que président du centre de recherche et d'étude sur l'épargne, comme expliquez-vous la réticence des Français vis-à-vis des placements en actions ?

Les raisons sont multiples. D'abord, il y a l'histoire. Les Français ont une culture de placement à taux fixe. A partir du Second Empire, les créations d'entreprises familiales se sont multipliées. Mais un nombre assez faible de ces sociétés est allé se faire coter en Bourse. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la période de 1955 à 1962 fut porteuse pour la Bourse. Mais la spéculation sur les valeurs pétrolières, à laquelle beaucoup de petits épargnants ont participé, à la fin des années 50, s'est mal terminée. Jusqu'en 1982, la Bourse a vécu ce que j'appelle des « années glauques ». Ce n'est qu'à partir de cette époque que l'on a assisté à un sursaut de la place parisienne. Mais dans les réseaux bancaires la culture boursière s'était progressivement perdue. Les banques ont préféré pendant longtemps mettre en avant leurs produits. De plus, les relations entre actionnaires et entreprises n'ont pas toujours été transparentes. Enfin, il existe sans doute un mouvement de répulsion vis-à-vis de la Bourse, synonyme de mondialisation chez certains épargnants.

2 Pensez-vous que les choses sont toutefois en train d'évoluer ?

Oui, je perçois des signes encourageants. Le développement des contrats d'assurance-vie multisupports, des fonds profilés dont une partie est investie en actions et le succès de l'actionnariat salarié. En revanche, la collecte reste négative pour les actions achetées en direct. Avec un taux de pénétration des actions qui se situe autour de 12 %, nous sommes évidemment très loin des Etats-Unis, où ce taux est de 48 %. Mais ce qui est pire, c'est que nous venons de nous faire dépasser par l'Allemagne, avec un taux de 14 %, alors que nous considérions que les épargnants de ce pays étaient attachés aux obligations.

3 Le développement des courtiers par Internet va-t-il aider à convertir les Français aux actions ?

Il ne faudrait pas que cela incite uniquement les épargnants à faire des allers et retours en Bourse. Ce qui est inquiétant, c'est que les actions sont très peu citées par les Français lorsqu'on leur demande quels sont les meilleurs placements à long terme. Ce qui développera le placement en actions, ce sont des opérations de formation comme celles menées par Paris Bourse.

Propos recueillis par Joël Morio

L'Allemagne salue l'intervention du chancelier pour sauver Philipp Holzmann de la faillite

Quelques voix mettent en doute la pérennité du redressement

La quasi-totalité des partis politiques, y compris dans l'opposition, a approuvé l'intervention de Gerhard Schröder pour maintenir en activité le numéro deux allemand du bâtiment. A long terme, le redressement de Philipp Holzmann ne semble pourtant pas entièrement assuré. Le rôle des dirigeants dans la débâcle de l'entreprise et l'absence de contrôle par le conseil de surveillance restent à élucider.

FRANCFORT
de notre correspondant

L'intervention du chancelier Schröder pour sauver Philipp Holzmann de la faillite a continué, jeudi 25 novembre, de susciter de nombreux commentaires. A Berlin, l'intervention spectaculaire du chef du gouvernement a été unanimement saluée par les partis politiques. Le groupe parlementaire d'opposition chrétien-démocrate a même félicité un chancelier apparu, la veille, aussi à l'aise avec les banquiers de Francfort qu'avec les salariés du groupe. Roland Koch, le président (CDU) du Land de Hesse, a souligné que cette médiation de la dernière chance *« avait joué un rôle important »* pour arracher le soutien des banques au plan d'assainissement présenté par la direction du groupe surendetté. Selon le ministre de l'économie Werner Müller (sans étiquette), M. Schröder *« a réalisé quelque chose de grand »* pour l'économie allemande, tout en soulignant que l'Etat ne pouvait pas devenir le *« garage »* des entreprises en difficulté. Une fois n'est pas coutume, Hans-Olaf Henkel, le président du BDI, la fédération de l'industrie allemande, a parlé d'une initiative *« remarquable »*, tout en espérant qu'elle restera exceptionnelle. Plusieurs voix se sont néanmoins élevées contre les largesses du gouvernement, qui apporte 250 millions de deutschemarks (*Le Monde* du 26 novembre). *« Si seuls les grands groupes peuvent faire ce qu'ils veulent à l'avenir avant que l'Etat n'intervienne pour accorder 250 millions de deutschemarks, cela ne va pas dans le sens de l'économie sociale de marché ; on va vers une économie étatique »*, a estimé Mario Ohoven, président de la Fédération des PME, en faisant référence à l'ex-RDA. L'association des entreprises de bâtiment évoque une *« pilule amère »*, tout en parlant d'un compromis louable, 30 000 à 40 000 emplois ayant été épargnés parmi les sous-traitants.

Les milliers d'entreprises plus modestes qui disparaissent chaque année ne déclenchent pas autant de sollicitude, soulignent leurs représentants, qui craignent aussi une concurrence déloyale. Les libéraux du FDP et les écologistes ont mis en cause l'efficacité des conseils de surveillance, censés contrôler les décisions des dirigeants.

L'entreprise, qui n'est plus en cessation de paiement, a confirmé son plan de redressement. Au moins 3 000 postes seront supprimés, sur un total de 28 000 (dont 17 000 en Allemagne), sans compter les cessions d'activités. Une société de Singapour, SembCorp Industries, aurait manifesté son intérêt pour certaines des filiales mises en vente.

DÉPÔT DE PLAINTES

Un retour aux bénéfices est annoncé pour l'an 2000. Bien que le cours de son action ait gagné 33 % jeudi à la Bourse de Francfort, les chances de survie du groupe, souligne un analyste financier, *« ne sont pas forcément assurées »*. Le trou de 2,4 milliards de deutschemarks, dont l'annonce a précipité le naufrage de Philipp Holzmann, pourrait laisser des traces profondes, malgré un plan d'assainissement qui coûtera 4,3 milliards de deutschemarks aux banques créancières. A la demande du parquet de Francfort, la police criminelle devrait être amenée à enquêter sur le dossier, après le dépôt de plaintes contre d'anciens dirigeants de Philipp Holzmann, dont l'identité demeure inconnue.

La « générosité » du chancelier intéresse Bruxelles. La Commission européenne a demandé, par écrit, des informations supplémentaires au gouvernement allemand et réclame un plan de restructuration précis. *« La contribution de l'Etat dans le sauvetage de Holzmann demeure dans le cadre légal de l'Union européenne »*, a estimé Gerhard Schröder, convaincu que son geste *« donnera une solution à long terme »* à l'entreprise francfortoise.

Philippe Ricard

Le coup d'éclat de M. Schröder divise les éditorialistes

GERHARD SCHRÖDER est-il redevenu en une nuit la coqueluche de la presse allemande, comme aux beaux jours de sa campagne électorale ? Pas vraiment : son intervention spectaculaire divise les éditorialistes. Le quotidien des affaires *Handelsblatt,* tout en s'interrogeant sur les chances de survie réelles de Holzmann, se demande si ce coup d'éclat n'est pas le *« début d'un retour »,* après la série de défaites électorales de cet automne. Pour le *Süddeutsche Zeitung,* M. Schröder *« a attendu longtemps un tel triomphe médiatique depuis son entrée en fonction »,* et il a su tenter sa chance. Le *Frankfurter Rundschau* considère que le succès de sa médiation a *« réveillé une nouvelle espérance vitale pour la démocratie politique »* : un gouvernement élu est encore en mesure d'arbitrer des conflits dans la société.

Au contraire, le quotidien conservateur, *Frankfurter Allgemeine Zeitung,* n'est pas tendre. Il estime que Schröder *« reprend le chemin de l'étatisme »* : un retour en arrière. *« Il y a eu 30 000 faillites cette année, le chancelier ne s'est intéressé qu'à une seule pour l'interdire »,* souligne le journal de Francfort. Il *« n'a pas hésité à utiliser Holzmann pour mettre en scène une pièce géniale et grossière »*. Ceux qui ont cru Schröder dans ses efforts de modernisation en sont pour leurs frais, explique en substance ce titre.

Le *Süddeutsche Zeitung* espère que le cas Holzmann ne sera *« pas un modèle »*. L'initiative de Berlin *« n'est ni moderne, ni juste. Un gouvernement doit naturellement se battre pour chaque emploi, mais, s'il vous plaît, loyalement »,* déplore le journal. Bref, l'enthousiasme des salariés de Holzmann, qui ont acclamé le chancelier, ne se retrouve pas forcément dans la presse : le journal populaire *Bild,* après avoir largement titré sur ce triomphe la veille, ne s'intéresse plus vendredi qu'aux réactions au sein du groupe de BTP, où *« même les chefs vont devoir se saigner »*.

P. Ri.

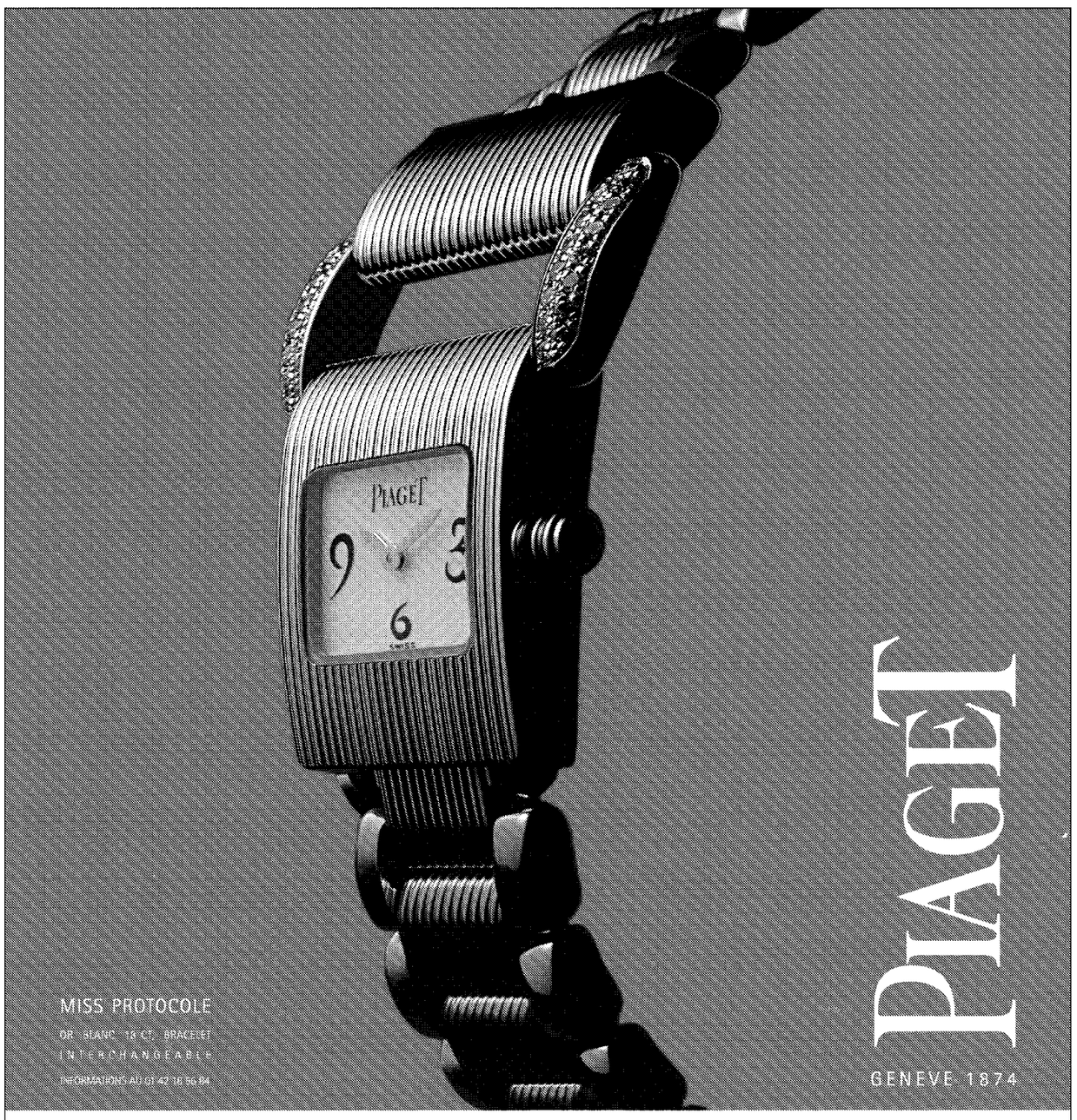

Boutiques PIAGET : Paris : 16, place Vendôme - 01 55 35 32 80 - Monaco : 3, avenue des Beaux-Arts - (00) 377 93 50 44 16
Ouvertures exceptionnelles les dimanches 12 et 19 décembre 1999.

LeMonde Job: WMQ2711--0020-0 WAS LMQ2711-20 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 11:06 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0492 Lcp:700 CMYK

Les anti-OGM perdent deux batailles

LES PROMOTEURS des organismes génétiquement modifiés (OGM) ont remporté deux victoires, jeudi 25 novembre. A Londres, la justice britannique a donné raison à Monsanto, le géant américain des biotechnologies végétales, contre des organisations anti-OGM. L'organisation britannique de défense de l'environnement, GenetiX Snowball, familière d'opérations « coup de poing » médiatiques, s'est vu interdire la destruction des laboratoires d'expérimentation sur les OGM.

La seconde bonne nouvelle pour les pro-OGM vient de Luxembourg, où l'avocat général de la Cour de justice des Communautés européennes, Jean Mischo, a estimé que la décision prise par la Commission de Bruxelles d'autoriser la commercialisation du maïs transgénique Novartis s'impose à la France. Il répondait ainsi à une question préjudicielle posée par le Conseil d'Etat, qui s'interrogeait sur l'étendue de sa compétence pour juger au fond une demande d'interdiction de ce maïs au nom du principe de précaution (*Le Monde* daté 13-14 décembre 1998). Il a néanmoins précisé que la France pourrait, sous conditions, faire jouer une clause de sauvegarde. L'arrêt de la Cour pourrait être rendu avant Noël. Le Conseil d'Etat prendra environ six mois pour statuer.

BASF envisage de céder sa division pharmacie

LE CHIMISTE allemand BASF envisage d'utiliser sa division pharmacie *« comme une monnaie d'échange »* pour renforcer son agrochimie, a indiqué, jeudi 25 novembre, Max-Dietrich Kley, membre du directoire et responsable des finances du groupe, au quotidien allemand *Boersen-Zeitung*. Selon un porte-parole de BASF, diverses options sont envisagées pour la pharmacie, dont sa mise en Bourse ou la recherche d'un partenaire : *« BASF, à l'instar d'AstraZeneca ou de Novartis, constate que les synergies entre la pharmacie et l'agrochimie, dans les sciences de la vie, ne sont pas si importantes que prévues. »*

Le suisse Novartis et l'anglo-suédois AstraZeneca tentent de se concentrer sur la santé humaine et de se désengager de l'agriculture. BASF, qui pèse moins de 1 % du marché mondial de la pharmacie, mais compte parmi les cinq agrochimistes mondiaux, semble prendre l'option inverse. La Bourse de Francfort a salué, jeudi, cette initiative par une hausse de près de 5 % du cours de l'action.

Danone, numéro un mondial du biscuit, aimerait croquer United Biscuits

Paribas Affaires Industrielles serait son partenaire dans cette tentative de rachat

Danone et Paribas Affaires Industrielles (PAI) étudient le rachat en commun de United Biscuits. Le britannique a annoncé, début octobre, qu'il était en discussion avec *« plusieurs repreneurs potentiels »*. Son portefeuille international dans le biscuit, particulièrement en Europe du Nord, intéresse Danone, qui veut se renforcer sur son pôle stratégique. Le dénouement de l'opération serait proche.

L'INFORMATION révélée par le *Financial Times* du 25 novembre est belle est bien exacte. Danone et Paribas Affaires Industrielles (PAI) étudient sérieusement le rachat en commun du britannique United Biscuits. Chez l'un comme chez l'autre, la discrétion est de rigueur : *« Nous ne faisons aucun commentaire »*. Mais il n'y a aucun démenti officiel.

Leur discrétion est calculée : ils ne sont pas seuls sur l'affaire. L'américain Nabisco, allié à CVC Capital Partners, et la société américaine d'investissement Hicks, Muse, Tate and Furst seraient, selon le quotidien britannique, sur les rangs.

United Biscuits a, début octobre, annoncé qu'il étudiait *« toute une série d'options stratégiques »* et était en discussion avec *« plusieurs repreneurs potentiels »*. L'entreprise a cédé, le 22 octobre, son activité plats surgelés au groupe américain Heinz pour de 190 millions de livres (120 millions d'euros). La direction *« poursuit une logique de valorisation maximum pour l'actionnaire »*, note Martin Dolan, analyste financier chez Crédit Suisse First Boston, *c'est dans cette optique qu'elle envisage de céder l'ensemble du groupe »*. Une aubaine pour l'un des principaux actionnaires, le fonds de pension britannique PDFM qui détient 17,1 % du capital.

PORTEFEUILLE INTERNATIONAL

United Biscuits garde dans son escarcelle son activité phare, les biscuits sucrés et salés, dont le chiffre d'affaires s'est élevé, en 1998, à 1,3 milliard de livres. Le groupe possède, notamment avec la marque McVitie's, de très fortes positions au Royaume-Uni. Près de la moitié de sa production est sous marque distributeur. Pour sortir de ce marché extrêmement concurrentiel et à faible marge, l'entreprise a, depuis 1990, multiplié les acquisitions internationales : Verkade aux Pays Bas, Fazers en Finlande, Oxford au Danemark, Gyori Keksz en Hongrie, San en Pologne... en novembre 1997, elle rachetait l'activité biscuit des Biscuiteries nantaises (marque BN) ; en mai 1998, la division européenne de biscuits de l'américain Campbell (marque Delacre). Le 12 septembre, elle annonçait le rachat des biscuits de Stollwerck, en Hongrie, pour 27 millions d'euros.

C'est ce portefeuille international qui intéresse, au premier chef, le groupe français. Le biscuit (avec 2,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 1998) est un des trois pôles stratégiques – avec l'eau et les produits frais – autour desquels se concentre désormais Franck Riboud, le PDG de Danone. Cette stratégie fait du groupe français *« l'acheteur industriel le plus logique de United Biscuits »*, commente M. Dolan. Danone est numéro un mondial des biscuits sucrés, devant l'américain Nabisco. En quête de croissance internationale, il fait preuve de boulimie. Depuis octobre 1998, l'entreprise a croqué Delicja (Wedel) en Pologne, Bagley (Argentine), s'est alliée au groupe Grisson en Allemagne, a pris des participations dans Galletas Noel (Colombie), Sotubi (Tunisie), Bimo (Maroc)... Produit de consommation planétaire, le biscuit donne à Danone la possibilité de goûter à de nouveaux marchés.

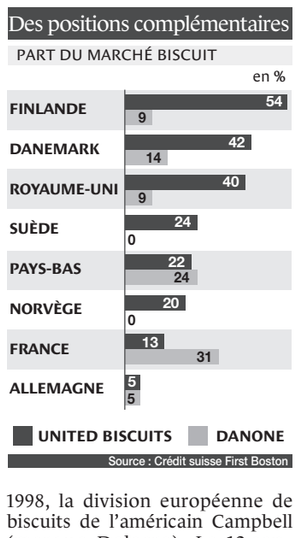

Cette activité reste cependant le pôle financièrement le plus faible du groupe français. Sa marge opérationelle est de 6,4 % au premier semestre 1999, loin derrière les activités boissons (12,7 %) et produits frais (10,6 %). Danone cherche à acquérir des positions dominantes sur les marchés locaux, condition nécessaire pour améliorer ses marges. L'acquisition de United Biscuit serait pour lui une superbe occasion. Les portefeuilles des deux groupes offrent des complémentarités intéressantes : en Finlande, au Danemark, aux Pays Bas et en Norvège, Danone deviendrait numéro un. En Suède, il serait numéro deux. Au Royaume-Uni, le Français, qui ne détient que 9 % du marché du biscuit avec la marque Jacobs, prendrait la première place.

UN DOSSIER COMPLEXE

Cependant, Danone ne pourrait pas acheter en Europe la globalité du portefeuille du britannique. En France, très présent avec la marque Lu, il ne pourrait acquérir BN et Delacre. *« Cette transaction devrait entraîner un examen détaillé des autorités de la concurrence communautaire ou pays par pays »*, pronostique M. Dolan. Cet aspect justifie la présence d'un partenaire financier tel que PAI auprès de Danone. *« Sans un partenaire, ce rachat ne pourrait se faire »*, commente cet analyste. Le montage idéal serait que PAI acquière les positions géographiquement délicates de Danone. Mais PAI n'est pas un philantrope. Il a racheté Amora Maille et Panzani-Agnesi en 1997 à Danone pour 5 milliards de francs. Il a revendu Amora-Maille seul à Unilever pour 4,7 milliards, mercredi 24 novembre. Une belle opération.

L'acquisition de United Biscuits par Danone et PAI est un dossier complexe, plusieurs points sont encore en discussion. Le dénouement de l'affaire serait imminent.

Laure Belot

NOMINATIONS

Premières nominations à l'EADS

L'ÉTAT et le groupe Lagardère ont conjointement nommé, jeudi 25 novembre, les quatre membres français de la holding qui contrôlera la future société d'aéronautique franco-allemande EADS (European Aeronautic, Defence and Space Company), issue de la fusion d'Aerospatiale Matra et de DaimlerChrysler Aerospace (DASA). L'actionnaire allemand nommera les quatre autres membres. Jean-Luc Lagardère, président d'Aerospatiale Matra, sera coprésident du conseil d'EADS. Le président de la SNCF, Louis Gallois, président d'Aerospatiale entre 1992 et 1996, représentera l'Etat français et sera co-vice-président.

Les deux autres membres français du conseil d'EADS seront Philippe Camus, cogérant du groupe Lagardère et directeur général d'Aerospatiale Matra, et Noël Forgeard, administrateur gérant d'Airbus Industries et ancien haut dirigeant du groupe Lagardère. La nomination de M. Forgeard n'était pas acquise d'avance. British Aerospace, partenaire britannique d'Airbus dont il détient 20 % des parts, avait fait savoir que l'administrateur gérant du constructeur européen doit être indépendant de ses actionnaires. Un point de vue qu'il lui est difficile d'imposer, face aux 80 % que détiendra EADS.

■ **RICHEMONT : Alain-Dominique Perrin** (Ecole des cadres, 57 ans), ancien dirigeant de Cartier, entré il y a un an chez Richemont comme directeur général de la filiale britannique Vendôme International, a été promu directeur général. Il travaillera directement aux côtés du président Johann Rupert, héritier de la famille sud-africaine, propriétaire de ce groupe, numéro deux mondial du luxe derrière LVMH.

■ **SONY : Philippe Poels** (Sciences Po, DESS de droit, 44 ans), a été nommé directeur général de Sony France en remplacement de Jean-Michel Perbet, promu à la tête de Sony Europe au mois de juin. Il en était depuis dix ans secrétaire général.

■ **HSBC FRANCE : Michel Fleuriet** (diplômé de Wharton University, 54 ans), jusque-là président du conseil de surveillance de Merril Lynch France, devient chairman de HSBC France, la filiale française du groupe bancaire britannique.

■ **LAPEYRE : Noël Ancia,** directeur général du groupe Lapeyre, a démissionné le 22 novembre, à la suite d'une divergence sur la stratégie de développement.

■ **COMMERCE : Baudouin Monnoyeur** (50 ans), dirigeant d'une entreprise familiale de distribution, a été élu président du Conseil national du commerce. Il succède à Jacques Dermagne, élu président du Conseil économique et social.

■ **RHODIA : Max Matta** (DESS de gestion du personnel, 48 ans), précédemment directeur des ressources humaines et de la communication de Framatome, rejoint Rhodia comme DRH France et directeur des relations sociales Europe, sous la responsabilité de Bernard Chambon, avec lequel il a travaillé à Aerospatiale.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos communiqués à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67.

LeMonde Job: WMQ2711--0021-0 WAS LMQ2711-21 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:45 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0493 Lcp:700 CMYK

La nouvelle équipe dirigeante de France 3 en quête de stratégie

Rémy Pflimlin, le nouveau directeur général, s'appuie sur des anciens de la maison pour donner une nouvelle identité à la chaîne des régions et redéfinir la notion de proximité

« L'ÉROSION d'audience de France 3, qui se poursuit, est inquiétante. Elle est en grande partie due aux chaînes thématiques qui concurrencent la diversité de France 3. Il faut renforcer l'identité de la chaîne en simplifiant l'offre de ses programmes », explique Marc Tessier, PDG de France Télévision, qui a présenté, jeudi 25 novembre devant le conseil d'administration, le nouvel organigramme de la chaîne des régions.

L'équipe qui entoure Rémy Pflimlin, le nouveau directeur général venu du quotidien *L'Alsace*, est le résultat d'un jeu de « chaises musicales » entre des anciens de France 3. Jean Réveillon est *« confirmé comme directeur général de l'antenne. Sa mission est élargie à la coordination générale entre les régions et l'antenne nationale pour les programmes et l'information »*. Il est entouré de trois directeurs. Par ailleurs, les programmes sont confiés à Bertrand Mosca, précédemment responsable des émissions jeunesse, où il devrait être remplacé par Eve Baron. Six de ces hiérarques se réuniront, chaque semaine, dans le cadre d'un « comité de programmes », présidé par Rémy Pflimlin.

La nouvelle équipe devra mettre en œuvre les trois chantiers définis par Marc Tessier : renforcement de l'identité de France 3, coordination des programmes régionaux, renforcement de la cohésion entre la rédaction nationale et les rédactions régionales. En ce qui concerne l'information, Christian Dauriac est nommé conseiller pour l'information. Il est aussi chargé pendant trois mois de diriger la rédaction nationale, le temps de trouver un successeur à Patrick Visonneau, qui a demandé à être déchargé de cette fonction après le vote d'une motion de défiance de la rédaction.

« Nous devons réfléchir à une nouvelle définition des notions de proximité. C'est le niveau du quartier, de la région, de la ville, mais c'est aussi une certaine vision de l'événement national et international sous un autre angle », estime Rémy Pflimlin, qui veut pallier *« le manque de visibilité »* qu'avaient les collaborateurs de la chaîne régionale en matière de stratégie.

TOURNÉE DES STATIONS

Le nouveau directeur général, arrivé le 15 novembre en pleine grève sur les 35 heures, débute par Rennes une tournée des treize stations régionales qu'il compte visiter en deux mois. Ce n'est qu'à l'issue de ces rencontres qu'il décidera des changements à apporter à la tête de certaines stations, régulièrement perturbées par des conflits internes, comme à Bordeaux, ou dont les directeurs peuvent faire valoir leurs droits à la retraite.

Rémy Pflimlin devra aussi rapidement décider de ce qu'il compte faire du plan « Proxima », conçu par la précédente direction pour développer l'information locale et placer France 3 en ordre de bataille face à la future concurrence des télévisions locales. Ce plan supposait une réforme des structures dont le PDG de France Télévision a fait savoir qu'elle ne le satisfaisait pas.

Il faudra répondre aux interrogations de ceux qui avaient travaillé dans cette direction. C'est par exemple le cas de la région Paris Ile-de-France, où le rédacteur en chef Gérard Vallès a concocté un projet qui prévoit la création de Télé Capitale, diffusée sur satellite. Une même rédaction réaliserait cette chaîne qui diffuserait des services et des informations sur Paris et les émissions actuelles. Ce projet prévoit les nouvelles structures permettant une collecte plus décentralisée de l'information. Pour l'instant les journalistes sont tous à Paris alors que certains événements ont lieu à 60 kilomètres.

Dans les prochaines semaines, Rémy Pflimlin devra suivre attentivement le déroulement des discussions sur les 35 heures. Lors de la grève, il a relancé la négociation en créant cinq groupes de travail : information, production, programmes, tertiaire, encadrement. Ces groupes, composés de trois personnes, devront présenter leurs conclusions avant le 20 décembre.

« OCCASION RATÉE »

Les discussions ont repris en l'absence de la CGT, qui continue de réclamer un accord-cadre au niveau de toutes les entreprises de l'audiovisuel public. M. Pflimlin avait indiqué qu'il fallait *« privilégier la piste de la semaine de quatre jours »* ; il précise qu'il n'est pas question de l'appliquer partout, mais qu'elle peut être, dans certains cas, le résultat de l'addition des différents jours de congé déjà existants et des nouvelles mesures sur la réduction du temps de travail.

La méthode instituée par le nouveau directeur général en laisse certains dubitatifs. *« On a raté l'occasion historique de tout remettre à plat et de discuter de l'organisation du travail,* lance un directeur régional. *On finira par tout lâcher et les conséquences budgétaires se feront au détriment de la politique des programmes. »*

Françoise Chirot

Les contours de la holding

Marc Tessier, PDG de France Télévision, a profité des conseils d'administration de France 2 et de France 3, jeudi 25 novembre, pour préciser l'organigramme de la future holding France Télévision. Elle devrait être composée, outre un secrétariat général, de neuf directions : stratégie des programmes, finances, développement, communication, relations institutionnelles, harmonisation des politiques sociales, juridique, sports et affaires internationales.

***« La direction des relations institutionnelles est une nouveauté ; elle est indispensable pour coordonner les relations avec les institutions (Etat, Parlement, Bruxelles), les associations ou les collectivités locales qui désirent développer des actions de partenariat avec nous »*, explique M. Tessier. Au total, une trentaine de personnes devraient dépendre de la holding. La plupart des postes sont pourvus, en partie par des anciens de l'équipe de Xavier Gouyou Beauchamps, en partie par des nouveaux, nommés par Marc Tessier, au cours des derniers mois. Pour asseoir la notoriété de France Télévision, une campagne de publicité sera lancée en janvier. Elle précédera des opérations semblables en faveur de France 2 et de France 3.**

AFP : une grève limitée à la France

À L'APPEL de l'intersyndicale, le personnel de l'Agence France-Presse (AFP) s'est mis en grève pour une durée de vingt-quatre heures, jeudi 25 novembre, afin de protester contre la réforme proposée par le président Eric Giuily.

La grève a été décidée par une large majorité des salariés du siège parisien et des bureaux de province (80 % des votants).

Contrairement à ce qu'ils demandaient (*Le Monde* du 26 novembre), les journalistes de l'étranger n'ont pas participé au vote, qui s'est tenu à l'issue d'une assemblée générale agitée du personnel.

L'arrêt de travail touche seulement « les fils » français, et une nouvelle assemblée générale devait se tenir, vendredi, pour décider de la suite du mouvement. Auparavant, direction et syndicats devaient se rencontrer afin, déclare M. Giuily, d'*« élaborer un texte qui pourrait servir de base à de vraies discussions »*.

Le jour militant des publicitaires anti-pub

DERRIÈRE un obscur « Comité des créatifs contre la pub » (CCCP) se cachent des concepteurs publicitaires (directeurs artistiques, photographes, illustrateurs, réalisateurs, originaires de Paris et de Lyon, qui ont décidé de militer, vendredi 26 novembre, pour une *« journée internationale sans achat »*. Tous tirent leurs revenus de la pub, ce qui ne les empêche pas d'appeler la population à ne rien acheter pendant une journée en hurlant au tragique de la logique consumériste : *« J'ai passé dix ans au cœur du monstre,* explique Raoul Anvélaut (un pseudonyme), ancien directeur artistique dans une grande agence de publicité française. *Je me suis progressivement rendu compte que la pub a quitté son rôle, qu'elle ne fait plus de la réclame pour des produits mais réalise de la propagande pour des multinationales. On est conscient des dommages qu'elle cause. »*

Décidé à « composer » entre leur métier et leurs aspirations écolo-libertaires, ce groupuscule a cherché depuis un mois, avec l'association Résistance à l'agression publicitaire (RAP), à faire de cette journée un événement médiatique. Avec une centaine de milliers de francs, ils ont conçu un magazine d'une soixantaine de pages en couleur, évidemment sans pub, baptisé *Casseurs de pub, la revue de l'environnement mental*. Inspiré de son homologue canadien *Adbuster*, le titre manie efficacement le graphisme pour parodier les pubs des géants de l'agriculture transgénique (Monsanto), de la restauration rapide (McDonald's), de l'automobile (Renault, Mercedes). Les mots « capitalisme » et « publicité» y côtoient les termes de « totalitarisme », « solution finale », « grand lavage de cerveaux ».

REFUSÉ PAR LES TÉLÉVISIONS

Le magazine est diffusé à 10 000 exemplaires dans les kiosques depuis une semaine grâce aux Messageries lyonnaises de presse (MLP). Les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), elles, ont été gênées par le contenu, *« qui nous a appelés à une certaine prudence »*, reconnaît Pierre-Emmanuel Richard, leur porte-parole. Elles ont considéré que le magazine n'était pas un produit de presse et qu'à ce titre rien ne les obligeait à le distribuer. Le spot des « casseurs de pub » a lui aussi été refusé par les régies des chaînes de télévision. Il montrait un bonhomme en pâte à modeler assis sur le globe terrestre, une casquette sur la tête et un sweat-shirt sur le dos.

Légèrement bedonnant, le personnage mange, boit, re-mange, re-boit, re-re-mange et re-re-boit jusqu'au point de faire exploser la planète sur laquelle il est assis : *« 20 % de la planète, les pays riches, consomment 80 % des ressources planétaires »*, rappelle ce spot, qui aurait dû être diffusé aux environs de minuit, jeudi 25 novembre, sur France 3.

Mais la régie de France Télévision, qui l'avait accepté moyennant 8 500 francs, s'est rétracté quand le Bureau de vérification de la publicité (BVP) a manifesté sa désapprobation. Le BVP a estimé que ce spot était *« un appel au boycott »* fait par des gens non habilités à faire de la publicité.

Florence Amalou

★ **« Casseurs de Pub », n° 1, novembre (25 francs).**

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : les groupes britanniques de télévision commerciale Carlton Communications et United News Media** devaient annoncer leur fusion, vendredi 26 novembre. Selon le *Financial Times,* la société ainsi créée deviendrait le numéro un des médias en Grande-Bretagne, avec un chiffre d'affaires de 7 milliards de livres (environ 11 milliards d'euros).

■ **TÉLÉVISION : Laurence Bachman va diriger la fiction de France 2**, à la place de Nicolas Traube, qui quitte la chaîne. Directrice générale d'Alya, une des unités de production du groupe Ellipse, Laurence Bachman a notamment produit *Le Rouge et le Noir* et *Docteur Sylvestre*.

■ **RADIO : un protocole de fin de grève** a été signé à Radio France, jeudi 25 novembre, entre la direction et la CGT, dernier syndicat en grève.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

Les rumeurs du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Un dimanche sur quatre à 16 heures

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

« La Nouvelle République des Pyrénées » s'inquiète pour son avenir

TARBES
de notre correspondant

Depuis quelques années *La Nouvelle République des Pyrénées* de Tarbes, quotidien départemental du soir, connaît des difficultés économiques et éditoriales. Ce journal, qui appartient au groupe de *La Dépêche du Midi* depuis les années 70, a vu sa diffusion baisser, de 20 000 exemplaires, il y a dix ans, aux alentours de 12 000 actuellement. Pour tenter de relancer le titre, le PDG du groupe, Jean-Michel Baylet, tente une nouvelle formule de direction après de multiples expériences.

Il avait d'abord confié la tête du quotidien à sa femme, Marie-France Baylet, puis à un ancien du *Midi libre*, Joseph Besnaïnou, qui vient d'être nommé directeur général du Bureau de vérification de la publicité (BVP). Il y a quelques mois, il avait demandé à Christophe Clément, un ancien de *La Liberté de l'Est*, de mettre en place un plan de restructuration prévoyant la suppression de quelques postes et un redéploiement du personnel dans le secteur technique.

Jean-Michel Baylet est venu personnellement à Tarbes, le 18 novembre, pour annoncer le *« départ »* de Christophe Clément et son remplacement par Bernard Maffre, l'actuel directeur général de *La Dépêche du Midi*. Cet homme de presse a pour mission de présenter un nouveau plan de restructuration, alors que le journal enregistre une perte de 2 millions de francs sur l'exercice.

Les syndicats craignent à moyen terme une rédaction couplée avec *La Dépêche du Midi* et l'impression du titre sur les rotatives du journal toulousain, ce qui provoquerait des suppressions d'emplois dans tous les services.

IMPRESSION DÉLOCALISÉE ?

Jean-Michel Baylet n'a pas calmé les inquiétudes en évoquant ouvertement ce spectre d'une impression délocalisée en riposte aux syndicats qui ont fait grève les 10 et 12 novembre pour un problème de saisie des annonces classées par du personnel non adéquat.

Dans le département des Hautes-Pyrénées, *La Nouvelle République des Pyrénées* se trouve en concurrence avec l'édition bigourdane de *La Dépêche du Midi*, mais aussi avec quantité d'hebdomadaires, dont *La Semaine des Pyrénées* (6 000 exemplaires, groupe Sogemedia), et le tout récent bihebdomadaire *La Une des Pyrénées* lancé mi-octobre par René Lacaze, un ancien journaliste de *La Nouvelle République,* et l'un des fondateurs de *La Semaine des Pyrénées*, qui ambitionne 3 500 exemplaires avant le printemps.

Jean-Jacques Rollat

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

JEAN-LOUIS DEBRÉ

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE
18H30
SUR
RTL & LCI

PARIS 3. 92/98/105/109, BOULEVARD DE SÉBASTOPOL. 01 42 78 10 50 (NOCTURNE LE JEUDI) • **PARIS 12.** 10 À 18, RUE DE LYON. 01 53 46 10 20 (NOCTURNE LE JEUDI) • **PARIS 7.** 193/197/207/213, BD ST-GERMAIN. 01 49 54 01 70 • **PARIS 17.** 52, AV. DE LA GDE ARMÉE. 01 45 74 73 30 - 6, RUE DENIS POISSON. 01 45 74 48 72 • **ATHIS-MONS.** RN 7 - 37/53/55, AV. FRANÇOIS MITTERRAND. 01 69 38 28 18 • **CHEVREUSE.** 90, RUE PORTE DE PARIS. 01 30 52 49 71 • **MELUN-PRINGY.** RN 7 - 01 60 65 50 72 • **MONTIGNY LES C.** RN 14 - 17/21, BLD BORDIER. 01 34 50 73 16 • **MONTLHÉRY.** RN 20 (LA VILLE DU BOIS). 01 69 80 70 57 • **ORGEVAL.** RN 13 - 01 39 75 43 14 • **PAVILLONS S/BOIS.** RN 3 - 79 ET 296, AV. ARISTIDE BRIAND. 01 48 50 02 07 **ST-QUENTIN-EN-YVELINES.** C.CIAL ST-QUENTIN VILLE - 4, RUE COLBERT. 01 30 57 15 34 • **SURESNES.** 33, 39, BOULEVARD HENRI SELLIER (PONT DE SURESNES). 01 55 49 01 49 • **VERSAILLES.** 6, RUE AU PAIN (PLACE DU MARCHÉ). 01 39 51 59 61.
TOUS CES MAGASINS SONT OUVERTS LES 2 DIMANCHES
LISTE DES MAGASINS ROCHE-BOBOIS EN FRANCE : N° VERT 0 800 39 52 45. www.roche-bobois.com

LeMonde Job: WMQ2711--0022-0 WAS LMQ2711-22 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 11:13 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0494 Lcp:700 CMYK

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **PSA PEUGEOT-CITROËN : le groupe automobile a annoncé,** jeudi 25 novembre, son projet de cession de ses établissements de Dijon et de Saint-Etienne au groupe japonais Koyo Seiko. Les deux établissements seront rattachés à une société commune entre Koyo (51 %) et PSA (49 %).

● **SCHNEIDER : le groupe électrique a annoncé, jeudi, un plan de restructuration** dans sa filiale haute tension (Schneider Electric High voltage). La suppression de 380 postes sur un ensemble de 2 800 est prévue, dont 168 en France.

● **USINOR : le comité de groupe européen du sidérurgiste** a vivement réagi, jeudi, aux annonces de cessions des produits longs inoxydables prévues dans le groupe. *« Cette décision ne trouve aucune justification économique, industrielle ou sociale, mais uniquement financière »*, accuse le comité de groupe.

● **TECHNIP : le groupe français d'ingénierie, allié à Brown and Root International,** filiale de l'américain KBR, a conclu un contrat de 714 millions d'euros avec Q-Chem, pour la réalisation clé en main d'un complexe pétrochimique au Qatar.

● **RWE/VEW : le mariage des deux électriciens allemands** entraînerait jusqu'à 3 500 suppressions d'emplois, écrivait, jeudi, le quotidien allemand *Westdeutsche Allgemeine Zeitung*. RWE Energie employait 18 400 personnes au 30 juin, et VEW 15 583 en 1998.

● **CHIMIE : le secteur connaîtra en Europe une croissance d'environ 2,5 % cette année** et 3,5 % en 2000, a annoncé, jeudi, le conseil européen de l'industrie chimique. Les meilleurs résultats devraient être obtenus en Allemagne et en France.

● **BAYER : le groupe allemand de chimie et pharmacie a annoncé, jeudi, investir** près de 110 millions d'euros dans le phytosanitaire, pour la construction d'une usine sur son site de Dormagen, près de Cologne.

● **PHARMACIA UPJOHN : la filiale française du groupe américain de la pharmacie s'est vu doter** *« des moyens nécessaires pour doubler (...) son chiffre d'affaires pharmaceutique en France d'ici à cinq ans »*, a indiqué jeudi Patrice Coissac, son PDG. La filiale réalise 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires pour 1,2 % de part de marché en santé humaine.

SERVICES

● **THOMSON TRAVEL : le voyagiste britannique a annoncé**, jeudi, le rachat pour 17 millions d'euros de son homologue finlandais Finnmatkat à la compagnie aérienne Finnair.

● **BRITISH AIRWAYS : selon des sources officielles grecques** la compagnie britannique serait intéressée par une participation stratégique de 10 % dans le capital de la compagnie hellénique Olympic Airways.

● **MARCONI : l'ex-General Electric Company poursuit son développement dans la téléphonie** en annonçant le rachat de l'activité réseaux publics du groupe allemand Bosch pour 148 millions d'euros.

● **MICROSOFT : selon le *New York Times*, Microsoft et le département fédéral de la justice américaine devraient se rencontrer à Chicago** à partir du mardi 30 novembre afin d'engager des discussions en vue d'un éventuel règlement à l'amiable du procès pour abus de position dominante.

FINANCE

● **NATWEST : le gouvernement britannique a donné**, jeudi 25 novembre, son feu vert à l'offre d'achat hostile de Bank of Scotland sur National Westminster. La deuxième banque écossaise a annoncé, vendredi 26 novembre, un relèvement de son offre. Royal Bank of Scotland a en principe jusqu'au 3 décembre pour présenter une éventuelle contre-offre.

● **GAN : l'intersyndicale CFDT-CGT-CFTC** de l'assureur a indiqué, jeudi 25 novembre, que près de 70 % du personnel administratif était en grève pour protester contre les propositions de la direction sur la réduction du temps de travail.

● **DRESDNER BANK : la troisième banque privée allemande** a annoncé, jeudi, avoir acquis, le 16 novembre, 14,75 millions d'actions du français AGF pour le compte de l'assureur Allianz avec pour objectif de les revendre.

EUROPE

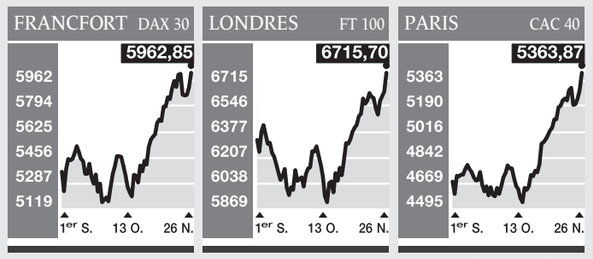

Europe 09 h 50	Indices sélection	cours 26/11	Var.% 25/11	Var.% 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4373,75	0,70	30,86
EUROPE	STOXX 50	4360,4	0,94	31,33
EUROPE	EURO STOXX 324	366,74	0,63	22,91
EUROPE	STOXX 653	346,28	0,70	24,03
PARIS	CAC 40	5363,87	0,21	36,05
PARIS	MIDCAC	0,00	....	....
PARIS	SBF 120	3634,00	0,24	36,80
PARIS	SBF 250	0,00	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00	....	....
AMSTERDAM	AEX	609,62	0,12	13,24
BRUXELLES	BEL 20	3217,26	– 0,91	– 8,46
FRANCFORT	DAX 30	5962,85	0,02	19,10
LONDRES	FTSE 100	6715,70	0,49	14,16
MADRID	STOCK EXCHANGE	10954,50	0,08	11,36
MILAN	MIBTEL 30	35670,00	– 0,10	1,47
ZURICH	SPI	7329,60	0,21	2,36

AMÉRIQUES

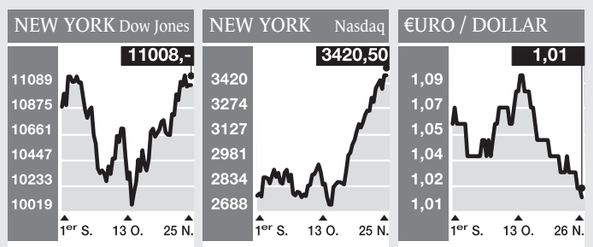

Amérique 09 h 50	Indices sélection	cours 25/11	Var.% veille	Var.% 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	11008,17	0,11	19,90
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1417,08	0,89	15,28
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	3420,50	2,32	56
TORONTO	TSE INDEX	7853,39	1,14	21,08
SAO PAULO	BOVESPA	0,00	....	....
MEXICO	BOLSA	359,98	2,48	54,84
BUENOS AIRES	MERVAL	549,31	0,92	27,73
SANTIAGO	IPSA GENERAL	131,14	0,91	70,31
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5353,11	– 0,86	11,79

ASIE - PACIFIQUE

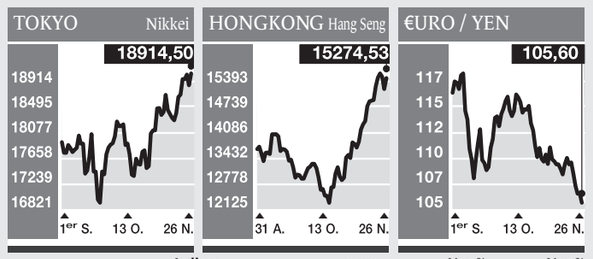

Zone Asie 09 h 50	Indices sélection	cours 26/11	Var.% 25/11	Var.% 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	18914,50	1,03	36,64
HONGKONG	HANG SENG	15274,53	1,84	52,01
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	....	60,54
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	116,95	– 1,99	80,09
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3060,00	0,52	8,77
BANGKOK	SET	29,02	2,29	13,01
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	4704,99	– 0,75	53,99
WELLINGTON	NZSE-40	2137,32	1,05	3,49

ÉCONOMIE

Accélération de l'inflation en Allemagne

L'INFLATION en Allemagne s'est accélérée en novembre, selon un chiffre provisoire diffusé jeudi 25 novembre par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.
Les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 % en novembre, comparé à octobre, ce qui porte leur hausse annuelle à 1 %. En octobre, l'indice des prix avait affiché une hausse de 0,8 % sur un an, a rappelé l'Office. Ces données confirment les chiffres provisoires publiés mercredi et jeudi par les offices de six Länder du pays, sur la base desquels est calculé l'indice provisoire pour l'ensemble de l'Allemagne.

■ **ZONE EURO : la dépréciation récente de l'euro face au dollar** s'explique par la force de l'économie américaine, a estimé jeudi Otmar Issing, chef économiste de la Banque centrale européenne (BCE). *« Les développements récents du cours de change de l'euro ont été très affectés par de nouvelles informations concernant la force de l'économie américaine »*, a-t-il déclaré.

■ **La production industrielle de la zone euro a augmenté de 0,6 %** durant la période allant de juillet à septembre 1999, par rapport aux trois mois précédents (avril-juin), selon les estimations publiées jeudi par Eurostat, l'office européen des statistiques.
La croissance industrielle trimestrielle a été particulièrement forte en Italie (+ 1,9 %) et en Espagne (+ 1,3 %). La Finlande et la France viennent ensuite, avec + 0,9 %.

■ **La balance des paiements de la zone euro** a affiché un léger déficit de ses comptes courants, de 1,9 milliard d'euros, en septembre, contre un excédent net de 700 millions d'euros en septembre 1998, a annoncé jeudi la Banque centrale européenne (BCE) dans un communiqué.

■ **FRANCE : les entreprises françaises exportatrices** accélèrent leur mouvement de mondialisation, notamment par des investissements directs induits par la multiplication des fusions et des acquisitions, indique l'hebdomadaire *Le Moci (Le Moniteur du commerce international)* dans son « 35e Palmarès des leaders de l'exportation française ».

■ **Les industriels interrogés en novembre par l'Insee** prévoient, à titre personnel, une activité toujours *« très dynamique »* dans les prochains mois, tandis que leurs perspectives générales de production ne progressent plus mais demeurent à un niveau très élevé. Par ailleurs, ils anticipent une stabilisation des prix.

■ **ESPAGNE : le déficit commercial de l'Espagne** a augmenté de 33,8 % en septembre dernier par rapport au même mois de 1998, pour atteindre 611,2 milliards de pesetas (3,67 milliards d'euros), a annoncé jeudi le ministère de l'économie. Pour l'ensemble des neuf premiers mois de 1999, le déficit commercial a progressé de 52,4 % par rapport à la même période de 1998, totalisant 3 798,7 milliards de pesetas (22,83 milliards d'euros), a indiqué le ministère dans un communiqué.

■ **PAYS-BAS : le produit intérieur brut** a augmenté de 4 % en glissement annuel au troisième trimestre, après 3,1 % au deuxième trimestre et 3 % au premier, selon des chiffres publiés jeudi à La Haye par l'office central néerlandais des statistiques (CBS).

■ **NORVÈGE : le nombre de chômeurs** a progressé de 7 % en octobre par rapport au mois correspondant de l'an dernier, pour ressortir à 2,5 % de la population active, selon des chiffres publiés jeudi par la Direction norvégienne du travail.

■ **RUSSIE : le gouvernement prévoit d'emprunter 5,96 milliards de dollars** à l'étranger l'an prochain, presque autant qu'en 1999, selon le projet de politique économique pour l'an 2000 présenté jeudi en réunion ministérielle, cité par Interfax.

■ **ASIE : les ministres des finances des pays de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (Asean)** ont estimé, jeudi à Manille, que la situation économique de la région demeurait *« fragile »*, malgré de premiers signes de redressement, et ont lancé un appel à la poursuite des actions de réforme.

■ **PÉTROLE : l'Arabie saoudite, premier exportateur mondial de brut, est déterminée à assurer la stabilité** des marchés pétroliers, a déclaré jeudi le prince héritier Abdallah Ben Abdel Aziz. Son pays est soucieux de *« garantir à la fois les intérêts des consommateurs et des producteurs »*, au moment où les pays importateurs de brut commencent à manifester leur préoccupation devant l'arrêt des ventes de l'Irak, dans un marché très tendu à l'approche de l'hiver et de l'an 2000.

VALEUR DU JOUR

Canal+ devient une valeur Internet

« CANAL+ est en train de devenir une valeur Internet », estime Laurent Perpère, le directeur général chargé des finances de Canal+, sur un ton amusé. Dans l'euphorie de la Bourse de Paris, le titre du leader européen de la télévision à péage s'est distingué, avec une hausse de 18,63 %, à 92 euros, jeudi 25 novembre. En deux jours, le cours a grimpé de 29,57 %.
Ce brusque changement de cap s'explique par les nouvelles recommandations d'achat, délivrées par les analystes de la BNP Equities, de Goldman Sachs et de Oddo & Cie. Ce regain d'intérêt provient de l'évolution du secteur vers la télévision interactive ouverte sur Internet. Canal+ y dispose d'un atout précieux avec sa filiale Canal+ Technologies. M. Perpère confirme que le groupe devrait introduire 25 % du capital de Canal+ Technologies en Bourse au deuxième semestre 2000. *« Nous voulons conserver la majorité du capital mais nous sommes disposés à faire de la place à des partenaires stratégiques, industriels, opérateurs ou fournisseurs de technologies. »*
Dans Canal+ Technologies se trouvent deux « pépites »: les logiciels Mediaguard, pour le contrôle d'accès, et Mediahighway, pour le moteur d'interactivité. Ces instruments stratégiques ne représentent que 80 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit moins de 3 % du chiffre d'affaires total de Canal+. Mais leur valeur en Bourse pourrait atteindre près de 75 % de celle du groupe dans son ensemble ! Cette estimation résulte de la simple comparaison avec sa concurrente américaine OpenTV. L'introduction au Nasdaq américain, mercredi 24 novembre, d'OpenTV, détenue par le câblo-opérateur britannique MIH (dans lequel Thomson Multimedia détient une participation de 5 %) et le groupe informatique Sun Microsystems, a été une très grande réussite. Open TV, qui produit 4,3 millions de boîtiers pour la télévision interactive, est valorisé à 3,2 milliards de dollars. Canal+ Technologies en produit 4 millions pour les abonnés numériques de Canal+ (comme Canal Satellite), pour ceux de Telepiu en Italie, Ondigital en Grande-Bretagne ou ceux de ZeeTV en Inde.

Guy Dutheil et Enguérand Renault

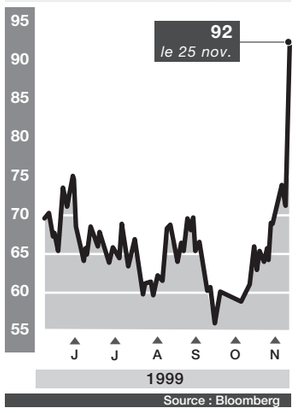

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 a franchi pour la première fois les 5 400 points, vendredi 26 novembre en début de matinée, pour s'établir à 5 436,84 points, en hausse de 1,57 %. La veille, la Bourse de Paris avait gagné 3,15 %. Malgré la forte hausse des valeurs technologiques et des télécommunications, l'appétit des investisseurs n'était pas concentré sur quelques sociétés. Sur les 40 valeurs de l'indice français, une seule, Danone, avait fini en baisse.

FRANCFORT

LE MARCHÉ des actions allemandes, représenté par l'indice DAX des 30 plus grosses valeurs progressait vivement, de 1,03 %, dans les premiers échanges, vendredi, à 6022,63 points. Jeudi, il avait pris 2,45%.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres gagnait 0,39 % à 6 708,70 points, en début de matinée vendredi, après avoir clôturé la veille par un gain de 1,84%. A 6 668 points en séance, l'indice a battu, jeudi, son record du 4 mai.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo est repartie à la hausse vendredi, les investisseurs diversifiant leurs achats après s'être précipités ces derniers jours sur les valeurs de haute technologie. L'indice Nikkei a gagné 192,72 points, soit une progression 1,03%, à 18 914,50 points.

NEW YORK

LE MARCHÉ des actions américaines était fermé, jeudi 25 novembre, en raison de la fête de Thanksgiving.

TAUX

LES EMPRUNTS étaient relativement stables en Europe au cours des premiers échanges, vendredi 26 novembre. Le taux de rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans en France s'établissait à 5,29 %. En Allemagne, celui des bons d'Etat de même échéance se situait à 5,17 %.
La veille, les fonds d'Etat de la zone euro avaient fini la séance en baisse, les derniers indicateurs économiques continuant d'entretenir les craintes d'une remontée de l'inflation. L'économiste de la Banque centrale européenne, Otmar Issing, a en outre déclaré jeudi que la hausse des prix de l'énergie devrait se répercuter sur les prix à la consommation et accroître graduellement l'inflation dans les prochains mois.

MONNAIES

LA BAISSE DE L'EURO s'est accélérée face au dollar et au yen, vendredi, au cours des premières transactions. La devise européenne s'échangeait à 1,0157 dollar et à 105,94 yens, son plus bas niveau historique face à la devise nippone. La veille, l'un des membres du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), Eugenio Domingo Solans, avait indiqué que la BCE n'interviendrait pas pour soutenir l'euro.

Taux de change fixe zone €uro

€uro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	€URO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone €uro

€uro contre	25/11

Cours de change croisés

26/11 09 h 50	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours €URO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	....	0,96029	1,01445	0,15465	1,61395	0,63317
YEN	104,13500	....	105,60500	16,10500	168,06000	65,93500
€URO	0,98576	0,94692	....	0,15245	1,59110	0,62435
FRANC	6,46610	6,21185	6,55957	....	10,43980	4,09450
LIVRE	0,61960	0,59500	0,62855	0,09580	....	0,39230
FRANC SUISSE	1,57935	1,51675	1,60170	0,24415	2,54905	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 25/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans

Matif

Cours 09 h 50	Volume 26/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 99.	4975	86,26	86,80
Euribor 3 mois			
DÉCEMBRE 99.	500	96,55	96,56

Matières premières

En dollars	Cours 25/11	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1760	– 0,23
ALUMINIUM 3 MOIS	1528	0,07
PLOMB 3 MOIS	495,5	– 0,50
ETAIN 3 MOIS	5805	0,09
ZINC 3 MOIS	1181	– 0,34
NICKEL 3 MOIS	7950	– 0,19
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,29	– 0,38
PLATINE A TERME	103011,19	3,90
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	239,25	....
MAÏS (CHICAGO)	193,25	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	145,7	....
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	833	– 2,57
CAFÉ (LONDRES)	1408	....
SUCRE BLANC (PARIS)	177	....

Pétrole

En dollars	Cours 25/11	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	25,52	....
WTI (NEW YORK)	24,80	0,45
LIGHT SWEET CRUDE	27,22	0,57

Or

En €uros	Cours 25/11	Var % 24/11
OR FIN KILO BARRE	9200	+ 1,10
OR FIN LINGOT	9420	+ 0,96
ONCE D'OR (LO) $	307	....
PIÈCE FRANCE 20 F	53,40	....
PIÈCE SUISSE 20 F	53,10	+ 0,95
PIÈCE UNION LAT. 20 F	53,30	+ 0,38
PIÈCE 10 DOLLARS US	222	+ 3,26
PIÈCE 20 DOLLARS US	424,75	+ 1,12
PIÈCE 50 PESOS MEX	346	– 0,06

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

LeMonde Job: WMQ2711--0023-0 WAS LMQ2711-23 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:50 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0495 Lcp:700 CMYK

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action de la banque britannique **National Westminster Bank Plc** affichait un gain de 9,55 %, jeudi 25 novembre, à la Bourse de Londres, à 14,18 pence, après le feu vert donné par le gouvernement britannique à l'OPA hostile de la Bank of Scotland sur NatWest. Bank of Scotland s'est, de son côté, appréciée de 3,7 %. Royal Bank of Scotland, qui pourrait, selon certains, lancer une contre-OPA, a pris 2,2 %.

● Plus forte hausse de l'indice DAX des valeurs allemandes, **Mannesmann** a connu une forte progression pour la deuxième séance consécutive. Le titre a pris, jeudi, 8,16 %, à 202,25 euros, après les affirmations de la veille du britannique Vodafone AirTouch. Selon le géant de la téléphonie cellulaire, la majorité des actionnaires du groupe allemand soutiendraient son OPE hostile. De son côté, Vodafone AirTouch a flambé de 7,25%, à 300 pence, à Londres.

● Le groupe britannique **United Biscuits** a fait un bond de 5 %, jeudi, à la Bourse de Londres. Selon les informations du quotidien *Financial Times*, non commentées par les intéressés, Danone et Paribas Affaires Industrielles pourraient lancer une offre conjointe de 260 pence par action sur le spécialiste de l'agroalimentaire *(lire également page 20).*

STOXX 653 — sur un an — sur 5 jours

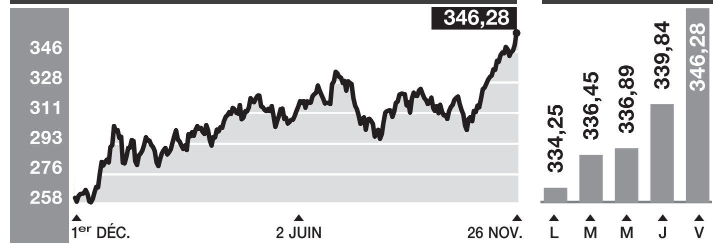

EURO STOXX 50 — sur un an — sur 5 jours

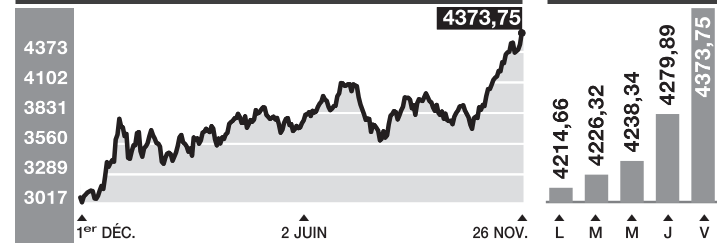

26/11 09 h 40 ▶	Code pays	Cours en €uros	% Var. veille

AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	30,86	....
BASF AG	BE ★	45,1	+ 0,22
BMW	DE ★	26,7	+ 1,60
CONTINENTAL AG	DE ★	20,1	− 0,99
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	69,3	+ 1,02
FIAT	IT ★	27,95	+ 0,40
FIAT PRIV.	IT ★	12,55	− 0,32
MICHELIN /RM	FR ★	40,21	+ 0,85
PEUGEOT	FR ★	188,4	+ 0,75
PIRELLI	IT ★	2,18	....
RENAULT	FR ★	43,4	+ 1,52
VALEO /RM	FR ★	64,8	....
VOLKSWAGEN	DE ★	48,7	+ 0,83
VOLVO -A-	SE	24,69	....
VOLVO -B-	SE	24,98	....
▶ DJ E STOXX AUTO P		234,12	+ 0,58

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	17,90	+ 5,81
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	24	− 0,54
ALL & LEICS	GB	14,16	+ 0,68
ALLIED IRISH BA	GB	21,23	....
ALPHA CREDIT BA	GR	73,21	....
ARGENTARIA R	ES ★	22,85	....
B PINTO MAYOR R	PT ★	21,4	....
BANK AUSTRIA AG	AT ★	52,58	+ 0,15
BANK OF IRELAND	GB	13,31	....
BANK OF PIRAEUS	GR	23,55	....
BK OF SCOTLAND	GB	11,88	− 0,79
BANKINTER R	ES ★	36,39	....
BARCLAYS PLC	GB	31,43	+ 2,37
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	63,9	....
COMIT	IT ★	5,41	− 0,18
BCA FIDEURAM	IT ★	7,37	− 0,67
BCA INTESA	IT ★	4,18	....
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,67	− 0,54
BCA ROMA	IT ★	1,32	− 1,49
BBV R	ES ★	13,81	....
ESPIRITO SANTO	PT ★	25,54	....
BCO POPULAR ESP	ES ★	65,5	....
BCP R	PT ★	5,74	....
BIPOP CARIRE	IT ★	49	+ 1,03
BNL	IT ★	3,22	+ 0,63
BNP /RM	FR ★	89,5	− 0,28
BSCH R	ES ★	11,01	....
CCF /RM	FR ★	121,7	+ 0,91
CHRISTIANIA BK	NO	4,72	....
COMIT	IT ★	5,41	− 0,18
COMM.BANK OF GR	GR	66,64	....
COMMERZBANK	DE ★	33,15	....
CREDIT LYONNAIS	FR ★	31,55	− 0,35
DEN DANSKE BK	DK	113,61	− 0,59
DEN NORSKE BANK	NO	3,88	....
DEUTSCHE BANK N	DE ★	67,7	+ 0,30
DEXIA CC	BE ★	157	....
DEXIA FCE RM	FR ★	157,5	....
DRESDNER BANK N	DE ★	47,4	+ 0,64
EFG EUROBANK	GR	40,16	....
ERGO BANK	GR	88,85	....
ERSTE BANK	AT ★	50,45	+ 1,41
FOERENINGSSB A	SE	15,60	....
HALIFAX GROUP	GB	11,95	+ 1,07
HSBC HLDG	GB	13,32	+ 2,69
IONIAN BK REG.S	GR	50,81	....
KBC BANCASSURAN	BE ★	51,8	....
LLOYDS TSB	GB	13,75	+ 2,24
MERITA	FI ★	6,07	− 1,30
NAT BANK GREECE	GR	63,59	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	74,5	....
NATL WESTM BK	GB	24,59	+ 12,06
NORDBANKEN HOLD	SE	6	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	19,88	+ 0,91
ROYAL BK SCOTL	GB	21,23	+ 0,53
SAN PAOLO IMI	IT ★	12,5	....
S-E-BANKEN -A-	SE	9,96	....
STANDARD CHARTE	GB	13,94	+ 0,46
STE GENERAL-A-/	FR ★	216,4	+ 1,26
SV HANDBK -A-	SE	14,09	....
UBS REG	CH	279,39	+ 0,56
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,6	+ 1,10
UNIDANMARK -A-	DK	73	....
XIOSBANK	GR	23,38	....
▶ DJ E STOXX BANK P		297,07	+ 0,08

PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES ★	31,2	....
ALUSUISSE LON G	CH	611,91	+ 0,93
ALUMINIUM GREEC	GR	44,30	....
ARJO WIGGINS AP	GB	3,09	+ 2,09
ASSIDOMAEN AB	SE	16,30	....
AVESTA	SE	4,84	....
BEKAERT	BE ★	507	....
BILLITON	GB	4,67	+ 0,34
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	43	− 0,39
BUHRMANN NV	NL ★	15,75	....
BUNZL PLC	GB	5,34	+ 0,90
CART.BURGO	IT ★	7	− 1,41
CORUS GROUP	GB	1,92	....
ELKEM ASA, OSLO	NO	17,75	....
ELVAL	GR	14,12	....
JOHNSON MATTHEY	GB	10,12	+ 0,16
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	41,5	....
METSAE-SERLA -B	FI ★	8,95	....
MODO -B-	SE	31,56	....
NORSKE SKOGIND-	NO	43,23	....
OUTOKUMPU OY -A	FI ★	11,9	....
PECHINEY-A-	FR ★	57	− 1,21
PORTUCEL INDUST	PT ★	6,52	....
RAUTARUUKKI K	FI ★	5,7	....
RIO TINTO	GB	18,62	− 0,42
SIDENOR	GR	21,60	....
SILVER & BARYTE	GR	38,49	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,65	....
SOPORCEL	PT ★	13,58	....
STORA ENSO -A-	FI ★	13,3	....
STORA ENSO -R-	FI ★	13,5	....
SVENSKA CELLULO	SE	27,13	....
THYSSEN KRUPP	DE ★	24,98	− 0,48
TRELLEBORG B	SE	8,56	....
UNION MINIERE	BE ★	38,51	....
UPM-KYMMENE COR	FI ★	31,37	− 0,10
USINOR	FR ★	14,66	− 0,95
VIOHALCO	GR	43,50	....
VOEST-ALPINE ST	AT ★	33	− 0,75
▶ DJ E STOXX BASI P		207,79	− 0,21

CHIMIE

AIR LIQUIDE /RM	FR ★	147,6	+ 0,41
AKZO NOBEL NV	NL ★	42,75	+ 0,59
BASF AG	DE ★	45,1	+ 0,22
BAYER AG	DE ★	41,6	+ 0,97
BOC GROUP PLC	GB	20,71	− 0,23
CELANESE N	DE ★	16,4	− 1,50
CIBA SPEC CHEM	CH	71,57	− 0,43
CLARIANT N	CH	428,15	....
DEGUSSA-HUELS	DE ★	33,7	− 0,88
DSM	NL ★	34,99	− 0,31
DYNO	NO	24,19	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	4587,79	+ 0,55
ICI	GB	10,09	+ 0,16
KEMIRA	FI ★	5,9	....
LAPORTE	GB	9,03	+ 0,18
LONZA GRP N	CH	584,41	+ 0,32
RHODIA	FR ★	18,25	+ 1,11
SNIA	IT ★	1,03	− 2,83
SOLVAY	BE ★	76,2	....
TESSENDERLO CHE	BE ★	45,5	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		353,46	+ 0,62

CONGLOMÉRATS

CGIP /RM	FR ★	46,4	− 3,33
CHRISTIAN DIOR	FR ★	179,8	+ 2,04
CIR	IT ★	2,4	+ 5,26
D'IETEREN SA	BE ★	400,2	....
GAZ ET EAUX /RM	FR ★	48,25	− 3,50
GBL	BE ★	176,2	....
GENL ELECTR CO	GB	14,72	+ 2,99
GEVAERT	BE ★	48,55	....
HAGEMEYER NV	NL ★	21,95	− 0,32
INCHCAPE	GB	4,36	− 1,79
INVESTOR -A-	SE	13,10	....
INVESTOR -B-	SE	13,28	....
KVAERNER -A-	NO	18,05	....
LVMH / RM	FR ★	332,2	+ 1,22
MYTILINEOS HOLD	GR	18,26	....
NORSK HYDRO	NO	38,25	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	173,76	+ 0,18
ORKLA -A-	NO	14,43	....
ORKLA -B-	NO	14,43	....
SONAE SGPS	PT ★	38,18	....
TOMKINS	GB	3,45	....
VEBA AG	DE ★	49,8	+ 0,30
▶ DJ E STOXX CONG P		282,43	+ 0,61

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EIRCOM	IE	4,15	....
BRITISH TELECOM	GB	20,71	+ 0,46
CABLE & WIRELES	GB	12,88	− 0,49
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	58,5	+ 2,63
ENERGIS	GB	41,35	− 2,97
EQUANT NV	DE ★	101	+ 3,06
EUROPOLITAN HLD	SE	12,29	....
FRANCE TELECOM	FR ★	118,4	+ 2,07
HELLENIC TELE (	GR	19,41	....
KONINKLIJKE KPN	NL ★	57,55	+ 1,41
NETCOM ASA	NO	42,37	....
PANAFON HELLENI	GR	11,15	....
PORTUGAL TELECO	PT ★	9,47	....
SONERA	FI ★	39	+ 0,18
SWISSCOM N	CH	341,90	+ 1,67
TELE DANMARK -B	DK	65,07	− 0,21
TELECEL	PT ★	12,7	....
TELECOM ITALIA	IT ★	10,64	+ 0,28
TELECOM ITALIA	IT ★	5,35	....
TELEFONICA	ES ★	20,07	....
TIM	IT ★	7,38	+ 2,22
VODAFONE AIRTOU	GB	4,82	+ 1,67
▶ DJ E STOXX TCOM P		938,01	+ 1,32

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	46,5	....
AKTOR SA	GR	25,70	....
ASKO -A-	FI ★	16,1	....
AUMAR R	ES ★	17,7	....
ACESA R	ES ★	10,46	....
BLUE CIRCLE IND	GB	5,31	....
BOUYGUES /RM	FR ★	487,5	+ 6,42
BPB	GB	5,47	....
BUZZI UNICEM	IT ★	10,9	− 0,55
CARADON	GB	2,42	....
CBR	BE ★	103,5	....
CIMPOR R	PT ★	15,52	....
COLAS /RM	FR ★	199,5	+ 1,27
CRH PLC	GB	30,58	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	9,89	....
FCC	ES ★	21,45	....
GROUPE GTM	FR ★	94,6	+ 0,11
HANSON PLC	GB	7,97	− 0,79
HEIDELBERGER ZE	DE ★	79	+ 3,95
HELL.TECHNODO.R	GR	38,31	....
HERACLES GENL R	GR	31,04	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	37,75	....
HOLDERBANK FINA	CH	1233,20	+ 0,25
IMERYS /RM	FR ★	130	+ 0,15
ITALCEMENTI	IT ★	11,52	− 1,96
LAFARGE /RM	FR ★	97	− 0,21
MICHANIKI REG.	GR	20,93	....
TARMAC	GB	8,81	....
PILKINGTON PLC	GB	1,54	+ 7,78
RMC GROUP PLC	GB	12,79	....
RUGBY GRP	GB	2,08	....
SAINT GOBAIN /R	FR ★	171,4	− 0,06
SKANSKA -B-	SE	33,83	....
SUPERFOS	DK	21,51	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,41	....
TECHNIP /RM	FR ★	101	− 0,98
TITAN CEMENT RE	GR	110,60	....
WIENERB BAUSTOF	AT ★	20,65	− 0,96
WILLIAMS	GB	5,02	....
▶ DJ E STOXX CNST P		224,93	+ 1,10

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR /RM	FR ★	218	+ 0,79
ADIDAS-SALOMON	DE ★	72,25	− 0,07
AIR FCE	FR ★	15,15	− 0,85
AIRTOURS PLC	GB	6,56	+ 4,02
ALITALIA	IT ★	2,41	− 1,23
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	19,43	− 0,10
BANG & OLUFSEN	DK	35,22	− 0,76
BARRATT DEV PLC	GB	5,05	+ 0,31
BEAZER GROUP	GB	2,28	....
BENETTON GROUP	IT ★	2,05	+ 1,49
BERKELEY GROUP	GB	10,17	....
BRITISH AIRWAYS	GB	6	+ 0,26
CLUB MED. /RM	FR ★	101	+ 0,20
COMPASS GRP	GB	12,01	+ 2,71
DT.LUFTHANSA N	DE ★	22,85	− 0,22
ELECTROLUX -B-	SE	19,39	....
EMI GROUP	GB	8,11	− 0,39
EURO DISNEY /RM	FR ★	0,95	+ 1,06
G WIMPEY PLC	GB	1,95	....
GRANADA GROUP	GB	8,32	− 1,13
HERMES INTL	FR ★	130	− 1,52
HPI	IT ★	0,72	+ 2,86
HUNTER DOUGLAS	NL ★	23,8	....
KLM	NL ★	25	− 0,64
HILTON GROUP	GB	3,31	− 0,95
MOULINEX /RM	FR ★	9,07	− 0,11
NCL HLDG	NO	2,78	....
PERSIMMON PLC	GB	3,94	− 0,40
PREUSSAG AG	DE ★	51,5	+ 0,19
RANK GROUP	GB	2,99	....
SAIRGROUP N	CH	205,01	− 0,15
SAS DANMARK A/S	DK	10,89	− 0,61
SEB /RM	FR ★	56,9	+ 0,26
SODEXHO ALLIANC	FR ★	176,9	+ 1,14
THE SWATCH GRP	CH	848,80	− 0,15
THE SWATCH GRP	CH	171,89	+ 0,18
WW/WW UK UNITS	IE	0,93	− 1,06
WILSON BOWDEN	GB	10,74	....
WOLFORD AG	AT ★	43,35	+ 1,47
▶ DJ E STOXX CYC GO P		168,78	+ 0,34

PHARMACIE

ASTRAZENECA	GB	45,98	+ 0,52
ELAN CORP	GB	28,04	+ 12,38
GLAXO WELLCOME	GB	30,20	+ 2,97
HOECHST AG	DE ★	47,75	− 0,31
NOVARTIS N	CH	1490,72	+ 0,63
NOVO NORDISK B	DK	127,72	....
ORION B	FI ★	21	+ 0,72
RHONE POUL./RM	FR ★	60,6	− 0,16
ROCHE HOLDING	CH	16626,04	− 0,19
ROCHE HOLDING G	CH	11688,23	+ 1,08
SANOFI SYNTHELA	FR ★	42,8	+ 1,01
SCHERING AG	DE ★	120	+ 0,84
SMITHKLINE BEEC	GB	13,62	+ 0,23
UCB	BE ★	41,8	....
▶ DJ E STOXX PHAR P		439,82	+ 0,15

ÉNERGIE

AKER MARITIME	NO	7	....
BG	GB	5,67	− 1,10
BP AMOCO	GB	10,16	+ 0,31
BURMAH CASTROL	GB	18,54	....
CEPSA	ES ★	9,9	....
DORDTSCHE PETRO	NL ★	50,1	− 0,30
ENI	IT ★	5,46	− 0,55
ENTERPRISE OIL	GB	7,76	+ 2,30
F.OLSEN ENERGY	NO	6,51	....
LASMO	GB	2,11	....
OMV AG	AT ★	93	+ 0,05
PETROLEUM GEO-S	NO	15,23	....
PRIMAGAZ /RM	FR ★	84	....
REPSOL	ES ★	21,64	....
ROYAL DUTCH CO	NL ★	61,16	− 0,23
SAIPEM	IT ★	3,81	− 0,52
SHELL TRANSP &	GB	7,97	+ 0,20
SMEDVIG -A-	NO	10,87	....
TOTAL FINA /RM	FR ★	135,5	+ 1,19
▶ DJ E STOXX ENGY P		315,6	+ 0,51

(Publicité)

www.lemonde.fr

FOOT
EN DIRECT

SERVICES FINANCIERS

3I	GB	14,58	....
ALMANIJ	BE ★	52,3	....
ALPHA FINANCE	GR	83,01	....
AMVESCAP	GB	9,74	− 0,81
BENI STABILI	IT ★	0,32	....
BPI R	PT ★	4,13	....
BRITISH LAND CO	GB	7,43	+ 2,40
CANARY WHARF GR	GB	5,86	....
CAPITAL SHOPPIN	GB	6,45	....
COBEPA	BE ★	60,5	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	64	+ 1,59
CORP FIN ALBA	ES ★	28,7	....
CS GROUP N	CH	185,95	+ 0,68
EURAFRANCE /RM	FR ★	566	− 3,25
FORTIS (B)	BE ★	34,14	....
FORTIS (NL)	NL ★	33,6	− 2,33
GECINA /RM	FR ★	113	− 1,57
HAMMERSON	GB	7,51	....
ING GROEP	NL ★	59	− 0,27
KAPITAL HOLDING	DK	47,06	− 0,28
LAND SECURITIES	GB	11,55	....
LIBERTY INTL	GB	7,49	....
MEDIOBANCA	IT ★	9,39	− 0,21
MEPC PLC	GB	7,51	....
METROVACESA	ES ★	19,28	....
PROVIDENT FIN	GB	11,06	....
RODAMCO UK	NL ★	37	....
RODAMCO CONT. E	NL ★	37	....
RODAMCO NORTH A	NL ★	35,15	....
SCHRODERS PLC	GB	18,74	....
SIMCO N /RM	FR ★	83	− 0,60
SLOUGH ESTATES	GB	5,47	....
UNIBAIL /RM	FR ★	131,3	− 0,53
UNIM	IT ★	0,49	....
VALLEHERMOSO	ES ★	7,65	....
WCM BETEILIGUNG	DE ★	38,5	+ 0,65
WOOLWICH PLC	GB	6,50	+ 12,95
▶ DJ E STOXX FINS P		258,38	− 0,33

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	5,01	− 0,63
ASSOCIAT BRIT F	GB	5,35	....
BASS	GB	10,04	− 0,16
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	42,85	....
BRAU-UNION	AT ★	44,5	+ 1,14
CADBURY SCHWEPP	GB	6,07	+ 0,79
CARLSBERG -B-	DK	36,30	....
CARLSBERG AS -A	DK	35,31	....
DANISCO	DK	39,93	− 1
DANONE /RM	FR ★	232,8	+ 1,44
DELTA DAIRY	GR	45,61	− 0,03
DIAGEO	GB	8,94	+ 0,36
ELAIS OLEAGINOU	GR	41,08	....
ERID.BEGH.SAY /	FR ★	115	− 0,17
GREENCORE GROUP	GB	2,55	....
HEINEKEN HOLD.N	NL ★	34,15	+ 0,44
HELLENIC BOTTLI	GR	23,58	....
HELLENIC SUGAR	GR	24,95	....
KERRY GRP-A-	GB	11,72	....
MONTEDISON	IT ★	1,58	− 1,25
NESTLE N	CH	1822,61	+ 0,21
KONINKLIJKE NUM	NL ★	37,19	+ 0,38
PARMALAT	IT ★	1,17	....
PERNOD RICARD /	FR ★	59,2	....
RAISIO GRP -V-	FI ★	6,2	+ 0,32
RIEBER & SON -B	NO	5,46	....
SCOTT & NEWCAST	GB	6,97	− 0,68
SOUTH AFRICAN B	GB	9,05	....
TATE & LYLE	GB	7,16	....
UNIGATE PLC	GB	4,82	....
UNILEVER	NL ★	57,75	+ 1,14
UNILEVER	GB	7,49	+ 0,85
WHITBREAD	GB	9,19	+ 1,22
▶ DJ E STOXX F & BV P		214,76	+ 0,72

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB PARTI	CH	1593,85	....
ADECCO N	CH	621,91	+ 0,51
ALSTOM	FR ★	29,5	+ 0,82
ASSA ABLOY-B-	SE	11,59	....
ASSOC BR PORTS	GB	4,71	....
ATLAS COPCO -A-	SE	26,49	....
ATLAS COPCO -B-	SE	26,03	....
ATTICA ENTR SA	GR	15,93	....
BAA	GB	7,24	− 0,65
BBA GROUP PLC	GB	8	....
BERGESEN	NO	14,74	....
BONHEUR	NO	23,33	....
CMG	GB	50,38	+ 0,47
COOKSON GROUP P	GB	3,90	+ 1,65
DAMPSKIBS -A-	DK	10217,94	....
DAMPSKIBS -B-	DK	11091,84	− 0,60
DAMSKIBS SVEND	DK	16066,36	....
DET SONDENFJ NO	NO	6,04	....
ELECTROCOMPONEN	GB	10,52	....
EUROTUNNEL /RM	FR ★	1,27	+ 0,79
FINNLINES	FI ★	26,5	....
FKI	GB	3,03	....
FLS IND.B	DK	27,43	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	35,5	+ 0,62
GKN	GB	15,57	....
GLYNWED INTL PL	GB	3,58	....
HALKOR	GR	22,06	....
HAYS	GB	14,10	− 0,45
HEIDELBERGER DR	DE ★	53,8	+ 0,94
HUHTAMAEKI VAN	FI ★	29,5	....
IFIL	IT ★	6,8	+ 0,15
IMI PLC	GB	4,17	....
ISS INTL SERV-B	DK	58,75	− 0,68
KOEBENHAVN LUFT	DK	84,70	....
KON.NEDLLOYD	NL ★	26	+ 0,39
KONE B	FI ★	42,5	....
LEGRAND /RM	FR ★	216,6	+ 1,69
LEIF HOEGH	NO	11,30	....
LINDE AG	DE ★	50,9	− 0,20
MAN AG	DE ★	30,3	....
MANNESMANN N	DE ★	205,5	+ 1,33
METALLGESELLSCH	DE ★	18,1	+ 0,56
METRA A	FI ★	18	....
METSO	FI ★	10,9	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	4,18	....
NFC	GB	3,28	....
NKT HOLDING	DK	57	....
OCEAN GROUP	GB	17,43	− 0,45
PARTEK	FI ★	11,25	....
PENINS.ORIENT.S	GB	15,42	+ 2,31
PREMIER FARNELL	GB	5,31	....
RAILTRACK	GB	15,68	− 0,10
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	50,15	+ 0,30
RATIN -A-	DK	111,59	....
RATIN -B-	DK	115,62	+ 0,58
RENTOKIL INITIA	GB	3,79	− 1,24
REXAM	GB	4,01	....
REXEL /RM	FR ★	77,5	+ 0,26
RHI AG	AT ★	27	....
RIETER HLDG N	CH	566,29	+ 0,67
SANDVIK -A-	SE	27,37	....
SANDVIK -B-	SE	27,60	....
SAURER ARBON N	CH	475,03	− 0,65
SCHNEIDER ELECT	FR ★	68,6	+ 0,15
SEAT-PAGINE GIA	IT ★	2,07	+ 6,15
SECURICOR	GB	9,74	....
SECURITAS -B-	SE	16,19	....
SHANKS GROUP	GB	3,88	....
SIDEL /RM	FR ★	95,4	+ 3,14
INVENSYS	GB	4,53	+ 0,70
SKF -A-	SE	21,19	....
SKF -B-	SE	22,48	....
SOPHUS BEREND -	DK	24,87	....
SULZER FRAT.SA1	CH	631,29	+ 0,80
SVEDALA	SE	15,90	....
T.I.GROUP PLC	GB	7,26	....
TOMRA SYSTEMS	NO	34,26	....
VA TECHNOLOGIE	AT ★	61,35	+ 0,25
▶ DJ E STOXX IND GO P		451,94	+ 1,13

ASSURANCES

AEGON NV	NL ★	91,65	+ 0,33
AGF /RM	FR ★	55,75	− 0,09
ALLEANZA ASS	IT ★	9,09	− 0,11
ALLIANZ AG	DE ★	299	+ 0,57
ALLIED ZURICH	GB	12,04	....
AXA /RM	FR ★	134,2	+ 0,68
BALOISE HLDG N	CH	796,30	+ 0,31
CGU	GB	15,34	+ 1,36
CNP ASSURANCES	FR ★	30,45	− 0,98
CORP MAPFRE R	ES ★	16,95	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	123	− 0,65
ETHNIKI GEN INS	GR	42,60	....
FORSIKRING CODA	DK	79,80	....
FORTIS (B)	BE ★	34,14	....
GENERALI ASS	IT ★	29,21	+ 0,34
GENERALI HLD VI	AT ★	147,49	+ 0,33
INA	IT ★	2,79	− 0,36
INTERAM HELLEN	GR	34,54	....
IRISH LIFE & PE	GB	10,38	....
LEGAL & GENERAL	GB	2,82	....
MEDIOLANUM	IT ★	7,95	+ 1,79
MUENCH RUECKVER	DE ★	217,5	+ 0,23
NORWICH UNION	GB	7,32	− 0,86
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	57	+ 1,06
PRUDENTIAL	GB	16,95	....
RAS	IT ★	8,8	+ 0,11
ROYAL SUN ALLIA	GB	6,35	+ 2,30
SAMPO -A-	FI ★	34,8	+ 1,46
SWISS RE N	CH	2042,63	+ 0,18
SEGUROS MUNDIAL	PT ★	52,88	....
SKANDIA INSURAN	SE	23,99	....
STOREBRAND	NO	7,18	....
SUN LF & PROV H	GB	8,24	+ 4,21
SWISS LIFE REG	CH	571,91	....
TOPDANMARK	DK	22,99	....
ZURICH ALLIED N	CH	577,54	+ 0,22
▶ DJ E STOXX INSU P		353,6	+ 0,61

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	11,95	+ 4,58
CANAL PLUS /RM	FR ★	94,7	+ 2,93
CARLTON COMMUNI	GB	9,51	+ 9,69
ELSEVIER	NL ★	9,11	− 0,22
EM.TV & MERCHAN	DE ★	64,7	− 0,46
EMAP PLC	GB	17,82	− 0,88
HAVAS ADVERTISI	FR ★	387,5	+ 3,33
INDP NEWS AND M	IR ★	5,15	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	47,5	+ 8,20
MEDIASET	IT ★	11,62	+ 2,92
PEARSON	GB	23,62	− 0,60
REED INTERNATIO	GB	5,69	....
REUTERS GROUP	GB	11,01	− 1,14
SCHIBSTED	NO	15,10	....
TELEWEST COMM.	GB	4,85	+ 1,66
TF1	FR ★	425,1	+ 3,94
UNITED NEWS & M	GB	12,53	+ 8,65
UNITED PAN-EURO	NL ★	98,7	+ 0,71
WOLTERS KLUWER	NL ★	30,9	− 0,32
WPP GROUP	GB	14,24	+ 2,04
▶ DJ E STOXX MEDIA P		388,07	+ 1,95

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	31,05	+ 0,36
ATHENS MEDICAL	GR	55,68	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	45,29	+ 0,44
BEIERSDORF AG	DE ★	70	....
BIC /RM	FR ★	39,52	+ 0,56
BRIT AMER TOBAC	GB	5,78	+ 0,55
CASINO GP /RM	FR ★	119	− 0,50
CFR UNITS -A-	CH	2123,88	+ 0,74
DELHAIZE	BE ★	72,8	....
ESSILOR INTL /R	FR ★	285	+ 1,24
COLRUYT	BE ★	54,1	....
FRESENIUS MED C	DE ★	75,77	− 0,69
FYFFES	GB	1,63	....
GALLAHER GRP	GB	5,23	− 0,90
GIB	BE ★	41,81	....
IMPERIAL TOBACC	GB	10,76	....
JERONIMO MARTIN	PT ★	23,85	....
KESKO -B-	FI ★	10,8	− 0,46
L'OREAL /RM	FR ★	651,5	+ 0,70
MODELO CONTINEN	PT ★	17,97	....
MORRISON SUPERM	GB	2,12	....
HENKEL KGAA VZ	DE ★	64,2	+ 0,31
RECKITT & COLMA	GB	12,12	+ 0,92
SAFEWAY	GB	2,88	+ 1,11
SAINSBURY J. PL	GB	5,02	+ 0,63
SEITA /RM	FR ★	51,1	− 1,64
SMITH & NEPHEW	GB	3,34	− 0,47
STAGECOACH HLDG	GB	2,39	....
TABACALERA A	ES ★	16,2	....
TESCO PLC	GB	2,71	− 0,58
TNT POST GROEP	NL ★	26,1	+ 0,54
▶ DJ E STOXX N CY G P		516,54	+ 0,30

COMMERCE DISTRIBUTION

BOOTS CO PLC	GB	9,30	+ 0,17
CARREFOUR /RM	FR ★	188	+ 1,35
CASTO.DUBOIS /R	FR ★	259	+ 1,37
CENTROS COMER P	ES ★	18,31	....
CONTINENTE	ES ★	23,13	....
DIXONS GROUP PL	GB	19,49	+ 3,02
GEHE AG	DE ★	41,6	+ 3,48
GREAT UNIV STOR	GB	6,38	....
GUCCI GROUP	NL ★	84	+ 0,54
GUILBERT /RM	FR ★	125,2	− 2,19
HENNES & MAURIT	SE	29,46	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	35,3	− 2,49
KINGFISHER	GB	10,16	+ 0,94
MARKS & SPENCER	GB	3,87	+ 1,24
METRO	DE ★	54	+ 1,50
NEXT PLC	GB	7,62	....
PINAULT PRINT./	FR ★	204,3	+ 0,25
RINASCENTE	IT ★	6,45	+ 1,42
VALORA HLDG N	CH	244,39	+ 2,36
W.H SMITH GRP	GB	6,26	+ 3,95
WOLSELEY PLC	GB	7,60	....
▶ DJ E STOXX RETL P		429,73	+ 1,02

HAUTE TECHNOLOGIE

AEROSPATIALE MA	FR ★	21,18	+ 1,34
ALCATEL /RM	FR ★	187,7	+ 3,13
ALTEC SA REG.	GR	24,95	....
ASM LITHOGRAPHY	NL ★	88,7	+ 2,25
BAAN COMPANY	NL ★	12,02	− 4,22
BARCO	BE ★	125,4	....
BRITISH AEROSPA	GB	6,15	+ 0,26
CAP GEMINI /RM	FR ★	177,1	+ 1,49
COLOPLAST B	DK	96,13	− 0,42
COLT TELECOM NE	GB	35,96	+ 3,84
DASSAULT SYST./	FR ★	43,3	− 0,69
ERICSSON -B-	SE	47,75	....
FINMECCANICA	IT ★	1,1	− 0,90
GAMBRO -A-	SE	10,02	....
GETRONICS	NL ★	60,7	+ 2,53
GN GREAT NORDIC	DK	37,65	+ 1,08
INTRACOM R	GR	39,56	....
LOGICA	GB	18,85	....
MERKANTILDATA	NO	9,82	....
MISYS	GB	11,12	+ 1,45
NERA ASA	NO	3,01	....
NOKIA	FI ★	136,5	− 0,58
NYCOMED AMERSHA	GB	6,76	+ 2,89
OCE	NL ★	17,6	+ 0,23
OLIVETTI	IT ★	2,22	+ 0,45
KON. PHILIPS	NL ★	121	+ 3,42
ROLLS ROYCE	GB	3,47	+ 4,78
SAGE GRP	GB	64,92	+ 3,43
SAGEM	FR ★	900	....
SAP AG	DE ★	343	+ 1,48
SAP VZ	DE ★	423,5	+ 3,17
SEMA GROUP	GB	15,83	....
SIEMENS AG N	DE ★	100,9	+ 1,46
SMITHS IND PLC	GB	13,64	....
STMICROELEC SIC	FR ★	127,5	+ 4,25
THOMSON CSF /RM	FR ★	30	+ 1,83
TIETOENATOR	FI ★	39,46	− 0,08
WILLIAM DEMANT	DK	99,49	+ 1,37
▶ DJ E STOXX TECH P		646,83	+ 1,43

SERVICES COLLECTIFS

AEM	IT ★	2,8	+ 1,82
ANGLIAN WATER	GB	10,77	....
BRITISH ENERGY	GB	6,04	− 1,04
CENTRICA	GB	2,60	− 1,80
EDISON	IT ★	7,54	+ 1,21
ELECTRABEL	BE ★	333	....
ELECTRIC PORTUG	PT ★	15,59	....
ENDESA	ES ★	20,31	....
EVN	AT ★	146,95	+ 0,07
FORTUM	FI ★	4,5	+ 0,22
GAS NATURAL SDG	ES ★	24,39	....
IBERDROLA	ES ★	14,22	....
ITALGAS	IT ★	3,77	....
NATIONAL GRID G	GB	7,92	− 0,20
NATIONAL POWER	GB	6,64	+ 0,96
OESTERR ELEKTR	AT ★	126	− 0,39
POWERGEN	GB	8,25	− 0,76
SCOTTISH POWER	GB	9,17	+ 1,40
SEVERN TRENT	GB	12,33	− 1,52
SUEZ LYON EAUX/	FR ★	152	+ 0,80
SYDKRAFT -A-	SE	22,94	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,05	....
THAMES WATER	GB	14,37	+ 2,72
TRACTEBEL	BE ★	167,5	....
FENOSA	ES ★	16,18	....
UNITED UTILITIE	GB	9,66	+ 2,01
VIAG	DE ★	17,05	+ 0,29
VIVENDI/RM	FR ★	79,5	+ 0,89
▶ DJ E STOXX PO SUP P		304,18	+ 0,45

EURO NOUVEAU MARCHÉ

26/11 09 h 40 ▶	Cours en €uros	% Var. veille

AMSTERDAM

AIRSPRAY NV	18,55	− 1,85
ANTONOV	0,93	....
C/TAC	8,9	....
CARDIO CONTROL	5,4	....
CSS	18,75	....
HITT NV	6,1	+ 0,83
INNOCONCEPTS NV	19,35	....
NEDGRAPHICS HOLD	18,1	− 1,09
SOPHEON	2,8	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	5,85	+ 0,86
RING ROSA WT	0,45	....
UCC HOLDING NV	15,6	....

BRUXELLES

ENVIPCO HLD CT	1,79	....
FARDEM BELGIUM B	21,5	....
INTERNOC HLD	2,25	....
INTL BRACHYTHER B	12,2	....
LINK SOFTWARE B	7,9	....
PAYTON PLANAR	1,29	....
ACCENTIS	7,8	....

FRANCFORT

1 & 1 AG & CO.KGAA	109,15	+ 0,14
AIXTRON	136,9	+ 4,78
AUGUSTA TECHNOLOGI	58	....
BB BIOTECH ZT-D	56,8	+ 1,25
BB MEDTECH ZT-D	13,35	− 1,11
BERTRANDT AG	83	....
BETA SYSTEMS SOFTW	11,05	....
CE COMPUTER EQUIPM	70	− 4,81
CE CONSUMER ELECTR	85,44	+ 1,71
CENIT SYSTEMHAUS	36,5	+ 1,39
DRILLISCH	7,4	+ 1,37
EDEL MUSIC E 98	335	....
ELSA	44,5	+ 1,14
EM.TV & MERCHANDI	64,7	− 0,46
EUROMICRON	21,1	− 1,40
GRAPHISOFT NV	10,6	+ 0,95
HOEFT & WESSEL	13,2	+ 0,76
HUNZINGER INFORMAT	12	+ 0,84
INFOMATEC	36,01	− 0,25
INTERSHOP COMMUNIC	200	+ 1,01
KINOWELT MEDIEN	75	+ 0,13
LHS GROUP	26,05	+ 0,19
LINTEC COMPUTER	104,5	+ 8,74
LOESCH UMWELTSCHUT	6,6	....
MENSCH UND MASCHIN	26,5	− 0,75
MOBILCOM	74,74	+ 1,70
MUEHL PRODUCT & SE	13,85	+ 1,84
MUEHLBAUER HOLDING	62	+ 1,64
PFEIFFER VACU TECH	27,5	+ 0,36
PLENUM	19	....
PSI	38	+ 2,70
QIAGEN NV	64	+ 3,23
REFUGIUM HOLDING A	9,17	+ 2,12
SACHSENRING AUTO	13,15	− 6,07
SALTUS TECHNOLOGY	13,2	+ 1,93
SCM MICROSYSTEMS	65,6	− 0,46
SER SYSTEME	37,5	+ 1,35
SERO ENTSORGUNG	5,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	59,3	+ 1,37
SOFTM SOFTWARE BER	34	+ 1,49
TDS	15,15	+ 1
TECHNOTRANS	38,5	....
TELDAFAX	13,06	+ 8,11
TELES AG	30,07	+ 2,28
TIPTEL	5,25	+ 0,96
TRANSTEC	38,5	− 0,52
W.E.T. AUTOMOTIVE	38,5	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....
	....	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

LeMonde Job: WMQ2711--0024-0 WAS LMQ2711-24 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:33 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0496 Lcp:700 CMYK

VALEURS FRANÇAISES

● A 121,2 euros, l'action **CCF** progressait de 0,50 % en Bourse, vendredi, dans la première heure de transactions, à la suite des informations parues dans le quotidien britannique *Financial Times*. La banque française se préparerait à une OPA et aurait engagé Morgan Stanley Dean Witter pour la conseiller dans cette éventualité.

● Le titre **Digigram** était en hausse de 1,32 %, à 23,8 euros, vendredi matin. Le spécialiste de la technologie audionumérique a annoncé qu'il allait procéder à sa première opération de croissance externe en rachetant au minimum 95 % d'Aztec Radiomedia, qui fournit des systèmes de communication électronique.

● Le cours de Bourse de **Casino** cédait 0,25 %, à 119,3 euros, vendredi matin. L'agence de notation Fitch IBCA a abaissé la notation de la dette à long terme du distributeur français de A – à BBB +. L'agence a indiqué que sa décision « *reflète l'augmentation des risques opérationnels et financiers liés aux projets de développement international plus ambitieux* » qu'elle n'escomptait.

● L'action **Schneider Electric** prenait 0,36 %, à 68,75 euros, au lendemain de l'annonce du plan de restructuration de sa filiale dans les matériels de distribution électrique haute tension, SEHV, qui s'accompagne de la suppression de 380 postes. Le groupe n'a pas modifié ses prévisions de résultat pour l'exercice en cours.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 26 NOVEMBRE **Cours relevés à 09 h 50**

Liquidation : 24 décembre

France ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
B.N.P. (T.P)	143	143,50	941,30	+ 0,35	152
CR.LYONNAIS(TP)	139	140	918,34	+ 0,72	1000
RENAULT (T.P.)	339,90	345	2263,05	+ 1,50	1000
SAINT GOBAIN(T.P	172	....	....	....	152
THOMSON S.A (T.P	149,45	149,50	980,66	+ 0,03	1000
ACCOR	216,30	217	1423,43	+ 0,32	15
AEROSPATIALE MAT	20,90	21,13	138,60	+ 1,10	20
AGF	55,80	55,30	362,74	− 0,90	30
AIR FRANCE GPE N	15,28	15,13	99,25	− 0,98	54
AIR LIQUIDE	147	146,70	962,29	− 0,20	11
ALCATEL	182	184,50	1210,24	+ 1,37	10
ALSTOM	29,26	29,40	192,85	+ 0,48	6
ALTRAN TECHNO. #	461,10	481,30	3157,12	+ 4,38	10
ATOS CA	145,90	153,90	1009,52	+ 5,48	1
AXA	133,30	134,50	882,26	+ 0,90	9
BAIL INVESTIS	128,60	128,50	842,90	− 0,08	16
BAZAR HOT. VILLE	117,90	117,60	771,41	− 0,25	50
BIC	39,30	39,40	258,45	+ 0,25	3
BIS	92,90	91	596,92	− 2,05	20
B.N.P.	89,75	89,80	589,05	+ 0,06	4
BOLLORE	169	169	1108,57	....	8
BONGRAIN	308	311	2040,03	+ 0,97	50
BOUYGUES	458,10	484,50	3178,11	+ 5,76	50
BOUYGUES OFFS.	40,70	40,96	268,68	+ 0,64	10
BULL#	6,43	6,50	42,64	+ 1,09	2
BUSINESS OBJECTS	93	93,80	615,29	+ 0,86	1
CANAL +	92	92,30	605,45	+ 0,33	....
CAP GEMINI	174,50	177,70	1165,64	+ 1,83	8
CARBONE LORRAINE	38,90	38,70	253,86	− 0,51	2
CARREFOUR	185,50	187,50	1229,92	+ 1,08	2
CASINO GUICHARD	119,60	119,40	783,21	− 0,17	10
CASINO GUICH.ADP	82,45	81,30	533,29	− 1,39	10
CASTORAMA DUB.(L	255,50	261	1712,05	+ 2,15	25
C.C.F.	120,60	121,30	795,68	+ 0,58	5
CEGID (LY)	184	188,70	1237,79	+ 2,55	25
CERUS	7,56	7,59	49,79	+ 0,40	45
CGIP	48	46,90	307,64	− 2,29	2
CHARGEURS	55,50	54,10	354,87	− 2,52	100
CHRISTIAN DALLOZ	46,90	46,05	302,07	− 1,81	10
CHRISTIAN DIOR	176,20	177,80	1166,29	+ 0,91	52
CIC -ACTIONS A.	91	91,50	600,20	+ 0,55	100
CIMENTS FRANCAIS	63	63	413,25	....	4
CLARINS	98,40	100,40	658,58	+ 2,03	50
CLUB MEDITERRANE	100,80	100,80	661,20	....	25
CNP ASSURANCES	30,75	30,52	200,20	− 0,75	25
COFLEXIP	83	82,90	543,79	− 0,12	1
COLAS	197	199,50	1308,63	+ 1,27	40
COMPTOIR ENTREP.	2,15	2,15	14,10	....	5
CPR	40,25	40,60	266,32	+ 0,87	8
CRED.FON.FRANCE	19,37	19,30	126,60	− 0,36	42
CFF.(FERRAILLES)	32,80	32,50	213,19	− 0,91	50
CREDIT LYONNAIS	31,66	31,66	207,68	....	....
CS SIGNAUX(CSEE)	41,30	41,29	270,84	− 0,02	100
DAMART	73,60	75,50	495,25	+ 2,58	1
DANONE	229,50	231	1515,26	+ 0,65	10
DASSAULT-AVIATIO	190	185,60	1217,46	− 2,32	8
DASSAULT SYSTEME	43,60	43,05	282,39	− 1,26	5
DE DIETRICH	56,85	58,10	381,11	+ 2,20	4
DEVEAUX(LY)#	68	67,90	445,39	− 0,15	20
DEV.R.N-P.CAL LI	14,40	14,41	94,52	+ 0,07	100
DEXIA FRANCE	157,50	157,80	1035,10	+ 0,19	....
DMC (DOLLFUS MI)	6,64	6,60	43,29	− 0,60	27
DYNACTION	25,70	25,30	165,96	− 1,56	25
EIFFAGE	63	63,85	418,83	+ 1,35	50
ELF AQUITAINE	153,60	155,90	1022,64	+ 1,50	8
ERAMET	55,40	55	360,78	− 0,72	20
ERIDANIA BEGHIN	115,20	115	754,35	− 0,17	10
ESSILOR INTL	281,50	285,80	1874,73	+ 1,53	20
ESSILOR INTL.ADP	298	298,10	1955,41	+ 0,03	20
ESSO	74	73,55	482,46	− 0,61	50
EURAFRANCE	585	567,50	3722,56	− 2,99	200
EURO DISNEY	0,94	0,95	6,23	+ 1,06	....
EUROTUNNEL	1,26	1,26	8,27	....	....
FACOM SA	67	65,20	427,68	− 2,69	25
FAURECIA	53,70	53,70	352,25	....	50
FIMALAC SA	105	105,30	690,72	+ 0,29	22
FIVES-LILLE	80	79,70	522,80	− 0,38	50
FONC.LYON.#	128	126	826,51	− 1,56	50
FRANCE TELECOM	116	118,90	779,93	+ 2,50	4
FROMAGERIES BEL	745,50	....	....	....	50
GALERIES LAFAYET	138	139	911,78	+ 0,72	2
GAUMONT #	56,80	57,50	377,18	+ 1,23	50
GAZ ET EAUX	50	49	321,42	− 2	5
GECINA	114,80	112,60	738,61	− 1,92	100
GEOPHYSIQUE	52,80	55,40	363,40	+ 4,92	10
GFI INFORMATIQUE	110	110,90	727,46	+ 0,82	20
GRANDVISION	29,90	29,01	190,29	− 2,98	10
GROUPE ANDRE S.A	155,50	154	1010,17	− 0,96	50
GASCOGNE	79,55	79,70	522,80	+ 0,19	80
GR.ZANNIER (LY)	36,59	35,80	234,83	− 2,16	10
GROUPE GTM	94,50	95,60	627,09	+ 1,16	8
GROUPE PARTOUCHE	68	68,10	446,71	+ 0,15	91
GUILBERT	128	125,20	821,26	− 2,19	10
GUYENNE GASCOGNE	477	479	3142,03	+ 0,42	20
HACHETTE FILI.ME	55,85	55,50	364,06	− 0,63	10
HAVAS ADVERTISIN	375	380	2492,64	+ 1,33	8
IMERYS(EX.IMETAL	129,80	130	852,74	+ 0,15	8
IMMEUBLES DE FCE	19,30	19,30	126,60	....	10
INFOGRAMES ENTER	135	137,80	903,91	+ 2,07	20
INGENICO	27,20	27,30	179,08	+ 0,37	10
INTERTECHNIQUE	420	420	2755,02	....	100
ISIS	59,30	60,70	398,17	+ 2,36	50
KLEPIERRE COMP.F	95,10	95,10	623,82	....	50
LABINAL	114	114	747,79	....	8
LAFARGE	97,20	96,80	634,97	− 0,41	25
LAGARDERE	43,90	45,80	300,43	+ 4,33	40
LAPEYRE	61,85	61,60	404,07	− 0,40	10
LEBON (CIE)	50,05	50,05	328,31	....	50
LEGRAND	213	216	1416,87	+ 1,41	2
LEGRAND ADP	125	124	813,39	− 0,80	2
LEGRIS INDUST.	38,40	38	249,26	− 1,04	20
LOCINDUS	113,50	115	754,35	+ 1,32	150
L'OREAL	647	653	4283,40	+ 0,93	2
LVMH MOET HEN.	328,20	332	2177,78	+ 1,16	1
MARINE WENDEL	157	161	1056,09	+ 2,55	16
METALEUROP	8,25	8,31	54,51	+ 0,73	25
MICHELIN	39,87	40,10	263,04	+ 0,58	2
MONTUPET SA	30,64	30,90	202,69	+ 0,85	10
MOULINEX	9,08	9,01	59,10	− 0,77	10
NATEXIS BQ POP.	74,50	74	485,41	− 0,67	16
NEOPOST	40	41,60	272,88	+ 4	1
NORBERT DENTRES.	22,60	22,27	146,08	− 1,46	10
NORD-EST	26,85	....	....	....	50
NORDON (NY)	67,95	68,50	449,33	+ 0,81	70
NRJ #	433,10	442	2899,33	+ 2,05	10
OLIPAR	8,80	8,80	57,72	....	60
PARIBAS	110,50	110,50	724,83	....	100
PECHINEY ACT ORD	57,70	57,50	377,18	− 0,35	15
PENAUILLE POLY.C	354	352	2308,97	− 0,56	15
PERNOD-RICARD	59,20	59,30	388,98	+ 0,17	20
PEUGEOT	187	187,50	1229,92	+ 0,27	6
PINAULT-PRINT.RE	203,80	204,20	1339,46	+ 0,20	20
PLASTIC OMN.(LY)	109,80	110	721,55	+ 0,18	20
PROMODES	1025,50	1060	6953,14	+ 3,36	20
PUBLICIS #	328,50	348	2282,73	+ 5,94	25
REMY COINTREAU	20,45	20,45	134,14	....	10
RENAULT	42,75	42,92	281,54	+ 0,40	25
REXEL	77,30	77,25	506,73	− 0,06	5
RHODIA	18,05	18,10	118,73	+ 0,28	15
RHONE POULENC A.	60,70	60,55	397,18	− 0,25	3
ROCHETTE (LA)	7,14	6,96	45,65	− 2,52	10
ROYAL CANIN	68	68,10	446,71	+ 0,15	20
RUE IMPERIALE (L	1861	1890	12397,59	+ 1,56	200
SADE (NY)	38,50	38,50	252,54	....	100
SAGEM S.A.	338,90	339	2223,69	+ 0,03	20
SAINT-GOBAIN	171,50	172,30	1130,21	+ 0,47	16
SALVEPAR (NY)	79,80	79,80	523,45	....	50
SANOFI SYNTHELAB	42,37	42,70	280,09	+ 0,78	2
SAUPIQUET (NS)	75,85	76,30	500,50	+ 0,59	50
SCHNEIDER ELECTR	68,50	68,75	450,97	+ 0,36	50
SCOR	45,05	46,60	305,68	+ 3,44	....
S.E.B.	56,75	56,95	373,57	+ 0,35	3
SEITA	51,95	51,50	337,82	− 0,87	50
SELECTIBANQUE	13,95	13,67	89,67	− 2,01	15
SGE	43	44,60	292,56	+ 3,72	13
SIDEL	92,50	95	623,16	+ 2,70	2
SILIC CA	166	166	1088,89	....	100
SIMCO	83,50	83	544,44	− 0,60	100
SKIS ROSSIGNOL	15	15,03	98,59	+ 0,20	25
SOCIETE GENERALE	213,70	217,10	1424,08	+ 1,59	5
SODEXHO ALLIANCE	174,90	177	1161,04	+ 1,20	16
SOGEPARC (FIN)	79,80	80	524,77	+ 0,25	50
SOMMER-ALLIBERT	24,82	25,19	165,24	+ 1,49	1
SOPHIA EX.SFI	26,11	26,12	171,34	+ 0,04	10
SOPRA #	76	76,25	500,17	+ 0,33	4
SPIR COMMUNIC. #	68,90	68,95	452,28	+ 0,07	20
SR TELEPERFORMAN	186,50	187,70	1231,23	+ 0,64	20
SUEZ LYON.DES EA	150,80	152,60	1000,99	+ 1,19	10
TF1	409	425,10	2788,47	+ 3,94	10
TECHNIP	102	102	669,08	....	20
THOMSON-CSF	29,46	29,96	196,52	+ 1,70	20
THOMSON MULTIMED.	40	39,33	257,99	− 1,68	7
TOTAL FINA SA	133,90	135,40	888,17	+ 1,12	10
TRANSICIEL #	86,50	....	....	....	2
UNIBAIL	132	131,50	862,58	− 0,38	100
UNILOG	75,05	78,10	512,30	+ 4,06	1
UNION ASSUR.FDAL	118	118	774,03	....	10
USINOR	14,80	14,70	96,43	− 0,68	20
VALEO	64,80	65,20	427,68	+ 0,62	3
VALLOUREC	37,90	38,90	255,17	+ 2,64	100
VIA BANQUE	26,21	26	170,55	− 0,80	100
VIVENDI	78,80	79,70	522,80	+ 1,14	5
WORMS (EX.SOMEAL	15,75	15,70	102,99	− 0,32	1
ZODIAC	179,50	179,50	1177,44	....	10

International ▶	Précédent en €uros	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille	Valeur nominal (1)
AMERICAN EXPRESS	150,60	151	990,50	+ 0,27	....
A.T.T. #	52,50	52,35	343,39	− 0,29	1
BARRICK GOLD #	18,88	19,07	125,09	+ 1,01	....
CROWN CORK ORD.#	20,51	20,10	131,85	− 2	5
DE BEERS #	24,97	25,24	165,56	+ 1,08	....
DU PONT NEMOURS	60,20	59,70	391,61	− 0,83	....
ERICSSON #	47,27	48,81	320,17	+ 3,26	2
FORD MOTOR #	49,92	50,65	332,24	+ 1,46	1
GENERAL ELECT. #	135	134,90	884,89	− 0,07	....
GENERAL MOTORS #	70,65	69,80	457,86	− 1,20	1
HITACHI #	14	13,94	91,44	− 0,43	50
I.B.M #	103,30	103,40	678,26	+ 0,10	....
ITO YOKADO #	86,70	102	669,08	+ 17,65	50
MATSUSHITA #	25,76	26	170,55	+ 0,93	50
MC DONALD'S #	44,15	44,30	290,59	+ 0,34	....
MERCK AND CO #	77,70	78,25	513,29	+ 0,71	....
MITSUBISHI CORP.	7,70	7,80	51,16	+ 1,30	50
MORGAN J.P. #	132	....	....	....	2
NIPP. MEATPACKER	12,60	....	....	....	50
PHILIP MORRIS #	26,03	26,11	171,27	+ 0,31	....
PROCTER GAMBLE	109,20	109,90	720,90	+ 0,64	....
SEGA ENTERPRISES	22,70	25	163,99	+ 10,13	50
SCHLUMBERGER #	62,15	62,30	408,66	+ 0,24	....
SONY CORP. #	179,40	183	1200,40	+ 2,01	50
SUMITOMO BANK #	15,23	....	....	....	50

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 25 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADL PARTNER	12,30	80,68	+ 10,81
AB SOFT	7	45,92	+ 14,57
ALPHAMEDIA	11	72,16	+ 7,84
ALPHA MOS	3,94	25,84	+ 10,67
ALTAMIR & CI	137,90	904,56	+ 0,15
APPLIGENE ON	1,89	12,40	− 0,53
ASTRA	1,59	10,43	+ 10,42
ATN	5,33	34,96	+ 7,68
AVENIR TELEC	135	885,54	+ 0,37
BELVEDERE	62,50	409,97	− 0,48
BIODOME #	15	98,39	+ 3,45
BVRP EX DT S	47,01	308,37	− 5,79
CAC SYSTEMES	7	45,92	− 4,76
CEREP	15,50	101,67	+ 10,79
CHEMUNEX #	0,50	3,28	− 1,96
COIL	35	229,58	....
CRYO INTERAC	32,52	213,32	− 1,16
CYBER PRES.P	25	163,99	− 10,68
CYRANO #	5,47	35,88	+ 0,37
DESK #	11,29	74,06	+ 12,34
DESK BS 98 ♦	0,10	0,66	....
DMS #	8,35	54,77	− 1,76
DURAND ALLIZ	5	32,80	+ 6,38
DURAN DUBOI	82	537,88	− 1,20
DURAN DUBOIS ♦	93,95	616,27	....
EFFIK #	13,90	91,18	− 2,46
ESKER	36	236,14	+ 2,86
EUROFINS SCI	84,20	552,32	+ 0,84
EURO.CARGO S ♦	8,39	55,03	....
EUROPSTAT #	173,40	1137,43	− 1,48
FABMASTER #	13,50	88,55	+ 3,85
FI SYSTEM #	215	1410,31	+ 4,88
FLOREANE MED	7,80	51,16	− 2,50
GENERIX #	57	373,90	+ 3,45
GENESYS #	29	190,23	+ 15,26
GENSET	32,95	216,14	+ 13,58
GROUPE D #	20,40	133,82	+ 2,51
GUILLEMOT #	80,30	526,73	+ 10
GUYANOR ACTI	0,37	2,43	+ 2,78
HF COMPANY	74,50	488,69	+ 5,82
HIGH CO.	51,10	335,19	− 1,64
HOLOGRAM IND	38,50	252,54	− 1,53
IGE + XAO	6,10	40,01	+ 10,71
ILOG #	12,50	81,99	+ 12,61
IMECOM GROUP	4,14	27,16	+ 3,24
INFOSOURCES	29,68	194,69	− 1,07
INFOTEL #	44,10	289,28	+ 7,82
INTERCALL #	30,50	200,07	....
KALISTO ENTE	47,85	313,88	+ 4,25
LEXIBOOK #	17,70	116,10	+ 10,07
JOLIEZ-REGOL	6	39,36	+ 2,39
JOLIEZ-REGOL	0,19	1,25	− 29,63
LACIE GROUP	5,40	35,42	+ 3,45
MEDIDEP #	19,96	130,93	+ 2,89
MILLE AMIS #	6,10	40,01	+ 1,67
MONDIAL PECH	6,30	41,33	+ 1,61
NATUREX	9,46	62,05	+ 5,11
OLITEC	56,80	372,58	− 0,96
OXIS INTL RG	0,45	2,95	+ 7,14
PERFECT TECH	19,20	125,94	....
PHONE SYS.NE	7,50	49,20	− 1,32
PICOGIGA	22	144,31	....
PROSODIE #	172	1128,25	− 3,04
PROLOGUE SOF	57,55	377,50	....
QUANTEL	3,80	24,93	+ 1,33
R2I SANTE	43	282,06	....
RADOUX INTL ♦	39	255,82	....
RECIF #	21	137,75	....
REPONSE #	23,40	153,49	....
REGINA RUBEN	8,20	53,79	+ 1,23
SAVEURS DE F	15,10	99,05	+ 0,33
SILICOMP #	22,96	150,61	+ 20,21
SERP RECYCLA	13,60	89,21	....
SOI TEC SILI	58,20	381,77	+ 5,91
STACI #	26	170,55	− 3,70
STELAX	0,68	4,46	− 1,45
SYNELEC #	15,15	99,38	− 0,98
LA TETE D.L.	1,60	10,50	+ 1,27
THERMATECH I	27,50	180,39	+ 0,55
TITUS INTERA	33,50	219,75	+ 1,82
TITUS INTER. ♦	32,40	212,53	....
TRANSGENE #	24,20	158,74	− 0,21
TEL.RES.SERV	15,99	104,89	+ 3,16
V CON TELEC	8,70	57,07	+ 2,35
WESTERN TELE	7,75	50,84	....

(Publicité)

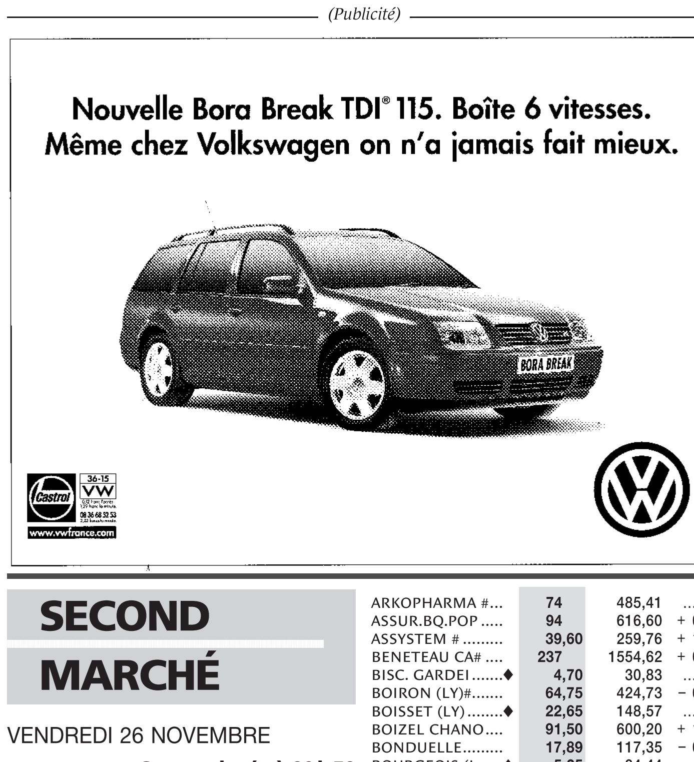

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 26 NOVEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 09 h 50**

Valeurs ▶	Cours en €uros	Cours en francs	% Var. veille
ADA ♦	53	347,66	....
AIGLE #	97,50	639,56	....
ALGECO #	73,60	482,78	− 0,67
APRIL S.A.#(	124,50	816,67	− 2,35
ARKOPHARMA #	74	485,41	....
ASSUR.BQ.POP	94	616,60	+ 0,48
ASSYSTEM #	39,60	259,76	+ 1,15
BENETEAU CA#	237	1554,62	+ 0,42
BISC. GARDEI ♦	4,70	30,83	....
BOIRON (LY)#	64,75	424,73	− 0,08
BOISSET (LY) ♦	22,65	148,57	....
BOIZEL CHANO	91,50	600,20	+ 1,27
BONDUELLE	17,89	117,35	− 0,06
BOURGEOIS (L ♦	5,25	34,44	....
BRICE	68,60	449,99	....
BRICORAMA # ♦	67	439,49	....
BRIOCHE PASQ	96	629,72	− 2,04
SOLERI ♦	71,10	466,39	....
CDA-CIE DES	32,90	215,81	+ 0,92
CEGEDIM #	68	446,05	− 1,45
CERG-FINANCE	112	734,67	+ 0,09
CGBI	70	459,17	+ 2,94
CLAYEUX (LY) ♦	5,18	33,98	....
CNIM CA#	43,98	288,49	+ 1,34
COFITEM-COFI ♦	51,85	340,11	....
CIE FIN.ST-H ♦	72	472,29	....
C.A. PARIS I	150,50	987,22	− 0,33
C.A.ILLE & V	49,39	323,98	....
C.A.LOIRE AT ♦	53	347,66	....
C.A.MORBIHAN	49,50	324,70	....
C.A.DU NORD#	86,30	566,09	....
C.A. OISE CC ♦	67,20	440,80	....
C.A.PAS CAL	103,60	679,57	+ 0,10
C.A.TOULOUSE ♦	78	511,65	....
CRCAM TOUR.P ♦	69,35	454,91	....
CROMETAL ♦	53,50	350,94	....
DAPTA-MALLIN ♦	2,21	14,50	....
GROUPE J.C.D	69,30	454,58	− 0,07
DAUPHIN ♦	120,20	788,46	....
DECAN GROUPE ♦	40	262,38	....
DU PAREIL AU	66,50	436,21	− 0,75
ENTRELEC CB	42,90	281,41	− 0,46
ENTREPRISE I	98,35	645,13	....
ETAM DEVELOP	28,10	184,32	− 2,43
EUROPEENNE C	112,20	735,98	....
EUROP.EXTINC	39	255,82	− 1,39
EXEL INDUSTR	58,90	386,36	+ 0,17
EXPAND S.A	36,70	240,74	+ 5,76
FACTOREM ♦	149,50	980,66	....
FAIVELEY #	12,54	82,26	+ 0,08
FINACOR	4,68	30,70	− 0,21
FINATIS(EX.L ♦	108	708,43	....
FININFO ♦	192	1259,44	....
FLO (GROUPE)	39,09	256,41	− 7,37
FOCAL (GROUP	75,50	495,25	+ 1,07
FRAIKIN 2#	79,60	522,14	+ 0,13
GAUTIER FRAN	51,05	334,87	+ 0,10
GEL 2000 ♦	1,25	8,20	....
GENERALE LOC ♦	44	288,62	....
GEODIS ♦	58,50	383,73	....
G.E.P PASQUI ♦	0,60	3,94	....
GFI INDUSTRI	19,75	129,55	+ 0,77
GO SPORT ♦	66,90	438,84	....
GPRI FINANCI ♦	22,90	150,21	....
GRAND MARNIE ♦	5500	36077,64	....
GROUPE BOURB ♦	57	373,90	....
GUERBET S.A	20,60	135,13	− 2,83
GUY DEGRENNE	31,25	204,99	− 2,04
GUYOMARC H N ♦	55	360,78	....
HERMES INTL	129,90	852,09	− 1,59
HYPARLO #(LY	120	787,15	....
I.C.C.# ♦	35	229,58	....
IMMOB.BATIBA	53,25	349,30	....
IMS(INT.META	8,60	56,41	− 4,44
INFO REALITE	30	196,79	− 2,76
INT. COMPUTE ♦	3	19,68	....
JET MULTIMED	308	2020,35	+ 4,76
LATECOERE #	111	728,11	− 0,45
L.D.C.	92,80	608,73	....
LECTRA SYST.	6,40	41,98	+ 4,92
LEON BRUXELL	22,99	150,80	+ 1,32
LOUIS DREYFU	15,80	103,64	+ 0,32
LVL MEDICAL	26,90	176,45	+ 2,59
M6-METROPOLE	328	2151,54	− 1,38
MEDASYS DIGI	1,91	12,53	− 2,05
MANITOU #	49,10	322,07	+ 0,20
MANUTAN INTE ♦	60,50	396,85	....
MARC ORIAN ♦	88	577,24	....
MARIONNAUD P	72,70	476,88	+ 3,86
MECATHERM #	36,40	238,77	− 1,62
MGI COUTIER	36	236,14	....
MICHEL THIER	139	911,78	....
NAF-NAF #	12,75	83,63	− 0,08
ALES GPE EX	21,91	143,72	....
POCHET ♦	68,30	448,02	....
RADIALL #	81,90	537,23	− 3,65
RALLYE(CATHI	71,80	470,98	+ 2,57
REYNOLDS ♦	53,35	349,95	....
RUBIS #	22,70	148,90	+ 0,44
SABATE SA #	129	846,18	....
SEGUIN MOREA ♦	72,30	474,26	....
SIDERGIE	160	1049,53	+ 1,27
SIPAREX (LY)	32	209,91	....
SOCAMEL-RESC ♦	25	163,99	....
SPORT ELEC S ♦	5,90	38,70	....
STALLERGENES	15,70	102,99	− 1,26
STEF-TFE #	48,40	317,48	+ 0,14
SUPERVOX (B) ♦	1,49	9,77	....
SYLEA ♦	53	347,66	....
TOUPARGEL (L ♦	16	104,95	....
TRIGANO	72,50	475,57	− 2,03
UBI SOFT ENT	174	1141,37	− 2,25
VIEL ET CIE ♦	27,02	177,24	....
VILMOR.CLAUS	76,80	503,77	− 0,13
VIRBAC	60	393,57	− 0,66
WALTER #	100,50	659,24	....
AFIBEL ♦	38,50	252,54	....
ARFEO (NS)# ♦	37,85	248,28	....
ALAIN MANOUK	42,50	278,78	+ 3,03
BQUE TARNEAU ♦	81,50	534,60	....
C.A.GIRONDE ♦	97,50	639,56	....
C.A.LOIRE/H ♦	45	295,18	....

SICAV FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 25 novembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires★ €uros	francs★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	27,32	179,21	24/11
AGIPI ACTIONS (AXA)	28,97	190,03	24/11
BNP — 3615 BNP			
BNP ACTIONS EURO	129,83	851,63	25/11
BNP ACTIONS FRANCE	174,36	1143,73	25/11
BNP ACT. MIDCAP EURO	123,23	808,34	25/11
BNP ACT. MIDCAP FR.	45,26	296,89	25/11
BNP ACTIONS MONDE	204,14	1339,07	25/11
BNP ACTIONS PEA EURO	212,96	1396,93	25/11
BNP ÉP. PATRIMOINE	31,79	208,53	25/11
BNP ÉPARGNE RETRAITE	34,68	227,49	25/11
BNP MONÉ COURT TERME	2312,55	15169,33	25/11
BNP MONÉTAIRE C	875,39	5742,18	25/11
BNP MONÉTAIRE D	793,93	5207,84	25/11
BNP MONÉ PLACEMENT C	12744,28	83597	25/11
BNP MONÉ PLACEMENT D	11648,99	76412,37	25/11
BNP MONÉ SÉCURITÉ	1754,41	11508,18	25/11
BNP MONÉ TRÉSORIE	144295,48	946516,30	25/11
BNP OBLIG. CT	166,30	1090,86	25/11
BNP OBLIG. LT	34,34	225,26	25/11
BNP OBLIG. MONDE	181,19	1188,53	25/11
BNP OBLIG. MT C	141,29	926,80	25/11
BNP OBLIG. MT D	134,52	882,39	25/11
BNP OBLIG. REVENUS	162,33	1064,81	25/11
BNP OBLIG. SPREADS	168,80	1107,26	25/11
BNP OBLIG. TRÉSOR	1823,76	11963,08	25/11
BNP SECT. IMMOBILIER	140,51	921,69	25/11
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	205,81	1350,03	24/11
MULTI-PROMOTEURS			
NORD SUD DÉVELOP. C	443,92	2911,92	24/11
NORD SUD DÉVELOP. D	377,71	2477,62	24/11
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	74,61	489,41	25/11
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	19,06	125,03	25/11
ÉCUR. CAPITALISATION C	40,52	265,79	25/11
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	50,80	333,23	25/11
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	47,91	314,27	25/11
ÉCUR. EXPANSION C	13633,69	89431,14	25/11
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	39,15	256,81	25/11
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	58	380,46	25/11
ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98	209,66	1375,28	25/11
ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98	184,35	1209,26	25/11
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. C	161,07	1056,55	25/11
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	274,80	1802,57	25/11
ÉPARCOURT-SICAV D	28,39	186,23	25/11
GÉOPTIM C	2106,40	13817,08	25/11
HORIZON C	543,78	3566,96	25/11
PRÉVOYANCE ÉCUR. D	15,10	99,05	25/11
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	36,81	241,46	25/11
ÉCUR. PRUDENCE C	32,46	212,92	25/11
ÉCUR. VITALITÉ C	43,76	287,05	25/11
INDOCAM Asset Management — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
ATOUT AMÉRIQUE	49,39	323,98	25/11
ATOUT ASIE	28,06	184,06	25/11
ATOUT CROISSANCE	396,13	2598,44	25/11
ATOUT FONCIER	314,49	2062,92	25/11
ATOUT FRANCE EUROPE	216,19	1418,11	25/11
ATOUT FRANCE MONDE	52,79	346,28	25/11
ATOUT FUTUR C	220,50	1446,39	25/11
ATOUT FUTUR D	204,48	1341,30	25/11
ATOUT SÉLECTION	110,11	722,27	25/11
COEXIS	317,44	2082,27	25/11
DIÈZE	452,55	2968,53	25/11
EURODYN	602,01	3948,93	25/11
INDICIA EUROLAND	129,56	849,86	24/11
INDICIA FRANCE	458,09	3004,87	24/11
INDOCAM CONVERT. C	258	1692,37	25/11
INDOCAM CONVERT. D	228,08	1496,11	25/11
INDOCAM EUR. NOUV.	1980,63	12992,08	24/11
INDOCAM HOR. EUR. C	181,80	1192,53	25/11
INDOCAM HOR. EUR. D	160,45	1052,48	25/11
INDOCAM MULTI OBLIG.	150,43	986,76	25/11
INDOCAM ORIENT C	42,03	275,70	24/11
INDOCAM ORIENT D	37,48	245,85	24/11
INDOCAM UNIJAPON	237,75	1559,54	25/11
INDOCAM STR. 5-7 C	314,52	2063,12	25/11
INDOCAM STR. 5-7 D	215,28	1412,14	25/11
MONÉDYN	1579,53	10361,04	24/11
MONÉ.J C	1922,78	12612,61	26/11
MONÉ.J D	1779,63	11673,61	26/11
OBLIFUTUR C	91,24	598,50	25/11
OBLIFUTUR D	81,14	532,24	25/11
ORACTION	221,36	1452,03	25/11
REVENU-VERT	172,22	1129,69	25/11
SÉVÉA	18,63	122,20	24/11
SYNTHÉSIS	3083,25	20224,79	25/11
UNIVERS ACTIONS	66,93	439,03	25/11
MONÉ ASSOCIATIONS	185,17	1214,64	26/11
UNIVAR C	200,10	1312,57	26/11
UNIVAR D	183,17	1201,52	26/11
UNIVERS-OBLIGATIONS	37,71	247,36	25/11
Fonds communs de placements			
INDOCAM VAL. RESTR.	325,73	2136,65	18/11
MASTER ACTIONS	49,34	323,65	23/11
MASTER OBLIGATIONS	28,29	185,57	23/11
OPTALIS DYNAMIQ. C	21,53	141,23	24/11
OPTALIS DYNAMIQ. D	20,96	137,49	24/11
OPTALIS ÉQUILIB. C	19,73	129,42	24/11
OPTALIS ÉQUILIB. D	18,82	123,45	24/11
OPTALIS EXPANSION C	19,50	127,91	24/11
OPTALIS EXPANSION D	19,42	127,39	24/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,37	113,94	24/11
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	16,22	106,40	24/11
PACTE SOL. LOGEM.	74,58	489,21	23/11
PACTE VERT T. MONDE	79,26	519,91	23/11
CIC BANQUES			
FRANCIC	37,74	247,56	25/11
FRANCIC PIERRE	31,45	206,30	25/11
EUROPE RÉGIONS	55,90	366,68	25/11
CIC PARIS			
ASSOCIC	168,56	1105,68	25/11
AURECIC	91,57	600,66	25/11
CAPITAL AVENIR	322	2112,18	25/11
CICAMONDE	34,91	228,99	25/11
CONVERTICIC	79,84	523,72	25/11
EPARCIC	797,22	5229,42	25/11
EUROCIC LEADERS	465,54	3053,74	25/11
MENSUELCIC	1453,16	9532,10	25/11
OBLICIC MONDIAL	671,23	4402,98	25/11
OBLICIC RéGIONS	176,21	1155,86	25/11
RENTACIC	24,20	158,74	25/11
SECURICIC	366,25	2402,44	25/11
SECURICIC D	330,99	2171,15	25/11
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	218,66	1434,32	25/11
LION 20000 C/3 11/06/99	919,51	6031,59	25/11
LION 20000 D/3 11/06/99	820,39	5381,41	25/11
SICAV 5000	186,40	1222,70	25/11
SLIVAFRANCE	321,47	2108,70	25/11
SLIVARENTE	38,92	255,30	25/11
SLIVINTER	191,87	1258,58	22/11
TRILION	750,78	4924,79	25/11
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C *.	210,45	1380,46	25/11
ACTILION DYNAMIQUE D *.	207,10	1358,49	25/11
ACTILION ÉQUILIBRE C *	189,51	1243,10	25/11
ACTILION ÉQUILIBRE D *	185,88	1219,29	25/11
ACTILION PEA ÉQUILIBRE *.	180,40	1183,35	25/11
ACTILION PRUDENCE C *	171,36	1124,05	25/11
ACTILION PRUDENCE D *	167,97	1101,81	25/11
INTERLION	211,50	1387,35	23/11
LION ACTION EURO	101,75	667,44	25/11
LION PEA EURO	103,44	678,52	25/11
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	24,12	158,22	25/11
CM FRANCE ACTIONS	39,40	258,45	25/11
CM MID. ACT. FRANCE	31,23	204,86	25/11
CM MONDE ACTIONS	390,82	2563,61	25/11
CM OBLIG. LONG TERME	102,49	672,29	25/11
CM OPTION DYNAM.	32,59	213,78	25/11
CM OPTION ÉQUIL.	51,24	336,11	25/11
CM OBLIG. COURT TERME	150,96	990,23	25/11
CM OBLIG. MOYEN TERME	307,88	2019,56	25/11
CM OBLIG. QUATRE	162,73	1067,44	25/11
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,02	118,20	25/11
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	98,53	646,31	25/11
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3264,56	21414,11	24/11
ST-HONORÉ MAR. ÉMER.	75,92	498	25/11
ST-HONORÉ PACIFIQUE	149,36	979,74	25/11
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	329,92	2164,13	25/11
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	294,68	1932,97	25/11
STRATÉGIE IND. EUROPE	227,78	1494,14	24/11
STRATÉGIE RENDEMENT	327,87	2150,69	24/11
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	28,40	186,29	25/11
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	28,15	184,65	25/11
AMPLITUDE EUROPE C	39,39	258,38	25/11
AMPLITUDE EUROPE D	38,48	252,41	25/11
AMPLITUDE MONDE C	279,79	1835,30	25/11
AMPLITUDE MONDE D	256,29	1681,15	25/11
AMPLITUDE PACIFIQUE C	26,66	174,88	25/11
AMPLITUDE PACIFIQUE D	26,27	172,32	25/11
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	49,65	325,68	25/11
ÉLANCIEL EURO D PEA	123	806,83	25/11
ÉMERGENCE E.POST.D PEA.	36,59	240,01	25/11
GÉOBILYS C	107,08	702,40	25/11
GÉOBILYS D	99,61	653,40	25/11
INTENSYS C	19,20	125,94	25/11
INTENSYS D	17,13	112,37	25/11
KALEïS DYNAMISME C	241,75	1585,78	25/11
KALEIS DYNAMISME D	238,36	1563,54	25/11
KALEïS ÉQUILIBRE C	202,51	1328,38	25/11
KALEIS ÉQUILIBRE D	199,36	1307,72	25/11
KALEïS SÉRÉNITÉ C	184,44	1209,85	25/11
KALEIS SÉRÉNITÉ D	180,91	1186,69	25/11
LATITUDE C	23,98	157,30	25/11
LATITUDE D	20,89	137,03	25/11
OBLITYS D	102,90	674,98	25/11
PLÉNITUDE D PEA	47,03	308,50	25/11
POSTE GESTION C	2423,52	15897,25	25/11
POSTE GESTION D	2266,63	14868,12	25/11
POSTE PREMIÈRE SI	6602,41	43308,97	25/11
POSTE PREMIÈRE 1 AN	39066,54	256259,70	25/11
POSTE PREMIÈRE 2-3	8316,99	54555,88	25/11
REVENUS TRIMESTR. D	778,85	5108,92	25/11
THÉSORA C	168,37	1104,43	25/11
THÉSORA D	145,09	951,73	25/11
TRÉSORYS C	43736,74	286894,21	25/11
SOLSTICE D	359,05	2355,21	25/11
Fonds communs de placements			
POSTE EUROPE C	83,12	545,23	25/11
POSTE EUROPE D	80,45	527,72	25/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	177,54	1164,59	25/11
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	171,45	1124,64	25/11
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,34	1032,08	25/11
CADENCE 2 D	155,71	1021,39	25/11
CADENCE 3 D	155,62	1020,80	25/11
INTEROBLIG C	52	341,10	25/11
INTERSÉLECTION FR. D	83,47	547,53	25/11
SÉLECT DÉFENSIF C	185,77	1218,57	25/11
SÉLECT DYNAMIQUE C	257,47	1688,89	25/11
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	172,15	1129,23	25/11
SÉLECT PEA 3	168,41	1104,70	25/11
SG FRANCE OPPORT. C	470,65	3087,26	25/11
SG FRANCE OPPORT. D	442,46	2902,35	25/11
SOGENFRANCE C	521,60	3421,47	25/11
SOGENFRANCE D	471,62	3093,62	25/11
SOGEOBLIG C	102,34	671,31	25/11
SOGÉPARGNE D	44,44	291,51	25/11
SOGEPEA EUROPE	257,58	1689,61	25/11
SOGINTER C	84,59	554,87	25/11
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	17,70	116,10	24/11
DÉCLIC ACTIONS FRANC	54,32	356,32	24/11
DÉCLIC ACTIONS INTER.	47,96	314,60	24/11
DÉCLIC BOURSE PEA	55,86	366,42	24/11
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	17,01	111,58	24/11
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,49	114,73	24/11
DÉCLIC PEA EUROPE	21,01	137,82	24/11
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	68,46	449,07	24/11

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99.

LeMonde Job: WMQ2711--0025-0 WAS LMQ2711-25 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:19 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0497 Lcp:700 CMYK

SPORTS L'entraîneur de l'Olympique de Marseille, Rolland Courbis, 46 ans, a mis fin à ses fonctions, jeudi 25 novembre, au lendemain de la défaite de son équipe face à la Lazio Rome (0-2) en Ligue des champions. ● CETTE DÉMISSION attendue depuis plusieurs semaines fait suite aux piteux résultats sportifs de l'OM et aux mauvais rapports que Rolland Courbis entretenait avec son président, Yves Marchand. ● EN 29 MOIS PASSÉS À L'OM, le technicien marseillais n'aura pas emporté le moindre titre malgré le flux important des transferts (66 transactions), atteignant toutefois la finale de la Coupe de l'UEFA en 1999 (défaite 3-0 face au Parme AC). ● LES SUPPORTEURS MARSEILLAIS ne cachent pas leur inquiétude quant à l'avenir de l'équipe. ● BERNARD CASONI, 39 ans, ancien joueur de l'équipe olympienne championne d'Europe en 1993, a été choisi comme successeur.

Rolland Courbis abandonne l'Olympique de Marseille à ses tracas

Fragilisé par les déboires sportifs de son équipe et contesté par son président, Yves Marchand, l'entraîneur de l'OM a démissionné au lendemain de la défaite (0-2) face à la Lazio Rome en Ligue des champions. C'est l'ancien joueur Bernard Casoni qui lui succède

NUL N'EST sensé ignorer l'implacable loi des résultats dans l'univers du football professionnel. A quarante-six ans, Rolland Courbis connaissait le précepte et davantage encore les mécanismes qui mènent jusqu'à l'issue fatale. Au lendemain de la cuisante défaite (0-2) subie, mercredi 24 novembre, au Stade-Vélodrome face à la Lazio Rome en Ligue des champions, l'entraîneur de l'Olympique de Marseille n'a eu d'autre choix que d'assumer ses responsabilités en présentant sa démission.

Ce départ a-t-il été fortement suggéré par le président Yves Marchand ? Le contraire serait surprenant quand on connaît la profonde inimitié entre les deux personnages. *« Avec mes collaborateurs, nous travaillons depuis six mois sur un projet qui doit permettre au club de tout gagner. Ce projet n'a pas recueilli l'assentiment de Rolland Courbis, qui a préféré se démettre »*, a déclaré Yves Marchand avant d'ajouter : *« Au-delà de cette projection vers l'avenir, nous avions envisagé de part et d'autre une séparation. »*

La teneur de l'entretien accordé par l'actionnaire principal et véritable patron de l'OM, Robert Louis-Dreyfus, à *La Provence* datée du 25 novembre, a définitivement convaincu Roland Courbis que la partie était perdue. Le patron d'Adidas, qui a investi *« 550 millions de francs depuis trois ans »*, a très clairement pris ses distances avec son entraîneur. *« Après le match d'Auxerre* (NDLR : défaite 0-1, le 20 novembre), *j'étais abattu et je n'ai pas trouvé que les joueurs et l'entraîneur l'étaient aussi »*, a-t-il confié avant de préciser ses attaques : *« Si on continue à perdre, il faudra bien finir par reconsidérer le problème de l'entraîneur. Je dis depuis deux ans et demi que nous ne sommes pas performants dans notre recrutement. »*

Plus cruel encore pour Rolland Courbis, le mécène de l'OM a renouvelé sa confiance à Yves Marchand : *« Il a tous les pouvoirs et il faut qu'il ait son mot à dire dans la direction sportive. »* Dès lors, le sort de l'entraîneur honni était scellé. Selon un premier scénario, la destitution devait intervenir plus tôt, le 19 octobre exactement, au soir d'OM-Manchester United (1-0) en Ligue des champions, avec l'accord de Rolland Courbis. Bernard Casoni, le responsable de l'équipe réserve, avait été prié de se tenir prêt (*Le Monde* du 21 octobre). Avec la victoire inattendue face au champion d'Europe, la révolution sera reportée.

Il est question alors d'attendre une série positive pour ménager à Rolland Courbis une sortie convenable, mais, dès le 23 octobre, Marseille s'incline à Bordeaux (2-1) et aucune éclaircie ne parvient à détendre le climat. Avec cinq victoires seulement en seize journées de championnat, une désolante 9e place au classement et déjà quatorze points perdus à domicile, l'OM affiche un bilan indigne de ses ambitions et de son budget (320 millions de francs).

Ces avatars en série ont conduit à un divorce avec une partie active du public. L'ire populaire s'est majoritairement concentrée sur Rolland Courbis, prié à voix haute de remettre sa démission. Acculé, l'intéressé a crié au complot, lundi 22 novembre : *« J'ai été critiqué avec un acharnement ridicule. Qu'on ne pense pas que je me laisserai faire comme un idiot et que je resterai une cible longtemps. »*

Implicitement visé par ces attaques, Yves Marchand décide alors d'agir. Il obtient le soutien de Robert Louis-Dreyfus pour mettre enfin un terme à une situation explosive. Il n'est plus question d'attendre une conjoncture sportive plus souriante ou de tenir compte du soutien apporté à l'entraîneur par ses joueurs fétiches, parmi lesquels Patrick Blondeau. Rolland Courbis ne se voit même pas proposé d'autres fonctions.

« IL A RÉUSSI À L'ENSORCELER »

Au départ, la relation entre Robert Louis-Dreyfus et son technicien s'inscrivait dans une logique renversante. Entre la rigueur toute alsacienne du premier, homme d'affaires dépourvu d'état d'âme, et la faconde (la roublardise diront ses détracteurs) du second, rien ne semblait augurer d'un commerce affectif. *« Il a réussi à l'ensorceler »*, affirmaient, admiratifs, les proches du technicien. Jean-Michel Roussier, le prédécesseur d'Yves Marchand, en fit les frais et se résigna à partir au printemps 1999.

Rolland Courbis aura causé sa propre perte en cédant en juillet son libero-capitaine Laurent Blanc à l'Inter Milan pour 18 millions de francs. C'est le début d'une série d'impairs. *« Je ne vois qu'une seule raison à mon départ, c'est que l'entraîneur ne souhaitait pas me conserver dans son effectif »*, commentera le champion du monde, qui avait su gagner le cœur du public par son charisme et la constance de ses performances. *« Laurent Blanc nous aurait encore beaucoup apporté, je ne l'ai pas poussé à la porte »*, lâchera quatre mois plus tard Robert Louis-Dreyfus.

Cette erreur ne fera qu'alimenter les rumeurs d'un Rolland Courbis cumulant deux emplois – entraîneur et agent de joueurs – pour additionner les sources de revenus. Le recrutement diligenté durant l'été lui vaudra les quolibets des supporteurs venus protester à la Commanderie, le centre d'entraînement de l'OM. On fustige l'arrivée massive de *« joueurs moyens »*, ses choix *« surréalistes »* en matière de composition d'équipe et surtout l'absence de ligne directrice sur le plan tactique. Quelques coups d'éclat épars en championnat (victoire à Paris, match nul à Monaco) et en Ligue des champions (succès devant Manchester United) ont laissé entrevoir l'illusion d'un retour en forme, mais il ne s'agissait que de courtes rémissions.

Elie Barth

29 mois, aucun titre et beaucoup de transferts

Arrivé en 1997 à la tête de l'Olympique de Marseille en remplacement de Gérard Gili, Rolland Courbis n'est pas parvenu, en un peu plus de deux ans, à doter le club phocéen du moindre titre. Sous son autorité, l'OM a terminé quatrième du championnat de France 1997-1998 et deuxième en 1998-1999. Sa meilleure performance en Coupe de France est une élimination en huitième de finale en 1998. La Coupe de la Ligue ne lui a guère réussi également, son équipe ne dépassant pas le stade des quarts de finale (en 1998). En Coupe d'Europe, le bilan est plus positif : l'OM a atteint la finale de la Coupe de l'UEFA 1999 mais s'était lourdement incliné face à Parme (0-3). L'ère Courbis restera surtout marquée par un nombre vertigineux de transferts (départs et arrivées). En 29 mois, 66 mouvements ont été enregistrés.

Les supporteurs se disent inquiets de l'avenir

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Il y a les satisfaits, ceux qui demandaient le départ de Rolland Courbis. Philippe, un porte-parole des Ultras, installés dans le virage sud, lance : *« Enfin libres, notre cœur s'est remis à battre. »* Selon lui le système Courbis, fait d'amitié avec les joueurs et de tournante dans l'effectif, peut fonctionner dans un club moyen mais a montré ici ses limites : *« Il manquait une hiérarchie. »* Cette absence de ligne claire se traduisait sur le terrain par *« un jeu pauvre »*, impardonnable quand il s'accompagne de mauvais résultats. Un responsable des Yankees basés dans le virage Nord, Michel Tonini, est plus radical. Pour lui, un grand club c'est un grand public, de grands dirigeants, de grands joueurs et un grand entraîneur. Or ces ingrédients manquent.

« Ce public "TPS", qui a découvert le ballon lors de la Coupe du monde, ne connaît rien au foot, il manque d'éducation. Et il a été tellement diabolisé qu'il n'ose plus manifester sa foi », assure-t-il. Quant aux dirigeants, c'est pire : *« A l'heure des grands groupes industriels et financiers, ils mettent aux commandes des employés administratifs. Or pour un club, il faut un patron, un vrai meneur d'hommes, sinon les joueurs se comportent en starlettes. »* Résultat : au lieu d'entrer sur le terrain avec ce sentiment d'invincibilité qui les portait, les joueurs sont livrés à eux-mêmes, désemparés, parfois impuissants.

Amer, Michel Tonini explique : *« On dirait que l'OM est devenu une affaire de maillot : pour le public, il faut le mouiller, pour les dirigeants, il faut le vendre. Mais tout ça manque de "grinta"*, cette qualité de combativité et d'agressivité qu'on voit dans les arènes. D'ailleurs *« tout est lisse maintenant à l'OM. On a eu des contacts orageux avec tous les dirigeants. Maintenant il n'y a même plus d'orage, c'est terne, ça perd de la saveur »*.

Olivier Gonzalès, membre des Fanatics du virage nord, trouve que Rolland Courbis, dont il déplore le départ, est une victime trop facile. Pour lui la direction, mais plus encore les joueurs sont les vrais fautifs : *« Il y en a pas mal qui ne jouent pas à 100 %, qui disent qu'ils ne sont pas ici pour faire de vieux os : c'est impardonnable, parce que l'OM c'est un aboutissement, pas un passage. »* Rachid Zeroual, vice-président du club phare, les Winners, élargit le propos. Non seulement Robert Louis-Dreyfus, actionnaire majoritaire, et Yves Marchand, président, *« n'ont pas le niveau »*, mais ils ont entrepris *« une véritable entreprise de destruction du club »*.

« PERSONNE NE SAIT PLUS OÙ IL VA »

Ils remplacent Courbis par un Casoni, joueur de qualité mais qui n'a pas la compétence nécessaire pour diriger une grande équipe, leur reproche-t-il en substance. Ils *« chassent les Marseillais »* de toute la direction du club, et embauchent à haut prix des *« spécialistes du merchandising, du marketing, qui ne connaissent rien au football et qui viennent tous de Paris »*. Mais surtout, ils veulent *« des tribunes sans esprit, sans mentalité. Ils veulent qu'on regarde les matches comme une pièce de théâtre »*. *« Ecœuré »*, Rachid Zéroual est surtout inquiet : *« Ils déséquilibrent tout un club mais aussi toute une ville. Et ça, c'est impardonnable, parce que personne ne sait plus où il va »*.

Michel Samson

Le défi de Bernard Casoni

C'EST UN FIDÈLE parmi les fidèles que Robert Louis-Dreyfus et Yves Marchand ont désigné, jeudi 25 novembre, pour succéder à Rolland Courbis. Présent au club depuis 1990, en tant que joueur d'abord, puis en tant que technicien, comme entraîneur de l'équipe réserve, Bernard Casoni constituait la meilleure solution *« interne »*, et peut-être la seule, face à la crise qui secoue l'OM.

A trente-neuf ans, l'ancien arrière central présente tout d'abord l'avantage d'être titulaire de tous les diplômes d'entraîneur, condition indispensable pour diriger une équipe de première division. Rolland Courbis n'en possédant pas, c'est le nom de son adjoint, Jacques Vankersschaver, également sur le départ, qui figurait jusque-là sur les feuilles de match.

Bernard Casoni a également pour lui de ne pas être un inconnu, et encore moins un arriviste, aux yeux des supporteurs phocéens. Il est ainsi l'un des rares acteurs de la période Tapie à être resté à Marseille après la chute de l'ancien président de l'OM. S'il assista du banc des remplaçants à la finale de la Coupe d'Europe gagnée en 1993 contre Milan AC, Bernard Casoni a pris part à deux titres de champions de France (1991 et 1992).

Tout aussi notable fut son attitude au début de la saison 1993-1994 : après la rétrogradation du club en D2, conséquence de l'affaire VA-OM, l'ancien international (33 sélections) renonça à prendre sa retraite et fut l'un des artisans de la remontée en D1. Mais, à l'inverse de son prédécesseur, Bernard Casoni n'est pas un pur Marseillais. Né à Cannes, dans les Alpes-Maritimes, il a commencé sa carrière en D1 à Toulon, le club varois où il a justement croisé le chemin de Rolland Courbis.

SA TÂCHE S'ANNONCE DÉLICATE

Depuis plusieurs semaines, déjà, Bernard Casoni avait été prié de se tenir prêt (*Le Monde* du 21 octobre), et, au soir de la victoire sur Manchester United en Ligue des champions (1-0), confiait ses impressions sur l'équipe : *« Par rapport à celle de la saison 1998-1999, elle a été affaiblie dans certains secteurs mais les progrès affichés par les jeunes et par William Gallas, en particulier, sont réconfortants. »*

Sa tâche s'annonce délicate. Le nouvel entraîneur devra fédérer un effectif disparate autour de ses idées et obtenir le concours de joueurs attachés à Rolland Courbis. Le principal objectif a été recentré sur le championnat avec l'obtention de la troisième place. Dans l'ordre des priorités, la Ligue des champions a été reléguée au second plan. Un souci de moins pour Bernard Casoni , qui, dès samedi 27 novembre à Nancy, s'apercevra qu'à l'OM, le métier d'entraîneur est vraiment à part.

E. B et F. P.

Football : l'Europe réjouit Lyon mais désespère Lens et Nantes

DES QUATRE CLUBS FRANÇAIS encore en lice en Coupe d'Europe de l'UEFA, l'Olympique lyonnais est le seul à avoir gagné son match de huitième de finale aller. Les joueurs de Bernard Lacombe se sont imposés au stade Gerland, jeudi 25 novembre, face au Werder Brême (3-0) grâce à un doublé du Brésilien Sonny Anderson et un but de Tony Vairelles. Le FC Nantes a complètement raté son déplacement à Arsenal, club reversé en Coupe de l'UEFA après son échec en Ligue des champions : les Canaris ont été battus 3-0 et ont terminé la partie à dix après l'expulsion de Jean-Marc Chanelet. Le RC Lens a pratiquement perdu toute chance de qualification après son revers à domicile (1-2) face à Kaiserslautern. Mardi 23 novembre, l'AS Monaco avait ramené le match nul (2-2) de son déplacement à l'AEK Athènes. Les matches retour auront lieu les 7 et 9 décembre.

DÉPÊCHES

■ **DOPAGE : le ministère français de la jeunesse et des sports** a dressé, jeudi 25 novembre, un premier bilan de son activité antidopage en 1999. Durant l'année écoulée, le nombre de contrôles a augmenté de 8,11 %. Sur ces 7 076 analyses, 294 se sont révélées positives, soit une augmentation de 16,6 %. Près de la moitié (136) de ces résultats concernent le salbutamol, un produit utilisé dans le traitement des asthmatiques. Pour la quasi-totalité des autres, il s'agit tout simplement de subsances interdites. Parmi elles, l'érythropoïétine (EPO), dont le ministère espère utiliser une nouvelle méthode de détection dans l'urine avant la fin de l'an 2000.

■ **FOOTBALL : l'entraîneur de l'Olympique de Noisy-le-Sec (National), le Français d'origine algérienne Nasser Sandjak**, serait sur le point de devenir le sélectionneur de l'équipe nationale de football d'Algérie. Agé de trente-neuf ans, le technicien a été contacté il y a trois semaines par la Fédération algérienne de football afin de préparer l'équipe nationale dans la perspective de la Coupe d'Afrique des nations qui se déroulera entre le 22 janvier et le 12 février 2000 au Ghana et au Nigeria.

■ **TENNIS : André Agassi** a reçu, jeudi 25 novembre, le trophée ATP, récompensant le joueur de tennis qui termine l'année en tant que numéro un mondial. La remise a eu lieu juste après que l'Américain se fut débarrassé du Brésilien Gustavo Kuerten (6-4, 7-5) lors de la troisième journée des Masters masculins d'Hanovre (Allemagne). Cette victoire, qui l'a mis hors de portée dans la course ATP, lui a permis d'atteindre les demi-finales du tournoi.

8 victoires en 23 matches

● **28 juin :** n'entrant plus dans les plans de Rolland Courbis, le défenseur international Laurent Blanc, trente-quatre ans, est transféré à la surprise générale à l'Inter Milan en échange de 18 millions de francs.

● **31 juillet :** le championnat de France de D1 débute. L'OM a investi 250 millions de francs dans le recrutement d'une dizaine de joueurs, dont Stéphane Dalmat, Eric Decroix, Sébastien Perez, Ibrahima Bakayoko, Kaba Diawara, Ivan De La Pena et Eduardo Berizzo. Un nombre équivalent de joueurs ont quitté le club, contre 80 millions de francs. Le nombre d'abonnés atteint son record : 40 500. Pour son premier match, l'OM bat Sedan 3 à 0 à domicile.

● **28 août :** OM-Bastia 1-1. Il s'agit du quatrième match nul d'affilée (Le Havre-OM 0-0, OM - Saint-Etienne 3-3, Lens-OM 0-0). Plusieurs joueurs, et bientôt Rolland Courbis, se plaignent de la dureté de la préparation physique mise en place par le Suisse Jean-Pierre Egger, enrôlé par Yves Marchand.

● **30 août :** l'OM se sépare de deux joueurs, Eric Decroix et Jocelyn Gourvennec, et les cède à Montpellier. Dix jours plus tard, Montpellier bat l'OM 3-1.

● **14 septembre :** pour son premier match de Ligue des champions, l'OM bat le club autrichien de Sturm Graz par 2-0. Les Phocéens s'imposeront à Zagreb (1-2) une semaine plus tard, avant de chuter à Manchester United (2-1).

● **16 septembre :** convaincu de dopage à la nandrolone à l'issue du match Lyon-OM du 30 avril, Christophe Dugarry est blanchi par la Fédération française de football, en raison d'un vice de forme dans la procédure.

● **15 octobre :** OM-Lyon 0-1. Le club alterne les bons résultats (victoire sur Troyes 1-0, à Rennes 1-2, au PSG 0-2) et les faux pas à domicile (match nul face à Metz 1-1).

● **19 octobre :** l'OM bat le champion d'Europe en titre, Manchester United, par 1-0 au Stade-Vélodrome. Sans cet exploit, Rolland Courbis, en conflit ouvert avec Yves Marchand, aurait probablement dû quitter la place.

● **23 octobre :** Bordeaux-OM 2-1.

● **27 octobre :** Sturm Graz prend sa revanche du match aller de Ligue des champions et bat l'OM 3-2.

● **30 octobre :** OM-Strasbourg 4-1.

● **2 novembre :** en Ligue des champions l'OM et le Croatia Zagreb font match nul (2-2).

● **7 novembre :** Monaco-OM 1-1.

● **20 novembre :** OM-Auxerre 0-1. Ce nouveau revers arrive après un match nul à domicile face à Nantes (1-1). Le public du Stade-Vélodrome réclame la démission de Rolland Courbis et s'en prend à Robert Louis-Dreyfus, l'actionnaire principal du club.

● **24 novembre :** la Lazio Rome s'impose au Stade-Vélodrome (0-2) pour le premier match de la deuxième phase de la Ligue des champions.

Bell & Ross

COLLECTION VINTAGE

Modèle présenté : Vintage 126 B . Renseignements et catalogue : Tél. 01 55 35 36 00
e-mail : information@bellross.com . Internet : www.bellross.com

LeMonde Job: WMQ2711--0026-0 WAS LMQ2711-26 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 08:52 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 32Fap:100 N°:0498 Lcp:700 CMYK

Les jeunes créateurs confrontés à l'entreprise

Bon nombre des projets retenus cette année après le concours organisé par le Comité Colbert seront édités. Un signe encourageant qui révèle de vrais talents

MÊME SI la réaction peut paraître stupide, on s'étonne toujours de découvrir la marque immédiate du talent chez un jeune créateur, encore étudiant ou tout juste sorti de l'école. Pourtant, l'événement n'est pas si rare. Le concours organisé par le Comité Colbert, intitulé Promotion des jeunes créateurs, aurait même tendance à nous faire croire que le fait est courant. Cette année, les dix-sept lauréats qui ont été primés par les quatorze maisons engagées dans l'opération laissent espérer de beaux jours. Bon nombre seront d'ailleurs prochainement édités.

C'est le cas de la sandale de Sébastien Pelon, le projet retenu par Hermès – sur les 80 reçus –, qui sera diffusée à la saison printemps-été 2000. Il est des créations qui ne laissent l'ombre d'aucun doute. Cette création en fait partie. Parce qu'elle a la grâce légère, l'élégance discrète et l'allure confortable, cette sandale rassemble toutes les qualités souhaitées aux jours d'été. En troisième année de communication visuelle à l'Ecole supérieure des arts appliqués Duperré, Sébastien Pelon, 23 ans, s'est d'abord laissé guider par la notion de confort, un goût personnel. « *Ce que j'aime*, dit-il, *c'est être bien dans mes chaussures. Je suis donc parti de l'idée de la basket. J'ai utilisé certains codes de cet univers – le galbe du soulier, par exemple – puis j'ai simplifié la forme au maximum. J'ai réalisé une trentaine de dessins et choisi celui qui avait l'esthétique la plus épurée, loin de tout effet de mode.* » Cet esprit basket revisité touareg devrait s'accorder à tous les décors, passer sans faillir de la ville à la plage.

DU SOLEIL DANS SES TISSUS

La maison Pierre Frey éditera aussi le projet de sa lauréate, Maylis du Bourguet, qui, après avoir obtenu un BTS Arts textiles et impression à l'Ecole nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art, poursuit ses études à l'Ecole Duperré. Cette jeune créatrice de 23 ans a mis, pour Pierre Frey, du soleil dans ses tissus. Pour y parvenir, elle a repris des motifs du XIXe siècle, les fleurs tahitiennes et les feuilles de ginkgo biloba qu'elle a colorées de tons vifs (jaune, orange, rose, vert tendre). Rayures inégales parsemées de feuilles et de fleurs, pour un imprimé en mouvement. L'effet a su conquérir Pierre Frey, sans évidence au départ. « *Maylis du Bourguet ne correspondait pas spécialement à l'esprit de la maison*, précise-t-il, *mais plutôt à ce qu'on a envie de développer dans l'avenir.* »

Chez Bernardaud, on s'est laissé séduire par le projet d'une jeune Coréenne de 23 ans, Jin Young In, diplômée de l'Institut des arts appliqués en stylisme, décoration et textile. Pour son service d'assiettes et de tasses à café, la créatrice a choisi un graphisme délicat, inspiré de la nature. La jeune femme s'est ensuite livrée à un jeu de contrastes légers, entre les couleurs mais aussi « *entre le langage irrégulier et un univers géométriquement structuré* ».

FORMES ÉPURÉES À L'EXTRÊME

Christofle, qui avait demandé aux étudiants de plancher sur « *un contenant isotherme pour liquide pour le voyage, la promenade, la chasse...* », n'a pu départager deux propositions. Eric Simonnet et Christophe Siredey (de l'Ecole Boulle) ont présenté une gourde ronde et plate, simplement munie d'une lanière amovible en cuir, maintenue par six griffes en argent inscrites dans l'épaisseur de l'objet. Placées *ex-aequo,* Ludivine Meiers et Amandine Archiéri, toutes deux diplômées de l'Ecole d'architecture et de design, se sont inspirées d'une outre ancienne dont elles ont épuré la forme jusqu'à l'extrême. Leur gourde se porte à la ceinture. Ces deux jeunes femmes ont aussi été retenues par Lalique pour leur « *ensemble de présentation pour condiments* ».

En choisissant le projet de François-Xavier Balléry (Ecole supérieure d'art et design de Reims), la maison Chanel s'est dotée d'un « *merveilleux compagnon de voyage* ». Une pochette formée d'une double coque rigide de mousse thermocompressée munie d'une anse capable de s'étirer ou de se rétracter. Histoire de s'adapter à toutes les situations. A porter donc en sac à main, en bandoulière ou à la taille. Au gré des besoins et des envies.

Laurence Duflos (Créapôle-ESDI) signe pour Guerlain un flacon de parfum, *Météorites*, qui reprend les écailles de la ligne de maquillage déjà éditée. Camaïeux et filets dorés ornent cet objet aux airs de préciosité libertine. Audrey Angot (Ecole Boulle) a réalisé, pour la maison Lacoste, un sac d'emballage pour les vêtements et une boîte cadeau coordonnée qui déclinent toutes les qualités de l'enseigne : « *simple, classique, raffinée et sportive à la fois* ». Un crocodile découpé dans le carton qui se vêt, de l'intérieur, d'un papier de soie vert, visible à l'extérieur. Wanessa Rouet (Ecole technique privée de la bijouterie) a créé pour Lancôme un packaging pour rouge à ongles, précieux et gai.

Caroline Narbel (Ecole Boulle), lauréate de Cristal Saint-Louis, n'est pas dépourvue d'humour dans ses soliflores culbuto qui peuvent se disperser sur une table ou se rassembler pour un bouquet central. Suzanne Marjatta Pettersen et Almut Siegel (Ecole d'architecture Paris-la Seine), pour Mauboussin, se distinguent par un projet sophistiqué : des supports de présentation de bijoux et de montres qui placent les joyaux comme sur « *une scène de théâtre* ». Sophistiquée encore, la création de Rodolphe Gaubert (ESAAD-Duperré), pour S. T. Dupont : une sculpture-cadran solaire qui donne l'heure au toucher des mains.

Luc Arl (Ecole privée de la bijouterie), lauréat des champagnes Krug, signe un seau à glace culbuto qui chavire mais ne tombe pas, et surtout laisse la bouteille droite. Cet objet pour croisière chic dégage force, robustesse et légèreté... à l'image des vagues, « *fluides et tendues* ». Projet ludique chez Gilles Wittoeck (Créapôle-ESDI) qui, pour Louis Vuitton, a proposé son chapeau du troisième millénaire. A la fois masque et déguisement, ce couvre-chef muni d'une visière panoramique se met au diapason de toutes les promesses festives.

Toutes ces créations sont exposées à Reims. Elles ont été mises en scène par une ancienne lauréate du Comité Colbert, Matali Crasset. Pour cette promotion 1999, le designer a voulu symboliser l'idée d'éclosion. L'image de la bulle s'est vite imposée, qui autorisait transparence et lumière. Chaque objet s'est ainsi vu habillé d'un module gonflable aux couleurs vives. « *Le violet, une couleur classique du luxe, tranche avec le rose fluo, qui apporte la fraîcheur et dérange le violet* », précise Matali Crasset. Ces vitrines gonflées ont aussi l'avantage de pouvoir voyager, de se retrouver en d'autres lieux, sans être dénaturées.

Véronique Cauhapé

★ Exposition de la promotion 1999 du Comité Colbert : jusqu'au 5 décembre, dans l'ancien collège des jésuites de Reims. Du 9 décembre au 2 janvier 2000, à l'Arc en rêve, centre d'architecture de Bordeaux. Du 14 au 18 janvier 2000, au salon professionnel Now ! design à vivre, à Paris-Villepinte.

75 sociétés au service du luxe contemporain

Le Comité Colbert regroupe 75 entreprises françaises dont l'activité s'inscrit dans l'univers du luxe contemporain. Ces maisons couvrent huit grands secteurs : les arts de la décoration ; les arts de la table ; le champagne, le vin et le cognac ; la couture ; la joaillerie et l'horlogerie ; la restauration et la gastronomie ; la mode et les accessoires ; les parfums. Le Comité Colbert a décidé de créer, en 1987, le concours Promotion des jeunes créateurs. Cette opération consiste à mettre en compétition des étudiants sur des sujets proposés par les maisons adhérentes de l'association. Chacune d'elles retient, sur tous les dossiers reçus, le projet qui l'a le plus séduite : elle permet ensuite à l'étudiant de réaliser son prototype. Ce concours a pour but d'aider les jeunes talents, de les confronter au monde de l'entreprise, d'éditer parfois leur projet, de les faire connaître. Depuis douze ans, 4 275 jeunes créateurs, venus d'une trentaine d'écoles de mode, de design et d'arts appliqués installés à Paris et en province, ont participé à la promotion des jeunes créateurs.

La sandale dessinée par Sébastien Pelon pour la maison Hermès devrait être éditée pour la saison printemps-été 2000. L'une des créations parmi les plus remarquées du concours.

Le seau à champagne culbuto de Luc Arl, dessiné pour les champagnes Krug, chavire mais ne tombe pas, et surtout laisse la bouteille droite. Un bel objet pour croisière chic.

Une gourde qui se porte à la ceinture et dont la forme est épurée jusqu'à l'extrême. Pour la maison Christofle, Ludivine Meiers et Amandine Archiéri se sont inspirées d'une outre ancienne.

Une pochette formée d'une double coque rigide de mousse thermocompressée munie d'une anse capable de s'étirer ou de se rétracter. Projet de François-Xavier Balléry pour Chanel.

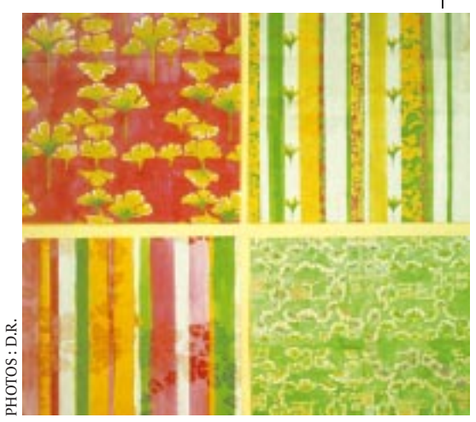

La maison Pierre Frey éditera le projet de sa lauréate, Maylid du Bourguet. Pour mettre du soleil dans son tissu, la jeune créatrice a repris des motifs du XIXe siècle, les fleurs tahitiennes et les fleurs de « Ginkgo biloba », qu'elle a coloriées de tons vifs.

PHOTOS : D.R.

Raymond Massaro dévoile sa botte secrète

HÉRITIER d'une dynastie centenaire de bottiers pour femmes, Raymond Massaro a fêté récemment ses cinquante-cinq ans d'activité. Evénement immortalisé par un petit livre, ainsi que par une exposition à Tokyo. Rien ne trahit cette gloire nouvelle dans l'atelier-boutique où il reçoit ses clientes, un appartement tout simple en étage (sur le mode des ateliers de tailleurs) perché rue de la Paix, parmi les joailliers qui ont coopté depuis longtemps cet orfèvre du soulier-bijou.

Septuagénaire moustachu, qui drape dans la blouse blanche des grands artisans sa courtoisie patinée par les belles fréquentations, il règne dans ce petit salon aux plafonds bas, où les souliers tendus par leurs formes en hêtre s'alignent en un désordre savant sur les tapis et les radiateurs. Une sandale de cuir rouge sur plate-forme tricolore créée pour la Libération y côtoie le soulier du jubilé 1999, une sandale à haut talon étincelante de perles et de faux diamants qui n'attendent qu'une commanditaire (Raymond Massaro pense à une milliardaire libanaise) pour se changer en vrais.

LE PIÉDESTAL DE LA COUTURE

C'est dans les années 20 que Lazaro Massaro, père de Raymond, quitte le sud de l'Italie pour entrer dans l'entreprise familiale à Paris. Sous sa direction, la maison, qui à cette époque se consacre aux commandes particulières, négocie le tournant de la haute couture en créant pour Madeleine Vionnet et Alix Grès. Entouré par trois oncles chausseurs, le petit Raymond, lui, rêve encore d'un poste d'enseignant. Mais il ne se dérobe pas lorsque son père l'inscrit à l'Ecole des métiers de la chaussure. Quinze ans d'apprentissage lui livreront les secrets du noble art des chausseurs, qui peut exiger jusqu'à quarante heures de travail pour une seule pièce. Au grand enthousiasme du jeune bottier, les années Dior et les audaces de Roger Vivier vont, après 1947, hisser le soulier fin sur le piédestal de la couture. Ses ouvriers, tous polyvalents, et dont certains affichent trente-cinq ans de maison, l'aident à relever des défis techniques, tel cet escarpin de scène à talon boule en diamant commandé par une Marlene Dietrich à la cambrure de pied très accentuée. « *La femme exige et ne pardonne rien* », philosophe avec tendresse Raymond Massaro.

Sa collaboration avec Chanel, inaugurée en 1958 avec une sandale bicolore pour Coco, s'accentue sous la direction artistique de Karl Lagerfeld, dont Massaro chaussera l'ascension pendant plus d'une décennie. Cet héritier du bon ton, qui ne s'est pas offusqué de créer pour Chanel une basket haute couture (bien différente des actuelles chaussures de sport dont la vogue le désespère), repousse en 1991 les limites de la transgression avec un escarpin à talon « fesses » commandé par Azzedine Alaïa. Le soufflé couture des années 80 retombé, cette PME de neuf employés vit plus que jamais de ses clientes particulières : « *Je préfère satisfaire cent clientes à une paire qu'un client à cent paires* », explique cet irréductible artisan, qui retarde sa retraite pour permettre à ses petites-filles d'ancrer l'enseigne familiale dans le troisième millénaire.

Charlotte Brunel

Prototype réalisé pour Thierry Mugler en 1997. Talon biseauté, bout « à la Cyrano ».

LIGNE MASCULINE
Cote à Cote
1 Costume
599 FRS (91,3 €)
2 Costumes
1100 FRS (167,7 €)
15, 17 BD ST MICHEL 75005 PARIS
25, AV DE WAGRAM 75017 PARIS
30, RUE DE RIVOLI 75004 PARIS
31, RUE DE BOURGOGNE 75007 PARIS

PERRONO - BIJOUX
Anciens - Occasions - Argenterie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide "PARIS PAS CHER"
OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Jacques Gautier
Bijoux d'art
Vernissage
vendredi
3 décembre
2000
36, rue Jacob 75006 Paris - Tél/fax 01.42.60.84.33

LeMonde Job: WMQ2711--0027-0 WAS LMQ2711-27 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:50 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0499 Lcp:700 CMYK

Temps agréable et doux

SAMEDI. Les hautes pressions restent stationnaires sur l'Europe centrale et l'est de la France. Une perturbation active traverse les îles Britanniques et donnera quelques précipitations éparses sur le Nord de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Ciel nuageux mais éclaircies par moment. Le vent de sud-ouest sera modéré et les températures seront comprises entre 11 et 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Nuages souvent présents et quelques gouttes de pluie par moment. Vent de sud-ouest modéré et températures entre 9 et 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Brouillards matinaux dans les vallées. Puis ciel assez lumineux malgré des passages nuageux. Sur la Champagne et la Lorraine, le ciel deviendra gris et quelques gouttes tomberont. Températures fraîches le matin, puis entre 6 et 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Des brouillards matinaux se formeront au sud de la Garonne, puis le ciel sera ensoleillé. Fraîches le matin, les températures monteront entre 10 et 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Ciel ensoleillé malgré quelques brouillards matinaux dans les vallées. Passages nuageux plus nombreux sur le Massif central. Températures entre 7 et 11 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon et la Corse, le temps sera agité avec des averses locales. Ailleurs, les éclaircies domineront. Les températures monteront entre 10 et 15 degrés l'après-midi.

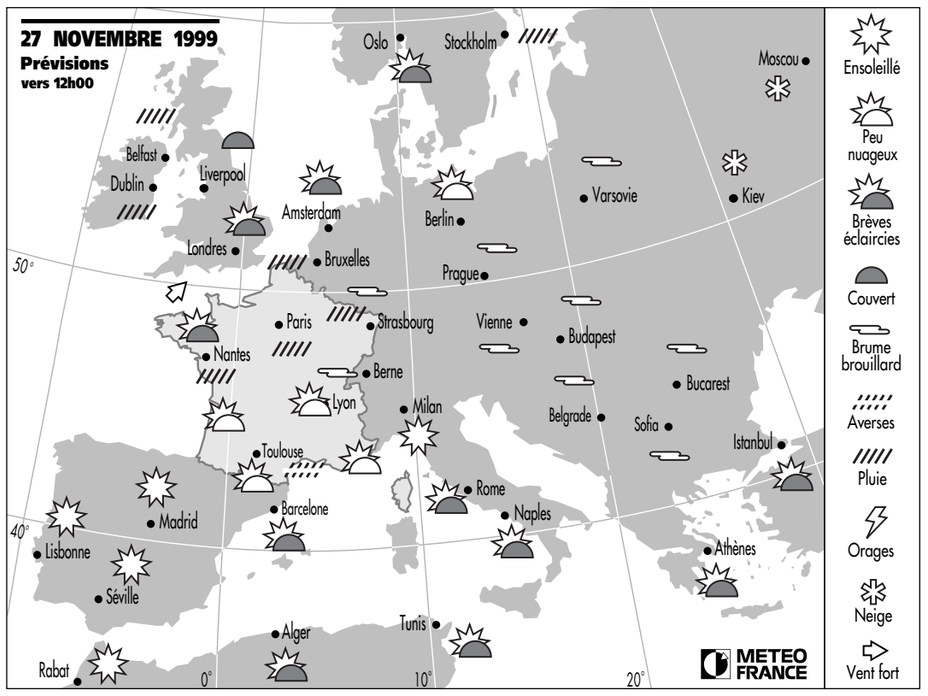

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Premier opérateur de ferries à grande vitesse sur la Manche, Hoverspeed propose, jusqu'au 23 décembre, sur sa ligne Boulogne-Folkestone, un aller-retour dans la journée pour 90 F, 13,72 €, prix pour 2 piétons voyageant ensemble : départ à 10 h 45 de Boulogne, retours à 15 heures ou 18 h 15 de Folkestone. La compagnie accorde aux moins de 26 ans une réduction de 15 % sur les tarifs de sa brochure 1999-2000 (une voiture, 5 passagers maximum) sur les lignes Calais-Douvres, Boulogne-Folkestone et Dieppe-New Haven. Réservations au 0820-00-35-55.

■ **TURQUIE.** Afin de favoriser le tourisme, les autorités ont annoncé une réduction de 50 %, jusqu'au 31 mars 2000, sur le montant des taxes d'aéroport, d'atterrissage et de parking des aéroports de Dalaman et de Milas-Bodrum, pour les charters en provenance directe de l'étranger.

PRÉVISIONS POUR LE 27 NOVEMBRE 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	2/7 N	PAPEETE	24/30 S	KIEV	-5/-2 *	VENISE	3/10 C	LE CAIRE	11/20 S
AJACCIO	5/15 N	NANTES	4/13 P	POINTE-A-PIT.	24/29 S	LISBONNE	9/14 S	VIENNE	1/3 C	NAIROBI	17/23 C
BIARRITZ	3/13 S	NICE	4/14 S	ST-DENIS-RÉ.	21/28 S	LIVERPOOL	6/11 C	**AMÉRIQUES**		PRETORIA	19/28 S
BORDEAUX	6/11 S	PARIS	7/10 P	**EUROPE**		LONDRES	6/11 N	BRASILIA	19/30 S	RABAT	7/19 S
BOURGES	5/10 N	PAU	1/13 S	AMSTERDAM	7/9 N	LUXEMBOURG	1/6 N	BUENOS AIR.	15/29 S	TUNIS	12/17 N
BREST	7/13 N	PERPIGNAN	4/13 P	ATHENES	6/13 N	MADRID	3/9 S	CARACAS	24/29 S	**ASIE-OCÉANIE**	
CAEN	7/10 N	RENNES	3/12 N	BARCELONE	6/15 N	MILAN	2/9 S	CHICAGO	1/8 S	BANGKOK	23/33 C
CHERBOURG	6/11 N	ST-ETIENNE	2/9 S	BELFAST	4/10 P	MOSCOU	-13/-7 *	LIMA	17/22 S	BEYROUTH	10/17 S
CLERMONT-F.	3/10 N	STRASBOURG	1/6 P	BELGRADE	-1/4 C	MUNICH	-3/2 C	LOS ANGELES	12/19 S	BOMBAY	22/32 S
DIJON	2/6 N	TOULOUSE	1/10 S	BERLIN	2/6 S	NAPLES	5/15 N	MEXICO	3/19 S	DJAKARTA	26/31 C
GRENOBLE	0/8 S	TOURS	5/10 P	BERNE	0/4 C	OSLO	2/8 N	MONTREAL	4/12 S	DUBAI	20/29 S
LILLE	6/10 N	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	5/9 P	PALMA DE M.	5/18 S	NEW YORK	10/17 S	HANOI	22/27 S
LIMOGES	4/8 N	CAYENNE	23/32 S	BUCAREST	0/5 C	PRAGUE	-1/6 C	SAN FRANCIS.	9/14 C	HONGKONG	20/25 S
LYON	3/7 S	FORT-DE-FR.	23/29 S	BUDAPEST	-4/0 C	ROME	4/14 N	SANTIAGO/CHI	12/29 S	JERUSALEM	9/20 N
MARSEILLE	2/11 N	NOUMEA	19/24 C	COPENHAGUE	4/7 P	SEVILLE	7/18 S	TORONTO	4/9 S	NEW DEHLI	11/24 S
				DUBLIN	4/11 P	SOFIA	-5/4 C	WASHINGTON	8/16 S	PEKIN	-7/-3 S
				FRANCFORT	0/7 N	ST-PETERSB.	-1/3 C	**AFRIQUE**		SEOUL	-4/4 C
				GENEVE	4/6 C	STOCKHOLM	6/9 P	ALGER	10/16 N	SINGAPOUR	25/30 C
				HELSINKI	4/6 C	TENERIFE	13/17 S	DAKAR	23/28 S	SYDNEY	15/19 S
				ISTANBUL	4/7 N	VARSOVIE	-1/2 C	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	7/13 S

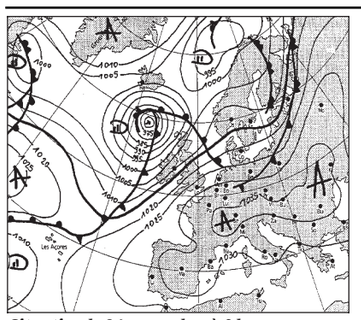

Situation le 26 novembre à 0 heure

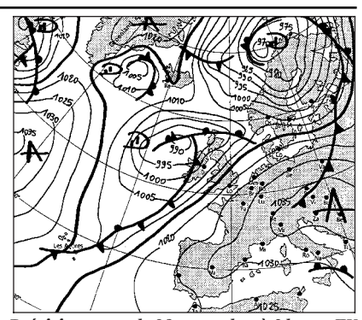

Prévisions pour le 28 novembre à 0 heure TU

Le mammouth laineux livre ses secrets les plus intimes

CETTE FOIS, ça y est ! A force de persévérance, des chercheurs américains du Muséum d'histoire naturelle de New York sont parvenus à séquencer des fragments de gènes de mammouth. La prouesse est réelle. Comme le fut celle qui consista, il y a quelques semaines, à sortir de terre et à transporter par hélicoptère, dans son bloc de glace, un mammouth de 4 tonnes congelé depuis 20 000 ans (*Le Monde* du 22 octobre). Mais ces deux événements, sans rapport l'un avec l'autre, ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Parce qu'il a laissé, dans les étendues glacées de la Sibérie et de l'Alaska, bien plus que la peau et les os, le mammouth laineux nous a déjà conté une grande part de son histoire. Au point de figurer parmi les mieux connues des espèces fossiles.

Avec son épaisse fourrure, son dos pentu et ses immenses défenses recourbées, *Mammuthus primigenius* est le symbole de l'ère glaciaire. Comme ses cousins des steppes (*M. trogontherii*) et d'Amérique (*M. columbi*), ce proboscidien appartient à la famille des *Elephantidae*, dont les éléphants sont les seuls représentants actuels. Le premier de tous les mammouths, dit-on, serait né en Afrique il y a 4 millions d'années.

CIMETIÈRE ARCTIQUE

Ses petits ayant voyagé, c'est en Sibérie que se serait affirmé, 2 à 3 millions d'années plus tard, le mammouth laineux, son aire de répartition s'étendant par la suite de l'Irlande à l'Amérique du Nord. Eléphants, mastodontes ou mammouths : pendant des siècles, les ossements retrouvés dans le monde se sont confondus aux yeux des naturalistes. Jusqu'à ce qu'un chasseur d'ivoire découvre en 1799, à l'embouchure du fleuve sibérien Léna, une masse informe entre deux blocs de glace. Quelques années plus tard, le botaniste russe Mikhaïl Adams parvient à en dégager les ossements. Pour la première fois, un squelette quasiment complet de mammouth est ainsi reconstitué au musée de Saint-Pétersbourg. Cuvier, grâce à lui, établit une conclusion de pionnier : le mammouth d'Adams, affirme-t-il, est une espèce adaptée au froid qui s'est localement éteinte, et non une victime du déluge.

Le XIX[e] siècle passa, Darwin s'imposa, et la découverte des gigantesques carcasses continua. Affleurant çà et là le permafrost, le cimetière des mammouths laineux se situe au nord du 60[e] parallèle, pour l'essentiel à l'intérieur du cercle arctique. Très vite, son exploration a révélé que l'espèce, par la morphologie comme par la taille (2,70 m à 3,40 m au garrot), ne différait guère de l'éléphant, son très proche parent. Et que ses principaux particularismes devaient surtout être mis au compte du froid, auquel il s'était remarquablement adapté.

Les éléments de cet équipement polaire ? Le lainage, bien sûr, dont les poils grossiers et raides, parfois longs de près d'un mètre, cachaient un « sous-poil » fin et plus chaud encore. Mais aussi la couche de graisse (de 8 à 10 cm d'épaisseur) doublant la peau, et la petite taille des oreilles et de la queue. Et encore, peut-être, le large repli de peau recouvrant l'anus – quoique cette « valvule » existe aussi chez les éléphants. L'extrémité étonnamment pointue de sa trompe, formée d'un « pouce » de 10 cm et d'un « doigt » plus petit, devait également être en relation avec le climat, et permettre à son possesseur d'aller « cueillir » sous la neige (rarement épaisse dans ses lieux de vie) les petites graminées dont il se nourrissait.

LA RÉSURRECTION DE DIMA

Les mammouths congelés sur lesquels ont été faites ces observations n'ont pas tous été retrouvés intacts, loin s'en faut. Mais certains ressurgirent dans toute leur splendeur. Le plus célèbre d'entre eux, le plus émouvant et le mieux conservé, fut assurément Dima, un bébé mammouth découvert en juin 1977 près d'un affluent de la Berelekh sous six mètres de limons. Agé de moins de douze mois, il tétait sans doute encore sa mère au moment de sa mort, survenue il y a environ 40 000 ans.

Extraordinairement préservé, Dima dévoila tous les aspects de son anatomie. Muscles, cerveau, cellules sanguines : ses composants les plus internes avaient été conservés par le froid. Son cœur était comme en état de marche ; dans son intestin furent retrouvés des larves de mouches parasites et des protozoaires. On s'étonnera moins, dès lors, que ce spécimen et ses congénères les mieux congelés aient enfin permis aux généticiens de toucher au but, et d'analyser la structure biochimique de l'ADN extrait du noyau de leurs cellules.

Publiés dans le numéro de novembre de la revue américaine *Molecular Biology and Evolution*, les travaux de l'équipe d'Alex Greenwood permettront sans doute de vérifier si les mammouths, comme l'affirment certains, sont génétiquement plus proches de l'éléphant d'Asie que de son cousin d'Afrique. Mais les biologistes sont formels : à force de nous attendre, cet ADN a été *« endommagé et modifié »*. Or il n'est pas question d'envisager de cloner un mammouth sans disposer d'un génome en parfait état. Pour ressusciter l'imposant animal, disparu de la planète il y a 10 000 ans (sous l'effet du dernier réchauffement postglaciaire ? de sa destruction par l'homme ? d'une épidémie ?), les explorateurs du Pléistocène devront encore patienter.

Catherine Vincent

Quand ils coexistaient avec les hommes

A la fin de la dernière glaciation, il y a 30 000 à 10 000 ans, des hommes ont peint et gravé les parois de leurs grottes. Qu'elles aient été retrouvées en Espagne, en France ou en Russie, le mammouth figurait souvent sur ces œuvres rupestres, aux côtés des chevaux et des bisons. On en connaît plus de 360 représentations, parmi lesquelles de nombreuses sculptures en trois dimensions, exécutées à partir d'os, de pierre, de bois de cerf ou d'ivoire.

Très réalistes, nombre de ces représentations posent une énigme : les mammouths sont sans défenses. Faut-il y voir une anomalie pathologique ? Un caractère sexuel secondaire des femelles ? Faute de données fossiles probantes, les spécialistes préfèrent attribuer cette absence à une licence artistique...

★ ***Encyclopédie complète des mammouths*, d'Adrian Lister et Paul Bahn. Editions Delachaux et Niestlé (1995), 168 p., 239 F.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99281

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

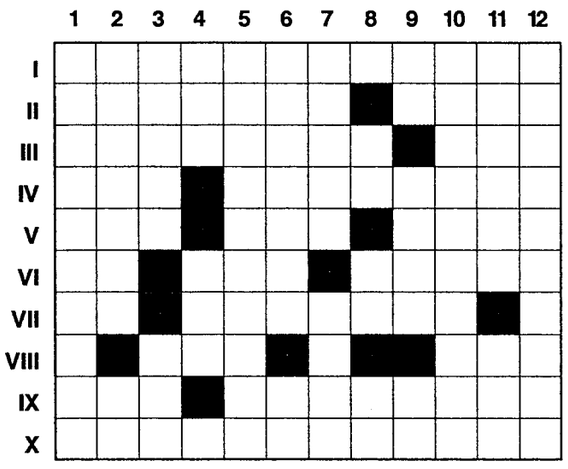

HORIZONTALEMENT

I. Qui permet d'envisager la suite. – II. Donnent aux paquets un air de fête. Sa fille serait restée vierge. – III. Fait son cinoche avec tout le monde. Raccourci pour une société commerciale. – IV. Bien court. Un proton et un neutron. – V. Fera de belles poutres. Flotte dans la crème au dessert. Suite en bon ordre. – VI. Pour s'y retrouver dans les notes. Populaire en juillet. Mit au-dessus – VII. Article. Couvertes de dettes. – VIII. Standard audiovisuel. Au fond de la pièce. – IX. Cap d'Espagne. Plutôt en désordre. – X. On les retrouve souvent sur notre passage.

VERTICALEMENT

1. Qui ne devrait pas laisser indifférent. – 2. Plaisir à la montagne. Coule dans le Nord. – 3. Réfléchit avant d'agir. Faisait danser dans les années soixante-dix – 4. Sur une carte asiatique. Accessoire à plumes. – 5. Trompent le brochet et la truite. – 6. Très dure. Emetteur récepteur. – 7. Solidement construite. Vient grossir le Rhin. – 8. Pour lier. Interjection. En opposition sur la carte. – 9. Dieu chez Ramsès. Ville et lac américains. Oppose dans le texte. – 10. Très sales en profondeur. – 11. Grosses perles. L'anglaise est plate. – 12. Qui ont repris du service.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99280

HORIZONTALEMENT

I. Autoportrait. – II. Ruintures. – III. Prise. Bassin. – IV. Hast. Pimpant. – V. Sébacées. – VI. Gré. Porc. Et. – VII. Ouragan. Tour. – VIII. Us. Poudrer. – IX. Reniât. Isaac. – X. Ire. Legs. Lie.

VERTICALEMENT

1. Amphigouri. – 2. Râ. Ruser. – 3. Trisser. Né. – 4. Ouste. Api. – 5. Pie. Goal. – 6. On. Papauté. – 7. Rubicond. – 8. Tramer. Ris. 9. Respectes. – 10. Assas. Oral.– 11. In. Eu. Aï. – 12. Tentatrice.

PHILATÉLIE

Le XX[e] siècle en timbres

JEAN-CLAUDE KILLY et Carl Lewis sur des timbres en 2000 ? C'est fait. Les Français appelés à voter pour choisir les timbres sur les événements ayant marqué ces cent dernières années qu'ils aimeraient voir imprimer – ils ont été 600 000 à répondre – ont plébiscité les deux champions. La Poste, qui organisait, mardi 23 novembre, à la salle Wagram à Paris, les « Rencontres de la philatélie », pouvait annoncer cet événement en forme de première – si l'on fait abstraction de Napoléon III et de Pétain –, qui verra des timbres français représenter des personnalités vivantes.

Killy (trois médailles d'or aux Jeux olympiques de Grenoble) et Lewis (100 mètres en moins de 10 secondes en 1984) battent, chacun dans sa catégorie, Jesse Owens, Pelé, Björn Borg (exploits de légende) et Bob Beamon, Nadia Comaneci, Sergueï Bubka (performances de légende).

Le timbre Coupe du monde France 98, dessiné par Louis Briat.

Ils partageront la vedette avec la machine à laver, les premiers pas sur la Lune, la Déclaration universelle des droits de l'homme, le droit de vote des femmes, les congés payés (série « Société »), Marcel Cerdan, la traversée de l'Atlantique par Lindbergh, la France championne du monde de football (série « Sports »), sur des timbres créés par Claude Andréotto à paraître en mai et octobre 2000.

Ce dernier événement rallie 69,96 % des suffrages, le plus gros score, devant la machine à laver (67,97 %), qui écrase donc aspirateur, stylo à bille et bas Nylon, le moins bien élu étant Lindbergh (31,2 %).

Consultation encore, auprès des clients du Service national des timbres-poste, près de 92 000 à s'exprimer : Louis Briat, pour le timbre rond sur la Coupe du monde de football, Charles Bridoux, pour le feuillet *Petit Prince,* de Saint-Exupéry, et le timbre à date « premier jour » *Europa - Fête de la musique,* remportent les premières « Cérès de la philatélie » décernées au cours de la même cérémonie qui, à l'instar des Oscars pour le cinéma, récompenseront désormais les auteurs du plus beau timbre, de la plus belle série et de la plus belle oblitération « premier jour » de l'année.

Louis Briat, né en 1938 à Saint-Etienne, professeur à l'Ecole nationale supérieure des Arts décoratifs, est le créateur du timbre d'usage courant à l'effigie de Marianne, en service de 1989 à 1997. Il est aussi l'auteur du timbre sur le Mont-Saint-Michel, qui arrive en seconde position.

Charles Bridoux, né en 1942 à Paris, ancien élève des Arts déco, a signé son premier timbre en 1975. Graphiste de talent, il pratique la philatélie au plus haut niveau. En témoignent son élection à l'Académie de philatélie en 1979 et les médailles d'or décrochées par ses collections.

Pierre Julien

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

LeMonde Job: WMQ2711--0028-0 WAS LMQ2711-28 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:39 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0500 Lcp:700 CMYK

DISPARITIONS

Efim Etkind

Le rassembleur des poésies française, russe et allemande

LE LINGUISTE Efim Etkind est mort lundi 22 novembre à Potsdam (Allemagne) des suites d'un cancer du foie. Auteur en 1977 de *Dissident malgré lui* (Albin Michel) après avoir été chassé d'Union soviétique, il était un spécialiste reconnu de poésie et de stylistique, coauteur d'une monumentale *Histoire de la littérature russe* (Fayard).

Efim Grigorievitch Etkind est né le 20 février 1918, d'un père entrepreneur aisé et d'une mère cantatrice, tous deux juifs. Juif il était donc, et, bien que non croyant, adepte des Lumières, il connaissait les prières. Il fait ses études à l'université de Leningrad (1936-1941). Diplôme en poche, il part pour Viatka, à l'Institut Kirov, enseigner la littérature comparée. Puis il s'engage dans l'armée. Il participe à la libération de la Hongrie et reçoit l'Etoile rouge.

« COSMOPOLITISME »

Démobilisé en 1946, Efim Etkind est nommé à l'Institut Herzen de Leningrad, d'où il est chassé pour *« cosmopolitisme »*. Réfugié à Tousie de nombreux jeunes, et à la poétique de nombreux chercheurs : *Conversations sur le vers.* Il traduit lui-même Hölderlin et Corneille (*Nicomède*), Lope de Vega ou Longfellow. C'est alors qu'il rencontre Alexandre Soljenitsyne, se lie d'amitié avec lui, l'aide à rassembler la documentation pour *La Roue rouge.* Il aide également le jeune dissident Joseph Brodsky, assiste à son procès, seconde encore le poète juif Heifetz dans le samizdat.

Le pouvoir soviétique se venge : son maître ouvrage, *La Matière du vers,* est refusé par les éditions Sovietski Pisatel, accompagné du commentaire : *« Il résulte de votre ouvrage que la poésie est une valeur absolue, indépendamment de sa mission sociale. »* Le 25 avril 1974, en une grand-messe kagébiste, il est déchu de ses grades, privé de chaire, interdit de publication. L'Union des écrivains emboîte le pas et l'exclut. Il ne lui reste plus qu'à quitter le pays. Sitôt arrivé en France, Efim Etkind écrit ses *« notes d'un non-conspirateur »,* récit de cette farce policière, publiées sous le titre *Dissident malgré lui.* Mordante chronique et amère réflexion sur les rapports entre pouvoir et culture, de Pouchkine à nos jours. Quelques jours avant sa mort, Etkind protestait encore dans la *Literaturnaïa Gazeta* contre l'injuste privation de public dont il avait été victime : ni l'ironie ni la combativité ne l'avaient quitté.

CRITIQUE DE LA POÉSIE FRANÇAISE

Paris l'accueille – il enseigne la civilisation russe à Nanterre –, puis les académies de Mayence, de Bavière, de Darmstadt. Il sillonne le monde occidental, enseigne partout, subjuguant par son verbe, sa fougue, son érudition, et surtout sa générosité intellectuelle qui fait de lui un infatigable liseur de manuscrits, encourageant, rassemblant des équipes de traducteurs, subvertissant partout les murs de l'individualisme académique. Etkind interpelle avec véhémence les poètes français coupables à ses yeux d'avoir perdu la vivacité langagière de la Pléiade, et de ne plus savoir enter la poésie étrangère sur le greffon français (*Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, L'Age d'homme, 1982). L'histoire, ironiquement, lui offre sa revanche : ses anciens collègues de l'Institut Herzen lui restituent ses titres. Il arpente le monde, mais aime plus que tout son humble « retrait » breton, près de Dinan.

Ausculteur du vers, il tenta d'en définir la matière, faite de conflits entre forme et pensée, entre genre et innovation. Dissident malgré lui, *« Européen né »*, Efim Etkind était citoyen des lettres européennes et joignait fraternellement les poésies française, russe et allemande. Il était pour nous la preuve vivante que la culture sauve le monde.

Georges Nivat

■ **MARIE-CLAUDE CABANA,** conseiller maître à la Cour des comptes, est morte lundi 22 novembre à Paris. Née le 19 juin 1942 à Montpellier (Hérault), Marie-Claude Cabana, ancienne élève de l'ENA (1966-1968), prend son premier poste au ministère des affaires étrangères, où elle est sous-directrice d'Afrique centrale et orientale de 1978 à 1984, avant de diriger les relations internationales de la Mairie de Paris, de 1984 à 1986. En septembre 1986, elle est nommée ambassadrice auprès de l'Unesco, dont elle devient vice-présidente du conseil exécutif de 1987 à 1991. Ambassadrice auprès de l'OCDE de mars 1993 à juillet 1998, Marie-Claude Cabana est nommée à cette date à la Cour des comptes. Elle était l'épouse de Camille Cabana, ancien ministre, ancien secrétaire général de la Ville de Paris, devenu en 1995 président de l'Institut du monde arabe.

■ **EULALIE BANKS,** auteur-illustrateur de plus de cinquante livres pour enfants, est morte vendredi 12 novembre en Californie, à l'âge de cent quatre ans. Née à Londres le 12 juin 1895, Eulalie Banks avait publié son premier ouvrage pour la jeunesse, *Bobby in Bubbleland,* en 1913. Après la première guerre mondiale, elle émigra aux Etats-Unis. Là, outre son activité d'auteur, elle effectua des peintures murales pour des vedettes de Hollywood, parmi lesquelles Charlie Chaplin. En 1952, elle connut un important succès en illustrant *Le Jardin poétique des enfants* (*A Child's Garden of Verses*), de Robert Louis Stevenson. Cet ouvrage s'est vendu à plus de deux millions d'exemplaires aux Etats-Unis.

■ **QUENTIN CRISP,** écrivain, acteur et modèle, est mort à Manchester dimanche 21 novembre. Né Denis Pratt le 28 décembre 1908, au sud de Londres, Quentin Crisp, dandy excentrique, était devenu célèbre en Grande-Bretagne après le succès d'un film tiré de son autobiographie, *The Naked Civil Servant* (« Le Fonctionnaire nu »), publiée en 1975, où son personnage – un temps fonctionnaire, un temps prostitué, un temps modèle pour étudiants des Beaux-Arts – était interprété par John Hurt. Après un one man show à Londres, en 1978, il décida de s'installer aux Etats-Unis, où il poursuivit sa carrière. A quatre-vingt-dix ans, Quentin Crisp venait de revenir en Angleterre pour assurer un nouveau spectacle.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres a procédé, mercredi 24 novembre, au mouvement préfectoral suivant (*Le Monde* du 25 novembre) : François Leblond, préfet de la région Auvergne, préfet du Puy-de-Dôme, est placé hors cadre, en attendant de devenir président de la société d'autoroutes Esterel, Côte d'Azur Provence (Escota). Il est remplacé à Clermont-Ferrand par **Didier Cultiaux,** directeur général de la police nationale.

M. Cultiaux cède sa place à Patrice Bergougnoux, directeur adjoint du cabinet de Jean-Pierre Chevènement (remplacé à ce poste par Michel Bart, directeur central de la sécurité publique). **Jean Dussourd,** directeur de la défense et de la sécurité civiles, devient préfet du Pas-de-Calais. Il est remplacé par Michel Sappin, préfet du Lot. M. Dussourd succède à **Daniel Cadoux,** nommé préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, à la place de Jean-Louis Dufeigneux. Sur proposition d'Elisabeth Guigou, ministre de la justice, M. Dufeigneux est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire (pour quatre ans).

[Né le 9 juin 1943 à Paris, **Didier Cultiaux** intègre le ministère de l'intérieur en 1970, à sa sortie de l'ENA (promotion « Robespierre »). Il est successivement chargé de mission auprès du recteur de l'académie de Lille, puis auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en juin 1971, secrétaire général adjoint de la préfecture des Bouches-du-Rhône en août 1974, secrétaire général de la préfecture de la Charente en octobre 1976, sous-préfet de Sélestat-Erstein (Bas-Rhin) en août 1978, secrétaire général pour les affaires administratives de la préfecture de la Réunion en mai 1980, sous-préfet d'Argenteuil en février 1982, puis de Lorient en juin 1985. Il est ensuite nommé préfet du Territoire de Belfort en juillet 1990, de l'Aude en janvier 1993, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie en juillet 1994, préfet de Seine-et-Marne en juillet 1995. Didier Cultiaux était directeur général de la police nationale depuis janvier 1998.]

[Né le 2 janvier 1948 à Castres (Tarn), **Jean Dussourd** intègre le ministère de l'intérieur en mai 1976, à sa sortie de l'ENA (promotion « Guernica »). Après avoir été chef de bureau, il devient chargé de mission auprès du préfet de la région Haute-Normandie en juin 1980, secrétaire général de la préfecture de l'Allier en mars 1982, secrétaire général pour les affaires régionales d'Auvergne en octobre 1984, secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme en octobre 1986 et sous-préfet de Palaiseau (Essonne) en août 1990. En octobre 1992, il est nommé directeur du personnel, de la formation et de la police à la direction générale de la police nationale. En novembre 1993, il devient préfet des Hautes-Pyrénées. Depuis novembre 1997, Jean Dussourd était directeur de la défense et de la sécurité civiles.]

[Né le 28 août 1946 à Annecy (Haute-Savoie), agrégé d'histoire, **Daniel Cadoux** commence sa carrière comme enseignant (1970-1975), avant de faire l'ENA (promotion « Mendès France ») et d'intégrer le ministère de l'intérieur en mai 1978. Il devient successivement directeur du cabinet du préfet des Côtes-du-Nord en janvier 1980, directeur du cabinet du préfet de Basse-Normandie en février 1981, chargé de mission auprès du délégué général à la décentralisation du ministère de l'intérieur en juillet 1981. En mars 1982, il est candidat (PS) aux élections cantonales de Haute-Savoie. Il devient ensuite chargé de mission auprès du préfet de la région Rhône-Alpes en mars 1982, chargé de mission à la Datar en mars 1984, conseiller technique au cabinet de Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, en septembre 1984, conseiller technique à la Datar en janvier 1986, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Vienne en janvier 1988, sous-directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques au ministère de l'intérieur en janvier 1989. Il est nommé directeur du cabinet de Philippe Marchand, ministre délégué aux collectivités locales, en août 1990 et, parallèlement, conseiller technique au cabinet de Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, avant d'être directeur adjoint du cabinet de M. Marchand lorsque celui-ci succède à Pierre Joxe, en février 1991. Il devient ensuite préfet de la Charente en février 1992, de l'Indre-et-Loire en août 1994, de la Sarthe en mai 1996. Daniel Cadoux était préfet du Pas-de-Calais depuis octobre 1997.]

INTÉRIEUR

Michel Sappin a été nommé directeur de la défense et de la sécurité civiles au ministère de l'intérieur, lors du conseil des ministres de mercredi 24 novembre. Il remplace Jean Dussourd, nommé préfet du Pas-de-Calais *(lire ci-dessus).*

[Né le 8 avril 1948 à Paris, **Michel Sappin** est licencié en histoire et ancien élève de l'ENA (1980-1982). Affecté d'abord au ministère de l'éducation nationale, il a été ensuite notamment sous-préfet d'Orléans (1991-1993), secrétaire général de la préfecture du Calvados (1993-1994), conseiller technique, puis directeur adjoint du cabinet de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire (1994-1995), préfet pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône (1995-1998). Depuis juillet 1998, Michel Sappin était préfet du Lot.]

ALLOCATIONS FAMILIALES

Annick Morel, inspectrice générale des affaires sociales, a été nommée directrice de la Caisse nationale des allocations familiales, lors du conseil des ministres de mercredi 24 novembre. Elle succède à Etienne Marie, qui occupait ce poste depuis octobre 1993.

[Née le 28 janvier 1950 à Paris, **Annick Morel** est licenciée ès lettres, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et ancienne élève de l'ENA (1980-1982). Elle a été notamment conseiller technique au cabinet de Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale (1988-1989), directrice du cabinet d'Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée de la famille et des personnes âgées (1990-1991), adjointe au directeur général de la santé au secrétariat d'Etat à la santé (1993-1997). Depuis novembre 1997, Annick Morel était directrice des affaires sanitaires et sociales de Paris.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Adeline GUBLER
et
Jean TEMAN
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Gabriel,

le 18 novembre 1999.

23 *bis*, avenue Niel,
75017 Paris.

Awa et **Philippe**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre HUGUENIN-GENIE,

le 24 novembre 1999, à 2 h 30.

Retour à la tanière le 29 novembre.

Décès

– Mme Véronique Bibas, née Lakah,
son épouse,
Chad, sa fille,
Sa famille,
Ses amis,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

M. Claude BIBAS,

survenu le 22 novembre 1999, à Bordeaux, dans sa quarante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière israélite de Portet-sur-Garonne (Haute-Garonne), le lundi 29 novembre, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue Beltremieux,
17000 La Rochelle.

– M. Henri Dupoizat,
son époux,
M. et Mme Henry Dupoizat,
M. et Mme Charles Dupoizat,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Anne DUPOIZAT,

le 25 novembre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 27 novembre, à 10 h 30, en l'église de la Rédemption, place Puvis-de-Chavannes, Lyon-6e.

3, rue Duguesclin,
69006 Lyon.
Le Crêt de Bardonnanche,
42580 La Tour-en-Jarez.
33, rue George-Sand,
75016 Paris.

– M. et Mme Pierre Huertas,
M. et Mme Renaud Espaze,
ses enfants,
Guillaume et Mathieu,
ses petits-enfants,
Les familles Roman et Huertas,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Rose HUERTAS,
née **ROMAN,**

survenu à Paris, le 25 novembre 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille.

10, rue de Sèvres,
75007 Paris.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et ses collègues de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Claude VEIL,
directeur d'études,

survenu le 22 novembre 1999.

– Le Conseil d'administration de l'association Vivre
s'associe à la douleur de la famille de

M. le docteur Claude VEIL,
directeur d'études
à l'Ecole des hautes études
en sciences sociales,

décédé le lundi 22 novembre 1999.

Les administrateurs,
Les membres de l'association,
Et le personnel des établissements,
tiennent à manifester leur reconnaissance pour l'apport que Claude Veil a fait à l'association. Pendant de nombreuses années, il nous a fait bénéficier de sa richesse intellectuelle et de sa profonde humanité.

Son investissement aura ainsi contribué à l'intégration sociale et professionnelle de nos concitoyens handicapés.

– Les membres de l'Association scientifique franco-vietnamienne de psychiatrie et de psychologie médicale
ont la tristesse d'apprendre le décès du

docteur Claude VEIL,
membre du conseil d'administration.

Ils s'associent de tout cœur à la peine de sa famille.

17, rue d'Armaillé,
75017 Paris.

– Nouka Maximoff,
sa fille,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Matéo MAXIMOFF,
écrivain
et missionnaire tzigane,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 24 novembre 1999, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie tzigane aura lieu au funérarium de Montreuil, à 10 heures, le lundi 29 novembre, suivie de l'inhumation à 11 heures, au cimetière nouveau de Romainville (Seine-Saint-Denis).

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, place du Berry,
92390 Villeneuve-la-Garenne.

– Le Comité français pour Yad Vashem, association pour la mémoire et l'enseignement de la Shoah et pour la nomination des « Justes parmi les Nations »,
a appris avec peine et regret le décès de

Mme Germaine RIBIÈRE,

survenu le 20 novembre, à Paris.

Elle avait été nommée « Juste parmi les nations » par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem en 1967 pour avoir, au péril de sa vie, sauvé des centaines d'enfants juifs aux heures noires de l'Occupation.

Dès l'âge de vingt ans, interrompant ses études, elle s'est consacrée au sauvetage des enfants juifs. D'abord auprès de l'abbé Chaillet à Lyon, puis, secondant le Révérend Père Devaux à Notre-Dame-de-Sion, à Paris, et participant à son action, elle a sillonné la France pour arracher les enfants juifs des camps d'internement et les sauver ainsi de la déportation. Enfin, après la guerre, c'est elle qui a réussi à ramener les enfants Finaly à leur famille. Cette année encore, au cours d'une session consacrée à l'affaire Wallenberg, elle avait pris la parole à l'Unesco au nom de tous les Justes de France dont elle était l'une des figures les plus représentatives.

Le Comité français pour Yad Vashem tient à témoigner de sa gratitude et de son estime pour celle qui a été un exemple de courage, de solidarité et d'abnégation. Son nom restera gravé dans nos cœurs et dans nos mémoires comme dans la pierre de Jérusalem où, sur le mont du Souvenir, il témoigne pour les générations futures.

Comité français pour Yad Vashem,
64, avenue Marceau,
75008 Paris.

(*Le Monde* du 26 novembre.)

Anniversaires de décès

– M. et Mme Salomon (Mony) Baruch,
Leurs enfants,
Mme Olga Baruch,
rappellent à tous ceux qui ont connu

Victor Hayim BARUCH (Zal)

son souvenir ; qu'ils aient une pensée pour lui à l'occasion de la date anniversaire de sa disparition, le 29 novembre 1996 (19 Kislev 5757).

– A

Albert JACCOUD.

Tu peux rêver encore,
je survis et revis grâce à toi, pour toi.

Lamorna.

Signatures

DÉDICACE À LA LIBRAIRIE
DE CNRS ÉDITIONS
La dictature empêchée. La grève de la faim des femmes de mineurs. Bolivie 1977-1978.

Ce livre nous éclaire sur ce mouvement de protestation non violente enclenché par des femmes et sur son spectaculaire succès ; il met en avant le rôle des résistances civiles dans le retour à la démocratie en Amérique latine.

Pour tous ceux qui s'intéressent aux droits de l'homme et à la lutte des femmes. **Jean-Pierre Lavaud** dédicacera son livre

mardi 30 novembre 1999,
de 18 heures à 20 heures.

À LA LIBRAIRIE DE CNRS ÉDITIONS,
151 *bis*, rue Saint-Jacques,
75005 Paris.
Tél. : 01-53-10-05-05.

Colloques

Ecole internationale d'astrophysique
« D. Chalonge »
http://www.obspm.fr/chalonge

Septième cours « Current Topics in Astrofundamental Physics », à Erice (Italie), du 5 au 16 décembre 1999, Institut de l'OTAN et Euro-Ecole.

Le 9 décembre au soir, « 50 Years of NATO » and « 50 Years of the Russian Atomic Bomb ».

Session spéciale « Opening the Third Millennium », le 15 décembre, avec la participation de l'OTAN, NSF et ESA/NASA.

Norma Sanchez,
directeur, Observatoire de Paris,
75014 Paris.

Débats

Sénat – Association des historiens
Lundi 29 novembre 1999,
de 19 heures à 22 h 30.
LA RÉUNIFICATION ALLEMANDE

Bilan de quarante-cinq ans d'occupation soviétique en RDA : deux peuples allemands ? Comment se passe la réunification aujourd'hui ? Entrée 100 francs. Etudiants 70 francs. **Sur réservation : 01-48-75-13-16.**

Communications diverses

LES AILES BRISÉES,
association reconnue
d'utilité publique depuis 1928,

vous invitent à leur
51e VENTE D'ENTRAIDE
placée sous le haut patronage de Mme Jacques Chirac et des plus hautes autorités des aviations civile et militaire.
Salon Hoche,
9, avenue Hoche, Paris-8e.
Mardi 30 novembre, de 14 heures à 19 heures,
Mercredi 1er décembre, de 11 heures à 21 heures,
Jeudi 2 décembre, de 11 heures à 19 heures.

– Le jury et le comité de soutien du **prix Saint-Exupéry-Valeurs jeunesse** font part de leur résolution **modifiant la date de remise du prix,** qui a été reportée au printemps 2000 afin de s'inscrire dans le cadre des nombreuses célébrations du 100e anniversaire de la naissance d'Antoine de Saint-Exupéry, tant à Lyon qu'à Paris (exposition au Panthéon), Espace Saint-Exupéry, 14, rue Gassendi, Paris-14e.

Bexley
COUSU GOODYEAR
1 PAIRE 650 F 2 PAIRES 1200 F
EMBAUCHOIRS :
2 PAIRES 199 F 5 PAIRES 399 F
35 BD HENRI IV 75004 PARIS - 39 BD RASPAIL 75007 PARIS
20 RUE LANTERNE 69001 LYON - 4 RUE CHILDEBERT 69002 LYON
7 RUE SOMMEILLER 74000 ANNECY
VENTE PAR CORRESPONDANCE : 20 RUE LANTERNE 69001 LYON
TÉL. 04 78 30 40 16 VENTE SUR INTERNET : www.bexley.fr

LES ATELIERS TAMALET
Perles de culture
Enfilages & créations personnalisées
01.42.00.21.71 (Paris 10e)

ARTELANO
Meubles contemporains de créateurs objets, luminaires, choix de livres et accessoires
Chaise Café Marly
54, rue de Bourgogne - 75007 Paris
Tél. 01 44 18 00 00 - Fax 01 44 18 04 00

LeMonde Job: WMQ2711--0029-0 WAS LMQ2711-29 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 09:46 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0501 Lcp:700 CMYK

SPECTACLE **De nouveaux lieux culturels sont en train d'émerger à Paris : les bars, qui programment des concerts pour certains ou, pour d'autres, du théâtre. Trente ans après la naissance du café-théâtre, qui avait commencé près des comptoirs avant de s'installer dans des salles, de plus en plus de compagnies présentent des pièces devant des clients attablés. ● LES BARS à théâtre ne sont pas des cafés à la mode. Souvent discrets, ils sont situés dans le 3e et le 10e arrondissement, voire le 19e – des quartiers où se retrouve une population désireuse d'échapper aux circuits traditionnels. ● LES COMPAGNIES et les comédiens qui jouent dans les cafés viennent d'horizons très différents. Certains sont des débutants qui cherchent à se lancer, d'autres sont des professionnels, reconnus, qui jouent dans les cafés pour aller à la rencontre d'un autre public.**

Le théâtre hante les bars des faubourgs parisiens

De plus en plus de troupes, animées par des spécialistes du genre ou des professionnels en goguette, jouent dans les cafés des hauts du Marais, du canal Saint-Martin et de Belleville, à la conquête d'un rapport renouvelé avec les spectateurs

LA PATACHE est un café qu'on dirait coulé dans le gris de la rue de Lancry, à deux pas du canal Saint-Martin. Beaucoup passent devant sans le voir. Certains y vont d'un pas assuré. Des habitués : La Patache est un lieu de rendez-vous, un bar de quartier qui éclaire la nuit d'hiver. Vitres embuées, poêle de fonte au milieu des tables, tout est vieux, même la fumée des cigarettes qui s'épaissit au fil des heures finit par sembler ancienne, à l'image des photos et de la carte des océans qui couvrent les murs d'où toute couleur a disparu, sinon celle du temps. Livrée dans la journée au laconisme du canal, La Patache se remplit sur le coup de 8 heures. Beaucoup de jeunes gens. Bientôt, toutes les places sont prises. Certains resteront debout.

REPORTAGE
Professionnels, justes, parfois excellents, ils disent leur texte dans d'étroits espaces

C'est alors qu'une voix s'élève du comptoir. Celle d'une jeune femme qui ne va pas bien. *« Je suis dans la merde. »* Dans la dope. Elle quitte son tabouret. Bonnet enfoncé sur le crâne, jupe courte, blouson. La voilà entre les tables. Maigre et énervée. Les gens se sont tus. Ils écoutent cette fille dont deux minutes auparavant ils n'avaient pas idée qu'elle était comédienne. Elle dit qu'elle s'appelle Zoé, *« Zoé la honte »*, et il semble que rien ne pourrait l'arrêter dans son récit – la nuit d'une junk qui commence par un mauvais casse, continue en cellule et termine sur un trottoir glacé.

La comédienne se nomme Noëlie Giraud et elle interprète un texte de Patrick Gratien-Martin. L'auteur est là, dans un coin discret. Personne ne bouge. Noëlie Giraud frôle les tables, elle enjambe le comptoir, grimpe sur le poêle. Fuite impossible. Elle en fait trop. Devant la machine à café silencieuse, le patron surveille la salle. Parfois, une silhouette se colle à la vitre embuée, sur le trottoir. De nouveaux venus s'agglutinent près de la porte. Zoé la honte ne craint pas l'exhibitionnisme. L'étonnement se lit dans les regards qui la suivent. Une heure de jets de mots. Puis elle s'arrête d'un coup, et d'un coup les briquets claquent. Le théâtre est terminé, la soirée continue.

PAULO NOZOLINO POUR « LE MONDE »

La Compagnie des hommes joue « L'Amour en toutes lettres » à L'Arambar.

LA JOUISSANCE ET L'ABSTINENCE

Un autre soir, à un quart d'heure à pied de La Patache, à L'Arambar, au 7 de la rue de la Folie-Méricourt. Changement de style. Murs jaune vif, banquettes, tables basses, tableaux (sexes). Un arbre à chapeaux dans un coin. Vers 21 heures, les derniers arrivés se collent sur le bout des banquettes. Un comédien éteint une lumière un peu forte et annonce le menu du jour : *« Ce soir, 125e édition de* L'Amour en toutes lettres, questions sur la sexualité à l'abbé Viollet. » Un cas intéressant, cet abbé. Membre de l'Association pour le mariage chrétien, il répondait, dans les années 30, aux questions sur la sexualité posées par les lecteurs de la revue de l'association. Nous ne saurons pas quels avis et conseils il donnait. *L'Amour en toutes lettres* est constitué du courrier envoyé par les chrétiens. Souvent fort embêtés.

Une employée de trente ans, vierge, voit arriver *« un projet de mariage »* visiblement arrangé par son entourage : qu'est-il permis de faire ? qu'est-il défendu ?, demande-t-elle. Un garçon pose des questions sur son homosexualité réprimée. Un mari souffre que sa femme se refuse à lui. Une jeune femme s'interroge sur l'onanisme. Une mère se vante de la rigueur qu'elle impose à ses enfants. Un mari prétend que la jouissance naît de l'abstinence. *« Puisque l'Église veut se fourrer dans le lit des époux... »*, dit une autre... A chaque lettre son lecteur. L'un après l'autre, les comédiens et comédiennes de la Compagnie des hommes – interprètes de *L'Amour en toutes lettres* – se placent devant le mur, bien droits, bras le long du corps, et ils disent leur texte. Professionnels, justes, parfois excellents.

« LE PARTAGE DE VOTRE GÉNÉROSITÉ »

Quand l'un a terminé, un autre arrive de la salle et le rejoint. A la fin, ils forment un petit groupe – six pour chacune des deux parties, c'est le maximum qu'autorise l'espace étroit. Belle ambiance. Jeux de regards entre les acteurs et la salle, et dans la salle, d'une table à l'autre. Olivier, le patron de L'Arambar, se tient près de la porte, veillant que les entrées et sorties ne gênent pas. *« Les comédiens ne sont rénumérés que par le partage de votre générosité »*, a dit un membre de la compagnie, à l'entracte. Les *Lettres* refermées, un chapeau circule. Certains comédiens partent vite (*« Je dois libérer la baby-sitter »*, dit l'une), d'autres restent boire un verre.

On continue la tournée ? Retour au canal Saint-Martin, lundi soir. Pluie sur l'eau sombre. Personne dans les rues. Au 10 de la rue de la Grange-aux-Belles, l'enseigne de Chez Adel brille comme celle de Deluc détective rue du Louvre. Simenon n'est pas loin. Le café d'Adel est un rade. Bois et formica. Grand zinc pour beautés de comptoir. Adel plane : il doit sortir le cahier dans lequel il a noté le rendez-vous du jour, *Moi toute seule !*, un texte d'Amadeo Mato joué par Christine Braconnier et Frédéric Largier. L'auteur et les comédiens sont dans la salle. Plutôt vide. Adel demande à trois jeunes gens qui s'attablent s'ils sont venus voir la pièce. *« Ah, il y a du théâtre ? »* Nous sommes deux spectateurs. *« Nous jouerons s'il y a d'autres personnes »*, disent les acteurs. Une demi-heure passe. Ils ne joueront pas.

Il y a d'autres soirs possibles, d'autres cafés. Allons au Bar à thym, rue Saint-Martin. L'endroit vient de changer de propriétaire. Rien d'affolant. Musique techno, la climatisation ronfle. Elle s'arrête le temps des (trop gentils) *Contes de l'envie d'Elle et du désir de Lui*, d'après Henri Gougaud, par la compagnie Opaline. Deux comédiennes que l'ambiance ne sert pas. Le repos du bistrotier pendant le spectacle s'accompagne de conversations avec des piliers de comptoir. Un client répond à un appel sur son portable. Les comédiennes doivent faire avec. Elles ont du cran. C'est la règle du jeu. Au café, le théâtre joue avec le réel. Belle école.

Une dernière halte dans la nuit : à L'Attirail, 9, rue au Maire, juste à côté du Tango qui connut ses heures de gloire. La nostalgie de la musique d'Abed Agrié berce l'endroit. Refuge dans l'arrière-salle pour les amoureux. C'est là que se donne *A trois*, pièce du new-yorkais Barry Hall dirigée par Frédéric Fisbach – qui a signé une *Annonce faite à Marie* à Nanterre-Amandiers et prépare une mise en scène de *Tokyo Notes*, du Japonais Oriza Hirata, au Quartz de Brest. Direction impeccable : Frédéric Fisbach mène trois comédiens tout juste sortis du Conservatoire *« au bord de l'univers »* – à un comptoir où les mots se croisent, s'embusquent et se démasquent au fil des rencontres instantanées. Ça va vite. En une demi-heure, le spectacle a taillé sa route. Bien. Il laisse les clients de L'Attirail à leur histoire de gens venus un soir dans un café pour voir du théâtre. Et se voir.

Brigitte Salino

Jeunes acteurs ou vieux routiers : portraits de troupes

CEUX qui jouent dans les cafés le font par choix autant que par nécessité. Ce sont des comédiens et des compagnies d'horizons très divers. Christine Braconnier et Fred Largier, les interprètes de *Moi toute seule !*, n'ont pas vingt-cinq ans. Ils sont arrivés de Montpellier il y a un an. Plutôt que d'attendre en rêvant à leurs héros (Peter Brook, Philippe Adrien ou Stuart Seide), ils ont décidé de se lancer. *« On a vu qu'il y avait du théâtre dans les bars, on est allé voir. »* Ils ont créé une compagnie avec un ami auteur, Amadeo Mato, qui a écrit une pièce pour eux, et ils ont travaillé à la « mise en bar ». Puis ils ont appelé les patrons des endroits qui les intéressaient. Ils ont joué pour la première fois *Moi toute seule !* le 6 octobre au Bar à Thym. Depuis, ils jouent en moyenne deux fois par semaine. Avec un succès inégal, parce que *« tout repose sur le bouche-à-oreille. Il faut se faire connaître. »*

D'autres, comme Patrick Gratien-Martin, l'auteur de *Zoé la honte*, sont de vieux routiers, rodés au circuit. La Compagnie des hommes, qui interprète *L'Amour en toutes lettres*, est dirigée par Didier Ruiz, un comédien qui a travaillé au théâtre *« très normalement »* (avec Patrice Bigel ou Philippe Minyana) et a participé à des chantiers à Théâtre ouvert. Puis est venu un moment où il a eu l'impression *« qu'il y avait plus de monde et de vie dans les bars que dans les théâtres »*. Il a créé la Compagnie des hommes pour jouer les *Lettres à l'abbé Viollet,* parce qu'elles nécessitaient une proximité impossible dans les salles classiques. Il pensait jouer dix soirs avec ses amis ; cela fait deux ans qu'ils tournent. Ils sont trente-quatre dans la compagnie, ce sont tous des professionnels qui travaillent par ailleurs (théâtre, cinéma, doublage). Ils jouent les *Lettres* en alternance, en fonction de leur disponibilité. *« Ça paye la nounou et les parcmètres. On ne perd pas d'argent, on ne désespère pas d'en gagner. »* Des propositions d'achat commencent à leur arriver.

« Dans les bars, on a la liberté de jouer quand on veut, le temps qu'on veut, et on peut faire un travail de fond » : voilà ce qui motive Ysabel Payet, d'Opaline et compagnie – cinq comédiens qui présentent deux spectacles, *Contes de l'envie d'Elle et du désir de Lui*, et *Je t'embrasse pour la vie*, des lettres de la guerre de 14-18. Depuis ses débuts, il y a deux ans, la compagnie a donné 97 fois les *Contes* et 73 fois les *Lettres. « On s'est constitué un public. C'est une chance énorme d'expérimenter cette forme de jeu où il faut tenir compte de tout ce qui se passe autour, tout près. »* A-t-elle envie de jouer dans des théâtres ? *« Oui, bien sûr, mais si on arrive à établir un autre rapport avec les spectateurs. »*

PAS « BRANCHÉS »

« Pour moi, il y a du théâtre, mais pas de forme noble de théâtre », dit Frédéric Fisbach, l'exemple même du metteur en scène qui pourrait se passer de présenter des pièces dans les cafés, comme il le fait avec *A trois*, de Barry Hall. Frédéric Fisbach vient du Conservatoire, il a fait partie de la troupe de Stanislas Nordey à Nanterre-Amandiers. Il est dans les circuits, lancé, reconnu. Mais il a envie *« de faire du théâtre partout »*. En 1998, il a mis en voix *A trois*, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, avec des élèves du Conservatoire. *« Je leur ai proposé d'aller plus loin que cette lecture. Nous n'avions pas d'argent. Le directeur de la scène nationale d'Aubusson nous a aidés à créer le spectacle dans des bars de la ville. Puis nous avons continué tout seuls dans les cafés de Paris. J'avais vu qu'il y avait un réseau, je pensais qu'il n'y avait pas de raison de ne pas faire quelque chose de ce côté-là. Il faut ouvrir de nouveaux terrains. »*

Au début, Frédéric Fisbach a présenté *A trois* dans des cafés branchés. *« Ça ne passait pas, parce que le spectacle devenait une attraction. »* Il a rejoint le circuit des bars à théâtre, qui sont aussi différents que les compagnies. Certains bistrotiers pensent d'abord à vendre de la bière en programmant des troupes. Tous pratiquent les mêmes conditions : pas de droit d'entrée, comédiens rémunérés au chapeau ; parfois les patrons donnent un petit fixe (maximum 450 F). Certains bars, comme L'Arambar, choisissent les spectacles. *« Nous tenons à offrir à nos clients une certaine qualité, et une diversité dans la programmation*, explique Olivier Fournier. *Nous avons créé un fanzine mensuel qu'on envoie à nos clients. Pendant les représentations, on impose une écoute. On fait du théâtre à L'Arambar parce que ça nous fait plaisir et que ça fait plaisir à ceux qui viennent. C'est un moyen de créer une ambiance, de fidéliser et d'élargir une clientèle. Cela permet aussi de renouveler une pratique. Le théâtre coûte cher et semble inaccessible à beaucoup de gens. Aller dans un bar, prendre un verre et voir une pièce, c'est facile. »*

B. Sa.

Prochains rendez-vous

● *L'Amour en toutes lettres – questions sur la sexualité à l'abbé Viollet*, par la Compagnie des hommes.
Les mercredis, à 20 h 30 : Le Panier, rue Sainte-Marthe (10e).
Les lundis à 21 heures : L'Arambar, 7, rue de la Folie-Méricourt (11e).
● *A trois*, de Barry Hall, avec Julien Chavrial, Clara Pirali et Benoît Résillot.
Samedi 27, Le Petit Ney, 10, avenue de la Porte-de-Montmartre (18e).
● *Je t'embrasse pour la vie,* lettres de la guerre de 14-18, par Opaline et cie.
Jeudi 9 décembre à 21 heures : L'Aubrac, rue d'Hautpoul (19e).
● *Zoé la honte*, de Patrick Gratien-Martin, avec Noëlie Giraud.
Mardi 30 à 21 heures : La Patache, 60, rue de Lancry (10e).

Jeu de piste dans un Paris caché

L'ARAMBAR, La Patache, L'Attirail pourraient être chacun le point de départ d'un circuit qui dessine une nouvelle géographie culturelle parisienne : celle du théâtre dans les bars. Il y a trente ans naissait dans les cafés ce qui allait devenir un genre, le café-théâtre. Depuis, il y a eu des spectacles dans les bars, mais toujours de manière épisodique. Ce qui est nouveau, c'est l'ampleur du phénomène. Il s'est développé en quelques mois, jouit d'une vitalité indéniable et a déjà acquis une forme de reconnaissance. *Pariscope* consacre chaque semaine un encadré aux pièces qui se donnent dans les cafés. Car ce sont des pièces, et non des one-man-shows – première particularité.

La deuxième particularité tient aux endroits qui les accueillent. Ce sont des bars comme il s'en trouve de plus en plus dans Paris. Pas de ces établissements à la mode depuis le début des années 90, genre Man Ray, Spoon ou Café Marly, souvent décorés par des signatures et dédiés à une clientèle qui ne craint pas d'être vue.

AMBIANCE, INTIMITÉ

Les cafés à théâtre jouent les clandos. Ils se fondent dans des rues adjacentes et ne cultivent pas la modernité. On y vient pour boire un verre, en sachant qu'on sera tranquille si on le désire, mais dans une ambiance propice aux rencontres. Ils sont de tous styles : homos, rades de nuit, bistrots, troquets ou caboulots. Souvent petits, parfois décalés, ils ont en commun de laisser le champ libre à l'intimité. Ce sont des lieux de rendez-vous qui ont commencé par réunir les habitants d'un quartier avant d'attirer des gens qui parfois traversent Paris pour s'y rendre.

Ce n'est pas un hasard si ces cafés se trouvent pour la plupart dans le 10e ou le 3e arrondissement, et s'ils sont isolés les uns des autres. Leur fréquentation répond à un désir : éviter les quartiers et les rues où l'offre est devenue massive, comme la rue de Lappe à Bastille ou la rue Oberkampf à Belleville, pour se livrer à un jeu de piste avec la ville, en cherchant des endroits qui ne s'annoncent pas. Il n'y a plus dans Paris de hauts lieux comme Saint-Germain-des-Prés en son (lointain) temps, mais on y trouve des îlots, comme le canal Saint-Martin et le haut du Marais – des quartiers dont l'attrait est de ne rien offrir de spectaculaire. Pour le moment du moins.

B. Sa.

LeMonde Job: WMQ2711--0030-0 WAS LMQ2711-30 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 09:24 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0502 Lcp:700 CMYK

Une promenade inaboutie dans la maîtrise du piano

Grands absents (Samson François, Yves Nat, Wilhelm Kempff), documents tronqués : les connaisseurs seront frustrés et le grand public peu informé par la cassette vidéo sur les « grands pianistes du XXe siècle »

UNE CASSETTE VIDÉO et un coffret de trois disques sont publiés simultanément qui invitent à la promenade dans l'art du piano au XXe siècle. Quand on croit le film terminé, on voit soudain la Hongroise Annie Fischer jouer la *Valse « de l'adieu »* de Chopin sur le générique. De cette figure méconnue, on ne saura rien et son nom ne sera même pas prononcé dans le film. A qui donc est destiné ce document ? Pas au grand public qui verra défiler des pianistes dont il ne connaît que quelques-uns d'entre eux – il découvrira les autres (tant mieux) sans rien apprendre de réellement solide sur eux (dommage) ; pas davantage au connaisseur qui verra défiler des artistes qui lui sont familiers et n'apprendra rien qu'il ne sache déjà... si ce n'est qu'il aura le bonheur et la frustration de découvrir des documents datés mais non sourcés et bien souvent tronqués.

Le manque d'informations données dans le film lui-même et dans le texte de présentation qui accompagne la cassette vidéo témoigne d'une production défaillante. En exergue, il aurait fallu préciser que seuls des pianistes morts ayant été filmés avaient été choisis. Encore que ce dernier point ne soit pas respecté : il n'existe aucun film de Rachmaninov au piano et aucun sonore de Francis Planté. Ils figurent cependant dans ce film. Ces deux exceptions admises, il aurait fallu donc ajouter au minimum Clara Haskil – il existe des images d'elle tournées par la femme de Charlie Chaplin. Mais la déception vient surtout du choix contestable des extraits musicaux : Horowitz limité à une étude de Scriabine tronquée et à ses *Variations sur Carmen de Bizet* ; Michelangeli à une sonate de Scarlatti ; Richter et Gilels à des extraits du *Premier concerto* de Tchaïkovski, un prélude de Rachmaninov et une étude de Chopin... et le piano russe à eux seuls ; Cziffra au *Grand galop chromatique* de Liszt, saucissonné lui aussi.

VÉRITÉS BIEN SENTIES

La déception vient encore d'absences curieuses : Samson François, Yves Nat, Guiomar Novaes, Robert Casadesus, Wilhelm Kempff et bien d'autres, dont Solomon que l'on ne voit que quelques secondes au début du film. A ce sujet, à part Annie Fischer et Myra Hess, l'art du piano n'est pas féminin... Quant aux pianistes de jazz, il faut croire que l'art du piano au XXe siècle ne leur doit rien. Alfred Brendel, pour sa part, a refusé que ses témoignages figurent dans ce film quand il a eu connaissance de l'intégralité du projet. C'est ce qu'il a déclaré au *Monde*, parallèlement à l'entretien qu'il accordait pour la publication de son intégrale des concertos de Beethoven, chez Philips.

Certains des entretiens viennent un peu corriger ce travail contestable. Notamment ceux de Daniel Barenboïm et de Gyorgy Sandor qui expriment des vérités bien senties ; avec subtilité chez le premier et une grande netteté chez le second qui conteste l'idée selon laquelle les pianistes d'aujourd'hui joueraient mieux du piano que ceux d'autrefois. Mais pourquoi avoir accordé tant de place à Piotr Anderszewski, jeune et excellent pianiste polonais par ailleurs ? Il ne jouit pas d'une autorité particulière et d'autres pianistes auraient apporté des témoignages de première main : Paul Badura Skoda, Maurizio Pollini, Aldo Ciccolini, Dominique Merlet, Alexis Weissenberg, Murray Perahia, Alicia de Larrocha,...

JOCK CARROLL

Glenn Gould : le Canadien est un des dix-huit pianistes retenus par cette vidéo consacrée aux grands disparus.

Restent les pianistes qu'il faut dissocier du film. Ils sont tous de parfaits exemples de l'art du piano – même si Paderewski, filmé très tard, joue maladroitement. Mais avouons qu'Hoffman est fascinant de perfection musicale et technique, que Moïsewitsch va au-delà de l'émotion quand il parle de Rachmaninov et quand il le joue, que Cortot irradie la pellicule dans la dernière pièce des *Scènes d'enfants*, de Robert Schumann. Quant à Claudio Arrau, un homme, un artiste dont l'humanité réconforte en ce bas monde, on est navré de ne pas le voir jouer l'intégralité de la dernière sonate de Beethoven, filmée en 1970 pour la télévision française.

Alain Lompech

Références

● **Vidéo.** *L'Art du piano, « Grands pianistes du XXe siècle »* : Ignaz Jan Paderewski ; Josef Hofmann ; Sergueï Rachmaninov ; Benno Moïsewitsch ; Vladimir Horowitz ; George Cziffra ; Myra Hess ; Artur Rubinstein ; Francis Planté ; Alfred Cortot ; Wilhelm Backhaus ; Edwin Fischer ; Emil Gilels ; Sviatoslav Richter ; Arturo Benedetti Michelangeli ; Glenn Gould ; Claudio Arrau ; Annie Fischer. Avec divers témoignages d'artistes et impresarios. Ecrit par Christian Labrande et Donald Sturrock. Réalisé par Donald Sturrock. Une cassette vidéo Warner Vision. 130 F environ.
● **Disques.** Un coffret de trois CD Philips 464 381-2.

DÉPÊCHES

■ **MEILLEURES VENTES : au classement des meilleures ventes de disques de la semaine du 14 novembre au 20 novembre** (Top IFOP/Tite Live diffusé par le SNEP) c'est au tour d'Alain Souchon d'occuper, avec *Au ras des pâquerettes*, la tête du classement après que cette première place a été occupé les semaines précédentes par Johnny Halliday avec *Sang pour sang (3e)*, Patrick Bruel (4e) pour *Juste avant*, Mariah Carey (5e) pour *Rainbow* et Florent Pagny (6e) avec *Recréation*. Les filles dominent nettement les singles (Tina Arena, Christina Aguilera, Mariah Carey, Britney Spears, Jennifer Lopez...) mais *Mambo no 5* de Bega Lou tient son indéracinable premier rang.

■ **INDUSTRIE : l'édition 2000 du Midem,** le plus grand marché des professionnels du disque et de la vidéo musicale, est prévue du 23 au 27 janvier à Cannes, précédée, le 22, d'une journée consacrée à la musique en ligne. Ce « Midemnet » est organisé en partenariat avec Webnoize, site d'information américain de référence. Les musiques électroniques seront à l'honneur au Village électronique et au cours de huit soirées (www.midem.com).

■ **AN 2000 : Kraftwerk, groupe allemand** créateur de la pop technologique, ancêtre de la techno, enregistre l'hymne officel de l'Exposition universelle de l'an 2000 à Hanovre prévue à partir du mois de juin. Il sera prochainement publié chez EMI.

SÉLECTION DISQUES

KENNY WERNER
Beauty Secrets

En quatre thèmes, le pianiste, compositeur et enseignant Kenny Werner rend immédiatement familier le trio qu'il a formé avec le bassiste Drew Gress et le batteur Billy Hart (écouter les échanges sur *Scufflin'*). On s'en contenterait déjà : le jazz y est fêté avec un mélange de grâce et d'envie d'en découdre. Au final, c'est *Music from the Space*, découpage presque note à note, avec un quatuor à cordes, de la musique en apesanteur avant un envol swing. Superbe. Entre ces deux aspects, Werner aura joué en duo avec le saxophoniste Joe Lovano ou l'actrice et chanteuse Betty Buckley (l'inattendu *Send in the Clowns*), en quintette avec de jeunes solistes, mené son trio à une rencontre collective avec le violoniste Mark Feldman (lyrisme, tentations savantes, apaisement). Une variété de propositions où la douceur contemplative ne se confond pas avec l'épanchement, ou l'effervescence ne devient pas précipitation. ***Sylvain Siclier***
★ 1 CD RCA-Victor 74321 69904-2. Distribué par BMG.

JOHN ZORN
Godard/Spillane

Dans le livret superbement mis en page qui accompagne la réédition en un seul CD de deux de ses pièces-collages les plus fameuses – l'une consacrée à Jean-Luc Godard, l'autre à l'écrivain américain Mickey Spillane, créateur du détective Mike Hammer –, John Zorn parle de sa musique, ce qui lui arrive rarement. Le saxophoniste et compositeur américain évoque l'euphorie qui a gagné la vingtaine d'instrumentistes (Bill Frisell, Bobby Previte, Anthony Coleman, John Lurie, Christian Marclay, David Weinstein...) réunis en 1985 (*Godard*) et 1986 (*Spillane*) et le lent processus de choix et d'assemblage de multiples séquences où le jazz, la musique contemporaine, le rock, entre autres, se catapultent avec des bruitages et effets divers pour créer des images musicales tout en foisonnement, éclats et tensions. Si *Godard*, paru originellement sur le label français Nato, jouait des enchevêtrements afin de tenter une interprétation hachée du rythme godardien, *Spillane*, paru sur le label américain Nonesuch, laisse entrevoir une narration plus cadrée. En cadeau, *Blues Noël*, autre production Nato à l'origine, concentre en un peu plus de cinq minutes toute la fantaisie et les fulgurances de ces expérimentations. ***S. Si.***
★ 1 CD Tzadik TZ7324. Distribué par Orkhêstra International.

TUE-LOUP
La Belle Inutile

Tue-loup : lieudit de la Sarthe et groupe de country-rock soignant sa claustrophilie dans une ferme de la même région. Le deuxième album des cinq Manceaux, *La Bancale*, avait été salué par la presse en 1998, qui avait cru dénicher des cousins français des Américains de la Dépression, Gun Club, Violent Femmes ou Palace. Son successeur, enregistré au Maroc, ne cède en rien à l'exotisme : toujours ces champs désolés, hantés par des épouvantails, ces ciels de corbeaux menacants. La voix incantatoire et maniérée de Xavier Plumas se cogne à des guitares roides, soutenues par une batterie frissonnante. Climats oppressants, masochisme des sentiments, tentation du malheur. Tue-Loup oscille entre deux pôles : le théâtre de la cruauté des premiers Noir Désir et la complaisance dans la fange de Miossec. Cette absence définitive d'humour provoque parfois des sensations fortes, le plus souvent un terrible sentiment de monotonie, à force de rejeter le plaisir. ***Bruno Lesprit***
★ 1 CD Pias 942 0019 28.

NINA MORATO
Moderato

Univers torturé et faussement naïf que celui de Nina Morato ! Qui n'a rien de moderato, à commencer par *Sécotine*, hommage à l'enfance indisciplinée, la sienne, relayé par *Oh mon ange*, hymne touchant à l'enfant disparue, drame personnel vécu par cette artiste à la personnalité taillée à la hache par le cours de la vie. Dans ces hauts et ces bas, la chanteuse n'a pas encore trouvé sa place. Eclectique, débridé, riche, hachuré, *Moderato* met en valeur l'énergie et les qualités vocales de Nina Morato (*Full Moon*), passant du registre de la pop (*J'attends*) aux lointaines influences électroniques, façon Arthur H, avec qui elle chante *En harmonie (« Mes amours sont météoriques/ Je ne les retiens pas »)*. La chanteuse plonge inutilement dans une reprise de *Porque te vas*, se fourvoie dans la variété standard *(Simple flèche)*, avant de s'en donner à cœur joie avec Princess Erika dans un duo de copines fâchées. ***Véronique Mortaigne***
★ 1 CD Polydor 547 6082.

MICHEL DELPECH
Cadeau de Noël

La réhabilitation de quelques figures de la chanson populaire des années Carpentier n'a curieusement pas profité à Michel Delpech, interprète de quelques airs mémorables *(Le Loir-et-Cher, Les Divorcés)*, ce qu'a compris Florent Pagny, qui reprend *Quand j'étais chanteur* sur son dernier album. Malgré une pochette peu encourageante et un titre stupidement commercial, *Cadeau de Noël*, enregistré les pieds dans les charentaises dans un home-studio à Rouen, est une bonne surprise. Entouré de Francis Basset, parolier recommandé par Jean-Michel Rivat (auteur des tubes historiques), et de Jean-Baptiste Brimont, qui tresse l'accompagnement soyeux et aérien, entre variétés et pop anglaise, qui sied au chanteur à la voix nonchalante, Delpech retrouve les accents de ses grandes heures, dans des chansons d'un sobre classicisme, qui se fredonnent aussitôt. Avec pour sujets sa calvitie *(Et je ris en ce miroir)*, la beauté des femmes évoquée sans machisme *(Cadeau de Noël)*, son attachement au centre de la France *(Ma vie est ici)*. Dommage que le slow *Attention elle est blessée* pille le motif d'*Heures hindoues*, d'Etienne Daho, et que l'album s'essouffle sur la distance. ***B. Lt***
★ 1 CD Trema 710776.

BOY GE MENDES
Noite de Morabeza

Au début des années 90, il fut pour le grand public le premier musicien à inscrire le Cap-Vert sur la mappemonde des musiques à danser (de préférence collé-serré), avec le titre *Grito de Bo Fidje*. Chanteur au timbre de velours, Boy Ge Mendes sait créer des airs légers que l'on se surprend à siffloter, à chantonner, comme il le fait lui-même ici. Empreintes d'une sensuelle mélancolie, ses chansons en créole cap-verdien croisent les influences cubaines, brésiliennes et caribéennes de la musique cap-verdienne. La touche caribéenne est ici bien plus marquée que dans *Lagoa*, l'album précédent, grâce à la présence de Mario Canonge, pianiste antillais au swing léger accompagné de son tandem rythmique favori, Thierry et Jean-Philippe Fanfant. Intimiste et indolent, *Noite de Morabeza* gagnerait à plus de reliefs. Les chœurs affadissent parfois le propos et de toniques percussions auraient été les bienvenues sur le titre (*Sama Xarit*) dédié à Prosper Niang, fondateur du groupe sénégalais Xalam, décédé en 1988. Une chanson qu'il interprète en wolof, clin d'œil au pays où il vécut enfant. ***Patrick Labesse***
★ 1 CD Lusafrica B 6888. Distribué par Mélodie.

SEYCHELLES, NOUVELLES TENDANCES

Emiettées dans une multitude d'îles, les musiques de l'océan Indien sont d'une richesse méconnue. Cette compilation témoigne de la qualité du vivier local. Sous l'impulsion de Claude Monet, journaliste de Radio France reconverti en producteur, une dizaine d'artistes se sont débarrassés des synthétiseurs qui parasitent trop souvent les musiques subtropicales, pour ne conserver que l'essentiel. La douce ardeur du sega, le rythme le plus populaire de l'océan Indien ; les influences distillées de l'Afrique, de la vieille Europe, du reggae jamaïquain, de la soul des Amériques ; des mélodies et des guitares souvent lumineuses (en particulier celles d'Acoustic Café ou des hymnes à la créolité de Jean-Marc Volcy) ; des voix capables d'intensité (celle de Jenny Letourdie ou la beauté bluesy du timbre de Ralf)... Pour une humeur d'ensemble qui conjugue la langueur insulaire et une mélancolie, reflet d'une réalité sociale et politique moins paradisiaque que celle des cartes postales. ***Stéphane Davet***
★ 1 CD Alabianca NDCD 062. Distribué par Night & Day.

Sénèque
Thyeste
mise en scène
Sylvain Maurice
18 novembre - 12 décembre
Théâtre de Gennevilliers
Centre Dramatique National
Location 01 41 32 26 26

LeMonde Job: WMQ2711--0031-0 WAS LMQ2711-31 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:27 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0503 Lcp:700 CMYK

L'art pour l'art d'un peintre des années cinquante

A Antibes, une rétrospective riche de révélations revient sur l'œuvre de Roger Bissière pour analyser ses forces – intelligence plastique et solides références – et désigner sa faiblesse – l'absence d'une nécessité

BISSIÈRE, Musée Picasso, Chateau Grimaldi, 06600 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. Tous les jours, de 10 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures. 30 F (4,57 €). Jusqu'au 9 janvier.

ANTIBES
de notre envoyé spécial

Régulièrement, la question revient : que faire des années 50 en France et de leur peinture, de cette peinture un peu abstraite, un peu informelle, un peu expressionniste, si bien faite, si proprette, si ennuyeuse ? Elle revient avec une insistance particulière dans les périodes où le marché de l'art est prospère – fin des années 80, époque actuelle – chaque fois que réapparaissent dans les galeries et les salles de ventes les stocks de tableaux amassés depuis que ce style a cessé de plaire, achevé par les Nouveaux Réalistes à coups d'objets tranchants. Qu'en faire donc ? L'oublier et décider, une fois pour toutes, qu'après la mort de Wols, en dehors de Bram van Velde et de Pierre Soulages, l'abstraction gestuelle académisée n'a suscité à Paris que très peu d'œuvres intéressantes dans cette période ? On pourrait. Mais pas avant d'avoir procédé à un dernier examen, histoire d'avoir la conscience en paix.

Le cas Bissière est des mieux choisis pour y procéder. En 1964, une rétrospective de ses toiles de 1946 à 1964 occupe la grande salle du Pavillon français. Elle lui vaut, de la part du jury, une mention d'honneur, mais le Grand Prix est pour Robert Rauschenberg. La victoire de l'Américain sur le Français passe alors pour symbolique : le Nouveau Monde l'emporte enfin sur l'Ancien et le pop sur la peinture. L'événement suscite en France des commentaires aigres et vexés. Bissière est mort peu après – surcroît de symbole historique.

Il est né en 1886 – Rauschenberg, soit dit en passant, en 1925. En 1886, cela signifie qu'il est à peine plus jeune que Braque, Derain et Picasso et plus âgé que Miro et Masson. Situation étrange de décalage chronologique : ce contemporain du cubisme n'est parvenu à affirmer sa manière que vers 1950, quarante ans après eux, et en partie grâce aux inventions de ses cadets surréalistes. Dans l'entre-deux-guerres, il écrit dans les revues et enseigne la peinture, le croquis et la fresque à l'Académie Ranson.

LE SAVOIR, PAS L'URGENCE

Il montre très peu ses travaux, si peu que l'exposition antiboise commence par une suite d'œuvres méconnues. Elles démontrent à quel point le cubisme obsède leur auteur. Avec des morceaux de bois, il fabrique des guitares picassiennes. Sur des tuiles, il peint à fresque des natures mortes à la Braque. Dans des papiers noirs et blancs, il découpe des profils, picassiens encore. Avec des souches, des débris de machines agricoles, des os de bœuf et des clous, il fabrique des masques et des têtes primitifs, allusions africaines qui surprennent d'autant plus qu'elles datent de la fin des années 40 – toujours le décalage.

Considérées isolément, ces pièces sont remarquables d'intelligence plastique. Leur auteur possède ses références modernes et sait s'en servir. Son *Christ* en fer, planches et os de 1938, est un chef-d'œuvre de primitivisme surréalisant magnifiquement exécuté. Ses tentures d'étoffes récupérées et cousues, *Le Soleil* et *Le Cheval*, sont d'excellentes synthèses, à la conjonction des couvertures indiennes chères à Pollock et des compositions compartimentées de Klee, que Bissière découvre dès les années 20. Les peintures sur bois de cette même période ont les mêmes qualités et l'artiste y témoigne d'un goût très sûr dans le choix des matériaux – planches délicatement vermoulues – et des couleurs – nuances délicatement fanées. Il maîtrise l'approximatif et le bancal. Il fait des gammes dans les genres sauvage et rustique. Il les fait très bien. Il ne manque que l'urgence d'une nécessité, celle qui ne fait pas de doute dans les Pollock contemporains et métamorphose un bric-à-brac de références et de savoirs aussi complet que celui de Bissière en autre chose, en intensité, en agression.

L'exposition prend fin au début des années 50, au moment où le peintre fixe sa manière : la toile sera soutenue par une grille de lignes orthogonales légèrement tracées et irrégulièrement espacées et les quadrilatères ainsi obtenus seront occupés par des taches de couleur harmonieusement réparties, avec quelques glissements et débordements pour éviter l'excès de système. C'est une sage décision de ne pas l'avoir prolongée au-delà, dans les années de succès et de répétition. L'analyse des décennies précédentes – exemplaire de précision et de rigueur, tout comme le catalogue – suffit à établir les qualités de cet art tout de variations et de synthèses élégantes. Elle en fixe aussi les limites : Bissière, comme tant de ses contemporains et de ses élèves français, n'a cessé de faire de l'art. Il n'a cessé d'y penser. Il n'a pas eu d'autre préoccupation. C'est là tout le problème.

Philippe Dagen

SORTIR

PARIS

Les Carrefours de l'Odéon
Sous l'intitulé « Résistance et Pensée », Daniel Bensaïd, Jacques Derrida et Jacques Rancière évoqueront leur relation à l'œuvre de la philosophe Françoise Proust, morte le 15 décembre 1998 (*Le Monde* du 24 décembre). Ensemble, ils s'interrogeront sur ce que signifie, aujourd'hui, l'exigence de résister, y compris dans ses aspects physiques et biologiques, rejoints en cela par le biologiste Jean-Claude Ameisen. Enfin, Bernard Sichère, Olivier Morel et Eric Alliez feront entrer les thèmes abordés en résonance avec la question brûlante de l'exception culturelle, et notamment la place du livre philosophique de langue française dans le monde.
Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Le 27, 15 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. Entrée libre sur réservation.

Simon Elbaz
Chanteur et joueur de *oud* d'origine marocaine, Simon Elbaz présente *La Nuit du Matrouz*. Ce spectacle mêle théâtre, conte, danse, poèmes ou proverbes à la musique et croise plusieurs langues, en s'inspirant du style *matrouz*, un procédé de composition utilisé dans la poésie judéo-marocaine qui alterne l'hébreu et l'arabe.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. Le 27, 21 heures. Tél. : 01-40-51-38-14. 100 F. A La Mutualité le 3 décembre.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Le crime était presque parfait
d'Alfred Hitchcock, avec Grace Kelly, Ray Milland. Américain, 1954 (1 h 45).
Action Christine, Paris 6e (01-43-29-11-30).

Sueurs froides
d'Alfred Hitchcock, avec James Stewart, Kim Novak. Américain, 1958, copie neuve (2 h 10).
Grand Action, dolby, Paris 5e (01-43-29-44-40).

SÉANCES SPÉCIALES

Cinéma muet en concert
Le Chevalier à la rose (Richard Wiene, 1926). Musique de Richard Strauss, interprétée par l'Ensemble 13 sous la direction de Manfred Reichert.
Auditorium du Louvre, accès par la Pyramide, Paris 1er. Mo Louvre. Le 27, 20 heures ; le 28, 16 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 52 F et 70 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Biographie, un jeu
de Max Frisch, mise en scène de Frédéric Bélier-Garcia, avec François Berléand, Emmanuelle Devos...
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. Du 27 novembre au 23 décembre. Du mardi au samedi, 20 h 30 ; dimanche, 16 heures. Tél. : 01-43-74-99-61. 90 F et 130 F.

Littoral
de Wajdi Mouawad, mise en scène de l'auteur, par le Théâtre O parleur.
Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, 93 Tremblay-en-France. Le 27, 21 heures. Tél. : 01-49-63-70-58. De 50 F à 130 F.

La Maison des cœurs brisés
de Bernard Shaw, mise en scène de Michel Dubois, avec Catherine Samie, Nicolas Silberg...
Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les 27 et 28, 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F. Jusqu'au 27 avril en alternance.

Nous avons fait un bon voyage, mais...
de Corine Miret et Stéphane Olry, avec les auteurs et Pascale Villedieu.
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Du 26 novembre au 7 décembre. Du lundi au samedi, 20 heures ; dimanche, 17 heures. Relâche mercredi. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F.

Le Concours
Etoiles, premiers danseurs, corps de ballet de l'Opéra national de Paris. Orchestre Colonne. David Coleman (direction). Maurice Béjart (chorégraphie).
Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. Les 27, 29 et 30, et les 1er, 2, 3, 6 et 7 décembre, 19 h 30 ; le 4 décembre, 14 h 30 et 20 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 25 F à 355 F.

Compagnie Non de nom, Compagnie du Cercle
Pascale Houbin : *Parole.*
Théâtre Firmin-Gémier, place Firmin-Gémier, 92 Antony. Le 27, 20 h 30 ; le 28, 16 h 30. Tél. : 01-46-66-02-74. 110 F.

Compagnie du Sillage
Jacques Fargearel : *Entre terre et ciel.*
Centre Cyrano-de-Bergerac, place du Général-Leclerc, 95 Sannois. Le 27, 20 h 30. Tél. : 01-34-11-30-78.

Piotr Anderszewski, Alexander Melnikov (piano)
Mozart : *Sonate pour deux pianos KV 448.* Prokofiev : *Visions fugitives.* Bartok : *Bagatelles op. 6.* Mozart-Grieg : *Sonate pour deux pianos KV 545.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Le 27, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

City of Birmingham Symphony Orchestra
Fauré : *Dolly.* Debussy : *La Boîte à joujoux.* Stravinsky : *Petrouchka.* Simon Rattle (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 27, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 200 F.

Eric Barret (saxophone ténor)
Alain Jean-Marie (piano)
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 26 et 27, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Juliette, Pigalle
Dans le cadre de la « Nuit des musiciens ».
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 27, 20 h 30. Tél. : 08-03-34-63-46. De 90 F à 130 F.

Mambomania
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. Le 27, à 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

La Comparsa (soirée cubaine)
Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 27, à 23 heures. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

DERNIERS JOURS

27 novembre :
Sapho
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Tél. : 01-44-07-37-43. De 110 F à 150 F.
28 novembre :
L'Autre visage-masques africains
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Tél. : 01-47-23-38-88. Entrée libre.

LeMonde Job: WMQ2711--0032-0 WAS LMQ2711-32 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 10:51 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0504 Lcp:700 CMYK

EN VUE

■ Pour 1 000 yens, les passants du quartier commercial de Ginza à Tokyo peuvent se défouler sur **Jun Sato**, punching-ball humain.

■ Des **Mao** contrefaits circulent en Chine, après l'émission du nouveau billets de 100 yuans.

■ **Lech Walesa** joue **Lech Walesa** dans un film de fiction politique actuellement en tournage à Lodz en Pologne.

■ Le sergent **Nafisa Michael Allajabo** engagée, en 1994, dans l'Armée de libération des peuples du Soudan, la rébellion sudiste, raconte : *« Mon premier prisonnier, soldat des troupes gouvernementales, pleurait parce qu'il avait été capturé par une femme ; il n'avait que quinze ans »*, l'âge de son propre fils qui vit chez sa grand-mère, qu'elle n'a pas revu depuis...

■ Le 19 novembre, à Muzeri, dans le district de Sembabule, en Ouganda, la police anti-émeute a dispersé sans ménagement la foule des adeptes de **Nabassa Gwajwa**, jeune prophétesse ne se nourrissant que de miel.

■ La brigade anticriminalité a démantelé, lundi 22 novembre, un réseau de vente à la sauvette aux mains de racketteurs indiens qui, soupçonnés d'enlèvement et de tentative d'enlèvement sur deux compatriotes rôtisseurs de châtaignes, se battaient, boulevard des Capucines à Paris, avec des marchands de marrons.

■ Une médaille pontificale en métal doré, une décoration de l'Allemagne nazie et un bleu de travail figuraient au nombre des objets de **Mussolini,** transférés, vendredi 19 novembre, dans les locaux de la Banque d'Italie, à Rome.

■ **Gregory Katz**, psychiatre israélien, qui déjà soigne un **Jésus,** un roi **David,** un **Saint-Jean-Baptiste** et une **Vierge Marie,** redoute une recrudescence du *« syndrome de Jérusalem »* à l'approche de l'an 2000.

■ Trois enfants sont morts, jeudi 25 novembre à Manille, suffoqués par des gaz lacrymogènes pendant l'évacuation d'un bidonville, *« une horreur pour la vue »*, proche du bâtiment où doit avoir lieu dimanche le sommet de l'Association des nations du Sud-Est asiatique.

■ Lundi 22 novembre, à Madrid, après avoir récupéré sur un jeune passeur colombien, mort de surdose accidentelle, des boulettes de cocaïne enveloppées dans des préservatifs, des malfaiteurs ont jeté à la rue son cadavre éventré dans un sac en plastique.

■ Les habitants de Crozant, dans la Creuse, qui s'étaient cotisés, il y a dix ans, pour réparer l'horloge de la mairie, sont à présent divisés pour savoir si elle doit sonner la nuit.

Christian Colombani

Les nouveaux habits du PC portugais

Le quotidien indépendant « Publico » retrace l'histoire du parti communiste le plus orthodoxe d'Europe occidentale et s'interroge sur la marge de manœuvre de son secrétaire général Carlos Carvalhas

CARLOS CARVALHAS, secrétaire général du PC portugais, propose actuellement une nouvelle voie aux communistes de son pays, permettant peut-être un jour un partage du pouvoir avec les socialistes du premier ministre Antonio Guterres. Dix ans après la chute du mur de Berlin, le grand quotidien indépendant de Lisbonne *Publico* consacre plusieurs pages à l'histoire du PC et à la rénovation de son message. *« La défaite du socialisme dans les pays de l'Est ne s'explique pas seulement par les erreurs et les déviations, mais par un modèle qui les a généralisées et a méprisé les valeurs intrinsèques de la liberté et de la démocratie politique »*, a récemment affirmé Carlos Carvalhas, qui est âgé de cinquante-huit ans.

Le Parti communiste portugais a entamé, selon *Publico*, *« la longue marche »* qui doit le mener à son prochain congrès, prévu pour le dernier trimestre de l'an 2000. Le quotidien considère que l'avenir du parti est *« en jeu, en ce qui concerne non seulement la démocratie interne mais aussi les rapports avec la société hérités du temps où le parti vivait dans la clandestinité »*. Ceux qui souhaitent le changement ont apparemment un avantage cette fois-ci, car le PC a gagné deux députés (les communistes comptent 17 députés sur les 230 du Parlement) lors des élections d'octobre dernier.

Carlos Carvalhas a succédé en 1992 à Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti pendant plus de trente ans, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-six ans. Il affirme volontiers qu'il n'a pas l'intention de s'éterniser au pouvoir ni de devenir un *« nouveau Cunhal »*. *Publico* estime qu'il y a au sein du PC *« des secteurs clés de l'organisation qui restent fidèles aux canons du léninisme et aux mythes prolétariens internationalistes et révolutionnaires »*.

Le quotidien rappelle quelques étapes de la vie du PC portugais, resté le plus orthodoxe des PC européens. En février 1951, le journal officiel du PC, *Avante*, se réjouissait de l'*« aide importante du glorieux parti du grand Staline à la lutte du peuple portugais contre le régime salazariste »*. Trente ans plus tard, en mars 1981, Alvaro Cunhal écrivait dans le même journal : *« Notre parti donne la meilleure preuve de son indépendance – indépendance de classe, indépendance idéologique, indépendance dans ses décisions – en cherchant toujours le renforcement des liens fraternels de coopération avec le PCUS. »* Le secrétaire général du PC portugais soutenait encore, en août 1991, les communistes soviétiques putschistes qui tentaient de neutraliser Mikhaïl Gorbatchev...

La chute du Mur et la disparition de l'URSS ont provoqué, lors du congrès de 1992 qui a élu Carlos Carvalhas, le rejet d'un modèle *« qui a violé les caractéristiques essentielles des idéaux communistes et qui, au lieu de donner le pouvoir politique au peuple, a créé un pouvoir excessivement centralisé aux mains d'une bureaucratie de plus en plus éloignée de la volonté des masses »*.

Comment ouvrir le PC à la société et comment accroître l'influence des communistes au-delà de la traditionnelle force syndicale ? Ces questions vont se poser lors du prochain congrès. Mais une chose semble certaine : le secrétaire général ne peut guère aller plus loin pour, selon l'expression utilisée par *Publico*, *« faire bouger le PC sans que personne s'en aperçoive »*.

Alexandre Flucher-Monteiro

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Il faut appeler un chat un chat et ne pas chercher sans cesse ailleurs que dans sa raison insulaire la cause principale du cancer qui ronge la Corse. La Corse est d'abord et avant tout malade d'elle-même. Elle est malade de l'incapacité des Corses et de leurs élus à arbitrer leurs contradictions et à prendre leurs responsabilités. On ne peut à la fois vouloir demeurer dans la République pour ses avantages et rester à sa frange pour ses inconvénients, souhaiter le droit sans accepter les devoirs. On ne peut à la fois condamner le terrorisme la main sur le cœur et taire ses auteurs, voire contribuer à les protéger contre les foudres de la justice. On ne peut dire vouloir la paix et hésiter à dénoncer ceux qui n'ont de cesse de la réduire en miettes.

L'HUMANITÉ
Patrick Apel-Muller

■ (...) A coup sûr, la surenchère actuelle des dirigeants et élus nationalistes – qui refusent obstinément de condamner la violence – favorise de tels actes. La dérive de cette mouvance prend les formes les plus réactionnaires comme l'appel à la purification ethnique du peuple corse. Les attentats contre les habitations de continentaux, des agriculteurs et des salariés ont d'ailleurs repris ces derniers mois. (...) Le seul choix efficace pour l'Etat consiste à miser sur les Corses eux-mêmes. Dans leur immense majorité, ils condamnent la violence et refusent l'indépendantisme. Leurs votes en témoignent. Mais trouvent-ils suffisamment d'espérance dans l'avenir de leur île pour trouver la force de repousser le terrorisme ?

LE FIGARO
Stéphane Durand-Souffland

■ Chaque bombe supplémentaire prouve que la maîtrise des événements échappe à l'Etat. Existe-t-il des Corses de bonne volonté pour, aujourd'hui, remettre le dialogue sur les rails ? Car ceux qu'on entend le plus ne veulent pas de « proconsuls », ne veulent pas détrôner les chefs de clan, ne veulent sanctionner ni les poseurs de bombes ni leurs théoriciens. Cette Corse qui dit « non » est parfois désespérante.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ Toutes les politiques ont échoué. (...) Jean-Louis Debré ou Jean-Pierre Chevènement, pour ne citer que les derniers des ministres responsables, ont fait jeu égal : c'est un pur et simple hors-jeu. (...) Les bombes qui explosent ne sont pas moins destinées à violenter les Corses qu'à bafouer la République. (...) Est-il trop tard pour gesticuler un peu moins, façon Chevènement, pour louvoyer un peu moins, façon Debré, et pour travailler pour de bon ?

RTL
Alain Duhamel

■ Sur le continent, c'est évidemment l'indignation et l'exaspération mais aussi la lassitude. On sent devant ces violences qui récidivent sans cesse le début d'une fracture psychologique, peut-être les premiers signes d'un divorce annoncé. (...) Quant aux Corses (...), ils sont les premières victimes des violences terroristes, ils s'irritent terriblement de voir leur île entière montrée du doigt. Cependant, 25 % d'entre eux ont voté pour les nationalistes aux dernières élections régionales (...).

www.seattlewto.org

La confrontation entre l'OMC et les militants du « contre-sommet » a commencé sur Internet

DE TOUS les groupes militants opposés au prochain sommet de l'OMC, les plus mobilisés sont sans doute ceux de la région de Seattle, qui se sentent investis d'une responsabilité particulière. Ils devront accueillir, et parfois loger et nourrir, les protestataires américains et étrangers venus participer aux manifestations « anti-OMC ». Ils seront également aux premières loges pour raconter au monde le déroulement des actions prévues dans le cadre du contre-sommet.

Afin de mener à bien toutes ces tâches, diverses associations alternatives locales ont créé un mini-réseau de sites web, qui s'est imposé comme un lieu de « pré-rencontre » pour les militants en route vers Seattle. Le temps n'est plus au débat théorique, mais à l'action. La coordination de la grande manifestation du 30 novembre possède son propre site. D'autres équipes publient des informations détaillées sur les « actions alternatives », ou se préparent à couvrir l'événement en temps réel, à leur façon. Pour les rebelles débutants et les étrangers, un groupe de juristes publie un guide pratique expliquant la conduite à tenir en cas d'arrestation par la police...

Certains de ces sites arborent des titres très explicites, comme « Seattle Independent Media Coalition » ou « People for Fair Trade ». Mais d'autres ont choisi des noms neutres, qui peuvent créer la confusion. Ainsi, « Seattle WTO », avec son fond bleu austère et sa mise en page très administrative, accueille les visiteurs d'un simple « Bienvenue sur Seattle-OMC » et propose un menu apparemment anodin. Pourtant, au fil des pages, le ton change, pour devenir résolument critique : *« L'OMC possède des pouvoirs immenses pour influencer les lois nationales d'un pays membre, même si ces lois sont là pour protéger l'environnement, les droits de l'homme ou les droits des travailleurs... »*

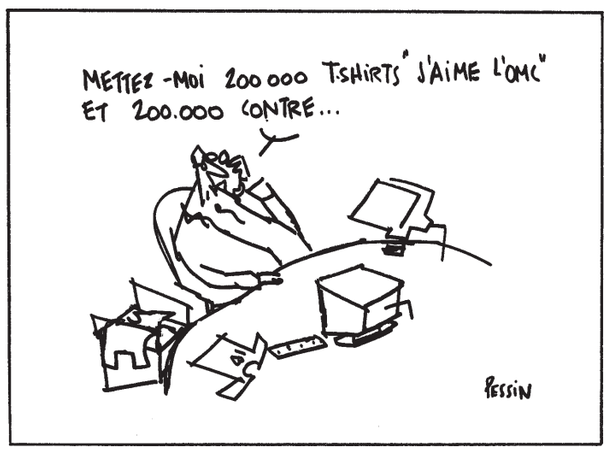

Les responsables de l'OMC, qui, eux aussi, ont fait un effort de communication sur Internet *(Le Monde* du 27 octobre*)*, semblaient s'accommoder de cet activisme : leur site officiel proposait même des liens avec des sites contestataires. Mais, surpris par le succès des « contre-sites », ils ont décidé de réagir. Le 23 novembre, Michael Moore, directeur de l'OMC, a tenu à protester publiquement : *« Je suis très préoccupé par les récentes apparitions de sites anonymes qui copient nos sites officiels. »* M. Moore reconnaît à tous le droit de critiquer son organisation, mais *« tromper le public est une autre affaire »*. Grâce au Net, les contestataires ont remporté une première victoire : on parle déjà d'eux en haut lieu.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

VOYAGES

■ M. Lotfi Belhassine, fondateur du Club Aquarius et de la compagnie aérienne Air Liberté, a annoncé l'ouverture prochaine de Liberty Channels, un service de réservation de voyages et de séjours touristiques en huit langues, qui sera accessible par Internet, la télévision et le téléphone. – *(AFP.)*
www.libertychannels.com

FOURNISSEURS FRANCAIS

■ Wanadoo, filiale Internet de France Télécom, a franchi le cap du million d'abonnés, soit 35,2 % du marché français, devant AOL-France et Club-Internet (respectivement 14,3 % et 14,2 % du marché). Le premier fournisseur d'accès gratuit, Libertysurf, revendique 5,9 % des abonnés français. – *(Reuter).*

OBJETS NAZIS

■ Le centre Simon Wiesenthal de Los Angeles a demandé à e-Bay, le grand site américain de vente aux enchères, d'empêcher ses utilisateurs de vendre des objets à la gloire du nazisme aux internautes allemands, car ce type de vente est illicite en Allemagne. Le centre avait déjà obtenu de la librairie en ligne Amazon.com qu'elle cesse de vendre en Allemagne le livre de Hitler, *Mein Kampf.*

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1 086 F au lieu de 1 170 F* ☐ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2340 F*

Soit 360 F d'économie

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit : _____ F 901 MQ 001

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

☐ par carte bancaire N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date de validité |_|_|_|_| Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : |_|_|_|_|_|

TARIFS HORS FRANCE			
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2190 F	2960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05. France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• **Pour tout renseignement concernant :** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• **Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021** (0,99 F TTC/mn)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

Deux scoops de TF 1 *par Alain Rollat*

BONNE nouvelle *made in England* ! Les savants d'un centre de recherches de Cambridge viennent de faire une découverte scientifique de la plus haute importance. Ils ont décodé *« en totalité »* la carte génétique du chromosome 22, le plus petit des quarante-six chromosomes qui font le charme de l'espèce humaine. Notre santé est promise à des lendemains meilleurs.

Un léger doute subsiste, toutefois, sur la portée réelle de ce scoop. Selon Patrick Poivre d'Arvor, qui l'a vulgarisé avec une certaine retenue, jeudi soir, il s'agit d'*« une avancée importante »* dont les applications devraient permettre, au conditionnel, de *« mieux comprendre des maladies comme la leucémie »*. L'envoyée spéciale de TF 1, Florence Demigny, est plus affirmative : *« C'est un pas majeur pour la science et pour l'homme. »* Grâce à ce pas, assure-t-elle, la connaissance médicale fera de tels progrès que, bientôt, *« un simple test sanguin pourrait révéler, dès la naissance, le risque de développer certaines maladies, comme le cancer »*, et donc, d'y remédier par la mise au point de *« traitements sur mesures pour chaque malade »*.

Quant au professeur Martin Bobrow, l'un des auteurs de ladite découverte, annoncée entre le dernier attentat à Ajaccio et la création d'une zone protégée pour les baleines au large de Bastia, il est enthousiaste. Selon lui, il ne s'agit pas seulement d'une avancée, ou d'un pas, mais d'un bond en avant plus sensationnel encore que celui de l'humanité sur la lune via Neil Armstrong. Il l'a dit : *« C'est vraiment la plus grande découverte en biologie depuis Darwin et peut-être même la plus importante depuis toujours. »* Bigre ! Voilà une équipe bien placée dans la course aux financements qui fait cavaler tous les biologistes de plus en plus vite derrière les carottes de l'industrie pharmaceutique...

Mais honni soit qui mal y pense ! Ce n'est pas tous les jours qu'une telle révolution scientifique s'annonce depuis le débarquement de Charles Darwin aux Galapagos et la théorie de l'évolution qui s'ensuivit. Les cerveaux de TF 1 ne manqueront donc pas de donner à cette nouvelle les suites informatives qu'est désormais en droit d'attendre la clientèle de la médecine. Il y a en tout cas une femme qui semble pressée d'en savoir davantage. C'est cette grand-mère en colère qui, ce même jeudi soir, interpellait l'intelligentsia internationale, via d'émouvantes images signées Bertrand Lachat, au cours de l'autre scoop de TF 1 mis en valeur, à juste titre, par PPDA. Elle était filmée entre deux bombardements, à Grozny, et elle posait une question médicalement fondée : *« Jusqu'à quel point peut-on souffrir ? »*

LeMonde Job: WMQ2711--0033-0 WAS LMQ2711-33 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 08:43 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0505 Lcp:700 CMYK

VENDREDI 26 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Le Rire, quelques secondes de bonheur en plus. **Forum Planète**
22.00 Homosexuels, le droit à l'indifférence. **Forum Planète**
23.00 Orphelins d'ailleurs, recherchent parents désespérément... **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Arnold Schwarzenegger ; Arsonists ; Bertrand Piccard ; Mira Sorvino ; Lara Weller. **Canal +**
19.00 Tracks. **Arte**
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
20.50 Thalassa. Escale en Sibérie. **France 3**
20.55 Nos meilleurs souvenirs. Special sexy. **M 6**
21.00 Recto Verso. Jamel Debbouze. **Paris Première**
21.05 Top bab. Invité : David Hallyday. **Canal Jimmy**
21.10 et 0.10 LCA, la culture aussi. Les spectacles. **LCI**
21.30 L'Invité de PLS. **LCI**
22.15 Faut pas rêver. **France 3**
22.35 Bouillon de culture. Destins croisés. Invités : Dominique Desanti ; Jean-Toussaint Desanti ; Michel et Bruno Papet. **France 2**
23.10 Sans aucun doute. Le phénomène du discount. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

20.15 Design. [1/4]. Le TGV. **Arte**
20.25 Les Grands Interprètes. Jacques Février. **Muzzik**
21.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [4/6]. **Histoire**
22.25 Qu'est-ce qui nous fait rire ? **Planète**
22.30 Grand format. Qui a peur des tziganes roumains ? **Arte**
22.50 Deep Purple, Come Hell or High Water. **Canal Jimmy**
23.15 Les Grandes Expositions. Peinture allemande à l'époque du romantisme. **Planète**
23.45 Races. Au-delà des apparences. **Planète**
23.45 Le Temps des cathédrales. [4/9]. **Histoire**
0.30 A la redécouverte du monde. **TMC**
0.35 L'Aventure spatiale soviétique. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

21.30 Boxe. Championnat de France. Poids lourds. Kingbo - Ramon. **Pathé Sport**

DANSE

20.50 Pulcinella. Ballet. Chorégraphie de Nils Christe d'après L Massine. Musique de Stravinsky. Par le ballet Scapino. L'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**

MUSIQUE

20.59 Soirée spéciale blues. **Muzzik**
22.20 Roméo et Juliette, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou, dir. Vladimir Fedosseiev. **Mezzo**

THÉÂTRE

20.30 La Répétition ou l'Amour puni. Pièce de Jean Anouilh. **Festival**
23.40 Le Faiseur. Pièce de Balzac. **France 3**

TÉLÉFILMS

20.40 Le Véritable Amour de Goethe. Egon Günther. **Arte**
23.00 L'Embellie. Charlotte Silvera. **Téva**

COURTS MÉTRAGES

0.25 Histoires courtes. *Marée haute.* Caroline Champetier. *Mécréant.* Louis-Do de Lencquesaing. **France 2**

SÉRIES

21.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Anniversaire de mariage. **Série Club**
22.15 Le Damné. Episode pilote (v.o.). **Série Club**
22.30 I Love Lucy. The Quiz Show (v.o.). **Téva**
22.55 X-Files, l'intégrale. Malédiction. ○. La règle du jeu. ♻. **M 6**
0.35 Serpico. Chacun doit payer ses dettes. **13ème RUE**

FILMS

19.40 Le Violent ■ ■
Nicholas Ray (EU, 1949, N., v.o., 90 min) ♻. **Cinétoile**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

20.30 Une incroyable histoire ■
Ted Tetzlaff. **Avec Bobby Driscoll, Paul Stewart** (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 80 min) ♻. **Ciné Classics**
21.00 Les Virtuoses ■ ■
Mark Herman (Grande-Bretagne, 1997, 105 min) ♻. **Ciné Cinémas 2**
21.00 Les Conquérants d'un nouveau monde ■ ■
Cecil B. DeMille (EU, 1947, v.o., 145 min) ♻. **Ciné Cinémas 3**
21.10 La Comtesse aux pieds nus ■ ■ ■
Joseph L. Mankiewicz (EU, 1954, v.o., 125 min) ♻. **Cinétoile**
22.25 Au-delà des lois ■ ■
John Schlesinger (Etats-Unis, 1995, 100 min) ♻. **TSR**
22.45 Tandem ■ ■
Patrice Leconte (France, 1986, 90 min) ♻. **Ciné Cinémas 2**
23.25 Edward aux mains d'argent ■ ■ ■
Tim Burton (Etats-Unis, 1990, v.o., 100 min) ♻. **Ciné Cinémas 3**
23.30 Où est la liberté ? ■ ■ ■
Roberto Rossellini (It., 1952, N., v.o., 90 min) ♻. **Arte**
0.25 Voyage au bout de l'enfer ■ ■ ■
Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, v.o., 175 min) ♻. **Ciné Cinémas 1**
0.55 Les Professionnels ■ ■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1966, 115 min) ♻. **Cinétoile**
1.45 Alice ou la dernière fugue ■ ■
Claude Chabrol (France, 1976, 95 min) ♻. **Canal +**
1.55 Les Incorruptibles ■ ■
Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, v.o., 115 min) ○. **Cinéfaz**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
19.55 L'Air d'en rire.
20.00 Journal, Boom, Météo.
20.45 5 millions pour l'an 2000.
20.48 Trafic infos.
20.50 « Tout » Lara Fabian.
23.10 Sans aucun doute. Le phénomène du discount.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

17.45 et 22.25 **Un livre, des livres.**
17.50 Cap des Pins.
18.20 Hartley, cœurs à vif.
19.10 1000 enfants vers l'an 2000.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Maigret. Un meurtre de première classe.
22.30 Bouche à oreille.
22.35 Bouillon de culture. Destins croisés.
0.00 Journal, Météo.
0.25 Histoires courtes.
0.50 Millennium.

FRANCE 3

17.40 Le Kadox.
18.13 Comment ça va aujourd'hui ? La thalassothérapie.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la.
20.35 Tout le sport.
20.50 Thalassa. Escale en Sibérie.
22.15 Faut pas rêver.
23.15 Météo, Soir 3.
23.40 Le Faiseur. Pièce de Balzac.

CANAL +

▶ **En clair jusqu'à 21.00**
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Jackie Chan dans le Bronx ■
Film. Stanley Tong ○.
22.25 Restons groupés
Film. Jean-Paul Salomé ♻.
0.05 Bowie, live à NPA.
0.40 South Park. ○.

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Design. [1/4]. Le TGV.
20.40 Le Véritable Amour de Goethe. Télefilm. Egon Günther.
22.30 Grand format. Qui a peur des tziganes roumains ?
23.30 Où est la liberté ? ■ ■ ■ Film. Roberto Rossellini (v.o.).

M 6

18.25 Stargate SG-1.
19.15 Unisexe.
19.50 La sécurité sort...
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Politiquement rock.
20.55 Nos meilleurs souvenirs. Spécial sexy.
22.55 X-Files, l'intégrale. Malédiction ○ ; La règle du jeu. ♻.
0.40 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Invité : Georges Paczynski.
21.20 Expresso, Poésie sur parole.
21.30 A voix nue.
22.10 Carnet de notes.
22.30 Surpris par la Nuit.
0.00 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le jazz est un roman. Invitée : Nathalie Loriers.
19.07 A côté de la plaque. Festival des 38e Rugissants.
20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eiji Oue.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-Club. Sheila Jordan, chant et Steve Kuhn, piano.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Quintette avec guitare* n° 4 G 448, de Boccherini.
20.40 La Jeunesse de Haendel.
22.40 Hommage à Alfredo Kraus. *Rigoletto.* Opéra de Verdi. Par le Chœur et l'Orchestre du Mai musical florentin, dir. G. Gavazzeni, Ettore Bastiani (Rigoletto), Alfredo Krauss (le duc).

Le Monde TELÉVISION

ARTE

20.15 Design
Nouvelle série de la chaîne culturelle, « Design » ambitionne de montrer des objets dans leur époque, symboliques d'une évolution politico-sociale et des modifications des mentalités. Le TGV, la montre Swatch, la Vespa ou encore le « *lounge chair* », etc., sont quelques-uns des sujets traités par ces documentaires où les objets gardent la marque originelle de la créativité humaine.

PLANÈTE

20.30 Titicut Follies
Premier film du grand documentariste Frederick Wiseman, *Titicut Follies* fut interdit pendant un quart de siècle par l'Etat du Massachusetts. La façon dont étaient traités les malades mentaux incarcérés à Bridgewater avait de quoi marquer les spectateurs. Un document exemplaire pour une cause, celle de la défense des conditions de vie de prisonniers, qui ne l'est pas moins.

CINÉ CLASSICS

20.30 Une incroyable histoire ■
Adapté d'une nouvelle de William Irish, ce film noir et inquiétant a été réalisé par un ancien opérateur d'Alfred Hitchcock. C'est une excellente série B policière, qui prend pour héros principal un jeune garçon un peu mythomane qui se trouve mêlé à un meurtre. Bobby Driscoll (douze ans) reçut un Oscar spécial pour son interprétation. En v.o.

SAMEDI 27 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Thème : Les anti-OMC. Invités : Jacques Attali ; Christophe Aguitton. **LCI**
21.00 L'Art, dernière expression de la liberté. Invités : Jean Chelini ; Costa Gavras ; Nicolas Genka ; Georges Kiejman ; Jean-Louis Missika ; Jean-Jacques Pauvert. **Forum Planète**
22.00 Vikings, nos ancêtres venus du nord. Invité : Frédéric Durand ; Yannick Favro ; Jean-Yves Marin ; Jean Renaud. **Forum Planète**
23.00 O.G.M., la dérive. Invités : Arnaud Apotecker ; Gérard Bourguoin ; Guy Le Fur ; Corinne Lepage ; Michel Ravelonandro. **Forum Planète**

MAGAZINES

14.15 Bouillon de culture. Destins croisés. Invités : Dominique Desanti ; Jean-Toussaint Desanti ; Michel et Bruno Papet. **TV 5**
17.45 Le Club. Tony Gatlif. **Ciné Classics**
18.00 Paris modes. Calvin Klein. **Paris Première**
18.00 Good Music 28. Récital d'Andreas Staier, clavecin et piano-forte. **Muzzik**
19.00 Union libre. **France 2**
19.00 T.V. + **Canal +**
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 27 novembre 1949. Invité : Elikia M'Bokolo. **Arte**
21.40 Metropolis. Rome, chantier éternel ? ; Les auteurs des années 90 à Berlin ; Helmut Oehring ; Passages dans la nuit ; L'exposition sur la Wehrmacht ; Rodin et Hélène von Nostitz. **Arte**
22.15 Envoyé spécial. Népal : enfances volées. Finance mondiale : la menace mafieuse. Dix questions sur le siècle. *P-s* : Le bogue de l'an 2000. **TV 5**
23.20 Fous d'humour. Humour et télévision. Avec Michel Drucker ; Philippe Gildas ; Daniella Lumbroso. **France 2**
23.30 Ushuaïa nature. La molécule bleue. **Odyssée**
23.45 Paris dernière. Chinatown. **Paris Première**
23.45 La Route. Daniel Picouly et Dieudonné. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.25 USA, renvoyés pour homosexualité. **Planète**
18.05 Le Britannic, jumeau oublié du Titanic. **Odyssée**
19.40 Mange tout. **Planète**
19.55 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. [4/6]. **Odyssée**
20.10 Les Monstres sacrés d'Hollywood. Carole Lombard. **Ciné Classics**
20.30 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [4/13]. La guerre, toujours la guerre. **Planète**
20.35 Le Cinéma muet. [2/5]. De la chronique au spectacle. **Ciné Classics**
20.45 L'Aventure humaine. Le Vésuve. **Arte**
20.45 Série noire au Crédit Lyonnais. [2/6]. Des trous dans le béton. **Histoire**
20.50 Le Métis. **Odyssée**
21.20 Tueurs en série. William Heiren, le tueur au rouge à lèvres. **Odyssée**
21.40 The Surfer's Journal, 50 ans d'images de surf. Bob Evans, Paul Witzig, Alby Falzon. **Canal Jimmy**
22.15 Les Meilleurs Moments des JO. [9/10]. Les surprises des JO. **Histoire**
22.30 1900... 2000 : L'explosion du sport. [1/3]. Naissance et explosion du sport. **France 3**
22.45 Radovan Karadzic, poète, médecin et criminel de guerre. [2/2]. **Histoire**
22.50 Histoires de pilotes. [2/2]. Stirling Moss. **Canal Jimmy**
23.45 Nathalie Sarraute. [2/6]. **Histoire**
0.00 Un siècle d'écrivains. Joseph Conrad. **France 3**
0.05 Créatures extraordinaires. La légende du yéti. **TMC**
0.15 Music Planet. Les Trans Musicales de Rennes ont 20 ans. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

13.30 Tennis. Masters messieurs. Demi-finales. **Eurosport**
18.00 Saut à skis. Coupe du monde (1re étape). K 120. **Eurosport**
18.45 Ski. Coupe du monde. Descente dames. **Eurosport**
20.00 Football. Championnat de D 1 (17e journée). Nancy - Marseille. **Superfoot**
20.30 Karting. Masters de Paris-Bercy. **Paris Première**
23.15 Karting. Masters de Paris-Bercy. **Eurosport**

DANSE

0.00 Beach Birds for Camera. Ballet. Chorégraphie de Merce Cunningham. Musique de Cage. Par la Merce Cunningham Dance Company. **Mezzo**

MUSIQUE

19.30 Symphonie n° 4, de Brahms. *Symphonie n° 4 en mi mineur* op. Par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur. **Muzzik**
20.25 The Nat « King » Cole Show 9. Avec Sammy Davis Jr ; The Hi Lo's. **Muzzik**
20.30 Aïda. Mise en scène de Luca Ronconi. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala, dir. Lorin Maazel. **Mezzo**
23.25 Jazz à Vienne 1998. **Muzzik**
23.35 Richard Strauss. *Till l'espiègle.* Avec Ingolf Turban. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. **Mezzo**
0.45 Louise Attaque. Lors de la Route du rock, en 1997. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

20.30 Le Porteur de destins. Denis Malleval. **Festival**
21.00 Puccini. Tony Palmer. **Muzzik**
22.40 L'Ultime Vengeance. Thomas Jauch. **Arte**
23.10 Hollywood Night. Destruction finale. Richard Pepin. ○. **TF 1**
0.00 L'Enfant des Terres blondes. Edouard Niermans. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

21.00 La Journée de la télé 1999. *Allo ma télé* ; *Le Gang des télés* ; *Moi je squatte ma télé* ; *Cruel été* ; *Hot Dog.* **Canal +**

SÉRIES

20.00 Ally McBeal. In Dreams (v.o.). **Téva**
20.15 Friends. Celui qui avait l es menottes. **RTL 9**
20.25 The PJ's, les Stubbs. Rich Man, Poor Man (v.o.). **Série Club**
20.40 H. Une histoire de frère. ♻. **Canal +**
20.50 Le Caméléon. La clé du passé. **M 6**
20.55 L'Avocate. Le Témoin. **France 3**
21.45 Buffy contre les vampires. Révélations. **M 6**
22.05 New York Police Blues. La théorie du big bang. **Canal Jimmy**
22.20 New York District. Sonate en ré majeur. L'argent sale. **13ème RUE**
22.40 Profiler. La femme idéale. ○. **M 6**
22.50 Homicide. La nuit de la pleine lune. **Série Club**
23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue. Toute la vérité. ○. **M 6**
23.40 Oz. Plan B (v.o.). **Série Club**
0.00 Sex and the City. Vingt ans et des poussières (v.o.). **Téva**

FILMS

13.20 Dernier recours ■
Walter Hill (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) ♻. **Ciné Cinémas 3**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

14.50 Les Pirates de la mode ■ ■
William Dieterle. **Avec Bette Davis, William Powell** (1934, v.o., 80 min). **Ciné Classics**
16.05 Le Violent ■ ■
Nicholas Ray (EU, 1949, N., v.o., 95 min). **Cinétoile**
16.10 Boulevard ■
Julien Duvivier (France, 1960, N., 95 min). **Ciné Classics**
17.40 Sabrina ■
Billy Wilder (EU, 1954, N., v.o., 110 min). **Cinétoile**
20.50 Opération Shakespeare ■
Penny Marshall (Etats-Unis, 1994, 120 min). **RTBF 1**
23.00 Voyage au bout de l'enfer ■ ■ ■
Michael Cimino (EU, 1978, v.o., 180 min). **Ciné Cinémas 3**
23.00 Une incroyable histoire ■
Ted Tetzlaff (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 80 min). **Ciné Classics**
23.00 The Brave ■
Johnny Depp (Etats-Unis, 1996, 120 min) ♻. **Ciné Cinémas 1**
23.20 Le facteur sonne toujours deux fois ■ ■
Tay Garnett (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 110 min). **Cinétoile**
0.30 Blow Out ■ ■
Brian De Palma (EU, 1981, v.o., 110 min) ○. **Cinéfaz**
1.10 Tourments ■ ■ ■
Luis Bunuel (Mexique, 1952, N., v.o., 90 min). **Arte**
1.10 New York-Miami ■ ■ ■
Frank Capra (Etats-Unis, 1934, N., 105 min) ♻. **Cinétoile**
2.10 Edward aux mains d'argent ■ ■ ■
Tim Burton (Etats-Unis, 1990, 100 min). **Ciné Cinémas 2**

COLLECTION CHRISTOPHE L.

2.20 Raging Bull ■ ■
Martin Scorsese. **Avec Robert De Niro, Cathy Moriarty** (EU, 1980, N., v.o., 130 min). **Cinéfaz**
4.45 Le Temps des gitans ■ ■
Emir Kusturica (Yougoslavie, 1989, v.o., 138 min) ○. **Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.25 Reportages. La guerre des pigeons.
13.55 MacGyver.
14.50 Alerte à Malibu.
15.45 Un tandem de choc.
16.40 Dingue de toi.
17.15 Hercule.
18.05 Sous le soleil.
19.03 Etre heureux comme...
19.05 Beverly Hills. Le procès.
19.58 Bloc mode.
20.00 Journal, Météo.
20.48 5 millions pour l'an 2000.
20.50 Succès.
23.10 Hollywood Night. Destruction finale. Téléfilm. Richard Pepin. ○.

FRANCE 2

13.45 Les Grandes Enigmes du futur.
14.35 Bogue ou pas bogue ?
14.40 Samedi sport.
14.45 Tiercé.
15.05 Rugby. Coupe d'Europe : Montferrand-Cardiff.
17.00 Leicester-Stade français.
18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.00 Union libre.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal, Météo.
20.55 Tapis rouge aux grandes voix et aux grandes chansons.
23.15 Bogue ou pas bogue ?
23.20 Fous d'humour.

FRANCE 3

14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.05 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.10 Expression directe. RPR.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.53 et 22.28 **Bogue ou pas bogue ?**
18.55 19-20 de l'info, Météo.
20.05 Mister Bean. Chambre 426.
20.35 Tout le sport.
20.55 L'Avocate. Le Témoin.
22.30 1900... 2000 : L'explosion du sport. [1/3]. Naissance et explosion du sport.
23.35 Météo, Soir 3.
0.00 Un siècle d'écrivains. Joseph Conrad.
0.50 Plumes et paillettes.
1.15 Nocturnales. Hommage à Stéphane Grappelli.

CANAL +

13.30 C'est ouvert le samedi.
14.05 L'Evasion parfaite. Téléfilm. Armand Mastroianni. ○.
15.30 Football américain.
▶ **En clair jusqu'à 20.40**
17.04 Entre chien et chat.
17.05 A la une.
17.30 Décode pas Bunny.
18.00 Vision d'Escaflowne.
18.30 Les Renés.
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 H. Une histoire de frère.
21.00 La Journée de la télé 1999.
22.15 Jour de foot.
23.00 Basketball Diaries Film. Scott Kalvert ♻.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.00 Econoclaste.
14.30 Passe-partout.
15.00 Le Journal de la santé.
15.30 Pi égale 3,14...
16.00 Sur les chemins du monde.
18.05 Daktari. Œil pour œil.
19.00 Histoire parallèle.
19.45 Météo, Arte info.
20.05 Le Dessous des cartes. Ile Maurice [2/2].
20.15 Black Adder.
20.45 L'Aventure humaine. Le Vésuve.
21.40 Metropolis.
22.40 L'Ultime Vengeance. Téléfilm. Thomas Jauch.
0.15 Music Planet. Les Trans Musicales de Rennes ont 20 ans.
1.10 Tourments ■ ■ ■ Film. Luis Bunuel (v.o.).

M 6

13.25 Code Quantum.
14.20 V.
15.10 Les Mystères de l'Ouest.
16.10 Mission impossible, 20 ans après.
17.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo.
19.40 Warning.
19.50 Mieux vaut prévenir.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Plus vite que la musique.
20.40 Cinésix.
20.50 La Trilogie du samedi. Le Caméléon.
21.45 Buffy contre les vampires.
22.40 Profiler.
23.30 Au-delà du réel, l'aventure continue.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.37 Profession spectateur. Théâtre privé ou théâtre public ?.
20.00 Voie carrossable.
20.50 Expresso.
21.00 Mauvais genre. Comix 2000.
22.05 Fiction. Petites comédies rurales.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.10 Place de l'opéra.
19.30 Opéra UER : Opéras euroradio. *Dialogues des Carmélites.* Opéra de Francis Poulenc. Par l'Orchestre et le Chœur et l'Orchestre de l'Opera de Paris, dir. Seiji Osawa.
23.00 Le Bel Aujourd'hui.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Beck, Haydn, Mozart.
20.00 Les Soirées. Albert Roussel.
22.00 Da Capo. Artur Rubinstein.

Le Monde TELÉVISION

RADIO CLASSIQUE

20.00 Albert Roussel
Venu tardivement à la composition, après avoir été officier de marine, Albert Roussel eut pour maître Vincent d'Indy puis pour élève Erik Satie. Son esthétique s'est formée dans le sillage du debussisme mais s'en libéra progressivement. Depuis, de nombreux musiciens ont trouvé en Albert Roussel une alternative aux courants dominants.

FRANCE 3

22.30 1900-2000 L'explosion du sport
Premier d'une trilogie, ce documentaire veut restituer l'univers du sport dans l'évolution du monde et des sociétés, depuis l'orée de ce siècle. A base d'archives de grand intérêt, ce documentaire retrace les grands exploits comme ceux de Zatopek, Carl Lewis, et autres, à la lumière de la politique et d'événements, dont aujourd'hui les révélations liées au dopage.

FRANCE 3

0.00 Joseph Conrad
L'auteur de *Lord Jim* et de *Typhon* fut brièvement marin ; cet admirateur de Flaubert se servit de son imagination pour recréer dans son univers romanesque l'élément marin et des destins individuels particuliers. Le film fait toutefois l'impasse sur certains traits biographiques, comme sa relation avec sa femme et ses deux fils, ainsi que sur l'admiration qu'il suscita chez Virginia Woolf ou Gide.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
○ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LeMonde Job: WMQ2711--0034-0 WAS LMQ2711-34 Op.: XX Rev.: 26-11-99 T.: 11:10 S.: 111,06-Cmp.:26,11, Base : LMQPAG 33Fap:100 N°:0506 Lcp:700 CMYK

Le Monde
SAMEDI 27 NOVEMBRE 1999

Sur la photo *par Pierre Georges*

A LA SAINTE-CATHERINE, tout bois prend racine. Ce que sachant, Christian Poncelet fit. Admirable document d'horticulture et d'ethnologie politique réunies ! Dans les jardins du Luxembourg, l'objectif a saisi, pas vraiment contre son gré, le président du Sénat en pleine position du planteur d'arbre courbé.

Le sénateur des Vosges œuvrait pour l'avenir. Tenant plus fermement la pose que la bêche, il attendit que les photographes immortalisent ce moment coutumier où l'on plante un arbre républicain à la mode de chez nous. Il était dit que ce siècle ne se finirait point sans que, d'une symbolique Méridienne verte, allant de Dunkerque à Barcelone, sinon jusqu'à Tamanrasset, la France ne jette un immense pont d'arbres vers le futur. 10 000 à 15 000 chênes, frênes, hêtres, séquoias — douze essences au total pour un monument végétal à la gloire des temps à venir — doivent être ainsi plantés d'ici mars sur cet axe Nord-Sud, un méridien assez diplomate pour passer précisément sous les fenêtres du Sénat.

Donc le jardinier en chef du Luxembourg paya d'exemple. Les enfants des écoles proches furent convoqués. Les photographes et les cameramen aussi, à tout hasard. Un trou fut creusé. Un kikiruban tricolore agrémenta le tuteur. Et Christian Poncelet sacrifia au rite ordinaire qui consiste à poser la première racine.

L'avenir était en marche. Et le président du Sénat planta, scène ordinaire de la vie des édiles. Car, on s'en doute bien, de Dunkerque à Barcelone, tous les photographes régionaux de presse de France et de Catalogne vont avoir du travail pour l'hiver. Ne serait-ce qu'à couvrir, entre les sapins de Noël des entreprises et les repas de Noël des maisons de retraite, 15 000 cérémonies de plantation de 15 000 arbres comme autant de petits cailloux verts sur la route radieuse du XXIe siècle.

Le président du Sénat était « sur la photo ». Aucune raison donc que le président de l'Assemblée nationale n'y fût point. Et cela tombe bien, il y avait été, précisément, quelques jours. Jusqu'à ce qu'il décide de n'y point rester. Ainsi que *Le Monde* l'a expliqué hier, Laurent Fabius avait accepté d'offrir son image au journal *Les Echos* en pleine campagne de promotion pour leur nouvelle formule.

Pendant quelques jours, parmi d'autres personnalités non politiques, le *« président de l'Assemblée nationale »*, comme il était écrit dessus, fit sur le *« cul »* des bus, les panneaux publicitaires et dans la presse, don de son image aux *Echos*. Une simple phrase : *« Quand j'avance des propositions, j'ai besoin d'une analyse serrée des faits. »* Une photo noir et blanc de Laurent Fabius, une signature, et son titre.

La promotion des *Echos* était faite. *« Amicalement, sans contrepartie, en tant que lecteur des* Echos. » Et pourquoi pas, après tout, dans une démarche louable de soutien à la presse écrite ? *Les Echos* sont un très bon journal. Et la photo *« était bien »* selon les dires mêmes du bénévole. C'était donc tout amical profit pour tout le monde. Sauf que l'initiative fit quelque bruit, qu'il fut considéré qu'il y avait là mélange des genres et des fonctions. Et que Laurent Fabius finit par demander amicalement aux *Echos* de défaire ce qu'il avait fait amicalement pour *Les Echos*. Ah ! dure loi de l'image qui condamne l'homme politique à ne pouvoir faire, « sur la photo », que sa seule et égoïste promotion !

L'Office européen de lutte anti-fraude met en cause cinq fonctionnaires de l'entourage d'Edith Cresson

L'ancienne commissaire européenne ne semble pas personnellement visée par l'OLAF

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Le « cas Berthelot », c'est-à-dire l'« affaire Edith Cresson », est revenu sur la sellette, jeudi 25 novembre, avec la remise du rapport de l'OLAF (Office européen de lutte anti-fraude) à la Commission européenne et aux autorités judiciaires belges. A ce stade, cinq fonctionnaires de l'entourage de Mme Cresson seraient mis en cause.

René Berthelot, dentiste à Châtellerault, ville dont l'ancien premier ministre fut maire, avait été employé à Bruxelles par Mme Cresson, devenue commissaire européen chargée de la recherche, de la formation et de l'éducation. Le comité des experts indépendants chargé d'enquêter sur les allégations de fraude, de mauvaise gestion et de népotisme concernant le fonctionnement de l'exécutif bruxellois, avait déjà estimé en mars que M. Berthelot, *« visiteur scientifique »* embauché par Mme Cresson, n'avait visiblement pas le *« profil requis »* pour les tâches dont il fut chargé, ce qui constituait un *« cas certain de favoritisme »*.

Ce rapport des « sages » avait entraîné la démission de la commission Santer, en mars dernier. Par la suite, plusieurs journaux avaient fait état d'informations selon lesquelles les rapports prétendument rédigés par M. Berthelot entre 1995 et 1997 – fournis pour justifier son salaire et ses activités –, avaient en réalité été rédigés après 1998. La supercherie avait été découverte grâce à un codage informatique.

SOUPÇONS DE MANIPULATION

Le cabinet de Mme Cresson était donc suspecté d'avoir produit ou contribué à produire tardivement les rapports Berthelot. Si ces accusations étaient confirmées, il s'agirait de *« faux et usage de faux en écriture publique »*, un crime passible de cinq à dix ans d'emprisonnement en Belgique.

Implicitement, Mme Cresson était soupçonnée d'avoir couvert, voire initié, une telle manipulation. Or il semble que l'OLAF ne mette pas directement en cause l'ancien premier ministre français. A ce stade, trois fonctionnaires disposant d'un contrat temporaire et deux fonctionnaires permanents sont visés.

Pour son premier rapport (non rendu public), l'OLAF (Office européen de lutte anti-fraude) a manifestement voulu souligner son indépendance, c'est-à-dire marquer sa différence par rapport à l'organisme qui l'a précédé, l'Uclaf, dont la réputation d'impartialité avait été entachée dans la foulée de la démission de la commission Santer. Si Neil Kinnock, commissaire européen chargé de la réforme administrative, a reçu un exemplaire du rapport, c'est en tant qu'« employeur » de fait des fonctionnaires européens, mais aucun autre commissaire n'aurait bénéficié d'un tel traitement, indiquait-on jeudi soir de source proche de la présidence de la Commission. L'OLAF a immédiatement transmis son rapport aux autorités judiciaires belges, lesquelles se prononceront dans un délai qui pourrait atteindre de nombreux mois, estimait-on, jeudi soir à Bruxelles.

Ce développement judiciaire oblige de facto la commission à entamer une procédure disciplinaire contre les cinq fonctionnaires visés, ce qu'elle a fait dès la remise du rapport. Une nouvelle enquête interne a été ouverte. Celle-ci impliquera l'audition des agents contre lesquels des griefs ont été retenus. *« Le rapport de l'OLAF n'affirme pas que les fonctionnaires ont eu une conduite qui justifierait leur suspension. Dès lors, le collège a décidé de ne pas prendre une telle mesure à ce stade. Des procédures disciplinaires sont toutefois justifiées et nécessaires. Elles ont été engagées et permettront notamment à la commission d'établir avec précision la responsabilité des fonctionnaires en cause »*, souligne M. Kinnock dans une déclaration.

Philippe Lemaître

Les 35 heures génèrent plusieurs conflits sociaux

LES NÉGOCIATIONS sur les 35 heures sont, dans plusieurs branches ou entreprises l'occasion de tensions voire de conflits.

Les informaticiens étaient appelés à manifester vendredi 26 en milieu de journée à Paris et en province (à Toulouse, Nantes et Grenoble notamment) à l'appel de quatre organisations : CFDT, CFTC, CGC, CGT. Ces syndicats veulent contraindre les sociétés de services informatiques (SSII) regroupées au sein de la fédération Syntec, à négocier les 35 heures en intégrant les cinq points suivants : créer des emplois ; accorder 23 jours de repos supplémentaires pour les salariés concernés par un décompte des temps de repos en jours ; contrôler effectivement le temps de travail ; ne pas baisser les salaires ; ne pas accroître la flexibilité. Les sndicats tentent de dépasser leurs divergences même si la CGT et FO attaquent en justice l'accord signé au niveau de la branche Syntec par la CFDT et CGC. Déjà, le 22 octobre, des débrayages avaient rencontré un certain succès.

Jeudi 25 novembre les syndicats et la direction de France Télécom se sont quittés sans être parvenus à un accord sur les 35 heures. La direction n'a que peu modifié ses propositions par rapport à celles avancées le 29 octobre. A l'issue des négociations du 25 novembre, elle n'a concédé qu'une demi-journée de congés supplémentaire pour la majorité des employés, une journée pour les cadres et 1 000 embauches (contre 900 précédemment). Les partenaires sociaux doivent se retrouver le 6 décembre pour une nouvelle séance. Mais entretemps, les syndicats de France Télécom tenteront de se mettre d'accord pour appeler à un mouvement de grève unitaire. Jeudi, la CGT et SUD appelaient les salariés des centres d'appel de France Télécom à cesser le travail. Ce mouvement a été suivi *« à moins de 20 % »* selon la direction et *« de manière inégale »*, selon les syndicats.

A la Fnac, une grève perturbe depuis le début de la semaine l'approvisionnement de trois magasins parisiens (Etoile, Forum des Halles, Montparnasse). Les grévistes bloquent par roulement les quais d'approvisionnement. Sans accord avec la direction, le conflit devait se poursuivre au moins jusqu'au 29 novembre. Les syndicats (CFDT, CGT, Sud, FO) veulent des garanties sur le nombre d'embauches qui accompagneraient les 35 heures, refusent que la direction cesse de prendre à sa charge une partie du temps de repas le midi et veulent davantage de précisions sur la situation des caissières, actuellement à 34 heures.

A La Poste, la grève appelée par CGT et SUD PTT dans les 150 centres de traitement du courrier et plates-formes colis de La Poste, pour défendre l'emploi et les conditions de travail, a été suivie jeudi par 18,6 % des agents selon la direction, et par 40 à 60 % d'entre eux en moyenne selon les syndicats. Dans les 11 centres déjà passés aux 35 heures, le mouvement a été suivi par 8,4 % des agents, a précisé la direction. Les 33 salariés de la société Penauille chargés du nettoyage de la gare d'Austerlitz ont décidé de reprendre le travail jeudi, après avoir obtenu diverses primes et la promesse d'une *« régularisation de toutes les erreurs sur les payes »*, selon des sources syndicales.

Vendredi 26 novembre, la grève des agents d'Onet chargés de la propreté du métro parisien se poursuivait dans la matinée.

F. Le.

La nouvelle télévision catholique commencera d'émettre le 30 novembre

MGR JEAN-MARIE LUSTIGER, archevêque de Paris, annonce que KTO, la chaîne de télévision catholique du diocèse de Paris (*Le Monde* du 23 septembre), commencera à émettre mardi 30 novembre. Dans *La Croix* du 26 , il répond aux craintes que ce projet a fait naître pour l'émission *Le Jour du Seigneur* du dimanche matin : *« Nous ne sommes pas en situation de marchandage, ni de concurrence »*. Mgr Lustiger s'estime rassuré par les propos de Catherine Trautmann sur l'existence des émissions religieuses du dimanche matin. Il affirme: *« Si la menace avait réellement existé, les évêques n'auraient pas manqué d'intervenir à temps pour défendre l'émission catholique qui relève de leur responsabilité propre. »* L'appel à la générosité des catholiques pour financer cette chaîne télé parisienne menace-t-il financièrement *Le Jour du Seigneur* ? *« Jamais une œuvre nouvelle n'a enlevé d'argent à une œuvre antérieure »*.

DÉPÊCHES

■ **NUCLÉAIRE : le réacteur n° 3 de la centrale ukrainienne de Tchernobyl,** le seul encore opérationnel, a redémarré vendredi 26 novembre au petit matin après cinq mois de réparation. *« Il ne fonctionne actuellement qu'à 5 % de sa capacité »,* a indiqué l'ingénieur Mykola Suvorov. Le redémarrage, initialement prévu le 9 novembre, avait été repoussé en raison d'un dysfonctionnement dans le système de sécurité. Le réacteur n° 4 avait explosé le 26 avril 1986. Le réacteur n° 2 a été arrêté en 1991 à la suite d'un incendie, tandis que le n° 1 a été mis hors service en 1996 dans le cadre d'un accord international. Kiev s'était engagé en 1995 à fermer Tchernobyl en 2000 en échange d'une aide internationale de 3,1 milliards de dollars. — *(AFP.)*

■ **MANNEQUINS : le parquet de Milan (Italie) a ouvert une enquête,** jeudi 25 novembre, sur les accusations de proxénétisme et de harcèlement sexuel portées contre certains responsables de l'agence de mannequins Elite, mis en cause dans un documentaire de la BBC (*Le Monde* du 26 novembre). Quatre dirigeants français d'Elite ont été mis à pied sur décision de l'entreprise qui mène une enquête interne.

■ **TERRORISME : 2,5 kg de dynamite, qui n'ont pas explosé, ont été découverts** devant l'ANPE de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), jeudi matin 25 novembre, peu après 8 heures. Le colis était doté d'un système de mise à feu qui est tombé en panne, selon la police. Les enquêteurs cherchent à déterminer si cette dynamite provient du vol de 8 tonnes d'explosifs par un commando, le 28 septembre, à Plévin (Côtes-d'Armor), qui vaut à six proches de l'ETA et à quatre indépendantistes bretons d'être écroués. Une voiture utilisée par le commando avait été retrouvée, mercredi matin, à Theix (Morbihan).

■ **BANQUE MONDIALE : Joseph Stiglitz, principal économiste** de la Banque mondiale, va quitter l'institution à la fin de l'année pour retourner à l'enseignement. Ancien conseiller économique de la Maison Blanche, M. Stiglitz était entré à la Banque mondiale en 1997, en tant que premier économiste et *senior vice-président*. Ses commentaires parfois critiques sur les politiques de rigueur préconisées par les institutions de Bretton Woods, notamment au cours de la crise asiatique, l'avaient parfois mis en porte-à-faux vis-à-vis du Fond monétaire international comme de la Banque mondiale.

■ **SNCF : la ligne SNCF entre Narbonne et Carcassonne (Aude)** devait être rouverte vendredi 26 novembre au niveau de Villedaigne où 350 mètres de voie avaient été emportés par le débordement des eaux de l'Orbieu lors des violentes inondations du 13 novembre. Le talus, le ballast, les rails et les caténaires ont été reconstruits. La SNCF, qui redoute de découvrir des vices cachés, maintiendra une surveillance sur le secteur. 15 000 passagers empruntent en moyenne chaque jour cet axe qui relie Marseille à Bordeaux. - *(Corresp.)*

Saint-Domingue procède à de nouvelles expulsions massives d'Haïtiens

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Comme nombre de Dominicains, Eddy Martinez est noir de peau. Une caractéristique qui lui a valu d'être arrêté avec sa femme et ses deux filles par une patrouille militaire sur son lopin de terre près de La Vega, au centre de la République dominicaine. Dépouillée de ses papiers d'identité, la famille Martinez a été embarquée sans ménagement à bord d'un camion et expulsée vers Haïti. *« Nous sommes noirs, mais pas haïtiens ! »*, s'exclame cet agriculteur.

Depuis le début du mois de novembre, l'armée dominicaine multiplie les rafles contre les immigrants illégaux haïtiens. Plus de 2 500 personnes, parmi lesquelles des citoyens dominicains noirs, ont été déportées vers Haïti. Cette nouvelle vague d'expulsions a jeté un froid dans les relations entre Haïti et la République dominicaine, qui se partagent l'île d'Hispaniola. Elle menace aussi de ternir l'image de Saint-Domingue, où se tient depuis le 26 novembre le deuxième sommet des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), qui doivent examiner l'avenir de la convention de Lomé les liant à l'Union européenne.

Le président haïtien René Préval ne conteste pas le *« droit souverain »* qu'a la République dominicaine d'expulser les immigrants en situation irrégulière. Mais il a demandé la semaine dernière à son homologue dominicain, Leonel Fernandez, que ces expulsions se fassent *« conformément aux normes internationales »*.

« 500 000 SANS-PAPIERS »

Selon les témoignages recueillis par des prêtres et des travailleurs sociaux, nombre d'Haïtiens sont déportés sans pouvoir rassembler leurs maigres possessions, des familles sont brutalement séparées.

La publication, à la fin octobre, d'un rapport de la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains (OEA) a relancé la polémique sur la situation des migrants haïtiens.

300 000 ENFANTS APATRIDES

Ce rapport condamnait les expulsions massives et demandait au gouvernement dominicain de régulariser la situation *« des 500 000 travailleurs haïtiens sans papiers résidant en République dominicaine »*. *« La majorité d'entre eux vit dans une situation d'illégalité permanente qu'ils transmettent à leurs enfants qui ne peuvent obtenir la nationalité dominicaine en raison d'une interprétation restrictive que font les autorités dominicaines de l'article 11 de la Constitution* [reconnaissant le droit du sol] », poursuivait ce rapport.

Selon l'ambassadeur d'Haïti à Saint-Domingue, Guy Lamothe, près de 300 000 enfants descendants d'Haïtiens sont apatrides. Plongés dans une situation de vide juridique, beaucoup d'entre eux ne peuvent être scolarisés.

Souvent teinté de racisme, l'anti-haïtianisme resurgit au moment des campagnes électorales en République dominicaine. Attisée par un petit groupe nationaliste allié au président Fernandez, l'actuelle campagne anti-haïtienne vise, selon plusieurs commentateurs, à perturber la prochaine élection présidentielle, prévue pour le mois de mai 2000 en mettant en cause la citoyenneté d'électeurs noirs favorables au candidat de l'opposition sociale-démocrate, Hipolito Mejia, qui dispose d'une confortable avance, selon tous les sondages.

Jean-Michel Caroit
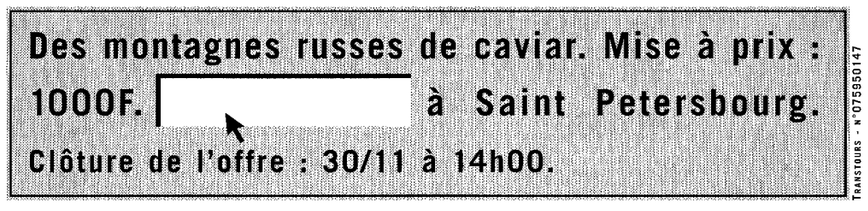
Tirage du *Monde* daté vendredi 26 novembre 1999 : 697 542 exemplaires. 1 - 3